

LIRE, ÉCRIRE, COMPRENDRE LA GRAMMAIRE ET LA LANGUE



DONNÉES CONCEPTUELLES

- Conception
- Réalisation
- Mise en page

RÉDACTION

- Auteur
- Co-auteur
- Expert CIIP

DONNÉES SCIENTIFIQUES

- Experts scientifiques
- Groupe de validation

DONNÉES TECHNIQUES

- N° CATARO
- N° d'édition
- Copyright



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

UMER - Unité des moyens d'enseignement romands
Secrétariat général de la CIIP

Imaginemos France
Jean Gomez (coordination éditoriale)
Philippine Lefas, Justine Massel (suivi éditorial)
Stéphanie Capitolin Deleau

Pierre-Alain Balma, formateur IUFE, maître secondaire, GE
Christian Tardin, COMEO, maître secondaire, BE
Jean-François de Pietro, IRDP, NE

Jean-Paul Bronckart, UNIGE - La grammaire du texte
Ecaterina Bulea, UNIGE - La grammaire du texte
Noël Cordonnier, UNIL - Les vocabulaires thématiques
Frédéric Gachet, UNIFR - La grammaire de la phrase
Christopher Laenzlinger, UNIGE - La grammaire de la phrase
Aurélien Reusser-Elzingre, UNINE - L'histoire de la langue
Pascal Riverin, Université LAVAL (Québec) - La grammaire de la phrase
Christophe Ronveaux, UNIGE - La grammaire du texte
Anne Christe de Mello, présidente (VD)
Sandrine Codourey (FR)
Carole Donnet-Monay (VS)
Gilles Saillen, délégué SER (VS)
Fabian Zadory, délégué SER (VD)

011258

2013

Neuchâtel, 2013 © CIIP, Conférence Intercantonale
de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin
Faubourg de l'Hôpital 68, case postale 556
CH-2002 Neuchâtel,
www.ciip.ch

Tous droits réservés pour tous pays.

Contact Unité des Moyens d'Enseignement Romands (UMER)

☎ +41 32 889 86 51 • ✉ ciip.umer@ne.ch

AVANT-PROPOS



BESOIN DE CONSENSUS ET NÉCESSITÉ D'HARMONISATION

Le Plan d'études romand (PER) et les moyens d'enseignement qui l'accompagnent (MER) s'inscrivent dans la mise en œuvre de la Convention scolaire romande édictée par la CIIP en juin 2007, convention qui vise au niveau romand à mettre en œuvre HarmoS et à renforcer l'Espace romand de formation. En ce qui concerne l'enseignement du français, l'étude du fonctionnement de la langue est l'une des huit composantes de la langue de scolarisation retenues dans le domaine Langues du PER : compréhension de l'écrit, production de l'écrit, compréhension de l'oral, production de l'oral, accès à la littérature, fonctionnement de la langue, approche interlinguistique, écriture et instruments de communication.

Sur le plan terminologique, on trouve dans le PER environ 280 expressions de nature métalinguistique, dont un tiers figure sous la rubrique **LA GRAMMAIRE DE LA PHRASE**. Ces notions sont utilisées et exposées dans le PER sans pour autant y être développées et explicitées, ce qui serait, il est vrai, plutôt le rôle des moyens d'enseignement. Mais ces derniers, si bien élaborés soient-ils, sont issus d'éditeurs différents et ne présentent pas toujours une explication univoque des phénomènes de la langue. Face à la compréhension des objectifs d'apprentissage du PER et à l'harmonisation souhaitée au niveau romand, il subsiste forcément des zones d'ombre, des imprécisions sujettes à interrogation ou à inconfort.

Afin de combler cette lacune, un document de référence faisant état du fonctionnement de la grammaire, de la langue et des textes, a été jugé depuis longtemps indispensable. Longuement élaborée puis validée par des experts et des praticiens, cette grammaire de référence se présente sous forme d'un ouvrage électronique facile à consulter et non destiné à une publication classique. Elle s'adresse aux répondants cantonaux pour la langue de scolarisation, aux auteurs de ressources didactiques, aux formateurs et aux enseignants. Tout comme le PER, cette grammaire conserve un caractère évolutif et servira de référence dans la sélection et la production de moyens d'enseignement tout comme dans la formation des enseignants en Suisse romande.

CHOIX TERMINOLOGIQUES

La grammaire – et sa terminologie – est un domaine complexe où de nombreuses difficultés et questions demeurent largement ouvertes, tant sur le plan du contenu que sur le plan des finalités de cet enseignement. La linguiste Marie-José Béguelin le relève judicieusement dans son ouvrage *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, commandité par la CIIP dans la deuxième moitié des années nonante :

« Au chapitre des difficultés générales, signalons que la langue est un objet d'étude particulièrement complexe, multiples déterminé, sujet en variation en synchronie et à changement en diachronie. De leur côté, les théories linguistiques ne sont ni achevées, ni unifiées, aucune d'entre elles ne pouvant prétendre modéliser les faits langagiers sous l'ensemble de leurs aspects. Non seulement les théories sont lacunaires, mais elles sont parfois incompatibles entre elles, ce qui rend plus délicat le travail de transposition didactique. Un tel travail suppose en effet que certains modèles linguistiques soient privilégiés par rapport à d'autres ; il suppose aussi que l'on décide, pour chaque catégorie de faits, de retenir telle variante de modélisation plutôt que telle autre, sans qu'il soit toujours possible de parvenir d'emblée au choix le plus judicieux.

D'autre part, pour des raisons qui concernent autant les visées pragmatiques de l'enseignement grammatical que le souci de préserver le consensus social, une réforme de l'enseignement

grammatical ne peut que difficilement conduire à un bouleversement complet et brutal des usages terminologiques et des méthodes d'analyse. Comme on aura l'occasion de l'illustrer dans la suite de cet ouvrage, toute réforme de ce genre est portée à préserver, au moins en partie, les notions traditionnelles et les pratiques pédagogiques éprouvées, voire à les réintroduire de manière plus ou moins subreptice après avoir prétendu les détrôner.»

La grammaire de référence n'échappe pas à ce constat : tout au long de la rédaction, des choix terminologiques ont été effectués. Ces choix prennent essentiellement en compte les notions et les objectifs exposés dans le PER ainsi que les approches des moyens d'enseignement introduits dans les cantons romands ces dernières années. Cependant il est quelques options qui, pour des raisons linguistiques, diffèrent de ce que proposent le PER et les moyens d'enseignement, et dont les plus déterminantes sont motivées ci-après, sous le titre **PRINCIPAUX NŒUDS TERMINOLOGIQUES ET CHOIX GRAMMATICaux**.

Pendant leur travail comme au moment de la validation finale, les auteurs ont bénéficié des commentaires, des suggestions et des conseils d'un groupe d'universitaires et de praticiens. C'est souvent lors de ces interactions que les choix sur le plan terminologique ont été déterminés. Fondamentalement, la grammaire de référence se veut évolutive afin que la réflexion sur la langue et sur son enseignement puissent se poursuivre sur le plan romand.

La CIIP adresse de chaleureux remerciements aux auteurs, aux experts et aux enseignants, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué à ce long, délicat et précieux travail et se réjouit de mettre cet ouvrage de référence à la disposition d'un large public par le biais de son site internet.

Secrétariat général de la CIIP - Juin 2013

PRINCIPAUX NŒUDS TERMINOLOGIQUES ET CHOIX GRAMMATICaux

La phrase graphique et la phrase orale

Nous ne considérons pas la phrase graphique et la phrase orale comme des structures syntaxiques. À l'écrit, l'émetteur peut choisir de délimiter une section de texte par une majuscule et un signe de ponctuation forte ; à l'oral, par deux pauses importantes de la voix.

La phrase écrite et la phrase orale dépendent donc d'un choix effectué par l'émetteur et relèvent de la grammaire du texte.

La phrase complexe

Dans la partie 3, **LA GRAMMAIRE DE LA PHRASE**, nous distinguons la phrase simple, les enchaînements de phrases et la phrase avec subordination. Seule cette dernière est dénommée phrase complexe. Le PER, quant à lui, considère qu'une phrase (graphique !) est complexe si elle contient au moins deux verbes conjugués, ce qui permet d'inclure dans cette notion les enchaînements de phrases (juxtaposition, coordination et phrase incise).

Il est difficile toutefois, sur le plan linguistique, d'analyser une phrase avec enchaînement et une phrase avec subordination sur le même plan.

La structure de base d'une phrase complexe est la même que celle d'une phrase simple : S + P (+ CP). Seule différence : au moins un des groupes qui constituent la phrase complexe est lui-même une phrase. Dans un enchaînement, il y a autant de structures de base que de phrases juxtaposées, coordonnées ou incises.

La notion de modificateur

Cette notion est introduite au cycle 2 et au cycle 3 dans le PER. Sur le plan de l'analyse grammaticale, il n'est pas toujours évident de différencier les fonctions **modificateur** et **complément de phrase**, comme le soulève Marie-José Béguelin dans l'exemple suivant :

ex Le camion passe lentement sur le boulevard.

Dans cet exemple, **lentement** est supprimable et déplaçable et pourrait donc être identifié comme un CP. Mais on peut tout aussi bien le considérer comme un modificateur du verbe dans la mesure où il ne dépasse pas la portée de celui-ci. En fait, comme de nombreux linguistes l'ont souligné, une structure syntaxique est parfois susceptible de deux analyses grammaticales concurrentes.

La phrase corrélative

La phrase corrélative n'est pas abordée dans le PER, du moins sous cette appellation métalinguistique. Le PER mentionne toutefois l'analyse des valeurs sémantiques de conséquence et de comparaison. Il nous a paru important de consacrer quelques pages à la phrase corrélative dont le fonctionnement est particulier dans la mesure où elle s'articule avec l'adverbe modificateur d'un groupe nominal, d'un groupe verbal, d'un groupe adjectival ou d'un groupe adverbial.

Par ailleurs, l'étude de la corrélative comparative peut être utile pour l'apprentissage des L2 et L3 (comparatif et superlatif en allemand et en anglais).

Les valeurs sémantiques

Nous avons opté pour l'appellation « valeurs sémantiques » plutôt que « nuances sémantiques » (PER) afin de désigner les différentes réalités (temps, lieu, cause, manière...) qu'expriment les compléments de phrase.

En effet, le terme nuance implique une référence à un hyperonyme (les nuances d'une couleur par exemple). Or, en l'occurrence, l'hyperonyme serait la fonction **complément de phrase** (CP de lieu, de temps, de cause...). Il y a donc une intersection entre l'axe syntaxique (la fonction) et l'axe sémantique (la valeur exprimée).

C'est pourquoi nous avons préféré le mot valeur dans la distinction que nous effectuons entre la classe grammaticale, la fonction et les valeurs sémantiques liées à la signification d'un mot, d'un groupe ou d'une phrase.

Les compléments de temps et de lieu essentiels (CV) et non essentiels (CP)

La notion de complément, fréquemment utilisée bien que récente en grammaire (XVIII^e siècle), recourt à la fois à des critères syntaxiques et sémantiques comme le relève Marie-José Béguelin :

« Pour le cas épineux des compléments, on peut résumer la situation de la manière suivante : les typologies traditionnelles, fondées sur des critères plutôt sémantiques, coexistent cahin-caha avec une approche plus strictement syntaxique, opposant complément de verbe et complément de phrase. Cependant, cette opposition binaire se révèle trop simple, et la solution aux problèmes rencontrés ne peut venir que d'une théorisation des relations entre lexique et syntaxe. »

Il y a donc lieu de distinguer très clairement ce qui relève de la fonction et de la valeur. La fonction grammaticale désigne la relation qu'un constituant entretient avec un autre à l'intérieur d'une phrase. La valeur relève d'une approche sémantique et est fortement liée à la signification d'un mot ou d'un groupe de mots.

Sur le plan purement syntaxique, et c'est la perspective que nous retenons, un complément est essentiel (CV) ou non essentiel (CP), quelle que soit la valeur sémantique exprimée. Les compléments qui expriment des valeurs de temps et de lieu (ainsi que de prix et de mesure) n'échappent pas à ce constat. Il convient avant tout d'effectuer une distinction entre les compléments qui entretiennent une relation étroite avec le verbe et ceux qui ne dépendent pas du verbe mais de la phrase.

Le groupe pronominal

Cette notion n'a pas été retenue dans la mesure où le pronom, dans de nombreux cas, est déjà le substitut d'un groupe nominal. Le pronom peut toutefois avoir des expansions. Nous rejoignons en ce sens la position de Suzanne-G. Chartrand dans *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui* (📖 BIBLIOGRAPHIE).

Les rectifications de l'orthographe du français

Un extrait du document *Les Rectifications de l'orthographe du français*, publié par l'IRDP en 1996, figure en annexe. Nous n'avons pas tenu compte des orthographes rectifiées dans la rédaction de la grammaire de référence, sauf dans le chapitre consacré à l'orthographe où les deux graphies sont proposées.

SOMMAIRE

PARTIE 1 L'HISTOIRE DE LA LANGUE, LE GLOSSAIRE, LES VOCABULAIRES THÉMATIQUES **13**

I. L'HISTOIRE DE LA LANGUE	14
A - Les langues romanes	14
B - La langue latine	14
C - Du latin au roman	14
D - Du VIII ^e au XI ^e siècle : le roman, les serments de Strasbourg	14
E - Du XII ^e au XIII ^e siècle : l'ancien français	15
F - Du XIV ^e au XVI ^e siècle : le moyen français	16
G - Du XVII ^e siècle au français actuel	16
H - De l'alphabet latin à l'orthographe française	17
I - Le français dans le monde	17
II. GLOSSAIRE DU TEXTE, DE LA GRAMMAIRE DE LA PHRASE ET DE LA LANGUE	18
III. LES VOCABULAIRES THÉMATIQUES POUR LA LECTURE DES TEXTES LITTÉRAIRES	32
A - Le vocabulaire du texte narratif	32
B - Le vocabulaire de la poésie	36
C - Le vocabulaire du théâtre	40
D - Les principales figures de style	43

PARTIE 2 LE TEXTE **47**

CHAPITRE 1: LES TEXTES DANS LEUR CADRE GÉNÉRAL	48
I. LE TEXTE: CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES	48
II. LE PARATEXTE	48
A - Les marques de ponctuation	49
B - La mise en page	52
C - Les éléments visuels accompagnant les textes	55
D - Le périphrase	55
E - L'épithète	56
III. LE CONTEXTE	56
A - La situation d'énonciation	56
B - La visée du texte	57
IV. LES GENRES DE TEXTES ET LES REGROUPEMENTS DE GENRES	58
A - Les genres de textes	58
B - Les regroupements de genres	59
V. LES REGISTRES DE LANGUE	61
A - Le registre courant (ou neutre)	61
B - Le registre familier	61
C - Le registre soutenu	62
D - Jargons, argots et autres langages codés	62

CHAPITRE 2: L'ORGANISATION INTERNE DES TEXTES	64
I. LES SÉQUENCES TEXTUELLES	64
A - La division du texte en séquences	64
B - Les caractéristiques des séquences textuelles	64
II. LE RAPPORT DE L'ÉNONCÉ À LA SITUATION D'ÉNONCIATION	67
A - L'énoncé ancré dans la situation d'énonciation	67
B - L'énoncé coupé de la situation d'énonciation	67
C - L'énoncé ancré et l'énoncé coupé: tableau récapitulatif	69
III. LES PAROLES RAPPORTÉES ET LES CITATIONS	69
A - Les paroles rapportées directement	69
B - Les paroles rapportées indirectement	71
C - Les paroles rapportées librement	72
D - Les pensées rapportées et le monologue intérieur	73
E - Les citations	74
IV. LA PROGRESSION THÉMATIQUE	74
A - Le thème et le propos	75
B - Les formes de progression thématique	75
C - Les types de reprises	76
V. LES ORGANISATEURS TEXTUELS	78
A - Les organisateurs temporels et spatiaux	78
B - Les organisateurs logiques ou connecteurs	80
VI. LE TEMPS DU TEXTE	81
A - Le système du présent	81
B - Le système du passé	82
VII. LA MODALISATION	82
A - Définition	82
B - Les indices de la modalisation	83
CHAPITRE 3: UN EXEMPLE: LE RÉCIT FICTIONNEL	84
I. L'AUTEUR, LE NARRATEUR, LE POINT DE VUE	84
A - L'auteur	84
B - Le narrateur	85
C - Le point de vue du narrateur	86
II. LES PERSONNAGES	86
III. LE SYSTÈME DES TEMPS DANS LE RÉCIT	87
A - Le choix du système de temps	87
B - La succession, la simultanéité, l'antériorité, la postériorité	87
C - Le système du présent	87
D - Le système du passé	88
E - Le présent de narration	90
IV. LA CHRONOLOGIE DU RÉCIT	91
A - Le récit chronologique ou linéaire	91
B - Le récit discontinu	91
C - L'analepse ou le retour en arrière	91
D - La prolepse ou l'anticipation	92

V. LE RYTHME (OU LA VITESSE) DU RÉCIT	92
A - L'ellipse	93
B - La pause	93
C - La scène	93
D - Le sommaire	93
VI. LE SCHÉMA NARRATIF ET LE SCHÉMA ACTANCIEL	94
A - Le schéma narratif	94
B - Le schéma actanciel	94

PARTIE 3 LA GRAMMAIRE DE LA PHRASE 97

CHAPITRE 1: LA PHRASE	98
I. LA PHRASE SIMPLE ET LA PHRASE COMPLEXE	98
A - La phrase simple	98
B - La phrase complexe	98
C - La phrase à construction particulière	99
II. L'ANALYSE DE LA PHRASE	99
A - La structure de base	99
B - Les enchaînements de phrases	99
C - Les transformations de phrases	101
III. LES DIFFÉRENTES PHRASES SUBORDONNÉES	105
A - La reconnaissance des différentes phrases subordonnées	105
B - L'insertion de la phrase subordonnée	105
C - La phrase subordonnée conjonctive	106
D - La phrase subordonnée interrogative	110
E - La phrase subordonnée relative	111
F - La phrase subordonnée corrélatrice	113
G - La phrase subordonnée infinitive et la phrase subordonnée participiale	115
CHAPITRE 2: LES CLASSES GRAMMATICALES	117
I. LES CLASSES GRAMMATICALES	117
A - Tableau des classes grammaticales	117
B - La notion de groupe	117
C - Tableau des différents groupes	117
D - Classes grammaticales et dictionnaire	118
E - Cas particuliers	118
II. LA CLASSE GRAMMATICALE DU NOM	118
A - Les sous-classes du nom	118
B - Les caractéristiques sémantiques	119
C - Les caractéristiques syntaxiques et morphologiques	119
D - Le groupe nominal (GN)	121
E - Les fonctions du groupe nominal	121
III. LA CLASSE GRAMMATICALE DU DÉTERMINANT	121
A - Les sous-classes du déterminant	122
B - Les caractéristiques syntaxiques et morphologiques	122
C - Constructions particulières	122
IV. LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'ADJECTIF	123
A - Les sous-classes d'adjectifs	123
B - Les caractéristiques syntaxiques et morphologiques	123
C - Le groupe adjectival (GAdj)	126

D - La place de l'adjectif ou du groupe adjectival	126
E - Les fonctions de l'adjectif	126
F - L'emploi de l'adjectif comme adverbe ou comme nom	127
V. LA CLASSE GRAMMATICALE DU VERBE	127
A - Les caractéristiques morphologiques	127
B - Les sous-classes du verbe	128
C - Le groupe verbal (GV)	131
D - Le groupe infinitif (GInf)	131
E - Le groupe participial (GPart)	132
F - La fonction du groupe verbal	132
VI. LA CLASSE GRAMMATICALE DU PRONOM	132
A - Les pronoms je, tu, nous, vous	132
B - Les pronoms de reprise	133
C - Les pronoms indéfinis	133
D - Les sous-classes de pronoms	133
E - Les expansions du pronom	136
F - Les fonctions du pronom	136
VII. LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'ADVERBE	136
A - Caractéristiques syntaxiques et morphologiques	137
B - Les caractéristiques sémantiques	137
C - Les fonctions de l'adverbe	138
D - Les connecteurs	138
E - Le groupe adverbial (GAdv)	139
VIII. LA CLASSE GRAMMATICALE DE LA PRÉPOSITION	139
A - Liste des principales prépositions	139
B - Les caractéristiques syntaxiques	140
C - Les caractéristiques sémantiques	140
IX. LA CLASSE GRAMMATICALE DE LA CONJONCTION DE COORDINATION	140
A - Les conjonctions de coordination	140
B - Les fonctions de la conjonction de coordination	140
C - Les caractéristiques syntaxiques de la conjonction de coordination	141
X. LA CLASSE GRAMMATICALE DE LA CONJONCTION DE SUBORDINATION	141
A - Les principales conjonctions de subordination	141
B - Les caractéristiques syntaxiques	142
C - Les valeurs sémantiques des conjonctions de subordination	142
XI. LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'INTERJECTION	142
A - Les caractéristiques syntaxiques	142
B - L'onomatopée	142
CHAPITRE 3 : LES FONCTIONS GRAMMATICALES	143
I. LES TESTS OPÉRATOIRES	143
A - Le déplacement	143
B - L'effacement ou la suppression	143
C - Le remplacement	143
D - L'encadrement	143
E - L'addition	144
II. LES FONCTIONS	144
A - Les fonctions dans la phrase	144
B - Les fonctions dans les groupes	144
C - Liste récapitulative des fonctions	145

III. LA FONCTION SUJET	146
A - La reconnaissance du sujet	146
B - Les caractéristiques syntaxiques du sujet	146
C - La classe grammaticale du sujet	147
IV. LA FONCTION PRÉDICAT	148
A - La reconnaissance du prédicat	148
B - Les caractéristiques syntaxiques du prédicat	148
C - La classe grammaticale du prédicat	148
V. LA FONCTION COMPLÉMENT DE VERBE	149
A - Le complément de verbe direct: le CVD	149
B - Le complément de verbe indirect: le CVI	150
VI. LA FONCTION COMPLÉMENT DE PHRASE	151
A - La reconnaissance du complément de phrase et ses caractéristiques syntaxiques	152
B - Les principales valeurs sémantiques du complément de phrase	152
C - La classe grammaticale du complément de phrase	153
VII. LA FONCTION MODIFICATEUR	153
A - La reconnaissance du modificateur	153
B - Les caractéristiques syntaxiques du modificateur	154
C - La classe grammaticale du modificateur	154
VIII. LA FONCTION COMPLÉMENT DE NOM	155
A - La reconnaissance du complément de nom et ses caractéristiques syntaxiques	155
B - La classe grammaticale du complément de nom	156
IX. LA FONCTION COMPLÉMENT DE PRONOM	156
A - La reconnaissance du complément de pronom et ses caractéristiques syntaxiques	156
B - La classe grammaticale du complément de pronom	157
X. LA FONCTION COMPLÉMENT D'ADJECTIF	157
A - La reconnaissance du complément d'adjectif et ses caractéristiques syntaxiques	157
B - La classe grammaticale du complément d'adjectif	158
XI. LA FONCTION COMPLÉMENT D'ADVERBE	158
XII. LA FONCTION ATTRIBUT DU SUJET	158
A - La reconnaissance de l'attribut du sujet et ses caractéristiques syntaxiques	158
B - La classe grammaticale de l'attribut du sujet	159
XIII. LA FONCTION ATTRIBUT DU COMPLÉMENT DE VERBE	160
A - La reconnaissance de l'attribut du complément de verbe et ses caractéristiques syntaxiques	160
B - La classe grammaticale de l'attribut du complément de verbe	160

PARTIE 4 LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE : LE VOCABULAIRE, LA CONJUGAISON, L'ORTHOGRAPHE

161

CHAPITRE 1: LE VOCABULAIRE	162
I. LES MOTS DU FRANÇAIS ET LEURS ÉTYMONS	162
A - Les mots du français	162
B - Vocabulaire, régionalismes et registres de langue	162
C - L'étymologie	162
II. LA FORMATION DES MOTS	164
A - Les radicaux	164
B - Les mots simples	164
C - Les mots complexes	164
D - Autres types de formation	165
III. LA DÉRIVATION	165
A - Le préfixe	165
B - Le suffixe	167
IV. LA COMPOSITION	168
A - La composition courante	168
B - La composition savante	169
V. LES EMPRUNTS	171
A - Le pluriel des mots empruntés	171
B - Les mots empruntés à l'allemand	171
C - Les mots empruntés à l'anglais	171
D - Les mots empruntés à l'italien	171
E - Les mots empruntés à l'espagnol	172
F - Les mots empruntés au néerlandais	172
G - Les mots empruntés à l'arabe	172
H - Les emprunts aux dialectes romans	172
I - Les emprunts à d'autres langues	172
VI. LES RÉGIONALISMES	173
A - La francophonie et les régionalismes	173
B - Quelques régionalismes de Suisse romande	173
C - La variété des régionalismes	174
VII. LE CHAMP SÉMANTIQUE ET L'UTILISATION DU DICTIONNAIRE	175
A - Le champ sémantique	175
B - Les informations données par le dictionnaire	176
VIII. LES SYNONYMES, LES CHAÎNES LEXICALES, LES CONNOTATIONS	177
A - Les différents synonymes	177
B - Les chaînes lexicales	177
C - Les synonymes connotés	178
D - Synonymes et registres de langue	178
IX. LES ANTONYMES	178
A - Les différents antonymes	178
B - La formation des antonymes	179
X. LES HOMONYMES ET LES PARONYMES	179
A - Les différents homonymes	179
B - Les paronymes	180

XI. LE CHAMP LEXICAL	181
A - Le champ lexical	181
B - Combien y-a-t-il de champs lexicaux dans un texte ?	181
C - La classe grammaticale des mots dans le champ sémantique	182
CHAPITRE 2 : LA CONJUGAISON	183
I. LE CLASSEMENT DES VERBES	183
A - Le classement en groupes	183
B - Le classement par les bases	183
II. LA BASE DU VERBE ET LA TERMINAISON	184
A - Les bases du présent de l'indicatif, temps de référence	184
B - Les marques de personne et de nombre	185
C - Les marques de temps et de mode	186
D - L'indicatif passé simple et le subjonctif imparfait	186
III. LE MODE, LE TEMPS, L'ASPECT	187
A - Les modes du verbe	187
B - Les temps du verbe	192
C - L'aspect du verbe	197
CHAPITRE 3 : L'ORTHOGRAPHE	199
I. LES PHONÈMES ET LES GRAPHÈMES	199
A - Les phonèmes et les graphèmes	199
B - Des phonèmes aux graphèmes	199
C - La valeur des lettres	200
D - Les graphèmes à valeur grammaticale	200
E - Les graphèmes à valeur étymologique	200
F - Les graphèmes qui servent à distinguer deux homophones	200
II. LES ACCORDS GRAMMATICaux	201
A - L'accord dans la phrase	201
B - L'accord dans le groupe nominal	206
III. LES HOMOPHONES GRAMMATICaux ET LEXICaux	208
IV. L'ORTHOGRAPHE LEXICALE	213
A - Les adverbes en -ment	213
B - La double consonne au début d'un mot	214
C - La double consonne à la fin d'un mot	215
D - Les diminutifs	215
E - Les consonnes à double prononciation	215
F - La prononciation des sons [e] / [ɛ]	216
G - La transcription des principaux digrammes et trigrammes	216
H - Les accents	217
I - Le tréma	218
ANNEXES	219
I. LES RECTIFICATIONS DE L'ORTHOGRAPHE DU FRANÇAIS	220
II. TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CLASSES ET FONCTIONS GRAMMATICALES	221
III. LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES	223
IV. BIBLIOGRAPHIE	223
V. INDEX	225

L'HISTOIRE DE LA LANGUE, LE GLOSSAIRE, LES VOCABULAIRES THÉMATIQUES



L'**histoire de la langue** propose un bref descriptif de l'évolution du français à partir du latin.

Le **glossaire** énumère les termes du métalangage grammatical et définit chacun d'eux.

Les **vocabulaires thématiques** (texte narratif, texte poétique, texte théâtral, figures de style) exposent les notions essentielles à l'étude du texte littéraire.

A - LES LANGUES ROMANES

La langue française vient du latin. C'est une langue romane (*romanus* signifie en latin romain) comme d'autres langues parlées en Europe : l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain, le catalan, le romanche par exemple. La transformation ne s'est pas effectuée du jour au lendemain. Il a fallu des siècles pour que le français et les autres langues romanes se détachent et se différencient de la langue d'origine, le latin.

B - LA LANGUE LATINE

À l'origine, le latin n'était parlé que dans une petite partie de l'Italie : la région de Rome et le Latium. L'expansion politique de Rome et ses conquêtes militaires ont permis à la langue latine de s'imposer dans toute l'Italie tout d'abord, et ensuite dans la majeure partie de l'Empire romain qui s'est progressivement étendu, pendant cinq siècles, du Nord de l'Afrique au Nord de l'Europe.

Au début, le latin était la langue d'une population d'agriculteurs. Elle n'a commencé à prendre une forme écrite et littéraire qu'à partir du III^e siècle avant Jésus-Christ. Cette langue écrite n'a évolué que lentement. Toutefois, elle a été adoptée par de nombreuses régions conquises par Rome car les populations locales trouvaient la langue latine prestigieuse. Elle s'est alors modifiée selon les habitudes de prononciation des peuples étrangers. Elle a perdu ainsi son unité et a donné naissance aux différentes langues romanes.

À partir du V^e siècle après Jésus-Christ, le latin s'est progressivement effacé comme langue littéraire, mais il a conservé le statut de langue savante. C'est ainsi que jusqu'au XVII^e siècle, le latin est resté la langue de l'enseignement dans les universités.

C - DU LATIN AU ROMAN

C'est la période classique que l'on prend traditionnellement comme modèle de la langue latine avec des auteurs comme Cicéron, Virgile, César, etc. Mais à côté de la langue littéraire existait une langue parlée par le peuple, beaucoup plus libre. Cette langue parlée a évolué plus rapidement que la langue écrite. C'est ce qui s'est passé notamment en Gaule (la France actuelle, une partie de la Belgique et des Alpes). La langue que parlaient les Gaulois, le celte, était une langue essentiellement orale qui n'avait pas d'alphabet. Les quelques écrits que l'on possède de cette langue sont transcrits avec l'alphabet étrusque, grec ou latin. Lorsque les Romains ont envahi la Gaule, au I^{er} siècle avant Jésus-Christ, ils ont importé leur culture et leur langue. Les Gaulois ont adopté le latin tout en le transformant. La langue gauloise a probablement disparu au V^e ou VI^e siècle après Jésus-Christ. Il ne subsiste que très peu de mots gaulois dans la langue française actuelle (près d'une centaine de mots, un peu plus de 1000 si l'on tient compte des noms de villes et de lieux).

Parallèlement, l'Empire romain faibissant a subi les assauts des populations du Nord de l'Europe. Une influence germanique s'est exercée sur la langue parlée dès le V^e siècle.

Progressivement, une nouvelle langue s'est formée. Cette évolution a duré plusieurs siècles et a permis de passer du latin, au bas latin (ou langue vulgaire), et finalement au roman. On ne possède pas de textes écrits de cette époque.

D - DU VIII^e AU XI^e SIÈCLE : LE ROMAN, LES SERMENTS DE STRASBOURG

Plusieurs textes attestent, dès le VIII^e siècle, l'existence d'une langue romane couramment parlée et différente du latin et d'autres langues parlées au Nord de l'Europe, le roman rustique.

C'est dans cette langue, très éloignée du français actuel, qu'ont été écrits les premiers textes que l'on considère comme étant à l'origine de la langue française.

En 843, Charles le Chauve, Louis le Germanique et Lothaire, les petits-fils de Charlemagne, se sont partagé l'Empire franc qui recouvrait une bonne partie de l'Europe.

Une année avant ce partage, en 842, Charles le Chauve et Louis le Germanique s'étaient promis une assistance mutuelle en cas d'attaque de leur frère Lothaire, dont ils se méfiaient. Le serment a été prononcé devant les armées des deux rois. Afin qu'il soit compris par tous les soldats, il a été rédigé en deux langues, en roman et en germanique. Le roi Louis a prononcé le serment en roman pour se faire comprendre par les troupes de son frère Charles. Ce texte constitue la trace écrite la plus ancienne du français. Il est parvenu jusqu'à nous grâce à une copie exécutée au XI^e siècle.

Les serments de Strasbourg (14 février 842) *Partie prononcée en roman par Louis le Germanique*

TEXTE ORIGINAL	TRADUCTION
Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in adiuudha, et in cadhuna cosa, sicum om per dreit son fadra salvar dift. In o quid il mi altresi fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.	Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre salut commun, à partir de ce jour (dorénavant), autant que Dieu me donne savoir et pouvoir, je défendrai mon frère Charles, ici présent, et par mon aide et en chaque chose, comme on doit, en droit, défendre son frère, à condition qu'il en fasse autant pour moi. Et avec Lothaire, je ne traiterai aucun accord qui, par ma volonté, soit au préjudice de mon frère Charles, ici présent. <small>A. Lagarde et L. Michard, <i>Le Moyen Âge</i>, ©Bordas, 1963</small>

Ce texte est bien loin du français parlé de nos jours :

- certains mots sont encore en latin : *pro, in, nunquam, etc* ;
- d'autres sont déjà en français : *commun, en avant* ;
- mais la plupart des mots sont entre le latin et le français : *fadre (frater en latin, frère en français), savir (sapere en latin, savoir en français), podir (potere en latin, pouvoir en français), etc.*

On peut estimer que le roman constitue une étape intermédiaire entre le latin et le français.

E - DU XII^e AU XIII^e SIÈCLE : L'ANCIEN FRANÇAIS

Pendant cette période, l'influence du latin continue à s'exercer dans les milieux cultivés, mais elle perd de l'importance dans la vie quotidienne. Le latin est progressivement remplacé par la langue vulgaire.

Les textes écrits sont également plus nombreux. Ce sont surtout des textes religieux et des chansons de geste qui font l'éloge des exploits des valeureux guerriers qui combattaient les infidèles. La plus célèbre est *La Chanson de Roland* qui raconte les exploits de l'empereur Charlemagne et de ses chevaliers en lutte contre les Sarrasins et la mort héroïque de Roland, le neveu de l'empereur.

Dès le XII^e siècle naît une nouvelle littérature qui s'inspire de légendes celtiques très répandues en Bretagne (Nord de la France et Sud de l'Angleterre). Ces textes accordent une place privilégiée à l'aventure et au sentiment amoureux (l'amour courtois). Les plus connus sont *Le Roi Arthur et les chevaliers de la Table ronde* et *Tristan et Iseult*.

Trois langues différentes prennent naissance à cette époque :

- la langue d'oïl (Nord-Est de la France) ;
- la langue d'oc (Sud de la France) ;
- le francoprovençal (Est de la France, Suisse romande, Val d'Aoste).

De ces trois langues naissent de nombreux dialectes (dont certains sont encore parlés aujourd'hui) : le picard, le normand, le wallon (Belgique), l'auvergnat, le gascon, etc. Mais un « sociolecte » (langue parlée par un groupe social) va finalement l'emporter sur les autres : celui qu'on parle dans les domaines du roi, plus particulièrement dans l'Île-de-France (région correspondant actuellement à Paris et aux départements proches de la capitale française), centre politique dont le rayonnement intellectuel ne cesse de grandir. Ce sociolecte (qui deviendra le français), va devenir la langue officielle du Royaume de France. À cette époque, la langue française comportait deux cas différents pour les noms, les adjectifs et les déterminants : le cas sujet (équivalent de la fonction sujet) et le cas régime (équivalent de la fonction complément). Les noms ne s'écrivaient pas forcément de la même manière selon qu'ils étaient au cas sujet ou au cas régime.

CAS SUJET	CAS RÉGIME	TRADUCTION
<i>ber</i>	<i>baron</i>	→ le baron
<i>suer</i>	<i>seror</i>	→ la sœur
<i>murs</i>	<i>mur</i>	→ le mur
<i>sire</i>	<i>seignour</i>	→ seigneur, titre féodal

C'est pour cela qu'aujourd'hui certains prénoms portent un *s* final (Charles, Louis, Thomas, Gilles, etc.) car ils étaient toujours en position de cas sujet.

F - DU XIV^e AU XVI^e SIÈCLE : LE MOYEN FRANÇAIS

Pendant cette période, le latin reste toujours la langue savante mais de plus en plus d'ouvrages sont traduits ou écrits en français, notamment dans les domaines scientifique, religieux et politique. Il est en effet important que le peuple puisse comprendre les différents documents rédigés par le roi, la cour et les nobles. À cette époque, une langue unifiée, qui est celle du roi, devient celle du Royaume de France, mais elle n'est parlée que par une élite de personnes qui ont accès à l'éducation et à la culture. Dans beaucoup de régions, on parle encore le dialecte local.

La littérature connaît également une évolution considérable, tant sur le plan poétique (Du Bellay, Ronsard) que romanesque (Rabelais) ou philosophique (Montaigne).

La distinction entre cas sujet et cas régime disparaît. On ne conserve plus que la marque du pluriel *s*. La langue commence à se fixer dans sa forme, particulièrement en ce qui concerne l'ordre des mots : le sujet se situe généralement en début de phrase et est suivi par le verbe et ses compléments.

Le fait que la langue vulgaire s'utilise également dans des domaines qui lui étaient jusqu'alors fermés (la médecine par exemple) entraîne un enrichissement du vocabulaire. Beaucoup de mots sont empruntés à d'autres langues (🔄 LES EMPRUNTS) telles que l'arabe, l'italien ou encore l'allemand.

G - DU XVII^e SIÈCLE AU FRANÇAIS ACTUEL

Au XVII^e siècle, l'orthographe française se fixe et se normalise. Beaucoup d'ouvrages et de dictionnaires sont consacrés à la langue française. Il n'est dorénavant plus suffisant de parler le français ; il faut bien le parler et, surtout, l'écrire dans un beau style. De ce fait, un écart se creuse entre la langue modèle et les langues parlées dans certaines régions.

Au XVIII^e siècle, le français devient une langue diplomatique internationale (par exemple, en 1714, le traité de Rastatt ou Rastadt entre la France et l'Espagne, qui a mis fin à la guerre de succession de l'Espagne, a été rédigé en français) et une langue de culture dans presque toute l'Europe.

Au XIX^e siècle, on assiste à une généralisation de l'instruction en langue française. En 1884, Jules Ferry, ministre de l'instruction publique en France, décrète l'école primaire gratuite, laïque et obligatoire pour tous. Le français devient une langue unitaire même si les caractéristiques régionales subsistent. Beaucoup de petits Français qui fréquentent l'école pour la première fois ne parlent encore que leur dialecte local. La langue française se fige et adopte ses propres règles de fonctionnement.

Bien sûr, depuis cette époque, la langue française a continué d'évoluer et évoluera encore. C'est surtout au niveau du vocabulaire que cette évolution est observable : apparition de nouveaux sens, emprunts à d'autres langues (→ **LES EMPRUNTS**), apparition de mots nouveaux en relation notamment avec des technologies récentes (textos) des mouvements de mode, des groupes sociaux qui se donnent un langage spécifique (verlan, jargons, etc.).

En outre, un intérêt nouveau se manifeste pour des dialectes ou patois (picard, patois fribourgeois, jurassiens, valaisans, etc.) encore en usage dans certaines régions de la Francophonie. De nombreuses publications s'y intéressent et certains chanteurs ou chanteuses les redécouvrent pour leurs productions musicales (la chanteuse valaisanne Laurence Revey par exemple).

H - DE L'ALPHABET LATIN À L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

L'alphabet français vient du latin. Mais à l'époque classique, au I^{er} siècle avant Jésus-Christ, l'alphabet latin se composait de vingt-et-une lettres. Les Romains ne connaissaient pas les lettres y et z qui furent introduites plus tard, à la fin du I^{er} siècle après Jésus-Christ, pour transcrire les mots d'origine grecque. Ils ne connaissaient pas non plus les lettres j, v (pour transcrire les sons [ʒ] et [v]) et la lettre w, progressivement introduites pour rendre la lecture plus facile. L'avantage de l'alphabet latin était que chaque lettre se prononçait toujours de la même façon, ce qui n'est pas le cas dans la langue française.

La difficulté de l'orthographe française réside dans le fait que son alphabet compte vingt-six lettres pour transcrire trente-six sons. Il a donc fallu, dès le Moyen Âge, associer certaines lettres afin de transcrire certains sons propres à la langue française. C'est ainsi que sont apparus les digrammes (association de deux lettres pour produire un seul son) et les trigrammes (association de trois lettres pour produire un seul son).

ex 1 Digrammes : an, en, on, un, in (voyelles nasales), ch, gn, oi, ou, ei, ai, au

ex 2 Trigrammes : ain, ein (voyelles nasales), eau

I - LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

Le français est bien sûr parlé en France, mais également dans une partie de la Belgique (la Wallonie), du Canada (le Québec), et de la Suisse (la Romandie). Si la structure de la langue reste la même, il existe des expressions propres à chacune de ces régions (→ **LES RÉGIONALISMES**). Le français est également une langue officielle dans certains pays d'Afrique comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou la Mauritanie et dans les départements français d'outre-mer. Il prend de nos jours un essor important dans plusieurs régions d'Afrique.

Le français est actuellement parlé par près de 200 millions de locuteurs.

Aux français parlés dans les différentes parties du monde s'ajoutent les créoles français. Les langues créoles (anglais, portugais, français, etc.) sont nées d'un mélange de populations qui ne disposaient pas d'une langue commune et vivaient dans une communauté fermée (une plantation par exemple). C'était notamment le cas des esclaves qui vivaient dans les colonies européennes d'outre-mer et qui assimilaient la langue de leurs maîtres. Après un certain nombre de générations, une langue mixte s'est formée et plus ou moins stabilisée. Cette langue, le créole, est devenue la langue de communication de ces communautés.

Le créole français est parlé de nos jours aux Antilles, à l'île Maurice, en Haïti, à l'île de la Réunion, etc.



GLOSSAIRE DU TEXTE, DE LA GRAMMAIRE DE LA PHRASE ET DE LA LANGUE

ACCORD :

- **du verbe avec le sujet** : le verbe s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet. Lorsque le sujet est un groupe nominal, l'accord du verbe se fait avec le noyau du groupe.
- **dans le groupe nominal** : le nom donne son genre et son nombre au déterminant et à l'adjectif.
- **du participe passé** :
 - **sans auxiliaire** : il s'accorde avec le nom ou le pronom qu'il complète;
 - **avec l'auxiliaire être** : il s'accorde avec le sujet du verbe;
 - **avec l'auxiliaire avoir** :
 - il ne s'accorde pas si le verbe n'a pas de CVD ou si le CVD est placé après le verbe;
 - il s'accorde si le CVD est placé avant le verbe.
 - **Pour les verbes pronominaux** : le participe des verbes essentiellement pronominaux et des verbes à sens passif s'accorde comme avec l'auxiliaire être. Le participe des verbes réfléchis et réciproques s'accorde comme avec l'auxiliaire avoir.

ACTES DE LANGAGE (OU DE PAROLES) : intentions que l'émetteur exprime dans un énoncé. Promettre, suggérer, s'étonner, inviter, remercier, etc. sont des actes de langage.

ACTIF ↻ FORME DE PHRASE

ACRONYME : sigle qui se prononce comme un mot.

ex l'ONU (Organisation des Nations Unies)

ADJECTIF : classe grammaticale regroupant des mots variables en genre et en nombre qui complètent un nom ou un pronom afin de le caractériser.

ADVERBE : classe grammaticale regroupant des mots invariables de formes différentes. L'adverbe complète ou modifie un mot (un verbe, un adjectif, un déterminant, un autre adverbe ou une préposition), une phrase ou un énoncé.

AGENT ↻ FORME DE PHRASE

ANAPHORE (n.f.) : mot ou groupe de mots qui, dans un énoncé, assure la reprise sémantique d'un mot ou d'un groupe précédent. Le pronom par exemple reprend le référent ou l'antécédent.

ANTÉCÉDENT : nom ou pronom repris par un pronom relatif. ↻ RÉFÉRENT

ANTÉRIORITÉ ↻ SYSTÈMES DES TEMPS

ANTONYME : mot s'opposant à un autre par le sens. De nombreux antonymes sont formés par l'adjonction d'un préfixe.

ARGOT : langage codé dans lequel on remplace un mot par un autre mot afin que celui-ci ne soit compris que par un nombre limité de personnes.

ASPECT: procès ou état exprimé par le verbe dans son déroulement interne, indépendamment de toute référence à un repère temporel (présent, passé, futur).

ATTRIBUT:

- **du sujet**: fonction remplie par un groupe ou un mot qui suit un verbe attributif. Ce verbe le relie syntaxiquement au sujet avec lequel il s'accorde généralement.
- **du CV**: fonction remplie par un groupe ou un mot qui suit le complément de certains verbes (**ex** juger, estimer, croire, considérer comme, etc.).

AUTEUR: producteur véritable d'un texte, celui ou celle qui l'a écrit (homme, femme ou enfant), distinct du narrateur.

BASE DU VERBE: forme variable que peut prendre le radical du verbe dans la conjugaison; la base est complétée par une terminaison qui marque le temps et/ou la personne.

CATÉGORIE: ensemble des propriétés grammaticales qui permettent de définir une classe de mots.

CHAÎNE LEXICALE: les synonymes de certains mots permettent de constituer une chaîne lexicale. Elle va du mot spécifique, celui qui a le sens le plus précis, au mot générique, celui qui a le sens le plus général, ou inversement. ➔ TERME GÉNÉRIQUE, TERME SPÉCIFIQUE

CHAMP:

- **lexical**: ensemble des mots qui se rapportent à une même idée, un même sujet.
- **sémantique**: ensemble des sens que peut prendre un mot. Le champ sémantique correspond aux différentes définitions données dans un dictionnaire. ➔ POLYSÉMIE

CITATION: extrait de texte ou paroles inséré dans un autre texte. La citation est délimitée par des guillemets.

CLASSE GRAMMATICALE: ensemble de mots qui partagent des propriétés communes. Parmi ces propriétés, on distingue notamment la variabilité des mots (en genre, en nombre ou en personne) et leur invariabilité. ➔ ADJECTIF, ADVERBE, DÉTERMINANT, CONJONCTION, INTERJECTION, NOM, PRÉPOSITION, PRONOM, VERBE

COMPLÉMENT DE NOM (CN): fonction remplie par des expansions qui complètent le noyau du groupe nominal. ➔ EXPANSION

COMPLÉMENT DE PHRASE (CP): fonction remplie par un groupe ou un mot qui complète les deux constituants obligatoires de la phrase, le sujet et le prédicat. Le complément de phrase est facultatif et peut être déplacé.

COMPLÉMENT DE VERBE (CV): fonction remplie par un mot ou par un groupe de mots qui complète obligatoirement le verbe.

- **direct (CVD)**: un complément de verbe est direct lorsqu'il est relié au verbe sans préposition.
- **indirect (CVI)**: un complément de verbe est indirect lorsqu'il est relié au verbe par une préposition.
- **de temps ou de lieu (CV lieu, CV temps)**: un complément qui exprime comme valeur le temps ou le lieu est un complément de verbe lorsqu'il est un constituant du groupe verbal.

ex Le concert durera deux heures.

COMPOSITION :

- **courante** : association de mots pour en faire un mot composé ou une locution qui a son propre sens.
- **savante** : association d'éléments empruntés au latin ou au grec ancien. Ces éléments sont souvent complétés par un **suffixe**.

CONJONCTION : classe grammaticale regroupant des mots qui coordonnent des unités syntaxiques le plus souvent d'un niveau équivalent ou qui introduisent une **phrase subordonnée** :

- **de coordination** : mais, ou, et, donc, or, ni, car. ➔ **COORDONNANT**
- **de subordination** : comme, que, si, quand, etc. et les locutions conjonctives formées à l'aide de que. ➔ **SUBORDONNANT**

CONJUGAISON : ensemble des formes que le **verbe** peut prendre (la flexion du verbe). Ces formes varient selon cinq **catégories** : la **personne**, le **nombre**, le **temps**, l'**aspect** et le **mode**.

CONNECTEUR : mot ou locution qui exprime un lien logique et/ou argumentatif entre deux **phrases** ou deux parties de **texte**.

CONNOTATION : idée supplémentaire amenée par le synonyme d'un mot. La connotation peut être **méliorative** (**ex** maison = demeure) ou **péjorative** (**ex** maison = bicoque).

CONSTITUANT :

- **obligatoire** : la **structure de base** de la **phrase** contient deux **constituants obligatoires** : le **sujet** et le **prédicat**.
- **facultatif** : la **structure de base** de la **phrase** peut contenir un ou plusieurs **constituants facultatifs** : le(s) **complément(s) de phrase**.

CONTEXTE : ensemble des éléments extérieurs au **texte** qui ont une influence sur la manière dont ce **texte** est construit. Les composants principaux du contexte sont la **situation d'énonciation** et la **visée du texte**.

COORDINATION : rapport entre deux mots, **groupes de mots** ou **phrases** reliés par un **coordonnant**. Deux **phrases** coordonnées sont dans un **rapport d'enchaînement**.

COORDONNANT : mot ou locution qui relie syntaxiquement deux mots, deux **groupes de mots** ou deux **phrases** entre elles. Les coordonnants appartiennent à différentes **classes grammaticales** (**conjonctions de coordination** et certains **adverbes**).

DÉICTIQUE : indices énonciatifs qui renvoient à l'**émetteur**, au **destinataire**, au **moment** et au **lieu** de l'énonciation. ➔ **ÉNONCIATION**

DÉRIVATION : procédé de formation de mots nouveaux à partir d'un mot existant en ajoutant un **préfixe** et/ou un **suffixe** au mot qui sert de base. Le mot nouveau ainsi obtenu est un **mot dérivé**.

- **Mot simple (mot de base)** : mot qui ne peut pas être décomposé. Le **mot simple** sert de **mot de base** pour la formation des mots dérivés appartenant à une même famille.
- **Mot complexe** : mot qui est formé de plusieurs éléments pouvant appartenir à des **classes grammaticales** différentes. ➔ **COMPOSITION COURANTE**
- **Préfixe** : élément qui se place devant la base d'un **mot simple** ou **dérivé**. Il nuance ou modifie le sens de la base.
- **Radical (élément)** : élément porteur de sens. Il doit être complété par un **préfixe** et/ou un **suffixe** pour se réaliser dans la langue. Les éléments radicaux sont empruntés au latin et au grec ancien.

- **Suffixe** : élément qui se place après la base d'un mot simple ou dérivé. Il indique souvent la classe grammaticale du mot.

DÉTACHEMENT : procédé qui consiste à mettre un mot ou un groupe de mots en évidence en l'éloignant de sa place normale, par exemple en tête de phrase.

ex Rapide et légère, la biche s'enfuit.

DESTINATAIRE : celui ou celle à qui s'adresse un énoncé. Le destinataire est un récepteur intentionnel, c'est-à-dire celui ou celle qui est prévu par l'émetteur de l'énoncé. ➔ ÉNONCIATION, RÉCEPTEUR

DÉTERMINANT : classe grammaticale regroupant les mots qui précèdent un nom pour constituer un groupe nominal.

- **article défini** : le, la, les, l' ;
- **article défini contracté** : du, des, au, aux ;
- **article indéfini** : un, une, des, d', du ;
- **article partitif** : du, de la, de l' ;
- **démonstratif** : ce, cet, cette, ces ;
- **exclamatif** : quel, quelle, quelles, quels ;
- **indéfini** : chaque, quelques, plusieurs, aucun, tout, etc. ;
- **interrogatif** : quel, quelle, quelles, quels, etc. ;
- **numéral** : un, deux, trois, dix, cent, mille, etc. ;
- **possessif** : mon, mes, ton, tes, notre, nos, etc.

DIALOGUE : suite de paroles rapportées dont les émetteurs sont différents. Dans un texte écrit, le changement d'émetteur est en général marqué par un retour à la ligne et un tiret.

ELLIPSE SYNTAXIQUE : l'ellipse consiste à sous-entendre un mot essentiel : verbe, sujet, subordonnant, etc.

ÉMETTEUR : celui ou celle qui produit un énoncé. ➔ ÉNONCIATION

EMPRUNT : intégration d'un mot provenant d'une autre langue. La langue française a emprunté de nombreux mots aux langues étrangères telles que l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, l'arabe, le néerlandais.

ENCHAÎNEMENT : rapport de deux phrases qui sont juxtaposées ou coordonnées.

ÉNONCIATION (SITUATION D') : acte qui consiste à émettre un message verbal.

- **Destinataire** : celui ou celle à qui s'adresse l'énoncé. ➔ RÉCEPTEUR
- **Émetteur** : celui ou celle qui produit l'énoncé.
- **Énoncé** : message écrit ou oral qui est le résultat de l'acte d'énonciation.
- **Énoncé ancré dans la situation d'énonciation** : un énoncé est ancré dans la situation d'énonciation lorsque l'émetteur du message et le destinataire partagent la même situation d'énonciation.
- **Énoncé coupé de la situation d'énonciation** : un énoncé est coupé de la situation d'énonciation lorsqu'il peut se comprendre sans que l'on ait besoin de connaître la situation d'énonciation dans laquelle il a été produit.
- **Indices de l'énonciation** : marques de la langue qui permettent d'établir la différence entre un énoncé ancré dans la situation d'énonciation et un énoncé coupé. ➔ DÉICTIQUE

- **Lieu de l'énonciation** : lieu où un énoncé a été produit.
- **Moment de l'énonciation** : moment où un énoncé a été produit.

ÉPITEXTE : ensemble des textes de commentaires, oraux ou écrits, inspirés par un texte initial (**ex** une note critique de lecture, un commentaire de texte, un dossier pédagogique, une dissertation, etc.).

ÉTYMOLOGIE : étude de l'histoire des mots et de leur formation.

EXPANSION : mot ou un groupe de mots qui complète un autre mot. ➔ **COMPLÉMENT DE VERBE, DE NOM, DE PRONOM, D'ADJECTIF**

EXPLICITE (n.m.) : information donnée directement par les mots d'une phrase ou d'un texte sans qu'il subsiste le moindre doute. Antonyme: ➔ **IMPLICITE**

ex Veuillez éteindre vos portables pendant la projection du film.

FIGURE DE STYLE ➔ **LES PRINCIPALES FIGURES DE STYLE**

FLEXION (DU VERBE) : ensemble des formes que peut prendre le verbe conjugué, en personne, en nombre, en temps, en aspect, en mode.

FOCALISATION ➔ **LE VOCABULAIRE DU TEXTE NARRATIF**

FONCTION : relation que les constituants d'une phrase entretiennent entre eux. Elle précise le rôle qu'un groupe ou un mot remplit dans la phrase.

FORME DE PHRASE : une phrase peut prendre plusieurs formes qui s'opposent deux à deux: positive/négative, neutre /emphatique, active /passive.

- **Phrase positive** : phrase ne contenant aucune marque syntaxique de négation.
- **Phrase négative** : phrase contenant une marque syntaxique de négation (**ex** ne...pas, ne...plus, etc.).
- **Phrase neutre** : phrase dont aucun groupe ou mot n'est mis en valeur par une tournure syntaxique.
- **Phrase emphatique** : phrase dont un groupe ou un mot est mis en valeur par l'utilisation d'un présentatif ou le déplacement.
- **Phrase active** : phrase dont le sujet grammatical est l'agent du procès du verbe.
- **Phrase passive** : phrase dont le sujet grammatical est le patient du procès du verbe. L'action est accomplie par l'agent.
 - **Agent** : il accomplit l'action exprimée par le verbe.

ex Le chat a mangé la souris.

Dans une phrase passive, lorsque le contexte est suffisamment précis, il n'est pas nécessaire que l'agent soit exprimé.

ex L'incendie a été éteint.
 - **Patient** : il subit l'action exprimée par le verbe. Lorsqu'il se situe en position de thème, il remplit la fonction de sujet par rapport au verbe.

ex La souris a été mangée par le chat.

GENRE : catégorie de certaines classes grammaticales qui comprend deux formes, le masculin et le féminin.

GENRE DE TEXTES : famille de textes qui ont une visée et des caractéristiques communes : la lettre, le mode d'emploi, le SMS, le conte, le roman, etc. Il n'est pas possible de dresser la liste complète des genres de texte, car il en existe une infinité. ➔ **REGROUPEMENT DE GENRES**

- **Genre littéraire** : un genre littéraire rassemble des textes qui ont une visée artistique. L'auteur a fait un effort particulier de mise en forme, en respectant certaines règles : le conte, le roman, la fable, la comédie, etc. sont des genres littéraires.
- **Genre social** : un genre social rassemble des messages échangés entre des personnes ou groupes de personnes dans la société avec une visée précise : relater pour la lettre familière, régler des comportements pour le mode d'emploi et le code de vie, donner une brève information pour le SMS par exemple.

GRAPHÈME : unité graphique minimale de la langue composée d'une ou plusieurs lettres qui transcrit un phonème (ex -a- pour [a] ou ch- pour [ʃ] dans cheval). Cependant, certains graphèmes ne transcrivent aucun phonème et ont une valeur morphologique (ex -nt dans ils chantent) ou étymologique (ex -gt dans doigt).

GROUPE : unité syntaxique organisée à partir d'un noyau. Un groupe est composé d'un ou plusieurs mots. ➔ **NOYAU**

À l'intérieur d'une phrase, les groupes ont des relations syntaxiques entre eux : chaque groupe remplit une fonction grammaticale.

HOMONYME : mot qui a la même prononciation et/ou la même graphie qu'un autre. Les deux mots peuvent être de la même classe grammaticale (ex l'encre / l'ancre, le voile / la voile sont des noms) ou de classes grammaticales différentes (ex a est un verbe / à est une préposition ; le courant est un nom / en courant est un gérondif).

- **homophone** : un homonyme homophone est un mot qui a la même prononciation qu'un autre (ex le mets / mais).
- **homographe** : un homonyme homographe est un mot qui a la même graphie qu'un autre (ex le couvent / elles couvent).

IMPLICITE (n.m.) : information qui n'est pas donnée directement par les mots d'une phrase ou d'un texte : elle est sous-entendue et doit être déduite. Antonyme : ➔ **EXPLICITE**

ex N'oubliez pas de rallumer vos portables à la fin de la séance.

INTERJECTION : mot invariable qui exprime un sentiment, une émotion, une douleur, un enthousiasme, etc. Les interjections sont suivies d'un point d'exclamation et constituent une marque d'oralité dans un énoncé. ➔ **MOT-PHASE**

JUXTAPOSITION : rapport entre des mots, des groupes de mots ou des phrases simplement placés les uns après les autres, et séparés par des signes de ponctuation. Deux phrases juxtaposées sont dans un rapport d'enchaînement. Le rapport logique entre deux phrases juxtaposées (explication, conséquence, etc.) peut être sous-entendu.

ex Tu as triché, tu as perdu.

LITTÉRAIRE ➔ **GENRE DE TEXTES**

LOCUTEUR : personne qui parle, sujet parlant.

MARQUE :

- **de temps** : c'est l'élément de la terminaison d'un verbe qui marque certains temps.
➔ **VERBE**

TEMPS	MARQUE DE TEMPS
Imparfait	-ai-/-i-
Futur	-er-/-r-
Passé simple • des verbes en -er • des autres verbes	-ai/-a-/-è- -i-/-u-/-in

- **de personne**: c'est l'élément de la terminaison qui marque la personne du verbe.

AU PRÉSENT	MARQUE DE PERSONNE
Les verbes en -er	-e -es -e -ons -ez -ent
Les autres verbes	-s -s -t -ons -ez -ent -x -x -t -ons -ez -ent

MESSAGE: information transmise par un énoncé ou une suite d'énoncés. ➔ TEXTE

MODALISATION: procédé qui permet à l'émetteur d'exprimer, soit une appréciation sur ce qui est dit (**ex** hélas, par bonheur, j'apprécie que..., je déteste que..., etc.), soit d'en évaluer la probabilité (**ex** certainement, peut-être, sans doute, il se peut que, à mon avis, en toute certitude, j'affirme que..., etc.). D'autres moyens permettent aussi de modaliser un énoncé.

MODE: catégorie d'une forme verbale qui exprime l'attitude de l'émetteur par rapport à l'énoncé qu'il produit et sur son déroulement, le procès. Ainsi l'indicatif situe le procès dans sa réalité, le subjonctif dans sa virtualité, l'impératif de manière directive, le conditionnel sur le plan hypothétique. L'infinitif et le participe (présent ou passé) sont les modes impersonnels du verbe. ➔ CONJUGAISON

MODIFICATEUR: fonction s'appliquant essentiellement à des adverbess qui complètent et modifient un groupe de la phrase. Le modificateur exprime souvent un degré de quantité ou d'intensité.

ex un spectacle très décevant ; beaucoup de spectateurs, etc.

MONOLOGUE INTÉRIEUR ➔ PAROLES RAPPORTÉES INDIRECTEMENT

MOT ➔ DÉRIVATION

MOT-PHRASE: mot qui est l'équivalent d'une phrase. ➔ INTERJECTION

ex 1 Incroyable ! → C'est incroyable !

ex 2 Viens-tu manger chez moi ce soir ? – Oui. → Je viendrai manger chez toi ce soir.

NARRATION ➔ LE VOCABULAIRE DU TEXTE NARRATIF

NARRATEUR: celui ou celle qui mène le récit. ➔ LE VOCABULAIRE DU TEXTE NARRATIF

NÉOLOGISME:

- **de forme**: mot nouvellement apparu dans la langue, formé à partir d'un mot existant (➔ DÉRIVATION) ou d'un mot appartenant à une autre langue (➔ EMPRUNT).
- **de sens**: acception d'un nouveau sens pour un mot déjà existant.

NOM: classe grammaticale regroupant des mots qui désignent des êtres, des objets, des sentiments, des idées, des actions. Le nom est généralement précédé d'un déterminant. Le nom possède des caractéristiques sémantiques qui s'opposent deux à deux : propre/commun, animé/non animé, concret/abstrait, etc.

- **propre** : classe grammaticale désignant un être, un lieu ou une époque et permettant de les identifier parce qu'ils ont été dénommés ainsi. Il commence par une majuscule et n'est généralement pas précédé d'un déterminant.
- **commun** : classe grammaticale désignant des réalités (êtres, objets, idées, sentiments, actions) dont on peut donner une définition. Il commence par une minuscule et est généralement précédé d'un déterminant pour constituer un groupe nominal.

NOMBRE : catégorie qui désigne la forme que peut prendre un mot comptable : le singulier et le pluriel. La catégorie du nombre concerne essentiellement les mots variables : le nom, le pronom, le déterminant, l'adjectif et le verbe.

NOYAU : mot qui donne sa classe grammaticale et sa fonction au groupe. Le noyau peut avoir un déterminant et des expansions. ➔ GROUPE

ORGANISATEUR : mot ou groupe de mots qui situe un fait ou une action dans l'espace ou dans le temps.

- **spatial** : l'organisateur spatial permet de situer les objets et les personnages dans l'espace, d'indiquer leurs places relatives et leurs déplacements. Il permet aussi d'ordonner une description pour que le récepteur puisse se représenter ce qui est décrit.
- **temporel** : l'organisateur temporel situe les actions, les personnages et les objets dans le temps. Il précise le moment (quand?), la succession des actions (après quoi? / avant quoi? / en même temps que quoi?), leur durée (pendant combien de temps?) ou leur fréquence (combien de fois? / à quel rythme?).

PARATEXTE : ensemble des éléments qui donnent les informations complémentaires internes au texte afin d'aider le lecteur à mieux le comprendre (ex ponctuation, mise en page, titre, notes, chapeau, illustration, schéma, etc.).

PAROLES RAPPORTÉES : procédé qui permet au narrateur de reproduire ce qu'une personne ou un personnage dit ou a dit. Le même procédé permet de faire connaître au récepteur les pensées d'un personnage.

- **Paroles rapportées directement** : les paroles rapportées directement reproduisent les paroles prononcées sans modification. Elles sont généralement signalées par une ponctuation particulière : après deux points, entre guillemets. Elles sont ancrées dans leur situation d'énonciation. ➔ DIALOGUE
- **Paroles rapportées indirectement** : les paroles rapportées indirectement permettent d'intégrer les paroles et les pensées au récit. La situation d'énonciation devient celle du narrateur, ce qui rend des modifications obligatoires.
- **Paroles rapportées librement** : les paroles sont rapportées librement lorsque les verbes de parole et les marques de subordination des paroles rapportées indirectement sont supprimés. Ce procédé permet d'alléger les phrases. Il est aussi utilisé pour le monologue intérieur. ➔ PENSÉES RAPPORTÉES
- **Pensées rapportées** : les pensées des personnages sont souvent rapportées en utilisant les mêmes procédés que pour les paroles rapportées. Le choix du verbe de parole indique qu'il s'agit de pensées (ex penser que, songer que, se demander si, etc.). Les pensées rapportées indirectement ou librement peuvent constituer ce que l'on nomme le monologue intérieur. Le procédé est utilisé en littérature pour l'analyse psychologique des personnages.
- **Paroles non réalisées** : le narrateur peut attribuer à un personnage des paroles qu'il ne prononce pas réellement : ce sont des paroles non réalisées.

PASSIF ➔ FORME DE PHRASE

PATIENT → FORME DE PHRASE

PÉRITEXTE : sous-ensemble du **paratexte** constitué par les informations complémentaires que l'émetteur introduit dans le **texte** afin d'aider le lecteur à mieux le comprendre. Le **péritexte** se place à l'intérieur du livre qui contient le **texte initial** (**ex** : lexique, glossaire, sommaire, notices bibliographiques ou explicatives, préface, postface, etc.).

PERSONNAGE → LE VOCABULAIRE DU TEXTE NARRATIF

PERSONNE (DE CONJUGAISON) : catégorie du verbe marquée par son **sujet** au singulier (je, tu, elle/il) et au pluriel (nous, vous, elles/ils).

PHONÈME : unité sonore minimale de la langue (**ex** : [s] ou [o] dans « soleil »). Le français compte 36 phonèmes (16 voyelles, 20 consonnes).

PHRASE : unité supérieure dans laquelle on analyse les **classes** et les **fonctions**. Elle est constituée de **groupes**, eux-mêmes formés de mots, qui font sens et entretiennent entre eux des relations syntaxiques. Sa structure de base s'organise autour de deux **constituants obligatoires**, le **sujet** et le **prédicat**. → FORME, TYPE

- **simple** : une phrase est simple lorsqu'elle est organisée autour d'un seul **verbe** conjugué. Une phrase simple peut être plus ou moins développée. Plusieurs phrases simples peuvent être juxtaposées et/ou coordonnées. → ENCHAÎNEMENT
- **complexe** : une phrase est complexe lorsqu'au moins un des **groupes** qui la constitue est lui-même une phrase. Elle contient donc au moins deux **verbes** conjugués. La phrase insérée est une **phrase subordonnée**. → SUBORDINATION

PHRASE À CONSTRUCTION PARTICULIÈRE : phrase qui ne contient pas de **verbe** conjugué. Son **noyau** est un **présentatif** (**ex** : Voici, Voilà), un **nom**, un **verbe** à l'infinitif ou un **mot-phrase** (**ex** : Courage! Bravo! Oui, Non).

POINT DE VUE : perspective du **narrateur** par rapport aux événements qu'il raconte. → FOCALISATION

- **omniscient** : le **narrateur** a une connaissance des événements et des **personnages** qui ne se limite pas à un point de vue particulier : il sait tout, voit tout, entend tout et connaît souvent les pensées des **personnages**.
- **interne** : le **narrateur** raconte à travers les yeux et les sentiments d'un ou plusieurs **personnages**.
- **externe** : le **narrateur** n'est qu'un témoin de l'histoire, comme s'il était une caméra posée quelque part. Il n'adopte aucun point de vue particulier et n'a pas accès aux pensées des **personnages**.

POLYSÉMIE : diversité des significations d'un même mot. → CHAMP SÉMANTIQUE

PONCTUATION : système de signes qui indiquent les pauses dans le **texte** écrit, et en partie les intonations de la langue orale. Les signes de ponctuation suivent des règles qui sont propres à l'écrit et permettent de structurer un **texte**.

- **expressive** : la ponctuation expressive termine une phrase interrogative (?) ou exclamative (!); elle marque l'hésitation ou l'inachèvement d'un **énoncé** (...).
- **forte** : la ponctuation forte marque la fin d'une **phrase graphique** (. / ... / ? / !).

POSTÉRIORITÉ → SYSTÈME DES TEMPS

PRÉDICAT : fonction remplie par le **groupe verbal**. C'est avec le sujet, un des deux constituants obligatoires de la phrase. Sur le plan sémantique, le prédicat est généralement le **propos**, c'est-à-dire ce qu'on dit du thème ou sujet de la phrase.

PRÉPOSITION : classe grammaticale regroupant des mots qui servent à introduire un **groupe syntaxique** dans la phrase en le reliant à un autre **groupe** (**ex** la voiture de mon père, une machine à coudre, etc.).

PRÉSENTATIF : mots ou expressions qui permettent de désigner un être ou un objet dans une situation donnée (**ex** il y a, c'est, voici, voilà).

PROCÈS : déroulement de l'action ou de l'état exprimé par le verbe.

PROGRESSION THÉMATIQUE : organisation du contenu du texte par l'émetteur pour permettre au récepteur d'un texte oral ou écrit de comprendre de quoi on parle, le **thème**, et ce qu'on en dit, le **propos**. ➔ THÈME, PROPOS

- **Progression à thème constant** : le thème reste le même de phrase en phrase.
- **Progression linéaire** : le **propos** de la première phrase devient le **thème** de la seconde et ainsi de suite.
- **Progression à thèmes dérivés** : ce sont des sous-thèmes qui assurent la progression.

PRONOM : classe grammaticale regroupant des mots qui désignent les personnes de l'énonciation (je, tu, nous, vous et leurs variantes me, moi, te, etc.), qui reprennent un élément déjà présent dans le **texte** (il, elle, les, la tienne, celle-ci, etc.) ou qui ont une signification indépendamment du référent et de la situation d'énonciation (pronoms indéfinis).

PROPOS : ce qu'on dit du thème de la phrase. ➔ PROGRESSION, THÈME

RADICAL :

- **du mot** : c'est une unité porteuse de sens. Il est à la base d'une famille de mots. ➔ DÉRIVATION
- **du verbe** : le radical du verbe (à l'infinitif) peut changer de forme lorsque le verbe est conjugué. ➔ BASE DU VERBE

RÉCEPTEUR : celui ou celle qui lit et écoute un énoncé qui ne lui est pas personnellement destiné. ➔ ÉNONCIATION, DESTINATAIRE

RÉCIT ➔ LE VOCABULAIRE DU TEXTE NARRATIF

RÉFÉRENT : nom repris par un pronom. Pour le **pronom relatif**, on utilise de préférence le terme d'**antécédent**.

RÉGIONALISME : mot, expression ou tournure de phrase qui est propre à une région de la francophonie et à ses habitants.

REGISTRE DE LANGUE : niveau de la langue (vocabulaire, expression, tournure) qui varie selon la situation d'énonciation, le contexte social, la relation entre l'émetteur et le destinataire ou le genre choisi. En littérature, le registre de langue est souvent utilisé pour caractériser le niveau socioculturel des personnages. L'émetteur peut utiliser des registres de langue différents :

- **courant** : le registre de langue courant est le registre de la langue usuelle, à la fois correct et sans tournure particulièrement recherchée. Le registre courant est utilisé dans les situations d'énonciation ordinaires, dans la presse, etc.

- **familier** : le registre de langue familier se caractérise par un vocabulaire spécifique et des structures grammaticales souvent incomplètes. Il s'utilise fréquemment dans la **langue orale** ou dans des parties de textes qui restituent la langue orale.
- **soutenu** : le registre de langue soutenu se caractérise par l'emploi de **termes** moins courants et des constructions recherchées. On l'utilise notamment dans des **textes littéraires, poétiques** ou dans des **ouvrages scientifiques**.

REGROUPEMENT DE GENRES : famille de **genres de texte** aux visées et caractéristiques communes.

- **Texte narratif** : regroupement de textes dont la visée est, soit de raconter des faits imaginaires (**récits fictionnels**), soit de relater des faits réels (**relations objectives**).
- **Texte injonctif** : regroupement de textes dont la visée est de régler des **comportements** entre le ou les émetteurs et le ou les destinataires.
- **Texte argumentatif** : regroupement de textes dont la visée est de **défendre** ou de **réfuter** un avis.
- **Texte explicatif (ou informatif)** : regroupement de textes dont la visée est de transmettre toutes sortes de **savoirs**.
- **Texte poétique** : regroupement de textes dont la visée est d'exprimer des **sentiments** ou des rapports au monde d'une manière qui met fortement en évidence le langage.
- **Texte théâtral** : regroupement de textes dont la visée est de mettre des **personnages** en scène pour leur faire jouer une histoire en utilisant le procédé de la **double énonciation**.

RELATION : texte oral ou écrit qui rapporte des faits réels. ➡ **REGROUPEMENT DE GENRES**

REPÈRES ALPHANUMÉRIQUES : lettres, chiffres, signes graphiques qui marquent la **structuration** d'un texte.

REPRISE DU NOM : procédé qui permet d'assurer la cohésion d'un texte et d'éviter les répétitions d'un nom.

- **Reprise nominale** : un **nom** est repris par le même **nom** avec un autre **déterminant**, avec une **expansion**, par un **synonyme**, par un **nom** spécifique ou générique.
- **Reprise pronominale** : un nom est repris par un **pronom** de la 3^e personne ou par un **pronom adverbial** (*en, y*).
- **Reprise par une périphrase** : un **nom** est repris par un **groupe** de mots qui définit le **nom** repris.
- **Reprise partielle** : la reprise désigne une partie de la réalité exprimée par le **nom** repris (**ex** les joueurs / certains / d'autres / un avant-centre, etc.).
- **Reprise totale** : la reprise désigne la même réalité que le **nom** repris (**ex** les joueurs / ils / tous, etc.).

SÉQUENCE (TEXTUELLE) : segment ou passage d'un **texte** de longueur variable qui a sa propre organisation et une **visée** spécifique. La séquence se caractérise également par ses propriétés linguistiques. Il existe plusieurs types de séquence : les séquences **descriptive, narrative, argumentative, explicative**, etc.

SIMULTANÉITÉ ➡ **SYSTÈME DES TEMPS**

SIGNIFIANT (OPPOSÉ À SIGNIFIÉ) : le mot en tant que réalité physique; les **phonèmes** qui le constituent.

SIGNIFIÉ (OPPOSÉ À SIGNIFIANT) : le sens qui est porté par le signifiant.

SOCIAL → GENRE

STRUCTURE DE BASE : outil d'analyse qui sert à décrire, classer et expliquer des phrases. La structure de base contient deux constituants obligatoires, le sujet et le prédicat, et un ou plusieurs constituants facultatifs, le(s) complément(s) de phrase.

SUBORDINATION : rapport entre une phrase subordonnée et une autre phrase dans laquelle elle s'insère et qu'elle complète.

SUBORDONNANT : mots ou locutions qui introduisent une phrase subordonnée. → PHRASE

SUBORDONNÉE → PHRASE

SUCCESSION → SYSTÈME DES TEMPS

SUJET (S) : fonction remplie par un groupe de mots, un mot ou une phrase avec lesquels le verbe s'accorde en personne et en nombre dans la phrase. Le sujet constitue avec le prédicat un des deux constituants obligatoires de la structure de la phrase. Sur le plan sémantique, le sujet est généralement le thème (ce dont on parle) de la phrase.

SYNONYME : mot dont le sens est proche d'un autre mot.

SYNTAXE : ensemble des règles grammaticales qui permettent de décrire une langue, tout particulièrement l'ordre des mots et des groupes de mots, les fonctions grammaticales et la construction des phrases.

SYSTÈME DES TEMPS : ensemble organisé des formes verbales en fonction de l'ancrage énonciatif de tout texte, écrit ou oral, dans le présent ou le passé. Quel que soit le système de référence, les actions exprimées peuvent se trouver dans un rapport de succession si elles se suivent, de simultanéité si elles se déroulent en même temps, d'antériorité si une action se déroule avant le moment de référence, de postériorité si l'action se déroule après le moment de référence.

- **Système du passé** : c'est le système de temps qui a le passé simple ou le passé composé pour temps de référence. Le passé simple est le temps de référence dans un récit écrit qui appartient au registre de langue soutenu ou dans un récit littéraire (ex récit fictionnel : conte, nouvelle, roman, etc.). Le passé composé est le temps de référence dans la relation d'événements vécus et dans certains récits fictionnels de registre courant. Certains auteurs modernes utilisent le passé composé comme temps de référence dans la nouvelle, le roman, etc.
- **Système du présent** : c'est le système de temps qui a le présent pour temps de référence. Dans un récit, la suite des verbes au présent donne l'ordre de succession des actions. Les actions antérieures sont présentées à un temps du passé, les actions postérieures sont exprimées au futur.

TEMPS DU VERBE :

- **simple** : temps où le verbe est formé d'une base et d'une terminaison réunies en un seul mot.
- **composé** : temps où le verbe est formé d'un auxiliaire et d'un participe passé.

TERME : mot.

- **générique** : mot qui a le sens le plus général dans une chaîne lexicale (ex animal par rapport à mammifère).

- **spécifique** : mot qui a le sens le plus précis dans une chaîne lexicale (**ex** baleine par rapport à mammifère).

TERMINAISON (DU VERBE) : partie finale et variable du verbe qui comporte une marque de personne, une marque de nombre, et une ou plusieurs marques de temps.

TESTS OPÉRATOIRES : manipulations qui aident à définir la fonction d'un groupe dans la phrase ou la classe grammaticale à laquelle un mot appartient. Les tests les plus courants sont le déplacement, l'effacement, le remplacement, l'encadrement et l'addition.

TEXTE : suite de mots organisée, écrite ou orale, qui véhicule un message.

TEXTE COMMENTATIF : texte qui transmet des savoirs, qui argumente ou qui guide des comportements.

THÉÂTRE ➔ LE VOCABULAIRE DU THÉÂTRE

THÈME : le thème est ce dont parle la phrase. ➔ PROPOS, PROGRESSION THÉMATIQUE

TYPE DE PHRASES : structure syntaxique dont dispose un émetteur pour réaliser un acte de langage. Il n'y a pas toujours correspondance entre l'intention de l'émetteur et le type de phrase de l'énoncé. On distingue quatre types de phrases :

- **déclaratif** : la phrase déclarative exprime une certitude, une opinion, un sentiment.
- **exclamatif** : la phrase exclamative exprime un sentiment vif, une émotion. Elle se termine par un point d'exclamation et peut être introduite par mot exclamatif.
- **impératif** : la phrase impérative exprime un ordre, une interdiction, un conseil et se termine souvent par un point ou un point d'exclamation. Le sujet est effacé dans la phrase impérative.
- **interrogatif** : la phrase interrogative permet de poser une question et se termine par un point d'interrogation. Elle peut être introduite par un mot interrogatif. Dans le registre soutenu, le sujet est inversé ou repris par un pronom personnel. Dans le registre familier, l'interrogation est souvent marquée par l'intonation et le point d'interrogation seuls.

TYPOGRAPHIE : ensemble des procédés matériels utilisés pour composer un texte.

VALENCE (DU VERBE) : relation que le verbe entretient avec les compléments obligatoires à la construction du groupe verbal. On distingue les verbes qui n'ont pas de valence (**ex** dormir, neiger), les verbes qui sont monovalents (**ex** regarder la télévision, douter de quelqu'un) et les verbes qui sont bivalents (**ex** donner quelque chose à quelqu'un, imposer ses idées à un groupe). ➔ COMPLÉMENT DE VERBE

VALEUR (SÉMANTIQUE) : relation de l'action ou de l'état à son contexte qui est fortement liée à la signification d'un mot ou d'un groupe de mots. Ainsi, les CP peuvent exprimer plusieurs valeurs : le temps, le lieu, la cause, la manière, etc.

VERBE : classe grammaticale regroupant les mots qui expriment des actions, des processus, des états, des faits, etc. en les situant dans le temps. Le verbe est le noyau du groupe verbal, infinitif et participial.

- **attributif** : un verbe attributif introduit un attribut du sujet ou du complément de verbe. Peuvent être attributifs les verbes être, paraître, sembler, devenir, demeurer, rester, certaines locutions verbales (**ex** passer pour, avoir l'air, etc.), certains verbes intransitifs (**ex** tomber, partir, naître, etc.), certains verbes passifs ou pronominaux (**ex** être considéré comme, se croire, s'appeler, etc.).

- **impersonnel**: un verbe impersonnel se construit avec le pronom **il** qui ne désigne aucune réalité. On distingue les verbes essentiellement impersonnels (**ex** il neige, il vente) et les verbes occasionnellement impersonnels. (**ex** Il nous est arrivé une fâcheuse aventure. Il manque une roue à mon vélo.)
- **auxiliaire**: l'auxiliaire être ou avoir sert à former, avec un participe passé, les temps composés. L'auxiliaire être sert à former tous les temps de la voix passive.
 - ex** Je suis accueilli(e). → Présent
 - **d'aspect**: un auxiliaire d'aspect (**ex** être en train de, venir, aller, être sur le point de, etc.), suivi d'un infinitif, donne des informations sur le déroulement temporel de l'événement exprimé par le verbe à l'infinitif et précise si l'événement est accompli ou non accompli.
 - **de modalité**: un auxiliaire de modalité (**ex** devoir, falloir, pouvoir, vouloir), suivi d'un infinitif, exprime une possibilité ou une nécessité.
- **transitif**: un verbe transitif est obligatoirement suivi d'un ou de deux compléments de verbe.
- **intransitif**: un verbe intransitif n'exige pas de complément.
- **de parole**: un verbe de parole a le sens du verbe dire (**ex** déclarer, affirmer, ordonner, demander, etc.). Il peut être complété par une phrase subordonnée CV ou interrogative indirecte. ➔ PHRASE, PAROLES RAPPORTÉES

Visée: effet que l'émetteur veut produire sur son ou ses destinataires, réels ou imaginés. Certaines visées restent simples et peuvent être facilement décrites (**ex** informer, expliquer, régler un comportement). Plusieurs visées peuvent se combiner.

- **Raconter**: narrer des faits imaginaires.
- **Relater**: narrer des faits réels, que l'émetteur en ait été le témoin ou non.
- **Régler des comportements**: inciter le récepteur à adopter un comportement, en lui donnant des ordres, en le conseillant ou en le guidant.
- **Transmettre des savoirs**: transmettre la connaissance d'un événement, d'un fait (historique, scientifique, économique, social, etc.) ou d'un savoir.
- **Convaincre**: amener une personne à partager son opinion en utilisant des arguments.

- Voix**:
- **active**: à la voix active, le sujet grammatical est l'agent du procès du verbe.
 - ex** L'arbitre siffle la fin du match.
 - **passive**: à la voix passive, le sujet grammatical est le patient du procès du verbe. Celui-ci peut être accompli par le complément d'agent.
 - ex** La fin du match est sifflée par l'arbitre.
 - **pronominale**: à la voix pronominale, les verbes sont précédés d'un pronom personnel (me, te, se, nous, vous) qui reprend la même personne que le sujet.



LES VOCABULAIRES THÉMATIQUES POUR LA LECTURE DES TEXTES LITTÉRAIRES

A - LE VOCABULAIRE DU TEXTE NARRATIF

Définition

- Les genres narratifs englobent les textes très variés dont la visée est de raconter (récit fictionnel) ou de relater (relation d'événements réels). ➔ RÉCIT FICTIONNEL
- Un texte narratif se caractérise par une progression (➔ PROGRESSION THÉMATIQUE) qui associe des séquences ou passages narratifs à des séquences ou passages descriptifs et aussi, souvent des paroles rapportées et des commentaires du narrateur.
- L'analyse permet de mettre en lumière différents aspects des textes narratifs littéraires (sous-genres, chronologie, personnages, vraisemblance, thèmes, aspects historiques, moraux, sociaux, culturels, etc.).

ANALEPSE (n.f.) : retour en arrière dans un récit fictionnel. L'événement évoqué est antérieur au moment de la narration. ➔ RETOUR EN ARRIÈRE

ANTICIPATION : construction chronologique qui consiste à présenter des événements postérieurs au moment du récit ou de la relation. ➔ PROLEPSE

AUTEUR ➔ GLOSSAIRE

CADRE : ensemble des informations qui situent le récit dans le temps et dans l'espace.

CHRONIQUE : récit ou relation chronologique des événements d'une période.

CHRONOLOGIE : déroulement du récit dans le temps.

- **linéaire** : les événements sont racontés dans l'ordre où ils se produisent.
- **discontinue** : les événements ne sont pas racontés dans l'ordre où ils se produisent, ils sont parfois antérieurs ou postérieurs au moment du récit ou de la relation.
➔ ANTICIPATION, RETOUR EN ARRIÈRE

CHUTE ➔ NOUVELLE

COMMENTAIRE : prise de position du narrateur à propos de ce qu'il raconte ou relate.

CONTE : récit généralement court, commençant par il était une fois et souvent caractérisé par la présence d'êtres, d'objets ou de situations purement imaginaires (**ex** animaux parlants, fées, etc.).
Sous-genres : conte merveilleux, conte du pourquoi et du comment, conte fantastique, conte philosophique, etc.

DESCRIPTION ➔ SÉQUENCE DESCRIPTIVE

ELLIPSE NARRATIVE : procédé qui consiste à passer sous silence certains événements de l'histoire afin d'accélérer le rythme du récit ou de la relation (**ex** trois jours plus tard, dix ans après, etc.).

ÉPOPÉE : récit poétique, en vers ou en prose, qui présente les actions de héros sous un aspect grandiose et merveilleux.

FABLE : petit récit en vers ou en prose, imité de l'antiquité grecque et romaine, destiné à illustrer une morale.

- **animalière** : fable où les animaux adoptent des comportements humains (**ex** *Les Fables* de La Fontaine).

FANTASY ou **FANTASIE** : genre littéraire qui propose un monde imaginaire où la magie est fortement présente et dont les éléments puisés dans les mythes, les légendes, les contes sont présentés comme appartenant au monde ordinaire des personnages (**ex** *Le Seigneur des anneaux*, de J.R.R. Tolkien).

FICTIONNEL ➔ RACONTER

FOCALISATION : procédé par lequel le narrateur adopte le point de vue d'un personnage. ➔ **POINT DE VUE**

GENRE DE TEXTE LITTÉRAIRE : un genre littéraire rassemble des textes qui ont une visée artistique. L'auteur a fait un effort particulier de mise en forme, en respectant certaines règles. (**ex** Le conte, le roman, la fable, la comédie, etc. sont des genres littéraires.)

INTRIGUE : enchaînement d'événements qui forment le nœud de l'action.

LÉGENDE : récit populaire, en général basé sur un fait historique qu'il modifie (pour l'embellir ou le rendre effrayant).

MODALISATION ➔ GLOSSAIRE

MORALE :

- dans une fable, un conte, etc., phrase ou passage qui donne explicitement la signification du récit ;
- dans les autres genres de texte, ensemble des valeurs qu'un récit propose (**ex** bien, mal, fidélité, trahison, espoir, etc.).

MYTHE : récit fabuleux, souvent fondateur, qui met en scène des personnages ou des forces de la nature pour représenter la condition humaine. (**ex** Le mythe de Prométhée symbolise la remise du feu aux hommes.) Le mythe est fondateur lorsqu'il présente les valeurs essentielles d'un groupe social. (**ex** Le mythe de Guillaume Tell symbolise l'esprit d'indépendance de la Suisse.)

NARRATION ➔ SÉQUENCE DESCRIPTIVE, SÉQUENCE NARRATIVE, SÉQUENCE EXPLICATIVE

NARRATEUR : celui ou celle qui mène le récit.

- **externe** : le narrateur reste à l'extérieur de l'histoire ; dans ce cas, le récit est mené à la troisième personne.
- **absent** : c'est un narrateur externe qui ne s'exprime pas.
- **interne** : le narrateur se trouve à l'intérieur de l'histoire ; le récit est mené à la première personne. Le choix du narrateur peut varier au cours d'un récit.

NOUVELLE : récit généralement court et le plus souvent construit, à la différence du roman, autour d'un événement central. La nouvelle présente souvent une fin dramatique ou surprenante, la chute.

ORGANISATEUR ➔ GLOSSAIRE

PARATEXTE ➔ GLOSSAIRE

PAROLES RAPPORTÉES ➔ GLOSSAIRE

PASSAGE ➔ SÉQUENCE

PAUSE : procédé qui consiste à suspendre l'histoire racontée pour procéder à une description, une explication, un commentaire.

PERSONNAGE : être (**ex** homme, femme, enfant, autre créature : animal, fée, divinité, etc.), parfois objet ou force agissante (capable de s'exprimer ou non) qui joue un rôle dans le récit. La présentation du personnage constitue son portrait (éléments physiques, moraux et sociaux). Au cours d'un récit, le personnage subit souvent une évolution.

POINT DE VUE ➔ GLOSSAIRE

PORTRAIT ➔ PERSONNAGE

PROGRESSION THÉMATIQUE ➔ GLOSSAIRE

PROLEPSE (n.f.) : anticipation dans un récit fictionnel. L'événement évoqué est postérieur au moment de la narration. ➔ ANTICIPATION

PROSE : texte qui n'est pas en vers.

RÉCIT : tout texte narratif écrit ou oral. ➔ RACONTER, RELATER

- **fictionnel** : le récit fictionnel est un texte dont la visée consiste à raconter les actions d'un ou de plusieurs personnages imaginés par l'auteur.
- **non fictionnel** : le récit non fictionnel est un texte dont la visée consiste à relater (rapporter, dire objectivement) des événements réels.

RACONTER (OPPOSÉ À RELATER) : faire le récit d'événements imaginaires. ➔ RÉCIT FICTIONNEL

RÉEL ➔ RELATER

RELATER (OPPOSÉ À RACONTER) : rapporter des événements réels. ➔ RÉCIT NON FICTIONNEL

RETOUR EN ARRIÈRE : construction chronologique qui consiste à présenter des événements antérieurs au moment du récit ou de la relation. Au cinéma, on parle de flash-back. ➔ ANALEPSE

ROMAN : texte narratif fictionnel assez long aux caractéristiques variables. Dans son acception moderne, le roman apparaît à la fin du XVIII^e siècle. Il est centré sur les sentiments du ou des personnages, leurs actions et relations. Le roman comporte de nombreux sous-genres.

- **à thèse** : il défend une idée, la philosophie de l'auteur.
- **autobiographique** : il est inspiré par la vie de l'auteur.
- **d'apprentissage** (ou **initiatique**) : le héros s'initie aux règles de la vie.
- **d'aventures** : le héros est confronté à de nombreuses épreuves à surmonter.
- **épistolaire** : le récit progresse par les lettres que s'écrivent les personnages.
- **fantastique** : des événements étranges ou inexplicables se combinent à des faits réalistes. Les personnages (et le lecteur) hésitent entre une explication rationnelle ou surnaturelle des événements.

- **historique** : il place des personnages réels ou fictifs dans un contexte historique précis.
- **policier** : l'intrigue repose sur une enquête à la suite d'un méfait.
- **de science-fiction** : il présente une société différente de la nôtre par son organisation ou par sa technologie, généralement située dans le futur. ➔ FANTASY

RYTHME OU VITESSE (DU RÉCIT) ➔ ELLIPSE, PAUSE, SCÈNE, SOMMAIRE

SCHEMA : outil d'analyse pour mettre en évidence la structure d'un récit.

- **actanciel** : il présente et décrit les fonctions des personnages ou des forces agissantes concrètes ou abstraites d'un récit. Le héros ou sujet est chargé de trouver ou conquérir une personne ou quelque chose (l'objet de sa quête) qu'il doit remettre à un destinataire. Il reçoit sa mission d'un destinataire (personnage, force agissante, ou même une idée, un concept). Pour réussir, il passe des épreuves. Certains personnages (adjuvants) aident le héros; d'autres (opposants) s'opposent à lui.
- **narratif** : il présente les étapes qui font avancer le récit : la situation initiale, la compli-cation ou l'élément déclencheur, les actions ou les péripéties, la résolution, la situation finale.

SCÈNE : moment du récit ou de la relation où la narration et l'histoire progressent à la même vitesse. Une scène est le plus souvent dialoguée.

SÉQUENCE DESCRIPTIVE : segment d'un texte dont la visée est de décrire les personnages, les objets, le décor.

SÉQUENCE EXPLICATIVE : segment d'un texte dont la visée est de fournir des informations au des-tinataire, sous forme d'explications dans un texte à visée informative ou d'un commentaire du narrateur dans un texte narratif.

SÉQUENCE NARRATIVE : segment d'un texte dont la visée est de relater (rapporter, dire objectivement) des événements réels ou de raconter des événements imaginaires (récit fictionnel).

SOMMAIRE : procédé qui permet d'accélérer le rythme du récit ou de la relation. Le narrateur résume en quelques pages des événements qui se déroulent sur plusieurs jours, mois ou années.

SYSTÈME (DU PRÉSENT, DU PASSÉ) ➔ GLOSSAIRE

TEMPS DE RÉFÉRENCE : temps verbal, présent ou passé, qui présente la succession des faits et des actions; il fait avancer le récit. ➔ SYSTÈME DES TEMPS

THÈME : notion, idée, valeur culturelle ou morale illustrée par un texte littéraire. Les champs lexicaux permettent de repérer les thèmes d'un texte (**ex** le thème de la fidélité illustré par Pénélope dans *L'Odyssée*).

VALEUR : idée à orientation sociale, morale ou culturelle que le narrateur illustre (et souvent défend) par son récit (**ex** le courage dans *Le Vieil homme et la mer* d'Ernest Hemingway).

VRAISEMBLANCE : caractère de ce qui est semblable au vrai (sans l'être obligatoirement). Les romans respectent généralement les règles de la vraisemblance.

B - LE VOCABULAIRE DE LA POÉSIE

Définition

- Le **texte poétique** est un genre de texte écrit ou oral dont la visée est d'exprimer des sentiments ou des rapports au monde d'une manière qui met fortement en évidence le langage.
- Il y parvient par différents moyens :
 - le jeu sur le **rythme** (vers, césures, rimes, anaphores, répétitions, déplacements de mots);
 - le jeu sur les **sonorités** (assonances, rimes, allitérations);
 - la recherche d'effets entre le **signifiant** (le mot) et le **signifié** (le sens);
 - la **capacité évocatrice** de la langue (images, comparaisons, métaphores, vocabulaire poétique);
 - la mise en forme selon **des règles précises** (versification).
- Les Grecs plaçaient la poésie sous la protection des dieux Apollon et Dionysos; ils pensaient que les poètes étaient inspirés par des déesses, les Muses. Par le passé, la poésie a souvent été transmise oralement : au Moyen Âge, les trouvères et troubadours étaient des poètes et musiciens ambulants.
- La poésie est souvent orale en Afrique, où les griots (poètes et musiciens chargés de transmettre oralement l'histoire, la généalogie, etc., de leur groupe social) la récitent.
- Dans la culture francophone actuelle, la poésie retrouve sa dimension orale (slam, récitals, etc.).

ACROSTICHE (n.m.) : groupe de vers dont la première lettre compose un mot à lire verticalement (le nom d'une personne, de l'auteur, un mot-clé, etc.).

ex La nuit mon cœur la nuit est très douce et très blonde
Ô Lou le ciel est pur aujourd'hui comme une onde
Un cœur le mien te suit jusques au bout du monde

Guillaume Apollinaire, *Poèmes à Lou*, « Adieu », 1947

AÈDE (n.m.) : poète qui récitait et chantait des poèmes épiques, dans la Grèce antique ; terme poétique pour désigner un poète.

ALEXANDRIN : vers de douze syllabes, caractérisé par une césure qui le coupe en deux éléments (6/6), plus rarement en trois (4/4/4), et par une rime.

ALLITÉRATION : répétition de sons-consonnes.

ex Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ?

Jean Racine, *Andromaque*, 1667

ANAGRAMME (n.f.) : mot ou groupe de mots obtenu par permutation des lettres d'un autre mot ou groupe de mots.

ex Marie, qui voudroit vostre beau nom tourner
Il trouveroit **Aimer** : aimez-moi donc, Marie

Pierre de Ronsard, *Continuation des Amours*, 1555

ANAPHORE (n.f.) : répétition d'un mot au début d'un vers pour produire une insistance.

ex **La Muse** seule au milieu des alarmes
Est assurée et ne pâlit de peur.
La Muse seule au milieu du labeur
Flatte la peine et dessèche les larmes.

D'elle je tiens le repos et la vie,
D'elle j'apprends à n'être ambitieux,
D'elle je tiens les saints présents des dieux
Et le mépris de fortune et envie.

Joachim Du Bellay, *Les Regrets*, « À Monsieur D'Avanson », 1558

ASSONANCE : répétition d'un son-voyelle dans un ou plusieurs mots voisins.

ex À la fin tu es las de ce monde ancien

Guillaume Apollinaire, *Alcools*, « Zone », 1920

BALLADE : poème de forme fixe comprenant généralement trois couplets ou plus, un refrain et un envoi.

ex « La Ballade des dames du temps jadis », de François Villon, dont le refrain est :
« Mais où sont les neiges d'antan ? »

CÉSURE : coupe qui sépare généralement un vers de plus de huit syllabes en deux parties. ➔ **VERS**

ex Je m'en allais, // les poings dans mes poches crevées [...] → (4 /8)

Arthur Rimbaud, « Ma bohème », 1871

DIÉRÈSE : fait de prononcer séparément deux voyelles qui se suivent dans un mot. ➔ **SYNÉRÈSE**

ex C'est en ces mots que le **Li/on** / Parlait un jour au Moucheron.
Jean de la Fontaine, *Les Fables*, « Le Lion et le moucheron », 1668
→ Ce sont des octosyllabes.

DISTIQUE : unité de deux vers, pouvant parfois former une strophe.

ENJAMBEMENT : situation où une phrase ou un groupe syntaxique commencé dans un vers déborde dans le vers suivant (pour un mot ou un petit groupe de mots, on parle de rejet).

ex Petit Poucet rêveur, j'égrenais dans ma course
Des rimes. Mon auberge était à la Grande-Orse [...]

Arthur Rimbaud, « Ma bohème », 1871

ENVOI : dernière strophe d'une ballade, qui dédie le poème à quelqu'un.

FIGURE DE STYLE ➔ **LES PRINCIPALES FIGURES DE STYLE**

HÉMISTICHE (n.m.) : chacune des moitiés d'un vers, en particulier de l'alexandrin, divisé par la césure.

ex Tout m'afflige et me nuit // et conspire à me nuire.

Racine, *Phèdre*, 1677

IMAGE : procédé qui, en général, désigne les figures de style mettant en rapport deux réalités différentes. ➔ **COMPARAISON, MÉTAPHORE**

LAPALISSADE (n.f.) : affirmation dont l'évidence prête à rire. Cette expression vient d'une vieille chanson populaire qui louait le courage du seigneur de La Palice (1470-1525) qui mourut au combat. On y trouvait notamment ces deux vers : Un quart d'heure avant sa mort // Il était encore en vie.

ex Le jour de sa mort a été le dernier jour de sa vie.

MÉTRIQUE : ce qui relève de la technique du vers : mesures, rythme, strophes, formes fixes. ➔ **VERS, VERSIFICATION**

MYTHOLOGIE : ensemble de récits fabuleux qui mettent en scène des personnages ou des forces de la nature pour symboliser la condition humaine. Les mythologies grecque et latine font intervenir des

dieux et des déesses pour modifier le destin des mortels (les humains). La mythologie est souvent utilisée comme source d'inspiration par les poètes.

ex *L'Illiade*, attribuée à Homère, est un grand poème épique qui a élevé au degré mythique les valeurs nationales grecques. *L'Énéide* de Virgile crée le mythe de l'origine divine des fondateurs de Rome.

PALINDROME (n.m.) : mot ou groupe de mots qui peut être lu de gauche à droite ou de droite à gauche sans changement de sens.

ex 1 Ressasser.

ex 2 Ésopé reste ici et se repose.

Poésie : (opposé à prose) ensemble des textes poétiques. Il existe différents sous-genres poétiques :

- **élégiaque (élégie)** : qui exprime des sentiments mélancoliques ou douloureux.
- **épique (épopée)** : qui raconte les actions des héros.
- **lyrique (lyrisme)** : qui exprime des sentiments personnels, par exemple amoureux.

PROSE : texte oral ou écrit qui ne recourt pas aux règles de la versification. **Prosaïque (Adj.)** : dépourvu de poésie, d'élégance (péjoratif).

ex LE MAÎTRE DE PHILOSOPHIE À MONSIEUR JOURDAIN
Non, Monsieur : tout ce qui n'est point prose est vers ; et tout ce qui n'est point vers est prose.
Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, 1670

QUATRAIN : unité de quatre vers, pouvant former une strophe.

RIME : répétition de sons identiques à la fin de deux vers au moins.

- **plate** : disposée sur le modèle aabb.
- **alternée** : disposée sur le modèle abab.
- **embrassée (croisée)** : disposée sur le modèle abba.
- **féminine** : qui est terminée par un -e muet.
- **masculine** : qui n'est pas terminée par un -e muet.
- **riche** : constituée d'un son-voyelle et de deux autres phonèmes au moins (**ex** image / hommage).
- **suffisante** : constituée d'un son-voyelle et d'un autre phonème (**ex** beauté / clarté).
- **pauvre** : constituée d'un seul son-voyelle (**ex** ami / défi).

RONDEAU : poème de forme fixe du Moyen Âge, qui présente deux rimes et un refrain.

ex Jenin l'Avenu, Va t'en aux estuves ; Et toi la venu, Jenin l'Avenu, Si te lave nu Et te baigne es cuves. Jenin l'Avenu, Va t'en aux estuves.

François Villon, « Rondeau », 1501

N.B. : estuves = étuves, bains chauds ; es cuves = dans les cuves ; si = alors

RYTHME : effet créé dans un vers par le nombre de syllabes, les coupes et la césure.

SONNET : poème de forme fixe généralement constitué de deux quatrains et de deux tercets, souvent en décasyllabes ou alexandrins.

ex « Le Dormeur du val » de Rimbaud est un sonnet.

SONORITÉ : caractère spécifique d'un son. Parmi les sons de la langue, on distingue les sons-consonnes plutôt durs [g/p/t/k] des sons-consonnes plutôt doux [b/d/r/l/m/n] et les sons-voyelles plutôt clairs [i/e/a/y] des sons-voyelles plutôt sombres [o/u], y compris les voyelles nasalisées.

STROPHE : groupe de vers formant une unité : distique (2 vers), tercet (3), quatrain (4), sizain (6), huitain (8) et dizain (10).

SYMBÔLE : être, objet, image ou mot qui représente une idée abstraite, le plus souvent de manière conventionnelle.

ex la colombe → symbole de la paix

SYNÉRÈSE : fait de prononcer ensemble deux voyelles qui se suivent dans un mot (**ex** lion en une syllabe). ➔ **DIÉRÈSE**

TERCET : unité de trois vers, pouvant parfois former une strophe.

TROUBADOUR / TROUVÈRE : poète souvent ambulant du Moyen Âge, qui récitait ses textes en s'accompagnant d'un instrument de musique. Les trouvères étaient au Nord de la France (langue d'oïl), les troubadours au Sud (langue d'oc).

VERS : élément de base d'un texte poétique, correspondant à une ligne. Il peut être régulier (avec un nombre de syllabes fixe et une rime), ou libre. Vers réguliers pairs : alexandrin (12 syllabes), décasyllabe (10), octosyllabe (8), hexasyllabe (6). Vers impairs (plus rares) à 7, 9, 11 syllabes. Les vers libres sont utilisés depuis la fin du XIX^e siècle; ils explorent souvent la variation du rythme (vers long /vers court) et les effets de sonorités.

ex Exemple de vers libres :

Sous le pont Mirabeau coule la Seine
Et nos amours
Faut-il qu'il m'en souvienne
La joie venait toujours après la peine

Guillaume Apollinaire, *Alcools*, « Le Pont Mirabeau », 1920

VERSIFICATION : ensemble des règles qui permettent l'écriture des vers réguliers (métrique, valeur des rimes, etc.).

VOCABULAIRE POÉTIQUE : ensemble des mots faisant image que les poètes substituent volontiers aux mots usuels. ➔ **CHAMP LEXICAL, CHAMP SÉMANTIQUE**

ex l'eau, la mer	→ l'onde
l'inspiration	→ la muse
l'amour, la passion	→ le feu
les sentiments	→ le cœur
le ciel	→ le firmament

C - LE VOCABULAIRE DU THÉÂTRE

Définition

- Le **texte de théâtre** se caractérise par une double énonciation :
 - l'auteur donne des informations au lecteur sur le lieu et l'époque où se déroulent les événements ainsi que sur les personnages. On appelle ces informations **les didascalies** ;
 - les personnages restituent les événements par des **répliques** qui forment le **dialogue théâtral**.
- Un texte de théâtre est généralement **mis en scène**. Il est alors joué par des acteurs devant un public.

Dans ce cas aussi, il y a une double énonciation :

- les acteurs communiquent entre eux par le dialogue théâtral et leurs actions ;
- les acteurs s'adressent au public par ce même dialogue et par leurs actions.

ACTE : division principale d'un texte de théâtre souvent amenée par un changement de lieu ou de temps. Les grands textes classiques sont souvent divisés en cinq actes.

APARTÉ : énoncé d'un personnage qui ne s'adresse pas à un interlocuteur pourtant présent. Le personnage s'adresse donc à lui-même et au public.

ex VALÈRE – Monsieur, puisqu'on vous a découvert tout,
je ne veux point chercher de détours et vous nier la chose.

MAÎTRE JACQUES, à part – Oh ! Oh ! Aurais-je deviné sans y penser ?

Molière, *L'Avare*, acte V, scène 3

CATHARSIS (n.f.) : ce mot vient du grec et signifie purification, évacuation. Selon le philosophe grec Aristote, le spectateur d'une tragédie se libère de ses émotions et passions (**ex** haine, pitié, etc.) lorsqu'il les voit représentées sur la scène du théâtre.

COMÉDIE : pièce de théâtre dont la visée est de divertir et d'instruire le spectateur par le rire. Elle y parvient en se moquant du caractère, des défauts des personnages et des mœurs de la société.

COMIQUE (LES DIFFÉRENTS TYPES DE) : on distingue différentes sortes de comique selon les procédés utilisés par l'auteur pour faire rire les spectateurs.

- **de gestes** : il est produit par les gestes, les mouvements, les attitudes des personnages.
- **de mots** : il est produit par les paroles des personnages (répétitions, jeux de mots, intonations, exclamations et jurons, etc.).
- **de situation** : il résulte le plus souvent d'un quiproquo, d'une situation qui fait prendre un personnage pour un autre.
- **de caractère** : il est produit par la mise en évidence d'un trait de caractère excessif (un défaut, une manie, une obsession, etc.).
- **de mœurs** : il est produit par une mise en évidence d'une habitude propre à une catégorie sociale, à une certaine époque.
- **de l'absurde** : il est produit par la destruction du pouvoir de communication du langage, par la réduction des personnages à des archétypes, par l'incohérence de l'intrigue. Ce procédé est fréquent dans le théâtre des années 1950 à 1990.

ex M. SMITH – Tiens, on sonne, il doit y avoir quelqu'un.

MME SMITH, qui fait une crise de colère. – Ne m'envoie plus ouvrir la porte. Tu as

vu que c'était inutile. L'expérience nous apprend que lorsqu'on entend sonner à la porte, c'est qu'il n'y a jamais personne.

Eugène Ionesco, *La Cantatrice chauve*, scène VII, 1950

→ Dans *Les Chaises* de Ionesco, deux petits vieux invitent un orateur pour transmettre le message de leur vie à leurs invités. Lorsque l'orateur arrive, à la fin de la pièce, il s'avère qu'il est sourd et muet.

COUP DE THÉÂTRE : rebondissement qui modifie le déroulement de l'action.

DÉNOUEMENT : dernier moment de l'action d'une pièce de théâtre qui amène une solution à l'intrigue.

DIALOGUE THÉÂTRAL : ensemble des répliques échangées par les personnages.

DIDASCALIE : ensemble des informations que l'auteur destine au lecteur, aux acteurs et au metteur en scène, et qui concernent le lieu, l'époque et les personnages. Les didascalies sont souvent en caractères italiques (ou entre parenthèses) dans le texte.

Les didascalies donnent des informations sur :

- la liste initiale et le nom des personnages ;
- le lieu et l'époque ;
- les caractéristiques physiques et psychologiques des personnages ;
- les gestes et les mouvements ;
- l'intonation et la façon de parler.

ex Topaze, **il dicte en se promenant** : Des moutons... Des moutons... étaient en sûreté... dans un parc ; dans un parc. (**Il se penche sur l'épaule de l'élève et reprend**). Des moutons... moutons... (**L'élève le regarde ahuri**). Voyons, mon enfant, faites un effort. Je dis moutonssé. Étaient (**il reprend avec finesse**) étai-eunnt. C'est-à-dire qu'il n'y avait pas qu'une moutonne. Il y avait plusieurs moutonss.

Marcel Pagnol, *Topaze*, acte I, scène 1, 1928

DRAMATURGE : auteur qui écrit des pièces de théâtre.

EXPOSITION (SCÈNES D') : au début d'une pièce de théâtre, une ou plusieurs scènes destinées à fournir au lecteur/spectateur les informations nécessaires à la compréhension de l'intrigue.

FARCE : pièce comique populaire et simple où dominent les jeux de mots, les déguisements, les coups.

INTRIGUE : ensemble des événements qui se succèdent et qui forment la trame d'une pièce de théâtre.

MIME : pièce ou partie d'une pièce de théâtre où la parole joue un rôle nul ou quasi nul. Les personnages s'expriment par des gestes et des attitudes.

MISE EN SCÈNE : adaptation d'un texte de théâtre à la scène.

MONOLOGUE : énoncé qu'un personnage seul sur scène s'adresse à lui-même. Le monologue permet souvent de connaître les pensées, les intentions et les sentiments du personnage qui s'exprime de cette manière.

NŒUD : partie d'une pièce de théâtre, peu avant le dénouement, où l'intrigue est parvenue à son point le plus fort.

QUIPROQUO : malentendu, méprise qui fait prendre un personnage pour un autre ou une chose pour une autre.

ex Dans la scène 3 de l'acte V de *L'Avare* (Molière), Valère vient déclarer à Harpagon son amour pour sa fille Élise. Mais Harpagon croit que Valère lui parle de la cassette qu'on vient de lui voler avec tout son argent à l'intérieur. Les deux personnages ne se comprennent donc pas, mais le lecteur ou le spectateur comprend qu'il s'agit d'un quiproquo.

RÈGLES : le théâtre français du XVII^e siècle est régi par des règles strictes dont le but est de rendre l'intrigue vraisemblable.

- **La règle des trois unités** :
 - l'unité de temps (l'action ne dure pas plus de vingt-quatre heures);
 - l'unité de lieu (l'action se déroule dans un lieu restreint, elle ne peut pas se dérouler dans des lieux distants qu'on ne peut pas parcourir en moins de vingt-quatre heures);
 - l'unité d'action (l'intrigue est simple et souvent unique puisque le temps et le lieu sont restreints).
- **La règle des bienséances** : ce qui est représenté sur scène ne doit pas choquer le goût et les convenances. Par exemple, les actes de violence, les assassinats ne sont pas montrés sur scène. Une exception : le suicide, qui est considéré comme un acte de courage.

RÉPLIQUE : énoncé de longueur variable prononcé par un personnage.

SCÈNE : partie d'un acte qui correspond souvent à l'arrivée ou au départ d'un ou plusieurs personnages.

THÉÂTRE CLASSIQUE : il est soumis à des règles strictes et met en scène le destin tragique de personnages célèbres (⚡ TRAGÉDIE) ou se moque de l'attitude d'un personnage et des mœurs de la société (⚡ COMÉDIE). Lorsqu'on évoque le théâtre classique, on fait souvent référence au XVII^e siècle et à des dramaturges illustres comme Pierre Corneille, Molière ou Jean Racine. De nombreuses pièces, à cette époque, sont encore écrites en vers (⚡ LE VOCABULAIRE DE LA POÉSIE).

THÉÂTRE MODERNE OU D'AVANT-GARDE : contrairement au théâtre classique, le théâtre d'avant-garde (depuis 1950 environ) ne respecte pas des règles strictes. Des dramaturges comme Adamov, Beckett, Ionesco mettent l'accent sur les effets scéniques, privilégiant l'action, les gestes et le jeu de l'acteur, le décor, la lumière. L'action est parfois extravagante ou absurde (⚡ COMIQUE).

ex Dans *Rhinocéros* de Ionesco, les habitants se transforment les uns après les autres en rhinocéros. Seul un personnage, Bérenger, résiste à cette métamorphose.

TIRADE : longue réplique récitée par un personnage.

TRAGÉDIE : pièce de théâtre qui représente le conflit de personnages souvent illustres avec des lois ou un destin qui les dépassent.

TRAGI-COMÉDIE : pièce de théâtre dont l'action est souvent variée, spectaculaire et le dénouement en général heureux (les héros ne meurent pas).

D - LES PRINCIPALES FIGURES DE STYLE

Définition

- Une **figure de style** est un procédé qui modifie l'usage ordinaire de la langue pour la rendre plus expressive. Une figure de style crée un effet de sens ou de sonorité.
- Il existe de nombreuses figures de styles.
- Certaines appartiennent au **langage courant** : rusé comme un renard (**comparaison**), faire de la voile (**métonymie**), une source de chagrins (**métaphore**).
- D'autres figures appartiennent au **langage soutenu et littéraire** et doivent être interprétées. Par exemple, dans les deux vers suivants, Il pleure dans mon cœur/Comme il pleut sur la ville, l'auteur, Paul Verlaine, compare la mélancolie qu'il ressent (Il pleure dans mon cœur) à la tristesse du paysage (Comme il pleut sur la ville).
- Les figures de style se construisent par **association** (allégorie, comparaison, métaphore, personnification), par **substitution** (métonymie, périphrase), par **insistance** (hyperbole, accumulation, gradation), par **atténuation** (litote, euphémisme) ou par **opposition** (antithèse, oxymore).

ACCUMULATION : succession d'une série de mots de même classe grammaticale ou de même fonction. L'accumulation donne de la force et du relief à l'idée exprimée.

ex 1 Ô rage, Ô désespoir, Ô vieillesse ennemie Pierre Corneille, *Le Cid*, 1637

ex 2 Je m'en vais vous mander la chose la plus **étonnante**, la plus **surprenante**, la plus **merveilleuse**, la plus **miraculeuse**, la plus **trionphante**, ...
Madame de Sévigné, *Lettres*

ALLÉGORIE : description, récit ou personnification qui incarne une idée ou une réalité abstraite.

ex Cupidon est une allégorie de l'amour, La grande faucheuse, une allégorie de la mort, Vénus représente la beauté, etc.

ANTITHÈSE : rapprochement de deux mots ou expressions dont les sens sont opposés.

ex 1 Qui veut **trop** n'a rien.

ex 2 Contre le peuple **toutes les rigueurs**; devant l'empereur, **toutes les bassesses**.
Victor Hugo, *Discours en faveur de l'amnistie prononcé le 22 mai 1876*

ASSOCIATION : procédé qui met en relation deux éléments, deux choses ou deux idées. ➔ **ALLÉGORIE, COMPARAISON, MÉTAPHORE, PERSONNIFICATION**

ATTÉNUATION : procédé qui adoucit et allège la réalité décrite. ➔ **EUPHÉMISME, LITOTE**

COMPARAISON : mise en relation de deux mots ou groupes de mots qui partagent un aspect commun. La comparaison comprend quatre éléments : le comparé, l'aspect commun, l'outil de comparaison (comme, tel que, pareil, semblable, ressembler, paraître, etc.) et le comparant.

COMPARÉ	ASPECT COMMUN	OUTIL DE COMPARAISON	COMPARANT
Il	est rusé	comme	un renard.
Le camion	traverse le carrefour	pareil	à un animal sauvage.
Les reflets du soleil	qui scintillent sur l'eau	ressemblent	à un feu d'artifice.

EUPHÉMISME : expression plus douce d'une réalité jugée pénible ou choquante.

ex 1 Elle nous a quittés. → Elle est morte.

ex 2 Il a perdu la raison. → Il est fou.

GRADATION : énumération de termes qui suivent une progression ascendante ou descendante. La gradation se distingue de l'accumulation dans la mesure où elle comporte une progression.

ex 1 Un acte **responsable, courageux, héroïque**.

ex 2 Montre-toi digne fils d'un père tel que moi.
Accablé des malheurs où le destin me range,
Je vais les déplorer. **Va, cours, vole et nous venge.** Pierre Corneille, *Le Cid*, 1637

HYPERBOLE : expression exagérée d'une idée, d'une réalité. L'hyperbole s'utilise aussi bien dans la langue courante que dans la langue littéraire. Antonyme : ➔ **LITOTE**

ex 1 **Langage courant** : être **mort** de fatigue, être **ivre** de joie, aimer **à la folie**, etc.

ex 2 **Langage littéraire** : C'était la lune qui l'avait rendue si pâle, et **quelque chose des Dieux l'enveloppait** comme une vapeur subtile. Ses prunelles semblaient regarder tout au loin **au-delà des espaces terrestres**.
Flaubert, *Salammô* (portrait de Salammô), 1662

INSISTANCE : procédé qui consiste à exagérer une situation ou qui aboutit à une répétition excessive.
➔ **HYPERBOLE, ACCUMULATION, GRADATION**

LITOTE : atténuation du sens d'un propos qui consiste à exprimer plus en disant moins. Antonyme : ➔ **HYPERBOLE**

ex 1 Ce n'est **pas mauvais**. → C'est **bon**.

ex 2 Il ne fait **pas chaud**. → Il fait **froid**.

ex 3 Va, **je ne te hais point** !
Pierre Corneille, *Le Cid*, 1637.
→ Chimène, en exprimant de cette manière atténuée son amour pour Rodrigue, lui dit qu'elle l'aime passionnément.

MÉTAPHORE : mise en relation, association de deux termes, le comparé et le comparant, sans outil de comparaison (**ex** comme, pareil à, etc.). En associant deux termes qui ont des sens différents, la métaphore permet de construire des sens nouveaux. C'est pour cette raison que les métaphores doivent souvent être interprétées.

EXEMPLES	EXPLICATIONS
Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne , Je partirai. Vois-tu, je sais que tu m'attends. Victor Hugo, <i>Les Contemplations</i> , 1856	→ La métaphore désigne le lever du soleil.
C'est un trou de verdure où chante une rivière . Arthur Rimbaud, « Le Dormeur du val », 1870	→ La métaphore désigne le bruit que fait la rivière en coulant.
L'automne de ma vie	→ La métaphore désigne la vieillesse.
Sur le lac lune vivante Paul Éluard, « Liberté », 1942	→ La métaphore désigne les reflets de la lune sur l'eau.

MÉTAPHORE FILÉE : on dit qu'une métaphore est filée lorsqu'elle est développée dans une séquence.

ex Ma **jeunesse** ne fut qu'un **ténébreux orage**.
Traversé çà et là par de **brillants soleils** ;
Le tonnerre et la pluie ont fait un tel ravage,
Qu'il reste en **mon jardin** bien peu de **fruits vermeils**.

Charles Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, « L'Ennemi », 1857

→ Dans ce quatrain, le poète crée un rapprochement entre sa jeunesse agitée et les éléments naturels.

MÉTONYMIE : procédé qui consiste à désigner une réalité par un élément de cette réalité. Les métonymies les plus courantes se fondent sur les liens suivants.

- **La partie pour le tout :**
 - ex 1** faire de la **voile** → pour du **bateau à voile**
 - ex 2** gagner son **pain** → pour gagner **de quoi manger**
- **Le contenant pour le contenu :**
 - ex 1** boire un **verre** → pour ce qui est **contenu dans le verre**
 - ex 2** s'adresser à la **classe** → pour **les élèves de la classe**
- **La matière pour l'objet :**
 - ex 1** un concerto pour orgue et **cuvres** → pour des **instruments en cuivre**
 - ex 2** croiser le **fer** → pour **l'épée** (Cette expression signifie **se battre.**)
- **Le lieu pour le produit :**
 - ex 1** manger du **gruyère** → pour du **fromage de Gruyère**
 - ex 2** manger **italien** → pour manger des **spécialités culinaires italiennes**
- **L'effet pour la cause :**
 - ex** aller à la **mort** → pour **aller à la guerre**

OPPOSITION : procédé qui met en relation deux termes qui désignent des réalités généralement opposées. ➔ **ANTITHÈSE, OXYMORE**

OXYMORE (n.m.) : rapprochement d'un nom et d'un adjectif exprimant une caractéristique contradictoire.

ex une **nuit lumineuse** ; un **malheur bénéfique** ; le **soleil noir** de la mélancolie, etc.

PÉRIPHRASE : remplacement d'un mot par une expression qui le caractérise.

ex l'or blanc (**la neige**) ; la ville éternelle (**Rome**) ; celle à qui tu dois la vie (**ta mère**), etc.

PERSONNIFICATION : attribution d'un comportement humain à un animal, à un élément naturel, à un objet ou à une notion. Ce procédé permet notamment de faire parler les animaux (**ex** *Les Fables* de La Fontaine). ➔ **ALLÉGORIE**

ex la nature pleure (**la pluie**) ; le volcan fume (**la fumée du volcan**), etc.

SUBSTITUTION : procédé qui consiste à remplacer une formule par une autre. ➔ **MÉTONYMIE, PÉRIPHRASE**

PARTIE 2

LE TEXTE

Un **texte** est une suite de mots organisée, écrite ou orale, qui véhicule un **message**. Un texte peut être bref et simple ou au contraire long et complexe, avec tous les intermédiaires possibles. Tout texte s'inscrit dans un **contexte** et se caractérise par sa **structuration interne**.

Cette partie est consacrée à la **grammaire du texte**, c'est-à-dire à la description des **phénomènes de la langue** qui s'expliquent essentiellement à partir de leur fonctionnement dans un texte. Elle est divisée en trois chapitres.

Le premier chapitre présente les **caractéristiques générales** du texte et les rapports qu'il entretient avec son **environnement** (le paratexte, le contexte, les notions de genre et regroupement de genres, l'organisation des contenus, les registres de langue).

Le deuxième chapitre examine les éléments de **structuration interne** du texte ainsi que les **opérations langagières** qui sont à disposition de l'émetteur, que ce soit dans des séquences restreintes (les séquences, l'énoncé ancré et l'énoncé coupé, les paroles rapportées) ou au niveau de l'organisation du texte dans son entièreté (la progression thématique, les types de reprises, les organisateurs textuels, la modalisation).

Le troisième chapitre propose un exemple d'organisation textuelle: le **récit fictionnel**. Ce choix est notamment dicté par la large place que le PER accorde au récit fictionnel.

Définition

- Un **texte** est une suite de mots organisée, écrite ou orale, qui véhicule un message. Un texte peut être bref et simple (les SMS, les consignes, etc.) ou au contraire long et complexe (œuvres littéraires, ouvrages scientifiques, débats oraux, etc.), avec tous les intermédiaires possibles. Surtout lorsqu'il est bref, le texte peut aussi être appelé **énoncé**.
- Tout texte, dans sa complétude, est délimité par un **début** et une **fin**.

I

LE TEXTE : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Tout texte présente les caractéristiques suivantes.

- ▶ Il comporte un **paratexte**, c'est-à-dire des éléments qui accompagnent la suite de mots organisée : à l'oral, l'intonation, les silences, etc. ; à l'écrit, la ponctuation ainsi que les notes, graphiques, images, etc., qui apparaissent à côté du texte.
- ▶ Il est produit dans un **contexte**. Celui-ci inclut la **situation d'énonciation** qui comporte un émetteur, un destinataire, un lieu et un moment d'énonciation, et la **visée du texte**, qui est l'effet que l'émetteur cherche à produire sur le récepteur, et qui dépend aussi de l'**activité à laquelle le texte est lié** (**ex** informer, distraire en relatant, en racontant, en jouant avec la langue, régler un comportement, argumenter, etc.).
- ▶ Il appartient à un **genre**, c'est-à-dire à une certaine famille de textes (roman, sermon, exposé, entretien, etc.) qui se caractérise par le type de contenu qu'elle peut exprimer et par la manière d'organiser ce contenu.
- ▶ Il organise le contenu (ou message) selon une certaine **planification**, ce qui donne lieu, par exemple, à un récit d'événements, à une confrontation d'arguments (débat), à l'exposé d'une théorie, etc.
- ▶ Il utilise un vocabulaire et des tournures qui appartiennent à un ou des **registres de langue** qui peuvent être **familiers** (**ex** dans les conversations entre amis), **courants** (**ex** dans les situations de communication ordinaires, dans la presse) ou **soutenus** (**ex** dans les conférences, les documents juridiques, les œuvres littéraires, etc.).
- ▶ Il a aussi une **structuration interne**, comportant des **passages particuliers** (les séquences et les types de rapport à la situation d'énonciation) ainsi que **diverses formes d'organisation** (la progression thématique, la temporalité, les rapports logiques ou argumentatifs entre les énoncés, le rapport de l'émetteur au texte).
Ces passages et ces formes d'organisation, qui utilisent des **marques linguistiques précises** (organisateurs, connecteurs, système des temps, modalisation), seront décrits dans le CHAPITRE 2 • L'ORGANISATION INTERNE DES TEXTES.

II

LE PARATEXTE

Définition

- Dans la **langue orale**, le paratexte est constitué des phénomènes vocaux qui interviennent dans la prononciation des mots ou dans le débit de la parole : les accentuations, les silences, etc.

- Dans la **langue écrite**, le paratexte comporte les marques de ponctuation, la mise en page (les procédés typographiques et la subdivision du texte) ainsi que l'ensemble des éléments visuels qui accompagnent le texte pour aider à sa compréhension.
- Le **péritexte** est un sous-ensemble du paratexte et est constitué d'informations qui se placent à l'intérieur du livre : table des matières, lexicque, notes, quatrième de couverture, etc.
- L'**épitéxte** est l'ensemble des textes de commentaires, écrits ou oraux, inspirés par un texte initial : critiques, dossier pédagogique, entretien avec l'auteur, etc.

A - LES MARQUES DE PONCTUATION

Définition

- Les **signes de ponctuation** indiquent, dans le **texte écrit**, les pauses et en partie les intonations de la langue orale. Ils suivent cependant des règles qui sont propres à l'écrit.
- Ils permettent de structurer le texte.
- Certains **signes graphiques** remplissent une fonction semblable.

1) Les différents points

- ▶ Le **point** est la ponctuation forte qui marque la fin d'une **phrase graphique**. Il est suivi d'un signe, la **majuscule**, qui marque le début de la phrase suivante.

ex SCAPIN : Là, essayons un peu pour vous accoutumer. Répétons un peu votre rôle, et voyons si vous ferez bien. Allons. La mine résolue, la tête haute, les regards assurés.

Molière, *Les Fourberies de Scapin*, 1671

La majuscule et le point (ainsi que le point d'interrogation et le point d'exclamation) servent à délimiter la **phrase graphique**. Celle-ci n'est pas nécessairement une phrase syntaxique mais un choix de l'émetteur qui, par l'utilisation de ces signes, délimite une section de texte. La longueur et la complexité d'une **phrase graphique** est donc variable selon le choix effectué par l'émetteur et/ou l'auteur. Elle ne contient pas toujours un verbe conjugué. ➔ LA PHRASE

- ▶ Le **point d'interrogation** marque la phrase de type interrogatif. Souvent, dans le **registre de langue familier**, il marque seul l'interrogation.

On peut aussi le trouver après une phrase à construction particulière, un mot ou un groupe de mots soumis à une question, ou qui exprime l'étonnement.

ex 1 GÉRONTE : Que diable allait-il faire dans cette galère ?

Molière, *Les Fourberies de Scapin*, 1671

ex 2 – Tu viens à quelle heure ce soir ?

ex 3 – Quoi ? Vous ? Ici ?

- ▶ Le **point d'exclamation** marque la phrase de type exclamatif ; elle a souvent une construction particulière. On trouve aussi le point d'exclamation après une interjection.

ex 1 Ma montre ! Elle est tombée dans le ruisseau !

ex 2 Oh ! Hé ! Hein ! Bon ! (titre d'une chanson de Nino Ferrer, 1966)

Le point d'interrogation et le point d'exclamation ne sont pas suivis d'une majuscule s'ils ne marquent pas la fin de la phrase.

ex SCAPIN : Oh ! que de paroles perdues ! Laissez là cette galère [...]

Molière, *Les Fourberies de Scapin*, 1671

- **Le point de suspension** marque une phrase interrompue ou non terminée : la phrase (comme la voix) reste suspendue, et le récepteur est livré à son imagination ou à ses questions.

ex – SCAPIN : Monsieur, votre fils ...
 – GÉRONTE : Hé bien ! mon fils ...
 – SCAPIN : Est tombé dans une disgrâce la plus étrange du monde.

Molière, *Les Fourberies de Scapin*, 1671

- **Les deux points** annoncent une énumération, une explication.

ex 1 Il n'y a rien à ajouter : **toutes les informations ont été données.** → Explication

ex 2 Je dédie cette victoire à tout mon entourage : **ma famille, mes parents, mes amis, mon entraîneur.** → Énumération

Les deux points introduisent également des paroles rapportées directement.

ex À la fin du match, l'entraîneur ne trouvait pas d'explication à cette défaite : « Il faut que je fasse le point avec les joueurs, je prendrai des décisions ensuite. »

2) La virgule

- **La virgule** marque une pause légère. Elle permet généralement de séparer un ou plusieurs éléments de la phrase et en facilite ainsi la compréhension.

LA VIRGULE SÉPARE :	
des mots ou groupes de mots ayant la même fonction (c'est souvent le cas lors d'une énumération)	→ Pendant l'excursion les élèves observeront les plantes sauvages, les insectes, les oiseaux (CVD). → Un drapeau bleu, blanc, rouge (adjectifs CN). → Le repas de fête se composera d'un poisson, d'un entremets, d'une viande, de fromages et d'un dessert (CVI).
plusieurs groupes de la phrase dont les fonctions sont différentes	→ Le premier lundi du mois d'avril 1625 (CP), le bourg de Meung, où naquit l'auteur du <i>Roman de la Rose</i> (CN), semblait être dans une révolution aussi entière que si les huguenots en fussent venus faire une seconde Rochelle. Alexandre Dumas, <i>Les Trois mousquetaires</i> , 1849
des phrases juxtaposées (enchaînement)	→ Tu as joué imprudemment, tu as perdu. → Il se lève, prend sa veste, se dirige précipitamment vers la sortie.
une phrase incisive à l'intérieur de paroles rapportées (entre deux virgules, sauf si l'incise est à la fin de la phrase)	→ C'est trop, dit-il , je ne peux accepter. → La séance est levée, déclara le président.
un complément détaché en début de phrase (souvent suivi d'une virgule)	→ Effrayée , la biche s'enfuit. → Fatigués , les joueurs regagnèrent le vestiaire.
un complément qui a subi un déplacement dans la phrase (souvent placé entre deux virgules)	→ Pour ton petit déjeuner , tu auras un chocolat et des croissants. → L'enfant reçut, pour tout cadeau , une paire de chaussettes.
un complément qui exprime le temps , le lieu , la cause , etc. placé en tête de phrase (suivi généralement par une virgule)	→ Après la réunion , les délégués se retrouvent pour un repas. → À la place du Midi , la vitesse est limitée à 30 km. → À cause de la pluie , la course est annulée.

- ▶ **La virgule peut aussi signaler qu'un ou plusieurs mots ont été supprimés (ellipse).**

ex Les filles se mettront à droite ; les garçons, à gauche.
 → Les garçons **se mettront** à gauche = ellipse du verbe.

Remarque

La virgule n'est pas utilisée entre deux éléments étroitement liés sur le plan syntaxique, comme le sujet et le verbe, le nom et le complément de nom, le verbe et l'attribut, le verbe et ses compléments.

- ▶ **Une énumération terminée par et est fermée: il n'y a rien à ajouter. Une énumération qui ne contient que des virgules est ouverte: elle pourrait être continuée (on l'indique souvent par un point de suspension).**

ex 1 **Énumération fermée:** Les cantons francophones ou bilingues sont Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais **et** Vaud.

ex 2 **Énumération ouverte:** L'Union européenne comprend la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Grèce, la Lettonie...

3) Le point-virgule

Le point-virgule marque une pause moyenne. Dans la phrase complexe, elle sépare souvent deux aspects de la même idée.

ex SCAPIN: Je l'ai trouvé tantôt tout triste, de je ne sais quoi que vous lui avez dit, où vous m'avez mêlé assez mal à propos ; et cherchant à divertir cette tristesse, nous nous sommes allés promener sur le port.

Molière, *Les Fourberies de Scapin*, 1671

4) Les signes graphiques

Certains signes graphiques facilitent également la compréhension du texte écrit.

Ce sont :

LA MAJUSCULE	
▶ Pour marquer le début d'une phrase graphique	→ D onne moi cette lettre!
▶ Pour signaler les noms propres	→ – M arc! – D upont!
▶ Pour les abréviations (avec un point)	→ – à M. – 10 F r.
LE TIRET	
▶ Pour introduire une parole rapportée directement, une réplique de dialogue	→ – Vous parlez! → – Un instant... je descends.
▶ Le double tiret pour remplacer les parenthèses	→ L'inconnu – un homme jeune – s'est enfui à vélo.
▶ Le tiret ne doit pas être confondu avec le trait d'union (dans un mot composé, entre les syllabes d'un mot coupé, entre un verbe et un pronom, entre le verbe et le sujet dans la phrase interrogative).	→ – Que voulez-vous ?

LES PARENTHÈSES	
<ul style="list-style-type: none"> → Pour isoler un élément du texte qui est considéré comme facultatif, secondaire ou qui se situe à un autre niveau (commentaire de l'émetteur, référence biographique, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> → Le vingt-troisième canton suisse (le Jura) a été fondé en 1979. → Les deux promeneurs (mais était-ce deux promeneurs?) se dirigèrent vers le quai n°2.
LES GUILLEMETS	
<ul style="list-style-type: none"> → Pour signaler un mot étranger, familier ou inhabituel, pour exprimer de la distance par rapport à ce qui est dit (ironie par exemple) 	<ul style="list-style-type: none"> → Elle est invitée à la «teuf». → Ce ballon sur le toit est un «exploit» qui ne mérite aucune félicitation. → Le vin tessinois se boit dans un «boccalino».
<ul style="list-style-type: none"> → Pour marquer le début et la fin des paroles rapportées directement 	<ul style="list-style-type: none"> → Le directeur lui a dit: «Oublions cela».

Remarque

La ponctuation des paroles rapportées varie selon le choix de l'auteur et/ou de l'imprimeur.

→ PAROLES RAPPORTÉES

B - LA MISE EN PAGE

Définition

- Les éléments de la mise en page comprennent:
 - la **typographie**: police, taille, majuscules ou minuscules, grasse, forme (caractères romains ou italiques), couleur ;
 - les **subdivisions et les blocs de texte**: les titres, sous-titres, paragraphes, repères alphanumériques (lettres, numéros et puces), colonnes, cadres, etc.

1) La typographie

La **typographie** regroupe les procédés utilisés pour composer et imprimer un texte. L'imprimerie a été inventée par **Johannes Gutenberg** vers 1440 ; des caractères mobiles en métal étaient assemblés dans un cadre, enduits d'encre et fortement appuyés contre la feuille à imprimer dans une presse à main. L'ordinateur permet désormais à tout le monde de composer et imprimer ses textes à l'école, au bureau ou chez soi. Les imprimeurs disposent de graphistes qui utilisent des logiciels capables d'obtenir des résultats plus raffinés.

Pour imprimer un texte, il faut opérer certains choix en fonction de critères esthétiques ou pour fournir certaines informations complémentaires à propos de l'organisation et de l'importance de certains passages.

CHOIX TYPOGRAPHIQUES	EXEMPLES
La police (une série complète de caractères d'une forme donnée)	→ Arial, Garamond, Times New Roman, etc.
Les majuscules ou les minuscules	→ MAJUSCULE ou minuscule
La taille	→ 8 points, 11 points, 16 points, etc.
La grasse	→ Maigre ou gras

CHOIX TYPOGRAPHIQUES	EXEMPLES
Les caractères romains ou italiques	→ Romain ou <i>italique</i>
Le souligné	→ Le <u>souligné</u>
Le surlignement (ou surlignage)	→ Le surlignement
Le noir ou la couleur	→ Attribuée à la police ou à l'arrière-plan, la couleur permet de mettre un mot, une partie de texte en évidence.

Ces choix contribuent à la structuration du texte, permettent de mettre des parties en évidence, ou, au contraire, de les rendre moins importantes.

2) La subdivision du texte

Dans la composition d'un texte, la mise en page regroupe les choix qu'on fait pour disposer le texte sur la page. La mise en page utilise le découpage du texte (blocs, colonnes, paragraphes, etc.), les cadres, les titres, sous-titres, les repères alphanumériques (les repères constitués par des lettres ou des chiffres), l'utilisation d'images, de tableaux ou de graphiques.

Caractéristiques des éléments de mise en page	
Bloc	Le bloc est une partie de texte compacte (sans vide) et homogène (même police, même interligne, etc.) : on perçoit le bloc comme une unité. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Il met une partie du texte en évidence. ➔ Il met l'accent sur l'ensemble de cette partie de texte, et non sur ses éléments, les détails.
Colonne	Une colonne réduit la longueur de la ligne. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Elle met un élément du texte en évidence, une liste par exemple. ➔ Elle facilite la lecture. ➔ Dans un journal, une revue, le nombre de colonnes indique l'importance de l'article : « cinq colonnes à la une », c'est une nouvelle importante.
Paragraphe	Un paragraphe est une partie du texte qui est isolée de ce qui précède et suivie par un retrait de début (une marge plus grande) et/ou un blanc (un interligne augmenté). <ul style="list-style-type: none"> ➔ Il correspond à un élément nouveau d'un récit, à une péripétie, etc. Il commence souvent par un organisateur (temporel ou spatial) ou un connecteur. ➔ Il correspond à une étape de la présentation ou du raisonnement dans le texte explicatif, à un argument du texte argumentatif.
Encadré	Un encadré est un mot, un groupe de mots, un bloc de texte, encadré par une bordure ou mis en évidence par un arrière-plan. <ul style="list-style-type: none"> ➔ Il complète le texte par un élément d'un autre ordre (un commentaire, un point de vue particulier, etc.) ➔ Il permet de procéder à une synthèse à l'intérieur du texte ou de mettre en évidence les informations à retenir (c'est souvent le cas dans les manuels scolaires).

Caractéristiques des éléments de mise en page	
Titre	<p>Un titre annonce le contenu du texte, son sujet : il joue le même rôle qu'une étiquette sur un emballage.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Il est en général isolé du reste du texte (par un interligne augmenté au-dessus et au-dessous), centré, et mis en évidence par la police : plus grande, plus grasse, colorée, majuscule, etc. ➔ Le titre est constitué d'un mot (Exemple : Génial), d'un groupe de mots (Exemple : Harry Potter et l'ordre du Phénix) ou d'une phrase (Exemple : On ne vit que deux fois). Si c'est une phrase, il peut se terminer par une ponctuation expressive, jamais par un point. ➔ Dans un document disposé en colonnes, le nombre de colonnes occupées en largeur par le titre montre son importance.
Sous-titres	<p>Les sous-titres divisent le texte en plusieurs parties. Ils sont plus discrets que le titre, et on ne les centre pas toujours.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Les sous-titres annoncent les parties du récit, les étapes de l'explication ou de l'argumentation. ➔ Un sous-titre peut annoncer un paragraphe ou un bloc de texte plus long. ➔ Les sous-titres peuvent construire plusieurs niveaux, repérés par leur position, la grandeur de la police, la couleur, etc.
Chapeau	<p>Le chapeau donne des informations utiles à la compréhension du texte qui suit.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Juste sous le titre, il se signale en général par une police particulière : italique ou grasse, de taille supérieure ou inférieure, etc. ➔ Dans un manuel, il prépare à la lecture d'un extrait de texte : il présente l'auteur, donne des informations historiques, annonce la situation dans laquelle se déroule le récit, etc. ➔ Dans un journal, il résume le contenu de l'article.
Interligne	<p>C'est l'espace qui sépare deux lignes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Un grand interligne augmente la lisibilité du texte, mais aussi sa longueur apparente. Trop grand, il rend la lecture inconfortable. ➔ Un petit interligne permet d'économiser de l'espace ; il s'adresse aux lecteurs expérimentés. ➔ Trop petit, il rend le texte compact, voire illisible (ce qui est parfois intentionnel, dans une visée malhonnête : on trouve un très petit interligne allié à une très petite police à la fin de certains contrats où l'on cherche à tromper le signataire).
Alignement	<p>L'alignement désigne le fait que le texte est accolé à une marge.</p> <p>*Cette ligne est alignée à gauche.</p> <p style="text-align: right;">*Cette ligne est alignée à droite.</p> <p style="text-align: center;">*Cette ligne est centrée.</p> <p>*Les quatre lignes suivantes sont justifiées, c'est-à-dire qu'elles sont alignées à droite et à gauche pour obtenir des marges régulières. Le traitement de texte varie les espaces entre les lettres et les mots pour obtenir ce résultat.</p>
Repères alpha-numériques	<p>Les repères alphanumériques sont des lettres, des chiffres, des signes graphiques (puces, flèches, étoiles, etc.) qui marquent l'organisation d'un texte (sous-titres et couleur).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Le système des repères doit être cohérent : 1/2/3, ou A/B/C, ou 1a/1b/2a/2b, ou 1.1/1.2/2.1/2.2, etc.

C - LES ÉLÉMENTS VISUELS ACCOMPAGNANT LES TEXTES

Tableau	Un tableau permet de présenter de façon synthétique une série de données ou d'informations.
Graphique	Un graphique permet de représenter par un dessin ou un schéma l'ensemble des composantes d'une situation ou les rapports liant des variables entre elles.
Image (photo, dessin)	L'image produit un effet fort : elle attire l'œil, elle exerce un puissant effet de persuasion sur le récepteur. Sa visée peut être esthétique, informative ou argumentative. ➔ Son rapport avec le texte doit être construit (par l'émetteur) et analysé (par le récepteur) avec soin. ➔ L'image peut déformer la réalité : des éléments peuvent être agrandis, rétrécis, supprimés, déplacés grâce à des procédés électroniques.
Schéma	Représentation simplifiée et fonctionnelle (d'un objet, d'un mouvement, d'un processus, etc.)
Carte	Représentation d'une surface à échelle réduite.

D - LE PÉRITEXTE

Le **péritexte** est constitué par les informations complémentaires que l'émetteur introduit dans le texte afin d'aider le lecteur à mieux le comprendre.

Le péritexte se place à l'intérieur du livre qui contient le texte initial.

Ces informations peuvent être :

PÉRITEXTE	DÉFINITION
Des notes	Informations fournies en marge du texte, en bas de page, en fin de chapitre ou de volume ; elles sont généralement numérotées et signalées dans le texte par un appel de note.
Un lexique	Liste des mots clés utilisés dans le texte (comportant en général un renvoi à la page du texte où le mot apparaît).
Un glossaire	Liste des mots clés utilisés dans le texte, accompagnés d'une courte définition .
Un sommaire, une table des matières	Table des chapitres, accompagnée ou non d'un résumé de leur contenu.
Une notice biographique	Petit récit de la vie de l' auteur .
Une quatrième de couverture	Petit texte de présentation du livre au dos du volume. Il a souvent une visée incitative.
Une notice explicative	Petit texte en début ou en fin de volume, fournissant des explications (historiques par exemple) qui permettent de mieux comprendre le livre.
Une préface et/ou une postface	Texte où l'auteur (ou parfois un spécialiste) explique la visée du livre , son intérêt, son importance.

E - L'ÉPITEXTE

L'**épitexte** est constitué de l'ensemble des textes de commentaires, oraux ou écrits, inspirés par un texte initial. Ces commentaires sont extérieurs au livre qui contient le texte initial.

Quelques exemples d'épitextes :

- ◆ un ouvrage critique écrit sur une œuvre ;
- ◆ une note critique de lecture ;
- ◆ un dossier pédagogique réalisé pour les élèves ;
- ◆ un entretien audio – ou télévisuel – avec l'auteur ;
- ◆ un commentaire de texte dans un ouvrage scolaire ;
- ◆ une dissertation littéraire.

III

LE CONTEXTE

Le **contexte** est constitué d'éléments qui sont **extérieurs** au texte, et qui ont une influence sur la manière dont ce texte est construit. Les composants principaux du contexte sont la situation d'énonciation et la visée du texte.

A - LA SITUATION D'ÉNONCIATION

Définition

- L'**énonciation** est l'acte par lequel est produit un **texte** (ou énoncé) qui véhicule un message.
- Pour produire ou comprendre un énoncé, il faut tenir compte de la situation dans laquelle il est produit, que l'on appelle **situation d'énonciation** (et parfois aussi **situation de communication**).

La situation d'énonciation comporte quatre éléments.

- ▶ **L'émetteur**, qui est celui ou celle qui produit l'énoncé.
- ▶ **Le destinataire**, qui est celui ou celle à qui est adressé l'énoncé.
- ▶ **Le moment de l'énonciation**, c'est-à-dire le moment où l'énoncé est produit.
- ▶ **Le lieu de l'énonciation**, c'est-à-dire l'endroit où l'énoncé est produit.

Dans certains textes, ou énoncés, on trouvera des **indices d'énonciation**, c'est-à-dire des marques linguistiques qui renvoient à la situation d'énonciation (et qu'on ne peut comprendre que lorsqu'on connaît la situation d'énonciation).

ex La Ferté-Alais, le 8 septembre 2004,

Chère Adélie,

J'ai fini **ce matin** « Le lutin farceur » : c'est une bande dessinée dont le héros s'appelle Gullio. Il lui arrive plein d'aventures.

Je te conseille cet album. **Tu** le trouveras sûrement demain, à la médiathèque. À bientôt.

Ton amie Sam

Atelier du langage 9^e, © Hatier / CIIP, 2009

Dans cet exemple, on peut identifier les quatre éléments de la situation d'énonciation : **l'émetteur** est Sam, **le destinataire** Adélie, **le moment d'énonciation** le 8 septembre 2004 et **le lieu d'énonciation** La Ferté-Alais.

Cet énoncé comporte un ensemble d'**indices d'énonciation**, qui ne peuvent être compris qu'en tenant compte des éléments de la situation d'énonciation :

- ◆ je renvoie à Sam, l'émetteur ;
- ◆ te et tu renvoient au destinataire, Adélie ;
- ◆ ce matin indique que l'événement relaté a eu lieu le matin du jour correspondant au moment d'énonciation (donc, ici, le 8 septembre 2004) ;
- ◆ demain renvoie au lendemain de ce moment d'énonciation, à savoir le 9 septembre 2004.

La présence ou l'absence d'indices d'énonciation est caractéristique de certains segments dans les textes (les énoncés ancrés dans la situation d'énonciation vs les énoncés coupés de la situation d'énonciation) qui seront abordés dans le CHAPITRE 2 • L'ORGANISATION INTERNE DES TEXTES. ➔ LE RAPPORT DE L'ÉNONCÉ À LA SITUATION D'ÉNONCIATION

B - LA VISÉE DU TEXTE

La visée du texte correspond à l'effet que l'émetteur veut produire sur son ou ses destinataires, réels ou imaginés, ou au moins sur un récepteur possible.

ex Un message jeté à la mer dans une bouteille ne sera peut-être jamais lu, même si son émetteur espère qu'il trouvera un récepteur. La visée est d'obtenir de l'aide.

Certaines visées sont simples et peuvent être facilement décrites (**ex** informer, expliquer, régler un comportement). Mais d'autres visées sont complexes et plusieurs d'entre elles peuvent se combiner (**ex** rendre un enfant prudent en lui relatant un accident de la route, distraire en racontant). La visée d'un texte n'est donc pas toujours facile à établir.

ex Un texte constitué d'une seule phrase a mis le système judiciaire français dans la confusion. En juin 1991, une femme a été trouvée morte dans la cave de sa villa de Mougins, au Sud de la France. Sur la porte de cette cave, il était écrit avec du sang : « OMAR M'A TUER ». La visée du texte semblait être d'accuser le jardinier, nommé Omar. Bien que ce jardinier ait toujours clamé son innocence, il a été condamné et emprisonné. Il a été libéré en 1998 sans que son innocence ait été prouvée.

Il est impossible de mentionner toutes les visées possibles des textes, mais certaines visées sont fréquemment rencontrées, dont voici des exemples.

- ▶ Afin de distraire quelqu'un, ou tout un public, on peut raconter une histoire, raconter une plaisanterie, écrire un roman ou une nouvelle, etc. ; et quand, à l'inverse, on vise à se distraire, on peut écouter une histoire, une plaisanterie, une chanson, lire une nouvelle, une comédie, etc.
- ▶ Si l'on veut expliquer quelque chose à quelqu'un, lui présenter une notion par exemple, on peut rédiger une notice explicative, ou même un manuel entier, et on peut aussi lui faire une leçon ou même lui raconter une parabole, etc.
- ▶ Pour convaincre quelqu'un, autrement dit pour modifier son opinion à propos d'une question controversée, on pourra argumenter de différentes manières : par un éditorial, par la discussion ou le débat, par une plaidoirie, voire par un slogan publicitaire.

Les exemples qui précèdent montrent :

- ▶ d'un côté que certaines sortes de textes sont plus indiquées ou efficaces que d'autres pour accomplir une visée énonciative (pour distraire, une plaisanterie est plus adaptée qu'un manuel ; pour convaincre, une plaidoirie est plus adaptée qu'une comédie) ;
- ▶ d'un autre côté qu'il existe toujours plusieurs sortes de textes indiquées pour accomplir une même visée énonciative : l'émetteur d'un texte a donc généralement le choix entre plusieurs sortes de textes supposés efficaces.

Les sortes de textes que l'on vient d'évoquer (roman, nouvelle, manuel, leçon, parabole, plaidoirie, etc.) sont appelées des genres de textes.

IV

LES GENRES DE TEXTES
ET LES REGROUPEMENTS DE GENRES**Définition**

- La notion de **genre** désigne une famille de textes ayant des **caractéristiques communes**, et donc une certaine stabilité, de sorte que l'on peut assez aisément reconnaître un genre.
- Chaque famille de textes a reçu une appellation qui est le plus souvent connue (**le conte, le débat, le sermon, la conversation, le reportage, etc.**).
- Tout texte (ou énoncé) appartient à un genre.

A - LES GENRES DE TEXTES

- ▶ Chaque genre est plus ou moins adapté à une situation d'énonciation et à une visée liée à une sorte d'activité : pour distraire, une plaisanterie est plus adaptée qu'un manuel ; pour convaincre, une plaidoirie est plus adaptée qu'une comédie. → LA VISÉE DU TEXTE
- ▶ Les genres se différencient aussi par le type de contenu qu'ils sont susceptibles d'aborder, par leur forme de planification et par les sous-ensembles de marques linguistiques qu'ils contiennent.
- ▶ Les genres changent avec le temps. Certains genres ont disparu (**ex** l'épopée) et d'autres genres apparaissent (**ex** le blog), en raison de l'évolution des moyens de communication.
- ▶ Le plus souvent, leur nom est connu des locuteurs d'une même langue, et ceux-ci reconnaissent généralement les genres.

Voici deux exemples contrastés de genres.

ex 1 LE DÉBAT

Le **débat** représente un exemple typique de genre.

Un débat doit porter sur une question controversée (**contenu**), à propos de laquelle il y a plusieurs opinions possibles. Sinon, il ne peut y avoir débat (on ne peut pas débattre de la couleur des éléphants...).

Pour qu'il y ait un débat, il faut en outre qu'il y ait au moins deux contradicteurs, défendant des avis différents, et, souvent, un modérateur qui gère le débat ; généralement, la durée d'un débat est définie à l'avance.

La **structure** du débat est très caractéristique et facilement reconnaissable : le modérateur ouvre le débat, en présentant la question à traiter, ses enjeux, les différentes opinions possibles à son propos, mais aussi en présentant les contradicteurs ; puis, à travers un premier tour de table, les participants au débat présentent leur position en la soutenant par des arguments ; les autres renchérissent, réfutent, etc. ; le modérateur relance, recadre, synthétise les positions. Le débat se termine par une phase de clôture au cours de laquelle le modérateur tire un bilan de ce qui a été dit. L'auditoire, s'il y en a un, est invité à intervenir, au cours ou à la fin du débat.

En lien avec ces différents éléments, on retrouvera dans chaque débat des **marques linguistiques caractéristiques**, en particulier des connecteurs permettant de présenter les arguments (**car, en effet, donc, mais, etc.**), des modalisateurs indiquant la prise en charge des énoncés par les contradicteurs (**ceci est peut-être vrai...** : « peut-être » indique la position de l'émetteur envers l'énoncé), etc.

Les temps verbaux relèvent du système du présent, les énoncés sont en effet ancrés dans la situation d'énonciation (ce qui n'empêche pas l'un ou l'autre contradicteur de vouloir raconter une histoire – plutôt au passé composé – qui aurait une valeur d'exemple et lui servirait dès lors d'argument).

ex 2 LE CONTE

Un enfant qui entend : « Il était une fois... » sait dès le début qu'il s'agit d'un conte. En général, il n'aura pas besoin de poser la question « Est-ce que c'est vrai ? » Il connaît les caractéristiques d'un conte ; il a compris, sans le savoir, que le conte est un genre de texte.

B - LES REGROUPEMENTS DE GENRES

Comme il existe de très nombreux genres différents, l'étude portera sur des **regroupements de genres** qui présentent une ou plusieurs caractéristiques communes.

On distinguera d'abord :

- ▶ l'ensemble des genres qui sont plutôt d'usage dans la vie sociale ordinaire, et que l'on appelle les **genres de textes sociaux** (**ex** lettre, débat, mode d'emploi, SMS, etc.) ;
- ▶ l'ensemble des genres qui ajoutent à cette dimension sociale une visée artistique, et que l'on appelle les **genres de textes littéraires** (**ex** roman, sonnet, poème, etc.).

On regroupera ensuite des ensembles de genres (sociaux ou littéraires) qui ont une visée commune ou proche, ou qui sont liés à une même sorte d'activité.

Tous les genres appartenant à un même groupement ont des marques linguistiques communes. Ainsi :

- ▶ les genres qui **racontent** et qui **relatent** doivent présenter une organisation temporelle de leur contenu, souvent combinée, dans les descriptions, à une organisation spatiale ;
- ▶ les genres qui transmettent des **savoirs** sont fortement structurés par leur mise en page, par la présence de titres, de sous-titres, d'encadrés, de caractères typographiques différents ou encore d'éléments visuels ;
- ▶ les genres qui **argumentent** sont organisés par des **connecteurs** qui permettent de préciser les rapports logiques existant entre les différents éléments du contenu d'un texte.

Mais chaque regroupement de genres a aussi quelques caractéristiques linguistiques particulières.

- ex** Bien qu'ils soient différents, il existe des points communs entre ces deux textes :
- *L'Odyssée*, poème héroïque où Homère raconte comment Ulysse surmonte les pièges semés par Poséidon pour rentrer chez lui.
 - *Harry Potter et l'ordre du Phénix*, roman où J. K. Rowling raconte comment le jeune sorcier triomphe de Voldemort.

Les deux textes visent à raconter, à narrer des événements imaginaires. Le premier suit les règles du poème héroïque (genre), le second celles du roman (genre) mais tous les deux contiennent des récits d'événements et d'actions, des descriptions de personnages, des dialogues et peuvent donc être regroupés.

Tableau des regroupements de genres			
VISÉE DU TEXTE	REGROUPEMENTS DES GENRES DE TEXTES	EXEMPLES DE GENRES DE TEXTES :	
		SOCIAUX	LITTÉRAIRES
Distraire en évoquant des faits imaginaires (fictionnels)	Les textes qui racontent	Blague, « bonne histoire », etc.	Conte, nouvelle, roman (historique, sentimental, policier, de science-fiction, à « suspense », etc.)
Fournir des informations sur des événements passés et réels	Les textes qui relatent	Lettre, note, récit oral ou écrit, anecdote, compte rendu, résumé (en général), fait divers, articles d'actualité, témoignage, etc.	Biographie, autobiographie, ouvrage historique, chronique, etc.
Enseigner des matières de différentes sortes	Les textes qui transmettent des savoirs	Manuel scolaire, encyclopédie, monographie, article scientifique, etc.	Roman historique
Débattre de questions controversées Défendre ou réfuter un avis	Les textes qui argumentent	Dissertation scolaire, débat, plaidoirie/ réquisitoire (au tribunal), lettre de motivation, etc.	Plaidoyer, pamphlet
Éduquer en indiquant les règles et les usages de diverses activités	Les textes qui guident les comportements	Recette de cuisine, règlement, description d'un itinéraire, règle de jeu, etc.	Parabole
Exprimer des sentiments, des émotions par des moyens linguistiques	Les textes poétiques	Bouts rimés, calembours, chansons, etc.	Poème, sonnet, poème héroïque, poèmes « carrés » de l'OULIPO, roman poétique, etc.
Mettre en scène des personnages pour les faire « jouer » une histoire	Les textes de théâtre	Sketch, saynète, imitation, etc.	Comédie, tragédie, opéra, etc.

Ces regroupements sont cependant très généraux, et pour acquérir une certaine maîtrise de chaque genre, il y aura à accomplir un travail plus précis et détaillé, portant sur les divers aspects de l'organisation interne des genres, qui seront évoqués dans le CHAPITRE 2 • L'ORGANISATION INTERNE DES TEXTES. ➔ LES GENRES DE TEXTES

V

LES REGISTRES DE LANGUE

Définition

- Les **registres de langue** sont constitués de **variations** dans l'emploi du **vocabulaire** (choix d'un certain mot pour désigner le même objet ou état) et de variations dans l'emploi de **tournures** (manières de parler ou d'écrire).
- Dans une même langue (comme le français), on observe des **registres différents** selon le rapport que l'émetteur entretient avec le ou les destinataires.
- Lorsque l'on produit un texte, on peut utiliser un **registre familier, courant, ou soutenu**, en fonction des normes du genre choisi, ainsi que du contexte d'énonciation dans lequel se trouve l'émetteur.

Lors de la production d'un texte, l'émetteur aura à choisir entre l'utilisation d'un registre courant, familier ou soutenu, et le choix d'un de ces registres de langue dépend :

- ♦ du **contexte** : dans la situation d'énonciation, quels sont les rapports entre l'émetteur et ses destinataires ? et quelle est la visée de l'émetteur à l'égard de ses destinataires ?
- ♦ du **genre de textes** adopté par l'émetteur, en particulier de la décision d'adopter un genre de textes social ou un genre de textes littéraire.

ex Un même émetteur :

- n'utilise pas le même registre de langue lors d'une **conférence** ou lors d'une **discussion avec des amis** ;
- ne s'adresse pas de la même manière à un **collègue** ou à un **patron** ;
- n'utilise pas le même langage s'il formule une **demande officielle** ou s'il raconte une **plaisanterie**.

Si le registre est généralement adapté à la situation d'énonciation, il peut arriver toutefois qu'on parle ou écrive de manière trop soutenue (pédante) dans un contexte familier, ou de manière trop familière (vulgaire) dans un contexte officiel.

Il existe en fait toute une variété de registres qui permettent de nombreux effets de style, entre lesquels les frontières ne sont pas strictes. Le terme **vélo** par exemple a autrefois été un terme familier mais il est aujourd'hui tellement commun qu'il relève plutôt du registre courant. ➔ LA FORMATION DES MOTS

En simplifiant, on distingue trois registres de langue différents : le registre courant, le registre familier et le registre soutenu.

A - LE REGISTRE COURANT (OU NEUTRE)

C'est le registre de la langue **usuelle**. Le registre courant est utilisé dans les situations d'énonciation ordinaires, dans la presse quotidienne, etc.

ex (dans un magasin) :

- Bonjour, madame ! Combien coûte la barquette de fraises ?
- Cinq francs, monsieur. Nous les avons reçues ce matin.

B - LE REGISTRE FAMILIER

Le registre familier est utilisé dans des situations **quotidiennes** dans lesquelles les interlocuteurs se **connaissent** et sont dans une relation plutôt **égalitaire** (famille, copains, collègues). À l'oral, ce sont les situations de discussions, de plaisanterie ; à l'écrit, on recourt le

plus souvent à ce registre dans les SMS, les chats, ou dans certains dialogues qui mettent en scène des personnages appartenant à une classe sociale précise.

Voici quelques-unes des caractéristiques de ce registre :

- ▶ **l'emploi de termes familiers** : un clébard (pour un chien), un flic (pour un policier), le pognon (pour l'argent) ;
- ▶ **l'utilisation d'abréviations** : le prof, le psy, les maths, le ciné, etc. ➔ LA FORMATION DES MOTS ;
- ▶ **l'emploi de certaines tournures syntaxiques** :
 - ◆ **négation incomplète** : je sais pas (je ne sais pas), il veut pas (il ne veut pas), etc. ;
 - ◆ **suppression du pronom sujet** : faut (pour il faut) obéir à ce que je te dis, y a (pour il y a), etc. ;
 - ◆ **marquage de la forme interrogative par l'intonation sans modification de la structure de la phrase déclarative** : Vous avez fini ?
- ▶ **à l'oral, la suppression de certaines voyelles, consonnes ou syllabes** : main(te)nant, les sou(l)iers, etc. ;
- ▶ **à l'écrit, l'utilisation du style « texto »** : tqj (t'inquiètes), bjr sava ? (bonjour, ça va ?), jtm (je t'aime), a12c4 (à un de ces quatre), etc.

Le registre familier peut être plus ou moins accentué : il recourt parfois à des expressions populaires et à des tournures vulgaires, les jurons par exemple.

C - LE REGISTRE SOUTENU

Le registre soutenu est utilisé dans des situations très formelles (discours, conférences, séances officielles) dans lesquelles les interlocuteurs ne se connaissent pas ou sont dans une relation plutôt hiérarchique (patron/employé par exemple). À l'oral, ce sont les situations officielles, les conférences ; à l'écrit, on recourt fréquemment à ce registre soit parce que le texte produit va être lu par un public averti, soit parce qu'on cherche des formulations particulièrement précises et variées.

Voici quelques-unes des caractéristiques de ce registre :

- ▶ **l'emploi de termes peu usuels** : le firmament (pour le ciel), la palingénésie (pour la renaissance), obsolète (pour désuet), bailler (pour donner), etc. ;
- ▶ **l'emploi de constructions recherchées** : Seriez-vous assez aimable pour m'accompagner ? (pour : Vous voulez m'accompagner ?)

Il faut noter que la littérature a souvent été rédigée dans un style qu'on peut assimiler au registre soutenu, mais ce n'est pas toujours le cas comme dans l'exemple qui suit.

ex Ça a débuté comme ça. Moi, j'avais jamais rien dit. Rien. C'est Arthur Ganate qui m'a fait parler. Arthur, un étudiant, un carabin, lui aussi, un camarade. On se rencontre donc place Clichy. C'était après le déjeuner. Il veut me parler. Je l'écoute. « Restons pas dehors ! qu'il me dit. Rentrons ! »

Céline, *Voyage au bout de la nuit*, © Gallimard, 1952

D - JARGONS, ARGOTS ET AUTRES LANGAGES CODÉS

Les jargons, les argots, le verlan par exemple, se distinguent des registres de langue (courant, familier, soutenu) dans la mesure où ils constituent souvent de véritables langages codés, difficilement compréhensibles pour ceux qui n'appartiennent pas au groupe des initiés.

À l'origine, ces dénominations ont été utilisées pour désigner la manière de parler de groupes particuliers, souvent en marge de la société (bandits, marchands ambulants, mendiants, etc.). Le codage est utilisé pour montrer que l'émetteur et le destinataire appartiennent au groupe et pour exclure de la communication toute personne n'en faisant pas partie.

Mais aujourd'hui, ces manières de parler ont avant tout une fonction expressive et sociale d'identification à un groupe.

Le verlan par exemple, fréquent aujourd'hui dans certains groupes, est un procédé argotique ancien qui s'est développé dans l'argot parisien des années cinquante. Il consiste à inverser les syllabes : Laisse béton pour laisse tomber (titre d'une chanson de Renaud) ; un ripou pour un pourri, etc. ➔ LA FORMATION DES MOTS

L'argot remplace plutôt les termes par d'autres termes (ex becqueter, bouffer, cartoucher, casser la croûte, claper, croûter, galimafrer, etc. pour manger), utilise des expressions imagées (ex casser la dalle, casser la graine, pour manger).

Un bon nombre de termes argotiques sont entrés dans la langue courante.

- ex Les gangsters de l'entre-guerre disaient : un poulet pour un policier, un casse pour un cambriolage.
- Ces mots sont courants de nos jours.

Si l'argot et le verlan relèvent plutôt du registre familier, ce n'est pas le cas des jargons professionnels. En effet, le jargon, et le verbe jargonner, renvoient aussi aux nombreux mots parfois utilisés par les membres d'un même groupe professionnel (médecins, informaticiens, etc.). Ces mots sont souvent incompréhensibles pour les personnes qui ne connaissent pas ou ne pratiquent pas la profession.

Il ne faut donc pas confondre langage codé et registre familier.

I LES SÉQUENCES TEXTUELLES

Définition

- Tout texte comporte des **segments** ou **passages**, de longueur très variable, qui s'organisent différemment et qui ont des visées différentes : raconter un événement, argumenter, expliquer, décrire, informer, etc.
- Ces passages sont appelés **séquences textuelles**, ou **formes textuelles**, ou encore **structures textuelles**; nous utiliserons l'appellation **séquences textuelles**.
- Chacun de ces types de séquences se caractérise, outre sa visée, par des propriétés linguistiques : une séquence descriptive est généralement au présent ou à l'imparfait et contient des marqueurs spatiaux, une séquence argumentative contient des connecteurs et des modalisateurs, etc.
- Les séquences fournissent ainsi des **schémas de construction** utilisables lorsqu'on produit un texte et reconnaissables lorsqu'on cherche à comprendre un texte.

A - LA DIVISION DU TEXTE EN SÉQUENCES

Selon sa longueur et sa complexité, un texte est constitué d'**une ou plusieurs séquences textuelles**, qui permettent à l'émetteur de **raconter, décrire, informer, argumenter**, selon le cas. C'est la situation où un texte est constitué d'une séquence dominante qui conduit à ce que les appellations « **descriptif** », « **narratif** », « **informatif** », etc. soient aussi utilisées pour qualifier le texte dans son entièreté et non seulement les séquences.

B - LES CARACTÉRISTIQUES DES SÉQUENCES TEXTUELLES

Une séquence textuelle présente **une organisation** et un sous-ensemble de **termes spécifiques**, qui sont des caractéristiques linguistiques de la séquence en question.

- ▶ Le passé simple et les organisateurs temporels, par exemple, indiquent la progression de l'histoire dans les **séquences narratives**.
- ▶ Dans les **séquences descriptives**, généralement au présent ou à l'imparfait, les organisateurs spatiaux permettent d'indiquer la disposition des personnages, des objets et du décor.
- ▶ Les connecteurs expriment les liens logiques entre les phrases dans les **séquences argumentatives**.

La présence de ces divers types de séquences dépend dans une large mesure du genre de texte.

- ▶ Les **séquences descriptives** sont surtout présentes dans les contes, les modes d'emploi, les romans, moins fréquemment dans les textes de loi, les règlements et les débats.
- ▶ Dans un **débat** par exemple, on aura généralement de nombreuses **séquences argumentatives** et **explicatives**.

Toutefois, les liens entre types de séquences et genres de textes ne sont pas stricts : une séquence narrative, par exemple, peut servir à illustrer un argument dans un débat et une séquence explicative peut apparaître dans un récit, en tant que commentaire explicatif du narrateur.

Dans l'exemple qui suit, on remarque que la fable de La Fontaine « Le Loup et l'agneau » est constituée de plusieurs séquences.

La raison du plus fort est toujours la meilleure : Nous l'allons montrer tout à l'heure.	→ Séquence argumentative
Un agneau se désaltérait Dans le courant d'une onde pure. Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure, Et que la faim en ces lieux attirait.	→ Séquence narrative
Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ? Dit cet animal plein de rage : Tu seras châtié de ta témérité. – Sire, répond l'agneau, que votre Majesté Ne se mette pas en colère ; Mais plutôt qu'Elle considère Que je me vas désaltérant Dans le courant, Plus de vingt pas au-dessous d'Elle ; Et que par conséquent, en aucune façon, Je ne puis troubler sa boisson. – Tu la troubles, reprit cette bête cruelle, Et je sais que de moi tu médis l'an passé. – Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ? Reprit l'agneau, je tette encore ma mère. – Si ce n'est toi, c'est donc ton frère. – Je n'en ai point. – C'est donc quelqu'un des tiens : Car vous ne m'épargnez guère, Vous, vos bergers et vos chiens. On me l'a dit : il faut que je me venge.	→ Séquence centrale conversationnelle (dialoguée) intégrant une séquence injonctive et deux séquences argumentatives
Là-dessus, au fond des forêts, Le loup l'emporte et puis le mange, Sans autre forme de procès.	→ Séquence narrative avec <i>in fine</i> un dernier vers de type argumentatif renvoyant à la séquence argumentative du début

Hatier concours, Français, épreuve orale, © Hatier, 2010

Le tableau suivant présente les différentes séquences textuelles, leurs caractéristiques fréquentes et les principaux genres de textes dans lesquels on trouve ces séquences.

SÉQUENCES	CARACTÉRISTIQUES FRÉQUENTES	GENRES DE TEXTES CORRESPONDANTS
Séquence narrative « Récits fictionnels »	Visée : distraire en évoquant des faits imaginaires	Conte, nouvelle, roman, fable, etc.
	Temps verbaux : – système du présent – système du passé (temps de référence : passé simple, passé composé ou présent de narration)	
	Organisateurs : prédominance des organisateurs temporels	
	Termes caractéristiques : verbes d'action	

SÉQUENCES	CARACTÉRISTIQUES FRÉQUENTES	GENRES DE TEXTES CORRESPONDANTS
Séquence narrative « Relations objectives »	Visée : fournir des informations sur des événements passés et réels	Article de presse, fait divers, compte rendu, témoignage, etc.
	Temps verbaux : - système du présent - système du passé (temps de référence : passé simple ou, le plus souvent, passé composé)	
	Organisateurs : temporels et spatiaux	
	Termes caractéristiques : verbes d'action	
Séquence informative ou explicative	Visée : enseigner des matières de différentes sortes	Manuel, encyclopédie, mode d'emploi, texte et livre documentaires, etc.
	Temps verbaux : système du présent (présent de vérité générale)	
	Connecteurs et organisateurs : nombreux	
	Termes caractéristiques : champ lexical lié au sujet du texte	
Séquence argumentative	Visée : débattre de questions, défendre ou réfuter un avis	Débat, plaidoyer, dissertation, plaidoirie, publicité, etc.
	Temps verbaux : système du présent (présent d'énonciation ; présent de vérité générale)	
	Connecteurs : nombreux	
	Termes caractéristiques : modificateurs, modalisateurs, verbes d'opinion, etc.	
Séquence descriptive	Visée : présenter des personnages ou des objets, qui constituent, le plus souvent, le cadre d'un récit	La séquence descriptive est souvent associée aux séquences narratives. Mais on peut l'associer à toute autre séquence. Rares sont les textes entièrement descriptifs : fiche de description d'un objet, d'un animal, catalogue d'exposition ou de musée, etc.
	Temps verbaux : - système du présent (présent d'énonciation ; présent de vérité générale) - système du passé : imparfait	
	Organisateurs : prédominance des organisateurs spatiaux	
	Termes caractéristiques : noms et expansions du nom servant à dénommer (nommer avec précision) et à caractériser, verbes attributifs et attributs du sujet, champ lexical lié au sujet du texte	
Séquence dialoguée	Visée : rapporter directement les paroles de personnes ou de personnages ➔ LES PAROLES RAPPORTÉES	Conversation courante, conversation téléphonique, entretien, débat, etc. Conte, nouvelle, roman, fable, etc.
	Temps verbaux : système du présent	
	Traits caractéristiques : présence de verbes de paroles, de guillemets, de tirets, ponctuation souvent expressive	

II

LE RAPPORT DE L'ÉNONCÉ
À LA SITUATION D'ÉNONCIATION

A - L'ÉNONCÉ ANCRÉ DANS LA SITUATION D'ÉNONCIATION

L'énoncé est **ancré** dans la situation d'énonciation lorsque l'émetteur du message et le destinataire partagent la même situation d'énonciation. C'est le cas dans les **lettres** et les **dialogues, réels** (**ex** conversations courantes, conversations téléphoniques, entretiens, etc.) ou **fictifs** (**ex** dans un roman). Les énoncés de ce type sont produits en faisant référence à la situation d'énonciation (l'émetteur, le destinataire, le moment et le lieu de l'énonciation), raison pour laquelle ils ne peuvent être totalement compris que si l'on connaît les éléments de la situation d'énonciation.

L'énoncé **ancré** est caractérisé par l'utilisation du moment d'énonciation comme point temporel de référence (c'est par rapport à ce moment que se situent des formes verbales au présent, au passé ou au futur), et par l'utilisation d'**indices énonciatifs**.

Les **indices énonciatifs**, appelés aussi **déictiques**, renvoient à l'émetteur, au destinataire, au moment et au lieu de l'énonciation.

Tableau des indices énonciatifs de l'énoncé ancré

	Pronoms personnels	Pronoms possessifs	Déterminants possessifs	Organisateurs temporels et spatiaux
Émetteur	Je, me, moi, nous, etc.	Le mien, le nôtre, etc.	Mon, ma, mes, notre, nos, etc.	
Destinataire	Tu, te, toi, vous, etc.	Le tien, le vôtre, etc.	Ton, ta, tes, votre, vos, etc.	
Moment de l'énonciation				Aujourd'hui, maintenant, demain, ce matin, etc.
Lieu de l'énonciation				Ici, là-bas, etc.

ex 1 Chers clients,

Dans quelques minutes, **votre** supermarché va fermer ses portes. **Nous vous** remercions de **votre** visite et **nous vous** prions de rejoindre les caisses au plus vite.

ex 2 Isaac, **je** ne trouve pas que ce soit une bonne idée de rester seul **ce soir**.

Pourquoi ne venez-**vous** pas avec **moi**? **Vous** passerez la nuit à la maison, comme ça **mon** père **vous** tiendra compagnie.

Carlos Ruis Zafón, *L'Ombre du vent*, © Grasset, 2004

B - L'ÉNONCÉ COUPÉ DE LA SITUATION D'ÉNONCIATION

L'énoncé est **coupé** de la situation d'énonciation lorsqu'il est produit sans faire référence à cette situation, autrement dit sans indiquer explicitement qui en est l'émetteur, le destinataire, le moment ou le lieu. Il peut alors se comprendre sans que l'on ait besoin de connaître la situation d'énonciation dans laquelle il a été produit. Les énoncés ne se situent plus par rapport au moment d'énonciation, mais par rapport à un **point de référence** autre, qui peut

être situé dans le passé (conte, récit, etc.) ou, en quelque sorte, hors du temps (texte de loi, ouvrages scientifiques), parfois même dans le futur (récit de science-fiction). Ce type d'énoncé se rencontre en particulier dans les récits (conte, roman, nouvelle, etc.) ainsi que dans certains textes qui transmettent des savoirs (textes de loi, articles d'encyclopédie, livres de mathématique, etc.).

L'énoncé coupé est caractérisé par l'utilisation du présent (générique ou de narration) ou du système du passé. Il ne porte aucun indice de l'énonciation mais contient des marques permettant de situer les éléments de l'énoncé par rapport au point de référence choisi.

Tableaux des marques de l'énoncé coupé				
	Pronoms personnels	Pronoms possessifs	Déterminants possessifs	Organisateurs temporels et spatiaux
Les marques de la troisième personne	Il(s), elle(s), le, la, les, lui, leur, etc.	Le sien, le leur, etc.	Son, sa, leur(s), etc.	
Les marques de temps				À ce moment, ce jour, la veille, le lendemain, en 1947, etc.
Les marques de lieu				Là, à Genève, chez lui, etc.

ex 1 Le matin du 16 avril, le docteur Bernard Rieux sortit de son cabinet et buta contre un rat mort, au milieu du palier. Sur le moment, il écarta la bête sans y prendre garde et descendit l'escalier. Mais arrivé dans la rue, la pensée lui vint que ce rat n'était pas à sa place et il retourna sur ses pas pour avertir le concierge.

ex 2 Le soir même, Bernard Rieux, debout dans le couloir de l'immeuble, cherchait ses clefs avant de monter chez lui, lorsqu'il vit surgir, du fond obscur du corridor, un gros rat à la démarche incertaine et au pelage mouillé.

Albert Camus, *La Peste*, © Gallimard, 1947

ex 3 À la campagne, le jardin sera plus facile à planter et à aménager. [...] En zone résidentielle, les jardins sont en général de petite taille et la proximité d'autres habitations peut influencer le choix et l'emplacement des végétaux. [...] En ville, les jardins sont de petite taille, souvent mal exposés, et souffrent de la présence d'immeubles hauts qui projettent une ombre souvent difficile à gérer.

D'après Pierre Nessman, *Un voyage au cœur du jardinage*, © Lucerne, 1994

ex 4 Au treizième jour, ils abordent au port de Tintagel. Tristan saute à terre et s'assied sur le rivage. À un vilain qui passe, il demande des nouvelles du roi Marc et d'Ilseult la blonde.

René Louis (adaptation de), *Tristan et Iseult*, © Librairie générale française, 1972

Ces énoncés n'indiquent pas qui est l'émetteur ni qui est le destinataire. Ils définissent un point de référence par rapport auquel l'énoncé se construit.

C - L'ÉNONCÉ ANCRÉ ET L'ÉNONCÉ COUPÉ : TABLEAU RÉCAPITULATIF

CRITÈRES DE RECONNAISSANCE	ÉNONCÉ ANCRÉ	ÉNONCÉ COUPÉ
Indices d'énonciation	Présence d'indices renvoyant à l'émetteur et au destinataire (je, tu, nous, vous; mon, ma, mes, ton, ta, ses, notre, votre, etc.)	Absence d'indices renvoyant à l'émetteur et au destinataire
Temps de référence	Le présent d'énonciation	Le présent générique, le passé simple ou le passé composé
Indications de temps et de lieux	Hier, aujourd'hui, demain, ici	La veille, ce jour-là, le lendemain, le soir même, là, etc.

III

LES PAROLES RAPPORTÉES ET LES CITATIONS

Définition

- Dans un texte qui raconte ou dans un texte qui relate, quel que soit le genre, il est possible de **rapporter les paroles d'une personne ou d'un personnage**, ou de les citer, et il existe trois manières de rapporter ou de citer ces paroles.
 - **Les paroles rapportées directement** : dans le texte, ces paroles sont reproduites sans déformation, telles qu'elles ont été prononcées dans leur situation d'énonciation.
 - **Les paroles rapportées indirectement** : dans le texte, ces paroles, qui ont été coupées de leur situation d'énonciation et transformées, apparaissent dans des phrases subordonnées introduites par des verbes de parole.
 - **Les paroles rapportées librement** : dans le texte, ces paroles, qui ont été coupées de leur situation d'énonciation et transformées, sont rapportées sans verbe de parole.
- La citation permet de rapporter précisément un extrait de texte ou des paroles qui ont été réellement prononcées.

A - LES PAROLES RAPPORTÉES DIRECTEMENT

Les paroles rapportées directement reproduisent exactement ce que le personnage ou la personne qui parle dit ou a dit.

- ▶ Elles sont donc **ancrées dans la situation d'énonciation** dans laquelle ces paroles ont été prononcées. ➔ **L'ÉNONCÉ ANCRÉ DANS LA SITUATION D'ÉNONCIATION**
- ▶ Elles comportent **des indices** de cette situation d'énonciation.
- ▶ **Dans un texte qui raconte**, elles ne s'inscrivent pas dans la situation d'énonciation du narrateur.

ex 1 L'avion de Pascale atterrit à l'aéroport d'Athènes. À 10 heures 30, elle téléphone à sa mère, restée à Genève.

ex 2 « - Allo maman ? Il fait un temps superbe, ici ! Maintenant, je vais prendre le bus. Je pense à toi !

ex 3 - Merveilleux, ma chérie ! Quelle température fait-il là-bas ? Ici il s'est mis à pleuvoir ! Je t'embrasse ! Téléphone-moi ! »

	ÉMETTEUR	RÉCEPTEUR	LIEU DE L'ÉNONCIATION	MOMENT DE L'ÉNONCIATION	ÉNONCÉ
1	Auteur	Lecteur	Inconnu	Inconnu	Coupé de la situation d'énonciation
2	Pascale	La mère de Pascale	Athènes	10 heures 30	Ancré dans la situation d'énonciation de Pascale
	Indice : je	Indice : toi, maman	Indice : ici	Indice : maintenant	
3	La mère de Pascale	Pascale	Genève	10 heures 30	Ancré dans la situation d'énonciation de la mère de Pascale
	Indices : je, ma, moi	Indices : ma chérie, t'	Indice : ici (là-bas désigne Athènes)	Indice : il s'est mis à pleuvoir (passé proche de la situation d'énonciation)	

➔ L'insertion des paroles rapportées directement dans le texte

- ▶ Les paroles rapportées sont en principe signalées par une ponctuation particulière.
 - ◆ Elles sont en général entre guillemets.
 - ◆ Dans le dialogue, chaque réplique est marquée par un retour à la ligne et est précédée d'un tiret. Dans les textes imprimés récents, le tiret est souvent la ponctuation unique des paroles rapportées.
- ▶ Un verbe de parole permet de préciser qui est l'émetteur des paroles rapportées, la manière dont il les a prononcées et son rapport aux autres. Ce verbe est conjugué dans le système de temps de la séquence textuelle. Il se trouve :
 - ◆ avant la parole rapportée. Dans ce cas, il est suivi de deux points ;

ex Le chef cria : « Réveille-toi ! »

- ◆ à l'intérieur de la parole rapportée ou après, en particulier dans les répliques d'un dialogue. Dans ce cas, le verbe se trouve dans une phrase incise, et est séparé des paroles rapportées par une ou deux virgules. Il a un sujet inversé. ➔ LES PAROLES RAPPORTÉES DIRECTEMENT

ex L'inspecteur se redressa, bâilla, puis tourna vers le chef deux yeux qui semblaient pleins de sable.
– Je ne dormais pas, chef, dit-il d'une voix empâtée. Par Allah et le Prophète ! Je réfléchissais.

Driss Chraïbi, *Une enquête au pays*, © Éditions du Seuil, 1981

➔ Les marques linguistiques apparaissant lorsque des paroles sont rapportées directement

Dans les passages qui introduisent les paroles rapportées : les **verbes de parole**

➔ Placés avant les paroles rapportées	Elle dit : ..., elle a crié : ..., il répondit : ..., ils s'exclamèrent : ...
➔ En position d'incise	Dit-elle, a-t-elle crié, répondit-il, s'exclamèrent-ils, etc.

Dans les passages de paroles rapportées: les marques de ponctuation	
↳ Tirets avant les paroles rapportées	Il a dit: - Viens! - Je ne veux pas, ai-je répondu.
↳ Guillemets entourant les paroles rapportées	Il a dit: « Viens! » J'ai répondu: « Je ne veux pas. »
↳ Marques d'exclamation, ou d'interrogation	Elle a demandé: « Viendras-tu ? »
Dans les passages de paroles rapportées: les marques renvoyant à la situation d'énonciation	
↳ Renvois à l'émetteur	Je, me, moi, nous, mon, mes, notre, nos, etc.
↳ Renvois au récepteur	Tu, te, toi, vous, ton, ta, tes, votre, vos, etc.
↳ Renvois au moment de l'énonciation	Maintenant, hier, avant-hier, demain, système du présent, etc.
↳ Renvois au lieu de l'énonciation	Ici, devant moi, à ma gauche, etc.

B - LES PAROLES RAPPORTÉES INDIRECTEMENT

Les **paroles rapportées indirectement** sont des paroles de personnes ou de personnages qui sont coupées de la situation d'énonciation dans laquelle elles ont été émises, et qui sont **réintroduites dans la situation d'énonciation du narrateur**.

L'introduction de paroles rapportées indirectement implique les transformations suivantes :

- ◆ le narrateur utilise un **verbe de parole expressif** (**ex** dire, prétendre, demander, répondre, hurler, etc.);
- ◆ les paroles rapportées deviennent **complément du verbe de parole**, soit dans une phrase subordonnée, soit dans un groupe infinitif;
- ◆ les **marques de l'oralité** des paroles rapportées sont supprimées.

Dans les passages de paroles rapportées indirectement, le narrateur impose les composantes de sa **propre situation d'énonciation** :

- ◆ la **personne des pronoms** est généralement modifiée; les pronoms deviennent des **anaphores** dont le référent est le nom du personnage; souvent, pour plus de clarté, certains de ces pronoms sont remplacés par un nom ou un groupe nominal;
- ◆ les **organisateurs temporels et spatiaux** renvoient à la situation d'énonciation du narrateur;
- ◆ le **temps de référence** est celui du narrateur (souvent le système du passé dans les récits);
- ◆ les **phrases de type interrogatif** deviennent des phrases subordonnées compléments de verbes, introduites par des verbes de parole (**ex** demander si);
- ◆ les **phrases de type impératif et exclamatif** deviennent des compléments de verbes (**ex** demander de, ordonner que, s'exclamer que).

Des paroles rapportées directement aux paroles rapportées indirectement		
PAROLES RAPPORTÉES DIRECTEMENT	PAROLES RAPPORTÉES INDIRECTEMENT	MODIFICATIONS
Pascale dit: « Il fait un temps superbe, ici! Maintenant je vais prendre le bus.» (Phrase exclamative + phrase déclarative)	Pascale s'est exclamée qu'il faisait un temps superbe à Athènes. Elle a ajouté qu'à ce moment-là, elle allait prendre le bus.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Verbes de parole expressifs: s'est exclamée, a ajouté ➔ Subordonnant: que/qu' ➔ Temps du verbe: faisait, allait ➔ Organisateur de lieu: à Athènes ➔ Organisateur de temps: à ce moment-là
La mère de Pascale dit: « Je t'embrasse. » (Phrase déclarative)	Sa mère a dit à Pascale qu'elle l'embrassait.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Personne des pronoms: Je → elle; t' → l'
La mère de Pascale dit: « Quelle température fait-il là-bas? » (Phrase interrogative)	Sa mère a demandé à Pascale quel temps il faisait à Athènes.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Verbe de parole interrogatif: a demandé + mot interrogatif ➔ Question indirecte: quel temps il faisait... ➔ Ponctuation de la phrase déclarative: ... à Athènes.
La mère de Pascale dit: « Téléphone-moi! » (Phrase impérative)	La mère de Pascale lui a demandé de lui téléphoner.	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Verbe de parole exprimant la volonté: a demandé de ➔ Groupe infinitif: de lui téléphoner ➔ Ponctuation de la phrase déclarative: ... de lui téléphoner.

C - LES PAROLES RAPPORTÉES LIBREMENT

Les paroles sont rapportées librement lorsque les verbes de parole et les marques de subordination des paroles rapportées sont supprimés. Ce procédé permet d'alléger les phrases.

ex Paul Dumas, médecin, dépose qu'il a été appelé au point du jour pour examiner les cadavres.

Edgar Allan Poe, *Double assassinat dans la rue Morgue*, traduit par Charles Baudelaire, 1856

→ Cette parole est rapportée indirectement. Ce qui suit est rapporté librement.

Ils gisaient tous les deux sur le fond de sangle du lit dans la chambre où avait été trouvée mademoiselle L'Espanaye. Le corps de la jeune femme était fortement meurtri [...].

Dans les paroles rapportées librement:

- les verbes de parole et les subordonnants sont supprimés;
- le type des phrases est celui des paroles rapportées directement;
- les autres modifications sont maintenues.

Comparaison de différentes manières de rapporter des paroles		
PAROLES RAPPORTÉES DIRECTEMENT	PAROLES RAPPORTÉES INDIRECTEMENT	PAROLES RAPPORTÉES LIBREMENT
« Merveilleux, ma chérie! Quelle température fait-il là-bas? Ici il s'est mis à pleuvoir! Je t'embrasse! Téléphone-moi! »	Elle demanda quelle température il faisait à Athènes. Elle précisa qu'il s'était mis à pleuvoir à Genève. Elle demanda à Pascale de lui téléphoner.	C'était merveilleux! Quelle température faisait-il à Athènes? À Genève, il s'était mis à pleuvoir. Qu'elle lui téléphone!

- Les paroles rapportées indirectement ou librement sont souvent mêlées pour éviter l'accumulation des verbes de parole.

ex La mère de Pascale s'exclama que c'était merveilleux. Quelle température faisait-il à Athènes? À Genève, il s'était mis à pleuvoir. Qu'elle lui téléphone!

- Les paroles rapportées indirectement et librement peuvent transcrire exactement les paroles effectivement prononcées. Toutefois, l'émetteur reformule souvent ces paroles.

Exemples de paroles reformulées		
PAROLES RAPPORTÉES DIRECTEMENT	PAROLES RAPPORTÉES INDIRECTEMENT	PAROLES RAPPORTÉES LIBREMENT
« Ah! zut, je me suis trompé! Que je suis bête! »	Il s'exclama qu'il s'était trompé. Il était ennuyé.	Ah zut! il s'était trompé. Il était ennuyé.

- Il faut veiller à ne pas mêler les paroles rapportées directement et indirectement.

ex Il s'exclama qu'il s'était trompé. Que je suis bête!

D - LES PENSÉES RAPPORTÉES ET LE MONOLOGUE INTÉRIEUR

Les pensées des personnages sont souvent rapportées en utilisant les mêmes procédés que pour les paroles. Le choix du verbe introducteur indique qu'il s'agit de pensées (**ex** penser que, songer que, se demander si, etc.).

Exemples de pensées rapportées		
PENSÉES RAPPORTÉES DIRECTEMENT	PENSÉES RAPPORTÉES INDIRECTEMENT	PENSÉES RAPPORTÉES LIBREMENT
Il songea : « Je suis bien ennuyé! que vais-je faire? »	Il songea qu'il était bien ennuyé. Il se demanda ce qu'il allait faire.	Il était bien ennuyé! Qu'allait-il faire?

Les pensées rapportées indirectement ou librement peuvent s'étendre à tout un passage et constituer ce que l'on nomme le monologue intérieur. Le procédé est utilisé en littérature pour l'analyse psychologique des personnages.

ex Alors, Jacques ayant compris que la Lison n'était plus, referma les yeux avec le désir de mourir lui aussi [...]; et, de ses paupières closes, des larmes lentes coulaient, inondant ses joues. C'en fut trop pour le Pecqueur, qui était resté là, immobile la gorge serrée. **Leur bonne amie mourait, et voilà que le mécanicien voulait la suivre? C'était donc fini, leur ménage à trois? Finis, les voyages, où, montés sur son dos, ils faisaient des cent lieues sans échanger une parole...**

Émile Zola, *La Bête humaine*, 1890

N.B. : Jacques, le mécanicien, a été gravement blessé dans une catastrophe ferroviaire au XIX^e siècle. Pecqueux est son partenaire. La Lison est la locomotive à vapeur détruite, qu'il aimait à l'égal d'un être vivant, comme l'indique le titre du roman.

Le narrateur peut aussi attribuer à un personnage des paroles qu'il ne prononce pas réellement : ce sont des paroles non réalisées.

ex Mamette, rayonnante, voyait cela du pas de sa porte, et elle avait en nous regardant de jolis hochements de tête qui semblaient dire : « **Tout de même, mon pauvre homme ! ... il marche encore** ».

Alphonse Daudet, *Les Lettres de mon moulin*, « Les Vieux », 1866

E - LES CITATIONS

Lorsque l'on cite les paroles d'une personne ou un extrait de texte, on est dans le registre des **paroles rapportées directement**. Une citation doit donc être précise : elle est toujours mise entre guillemets.

On se sert de la citation dans un texte pour illustrer ou confirmer les propos tenus. La citation fait partie du texte et doit s'inscrire dans celui-ci. Elle est souvent amenée par une **formule introductrice**.

ex selon le président, comme l'a affirmé le président, le président a déclaré, etc.

Lorsqu'une citation est longue, on peut procéder de la façon suivante :
« **Début de la citation [...] fin de la citation** ».

La citation est fréquemment utilisée dans les textes qui relatent, les textes qui transmettent des savoirs et les textes argumentatifs.

ex 1 Selon un témoin, « la voiture qui venait de la droite roulait à une vitesse excessive ».

ex 2 Flaubert s'est toujours identifié à ses personnages. Comme il le disait lui-même, « Madame Bovary, c'est moi ! »

IV

LA PROGRESSION THÉMATIQUE

Définition

- Dans le cours d'un texte, de phrases en phrases, l'information doit être développée pour progresser : c'est ce que l'on appelle la **progression thématique**. Cette progression est organisée par l'émetteur, pour que le récepteur comprenne le mieux possible l'information qui constitue le contenu du texte.
- L'étude de la progression thématique implique que l'on distingue, dans chaque phrase, le **thème**, c'est-à-dire ce dont on parle, et le **propos**, c'est-à-dire ce que l'on dit du thème.
- Dans l'organisation d'un texte, on peut distinguer différentes formes de progression : dans la **progression à thème constant**, le thème reste le même tout au long du texte ; dans la **progression linéaire**, le propos de la première phrase devient le thème de la seconde et ainsi de suite ; dans la **progression à thèmes dérivés**, ce sont des sous-thèmes qui assurent la progression.
- Quel que soit le type de progression, le thème doit être repris plusieurs fois dans la suite du texte, et ces **reprises** peuvent s'effectuer par l'utilisation de **pronoms**, de **noms** ou de **groupes nominaux**.

A - LE THÈME ET LE PROPOS

Le thème et le propos sont des notions qui concernent le sens d'une phrase ou son organisation sémantique. Cette organisation est différente de l'organisation syntaxique et notamment des fonctions grammaticales de sujet, complément, etc.

- ▶ Le thème désigne ce dont on parle dans une phrase, et le propos ce que l'on dit de ce thème.

ex Le système du passé (thème) est surtout utilisé dans les textes narratifs (propos).
Atelier du langage 11^e, © Hatier/CIIP, 2011

- ▶ Le thème est généralement exprimé par un nom ou un groupe nominal situé en tête de phrase et qui remplit la fonction grammaticale de sujet.

ex Raymonde (thème) bondit vers la porte. Suzanne (thème) s'accrocha désespérément à son bras.
Maurice Leblanc, L'Aiguille creuse, 1907

- ▶ Un groupe déplacé en début de phrase peut précéder le thème. Dans ce cas, le thème est marqué.

ex 1 Sans une parole, il (thème) alluma la lampe du salon.

ex 2 Avec solennité, il (thème) s'adressa à son invité.

- ▶ Le propos est souvent exprimé par un groupe de mots qui, au plan syntaxique, a la fonction de prédicat (le verbe et ses compléments).

ex Raymonde (thème) bondit vers la porte (propos). Suzanne (thème) s'accrocha désespérément à son bras (propos).
Maurice Leblanc, L'Aiguille creuse, 1907

- ▶ Il arrive que les mots exprimant le propos soient détachés en tête de phrase, notamment dans les phrases exclamatives ou dans les phrases dont le verbe est effacé.

ex 1 Quelle belle maison vous avez! Vous (thème) avez une belle maison (propos).

ex 2 Remarquable, ce tableau. Ce tableau (thème) est remarquable (propos).

- ▶ Le thème, comme le propos, peuvent être absents ou implicites.

ex 1 Un certain Blaise Pascal (thème) / etc... etc... (propos implicite).

Jacques Prévert, Paroles, « Les Paris stupides », © Gallimard, 1972

N.B. : Le poème est reproduit intégralement!

ex 2 Ne pas marcher sur le gazon (propos).

B - LES FORMES DE PROGRESSION THÉMATIQUE

Il existe trois formes de progression thématique : à thème constant, linéaire ou à thèmes dérivés.

- ▶ La progression est à thème constant si le même thème se répète de phrase en phrase.

ex Un chant qui se soucie aussi peu de moi-même/ Que la flamme de l'âtre ou le rideau du vent/L'ivresse du buveur, la balle du vivant/ Un chant qui fait sauter les gonds de mes poèmes/ Un chant parlant la nuit de l'aigle sur sa proie/ Un chant d'incendie à l'heure de la grand'messe/ Derrière lui par les moissons qui rien ne laisse/Un chant comme la peste toujours à l'étroit

Louis Aragon, « Un jour Elsa ces vers », © Gallimard, 1959

- ▶ La progression est linéaire si le propos de la première phrase devient le thème de la seconde et ainsi de suite.

ex Le messager remit le message au roi. Le roi prit la lettre et l'ouvrit. Elle ne contenait que quelques lignes rédigées à la hâte.

- **La progression est à thèmes dérivés si elle repose sur les sous-thèmes du premier thème.**

ex Derrière la maison, au couchant, **le jardin** se développe plus à l'aise. **Une allée**, riante de fleurs, devant les espaliers au midi, est abritée contre les vents de mer [...]; **une autre allée**, le long du mur nord, disparaît sous les branches [...].

André Gide, *La Porte étroite*, © Mercure de France, 1909

C - LES TYPES DE REPRISES

Pour qu'un texte soit **cohérent**, et bien compris du récepteur, il est nécessaire que le thème soit repris régulièrement au cours de la progression. Cette fonction de **reprise** peut être assurée par des noms ou des groupes nominaux, par des pronoms ou par des périphrases.

1) La reprise par un nom ou un groupe nominal

Un nom, un groupe nominal, un pronom à la troisième personne, qui constituent le référent, peuvent être repris par un nom ou un groupe nominal. Cette reprise peut être construite de différentes manières :

- ◆ le nom initial est repris par le même nom avec un autre déterminant (↻ LA CLASSE GRAMMATICALE DU DÉTERMINANT) ;

ex Le **berger** était allongé près de la grange, non loin du chemin, dans l'herbe verdoyante d'une prairie irlandaise, et il ne bougeait pas. [...] Ce matin-là, en découvrant **leur** berger si étonnamment froid et inerte, ils avaient gardé leur calme, ce dont ils étaient très fiers.

Léonie Swann, *Qui a tué Glenn ?*, © NiL éditions, 2007

- ◆ le nom initial est repris par le même nom avec une expansion ;

ex « C'est vrai, dit Dumbledore. Tu devras donc te cramponner très fort à **mon bras**. » Harry s'agrippa donc **au bras** que lui offrait Dumbledore.

J.K. Rowling, *Harry Potter et le prince de sang-mêlé*, © Gallimard, 2005

- ◆ le nom initial est repris par un synonyme, un terme générique ou un terme spécifique (↻ LE VOCABULAIRE).

ex 1 Un synonyme :

Le professeur : Vous avez déjà votre **baccalauréat**, si vous me permettez de vous poser la question.

L'élève : Oui, Monsieur, j'ai mon **bachot** sciences, et mon **bachot** lettres.

Eugène Ionesco, *La Leçon*, © Gallimard, 1954

ex 2 Un terme générique :

Un jour, j'ai même ouvert le ventre d'une poupée pour **cacher une pièce de deux euros**. Après, je ne me rappelais plus où j'avais planqué **mon argent**.

Bernard Friot, *Pressé, pressée*, © Éditions Milan, 2002

ex 3 Un terme spécifique :

La **voiture** filait sur le « freeway ». C'était **une vieille Mercury Brougham**.

Jean-Paul Dubois, *Éloge du gaucher dans un monde manchot*, © Robert Laffont, 1986

2) La reprise par un pronom

Pour éviter les répétitions d'un même nom ou d'un même groupe nominal, on utilise des **pronoms anaphoriques**, qui appartiennent aux sous-classes suivantes (↻ LES SOUS-CLASSES DE PRONOMS) :

SOUS-CLASSES DE PRONOMS	RÉFÉRENT	EXEMPLES DE PRONOMS
➤ Pronoms personnels	GN une femme	Elle, la, lui, l'
➤ Pronoms démonstratifs	GN un enfant	Celui, celui-ci, celui-là
➤ Pronoms possessifs	GN un roman	Le mien, le tien, le vôtre, etc.
➤ Pronoms numéraux	GN des avions	Deux, trois, etc.
➤ Pronoms indéfinis	GN des réponses	L'une, une autre, plusieurs, etc.

ex Mais pourquoi David Selig ❶ tient-il ❶ à retrouver un pouvoir ❷ ? Pourquoi ne pas le ❷ laisser s'éteindre ? Il ❷ a toujours été une malédiction pour lui ❶.

Robert Silverberg, *L'Oreille interne*, © Robert Laffont, 1975

N.B. : Dans ce roman de science-fiction, David Selig a le pouvoir « d'entendre » ce que pensent les autres. Il en est très malheureux.

- ▶ Un pronom adverbial (🔄 LES SOUS-CLASSES DE PRONOMS) peut assurer la reprise du nom ou groupe nominal.

ex Je suis dans la chambre de ma mère. C'est moi qui y vis maintenant.

Samuel Beckett, *Molloy*, © Éditions de Minuit, 1951

3) La reprise par une périphrase

Le nom peut être repris par une périphrase, c'est-à-dire par un groupe de mots qui définit le nom repris.

ex De mon père je n'ai plus aujourd'hui qu'un souvenir presque imaginaire accroché à quelques photos. Ce polytechnicien austère et bûcheur est mort à trente-sept ans [...].

Jean-Denis Bredin, *Trop bien élevé*, © Grasset, 2007

La périphrase est souvent utilisée dans les textes poétiques, et notamment dans *L'Illiade* et *L'Odyssée* d'Homère, où on la nomme épithète homérique.

ex Dans *L'Illiade* et *L'Odyssée*, Athéna est souvent nommée « la déesse aux yeux pers », son protégé, Ulysse, « le plus rusé des Grecs », etc.

4) Reprise partielle ou reprise totale

La reprise du nom ou groupe nominal peut être partielle ou totale.

- ▶ Dans la reprise totale, l'élément qui reprend le thème conserve la totalité du sens de ce thème; c'était le cas dans tous les exemples présentés ci-dessus.

ex Reprises totales tirées des exemples précédents: David Selig → il, lui; le berger → leur berger; la voiture → une vieille Mercury Brougham; etc.

- ▶ Dans la reprise partielle, l'élément qui reprend le thème ne conserve qu'une partie du sens de ce thème, comme dans l'exemple ci-dessous.

ex Reprises partielles: Bony vit les aigles décrire des cercles à basse altitude, au bord de l'eau. L'un descendit à la verticale et rasa le sol, puis remonta comme une flèche. Un autre arriva et attendit, pour fondre sur le sol, d'être en face du camp. Le lapin sauta mais ne réussit pas à échapper aux serres.

Arthur Upfield, *Mort d'un lac*, © Christian Bourgois, 1991

V

LES ORGANISATEURS TEXTUELS

Définition

- Tout texte est organisé selon un plan d'ensemble dont la structure peut être renforcée, ou mise en évidence, par des **organismes textuels**. Ceux-ci permettent au récepteur de mieux percevoir et de mieux comprendre le plan d'un texte ou d'un passage de texte.
- Les organisateurs peuvent renforcer ou clarifier une organisation situant les objets ou les actions dans l'espace (**organismes spatiaux**), ou une organisation fixant l'ordre de succession des actions ou des événements (**organismes temporels**), ou encore une organisation précisant le type de lien logique (cause, opposition, concession, etc.) existant entre des éléments du texte (**organismes logiques ou connecteurs**).

A - LES ORGANISATEURS TEMPORELS ET SPATIAUX

- ▶ **Les organisateurs spatiaux** permettent de situer les objets et les personnages dans l'espace, d'indiquer leurs places relatives et leurs déplacements. Ils sont en particulier utilisés dans les **séquences descriptives** (🔗 LES SÉQUENCES TEXTUELLES), dans lesquelles ils précisent les rapports de localisation entre les éléments qui constituent la description.

- ▶ **Les organisateurs temporels** situent les actions, les personnages et les objets dans le temps. Ils précisent le moment (quand ?), la succession des actions (après quoi ? / avant quoi ? / en même temps que quoi ?), leur durée (pendant combien de temps ?) et leur fréquence (combien de fois ? / à quel rythme ?).

Ils sont en particulier utilisés dans les **séquences narratives** (🔗 LES SÉQUENCES TEXTUELLES), dans lesquelles ils introduisent les étapes successives (situation initiale, complication, etc.) de ce type de séquence.

- ▶ Un passage de texte peut être organisé, à la fois selon le temps et selon l'espace ; on y trouvera en conséquence à la fois des **organismes temporels** et des **organismes spatiaux**.

ex Les **organismes spatiaux** sont en gras ; les organismes temporels, soulignés.

« Alors, monsieur Cyrus, à l'ouvrage ! répondit Pencroff. J'ai mon pic, et je saurai bien me faire jour à travers ce mur. **Où** faut-il frapper ?

– **Ici**, » répondit l'ingénieur, en indiquant au vigoureux marin un renforcement assez considérable de la paroi, et qui devait en diminuer l'épaisseur.

Pencroff attaqua le granit, et pendant une demi-heure, à la lueur des torches, il en fit voler les éclats autour de lui. La roche étincelait sous son pic. Nab le relaya, puis Gédéon Spilett après Nab.

Ce travail durait depuis deux heures déjà, et l'on pouvait donc craindre qu'**en cet endroit**, la muraille n'excédât la longueur du pic, quand, à un dernier coup porté par Gédéon Spilett, l'instrument, passant au travers du mur, tomba **au dehors**.

« Hurrah ! toujours hurrah ! » s'écria Pencroff.

La muraille ne mesurait **là** que trois pieds d'épaisseur.

Cyrus Smith vint appliquer son œil à l'ouverture, qui dominait le sol de quatre-vingts pieds. **Devant lui** s'étendait la lisière du rivage, l'îlot, et, **au-delà**,

l'immense mer.

Jules Verne, *L'île mystérieuse*, 1874

- ▶ Les **organismes spatiaux** et **temporels** sont des ensembles de marques linguistiques qui peuvent appartenir à des classes grammaticales différentes, comme le montre le tableau qui suit.

CLASSES GRAMMATICALES	ORGANISATEURS SPATIAUX	ORGANISATEURS TEMPORELS
Adverbes ou locutions adverbiales	Ici, là (là où vous êtes), ailleurs, partout, là-bas, au loin, devant, derrière, en bas, en haut, à droite, à gauche, etc.	Maintenant, avant, après, ensuite, hier, demain, depuis longtemps, pendant longtemps, simultanément, souvent, fréquemment, tout à coup, dès lors, etc.
Groupes nominaux avec ou sans préposition	En ville, à la campagne, en classe, à l'école, dans les Alpes, en Europe, etc.	Le jour, la nuit, le matin, durant la nuit, la veille, le lendemain, en 2011, tous les jours, etc.
Coordonnants		Et (lorsqu'il signifie : ensuite), or, puis
Phrases subordonnées		Quand vous ouvrez cette grammaire; dès que vous partirez; pendant que vous dormiez, etc.

- Un texte ou séquence peut comporter d'autres indices temporels ou spatiaux, qui ancrent le texte dans un lieu ou un moment précis. Il peut s'agir :

- ◆ du choix du vocabulaire (🔄 LES CHAMPS SÉMANTIQUES) :

ex 1 Le **chevalier** enfourche son **destrier**. → temps/Moyen Âge

ex 2 Les **élèves** sont assis derrière leurs **pupitres** individuels ordonnés en îlots.
→ lieu/école

- ◆ de l'utilisation de certains compléments de nom ou de pronom, qui peuvent être détachés (🔄 LA FONCTION COMPLÉMENT DE NOM) :

ex 1 Les draps **marqués au chiffre de l'hôpital** sont rêches. → lieu, hôpital

ex 2 **Frappé par la flèche**, l'oiseau volette encore un instant. → temps / après avoir été frappé

- **La valeur énonciative des organisateurs**

Dans la description, les organisateurs et le choix des verbes permettent de déterminer si le **point d'observation** est **fixe** (l'observateur ne bouge pas) ou **mobile** (l'observateur se déplace).

- ex 1** **Le point d'observation est mobile :**

Cinq minutes après avoir quitté la grève, le reporter et ses compagnons **arrivaient** devant une sorte d'excavation creusée au revers d'une haute dune. Là, Top s'arrêta et jeta un aboiement clair. Spilett, Harbert et Pencroff **pénétrèrent** dans cette grotte. Nab était là, agenouillé près d'un corps étendu sur un lit d'herbes...

- ex 2** **Le point d'observation est fixe :**

De ce point, l'horizon de mer **se développait** plus largement; mais, sur la droite, le regard, **arrêté** par le promontoire aigu du sud-est, **ne pouvait déterminer** si la côte se rattachait par un brusque retour à quelque terre d'arrière-plan. À gauche, le rayon de vue **gagnait** bien quelques milles au nord [...].

Jules Verne, *L'île mystérieuse*, 1874

B - LES ORGANISATEURS LOGIQUES OU CONNECTEURS

Les organisateurs logiques (ou connecteurs) permettent de préciser les rapports logiques (l'addition, la cause, la conséquence, l'opposition, etc.) existant entre différents éléments du contenu organisé dans un texte.

Ils sont en particulier utilisés dans les séquences argumentatives et explicatives (→ LES SÉQUENCES TEXTUELLES), dans lesquelles ils introduisent les arguments, contre-arguments, conclusions, etc.

- ex 1** Je voyage souvent en avion **car** (explication) c'est un moyen de transport sûr et rapide.
- ex 2** Tu as déjà avalé trois boules. **Or** (argument supplémentaire) il n'en reste plus qu'une. Ferme **donc** (conclusion) la bouche quand tu joues au ping-pong.
- ex 3** Je reconnais que ce paysage est magnifique **mais** (opposition) je n'aime pas la montagne.

Comme les organisateurs spatiaux et temporels, les connecteurs sont des ensembles de marques linguistiques qui peuvent appartenir à des classes grammaticales différentes, comme le montre le tableau, non exhaustif, qui suit.

CLASSES GRAMMATICALES	CONNECTEURS		EXEMPLES
Adverbes et locutions adverbiales → LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'ADVERBE	D'abord, premièrement, deuxièmement, ensuite	→ étapes d'un raisonnement	Vous n'aurez pas cours demain. En effet , vos enseignants participeront à une journée pédagogique.
	En effet	→ cause	
	Par conséquent, c'est pourquoi	→ conséquence	
	Par exemple	→ explication ou exemplification	
	Cependant, toutefois	→ opposition	
Groupes nominaux (avec préposition) → LA CLASSE GRAMMATICALE DU NOM	En préambule, en guise d'illustration, en conclusion, d'une part, d'autre part		Les hommes néolithiques ont adopté l'agriculture et l'élevage, ce qui leur a permis de devenir sédentaires. En guise d'illustration , voici un petit film.
Groupes infinitifs → LA CLASSE GRAMMATICALE DU VERBE	Pour commencer, pour finir, pour illustrer cette affirmation		La projection du film sera suivie d'une discussion. Pour terminer la soirée , une collation sera servie dans le foyer.
Conjonctions de coordination → LA CLASSE GRAMMATICALE DE LA CONJONCTION DE COORDINATION	Mais	→ opposition	Le combustible nucléaire du réacteur N° 4 de la centrale de Fukushima n'a plus été refroidi, donc la pression a augmenté et l'enceinte de confinement a explosé.
	Car	→ cause/ explication	
	Donc	→ conséquence	
	Or	→ opposition/ addition	

CLASSES GRAMMATICALES	CONNECTEURS		EXEMPLES
Conjonctions de subordination → LA CLASSE GRAMMATICALE DE LA CONJONCTION DE SUBORDINATION	Si bien que, de telle sorte que	→ conséquence	Si la digue de la centrale de Fukushima avait été plus élevée, l'accident nucléaire aurait peut-être été évité.
	Bien que, quoique	→ concession	
	Comme, ainsi que	→ comparaison	
	Si, dans le cas où...	→ hypothèse/condition	

Les connecteurs relient souvent des énoncés entre eux. Ils peuvent également structurer un texte dans son entièreté comme dans l'exemple qui suit.

ex Cher voisin,

J'ai bien reçu votre lettre faisant état d'un bruit excessif provenant de mon appartement certains soirs.

D'une part, je reconnais que mon fils aîné joue de la batterie, le cadet de la trompette et je conçois que cela puisse vous déranger.

D'autre part, je vous demande d'être compréhensif. **En effet**, il s'agit d'activités saines pour ces deux jeunes à une époque où beaucoup d'adolescents ne savent pas comment s'occuper. **Si** Mozart et Beethoven vous avaient eu comme voisin, ils ne seraient pas devenus les musiciens célèbres que l'on connaît. Je m'engage **de plus** à exiger de mes fils qu'ils ne jouent pas de leurs instruments au-delà de vingt-deux heures.

Par ailleurs, si le bruit devait encore vous déranger, je suis prêt à faire isoler à mes frais le mur que nous avons en commun. **Mais** le plus simple, dans une telle situation, serait que vous veniez sonner à ma porte, ce qui me permettrait de faire directement une remarque à mes enfants.

Il me semble **donc** que les propositions qui précèdent devraient permettre de résoudre notre conflit.

J'espère que cette réponse puisse vous satisfaire et vous adresse, cher voisin, mes meilleures salutations.

Dans cet exemple, les connecteurs d'une part, d'autre part, par ailleurs et donc organisent l'argumentation du texte dans son ensemble. Les connecteurs en effet, si, de plus, mais relient logiquement des énoncés à l'intérieur des paragraphes.

VI

LE TEMPS DU TEXTE

Tout texte, écrit ou oral, s'inscrit dans un **ancrage énonciatif** qui affecte le système des temps. L'émetteur effectue un choix : il peut ancrer son texte dans le système du présent ou dans le système du passé. Ce choix dépend souvent du genre auquel le texte ou la séquence appartient.

A - LE SYSTÈME DU PRÉSENT

L'**ancrage énonciatif temporel** est le présent. Le texte est construit à partir de l'ici et du maintenant de l'énonciation, autrement dit de l'émetteur et du destinataire. Le temps de

référence est le **présent**. Les autres temps utilisés se réfèrent au moment de l'énonciation, c'est-à-dire le présent. Le futur renvoie à ce qui vient après, l'imparfait ou le passé composé à ce qui vient avant. Ce système temporel est nommé **système du présent**.

Le système du présent est très souvent le temps de référence des textes **commentatifs**, c'est-à-dire des textes qui transmettent des savoirs, qui argumentent ou qui guident des comportements. C'est le cas notamment dans un article encyclopédique, dans un ouvrage scientifique, dans un mode d'emploi, dans un résumé, lors d'un discours politique ou lors d'un débat.

B - LE SYSTÈME DU PASSÉ

L'émetteur peut choisir de déplacer l'ancrage énonciatif dans le passé (plus ici et maintenant, mais là et à ce moment-là). Tous les énoncés sont alors construits et repérés par rapport à ce nouveau point de référence énonciatif. Le temps de référence est alors le **passé simple** ou le **passé composé** et l'**imparfait**. Les autres temps utilisés se réfèrent au moment de l'énonciation, le passé. Ce système est nommé **système du passé**.

Le système du passé est très souvent le temps de référence des textes **narratifs**, c'est-à-dire des textes qui racontent (🔗 LE SYSTÈME DES TEMPS DANS LE RÉCIT), et parfois, des textes qui relatent. C'est le cas notamment dans un roman, un conte, un récit policier, un fait divers, etc.

VII

LA MODALISATION

A - DÉFINITION

La modalisation permet à l'émetteur d'intervenir directement dans le texte. L'émetteur peut ainsi prendre position par rapport à son propre énoncé et produire un effet sur le destinataire.

ex Au fond, j'en suis certain, [Oncle Vania et tante Laure] étaient profondément attachés l'un à l'autre. Même s'ils avaient passé toute leur vie en violentes discordes. **Comment eût-il pu en être autrement ?** Ils étaient tous les deux d'honnêtes pithécanthropes aux convictions inébranlables [...].

Roy Lewis, *Pourquoi j'ai mangé mon père*, © Actes Sud, 1990

- ▶ Il peut exprimer une appréciation sur une phrase ou une partie du texte (**ex** hélas, par bonheur, j'apprécie que..., je déteste que..., etc.).
- ▶ Il peut évaluer la probabilité de ce qui est raconté (**ex** peut-être, probablement, certainement, sans doute, il se peut que..., etc.).

ex 1 Probabilité :

Les cambrioleurs **auront brisé** la fenêtre du salon pour pénétrer dans la maison. Selon l'inspecteur, ils **ont dû** se diriger vers le bureau de M. Delattre qui était fermé à clé. Ils ont **probablement** forcé la porte avec une pince. Il **se pourrait**, selon la police, que l'on ait à faire à une bande très organisée, **sans doute** des professionnels.

ex 2 Appréciation :

Heureusement, Toby, le chien des Delattre, a alerté les voisins par ses aboiements. Ceux-ci ont immédiatement contacté la police. Une patrouille se trouvait, **par chance**, à deux minutes du lieu du vol et a pu mettre en fuite les malfaiteurs.

B - LES INDICES DE LA MODALISATION

Différents moyens permettent à l'émetteur d'exprimer un jugement; le récepteur peut constater la modalisation de l'énoncé à l'aide de différents indices.

INDICES DE LA MODALISATION (APPRÉCIATION OU PROBABILITÉ)	
Indices de l'énonciation: je, me, moi, ici, maintenant, etc. ➔ L'ÉNONCÉ ANCRÉ DANS LA SITUATION D'ÉNONCIATION	À mon avis, le témoin ne dit pas la vérité.
Modificateurs: adverbes, locutions adverbiales et groupes nominaux avec préposition ➔ LA FONCTION MODIFICATEUR	Cette nouvelle est évidemment regrettable. De toute évidence , les mesures de sécurité sont insuffisantes.
Verbes exprimant un jugement, un sentiment: douter, penser, croire, supposer, apprécier, aimer, détester, craindre, etc.	J'en doute .
Auxiliaires de modalité: devoir, pouvoir, sembler	Anne doit/peut avoir pris l'avion hier.
Verbes et tournures impersonnelles: il semble, il apparaît, il est à craindre, il est certain, etc.	Il ne fait aucun doute que des personnes innocentes ont été tuées.
Mode et temps du verbe:	
➔ Indicatif futur antérieur = probabilité	Notre père est en retard: il aura manqué son train. (Indicatif futur antérieur)
➔ Conditionnel = information non vérifiée	Il n'y aurait aucun survivant. (Conditionnel)
➔ Subjonctif = doute	Je ne crois pas que cela soit vrai. (Subjonctif)
Vocabulaire connoté: adjectifs, noms, verbes	Honteux , c'est tout simplement honteux ! Ce départ est une fuite .
Interjections: Hélas! Zut!, etc.	Hélas! notre héros ne se doute pas de ce qui l'attend!

Définition

- Le récit fictionnel est un texte dont la visée consiste à distraire en racontant les actions d'un ou de plusieurs personnages imaginés par l'auteur. Celui-ci opère une série de choix narratifs qui concernent le narrateur et son point de vue.
- Le récit est constitué d'une majorité de séquences ou passages narratifs. ➔ LES SÉQUENCES TEXTUELLES
- Le décor et les personnages sont montrés grâce aux séquences ou passages descriptifs. ➔ LES SÉQUENCES TEXTUELLES

I L'AUTEUR, LE NARRATEUR, LE POINT DE VUE

A - L'AUTEUR

L'auteur est le producteur véritable du texte, la personne concrète qui l'a écrit : homme, femme ou enfant.

ex 1 Le poète **Arthur Rimbaud** avait quinze ans quand il a écrit « Les Étrennes des orphelins », en 1869.

ex 2 **Anne Frank** a tenu son journal de 1942 à 1944, soit entre treize et quinze ans, avant de mourir dans le camp de concentration de Bergen-Belsen, en 1945.

- ▶ Quand il commence un récit, l'auteur choisit d'être objectif ou subjectif. Il peut se montrer sincère, mais il ne l'est jamais totalement : il cache, ajoute ou déforme toujours quelque chose (en mieux ou en pire). Il peut se montrer léger ou sérieux. Il peut choisir de mentir délibérément.

ex L'écrivain britannique d'origine norvégienne **Roald Dahl** a vécu de 1916 à 1990. Il a produit des livres très différents les uns des autres :

- dans *Charlie et la chocolaterie*, il crée un monde imaginaire et se montre léger ;
- dans *Matilda*, il donne à son héroïne des pouvoirs surnaturels et raconte l'histoire tantôt avec cruauté, tantôt avec tendresse ;
- dans *Kiss Kiss*, il raconte de courtes histoires réalistes (des nouvelles) de manière froide et cruelle : il se montre cynique ;
- dans *Escadrille 80*, il relate avec précision son expérience de pilote de guerre, sans cacher sa souffrance après son accident d'avion.

Le même auteur a créé des narrateurs différents.

- ▶ L'auteur peut s'adresser directement à son lecteur pour différentes raisons : pour présenter un récit qu'il prétend avoir entendu, reçu, trouvé, pour commenter ce qu'il raconte ou pour établir une connivence avec lui.

OBJECTIFS DE L'AUTEUR	EXEMPLES
Se référer à une scène à laquelle il a assisté	[L'éditeur] éprouva pourtant quelque surprise lorsque son ami lui avoua que son manuscrit était l'œuvre d'un matou , nommé Murr, et qu'il renfermait ses considérations sur la vie. Hoffmann, <i>Le Chat Murr</i> , © Gallimard, 1943
Établir une connivence	C'est ici un livre de bonne foi, lecteur. Montaigne, <i>Les Essais</i> , © Arléa, 1992

OBJECTIFS DE L'AUTEUR	EXEMPLES
Commenter le rapport entre la fiction et la réalité	M. Proust commente ainsi un cas de dévouement familial pendant la première guerre mondiale : « Dans ce livre où il n'y a pas un seul fait qui ne soit fictif, où il n'y a pas un seul personnage "à clefs", où tout a été inventé par moi selon les besoins de ma démonstration, je dois dire à la louange de mon pays, que seuls les parents millionnaires de Françoise ayant quitté leur retraite pour aider leur nièce sans appui, que seuls ceux-là sont des gens réels, qui existent. » Marcel Proust, <i>Le Temps retrouvé</i> , © Gallimard, 1927

B - LE NARRATEUR

Le narrateur choisit une **position** (externe ou interne) pour mettre en scène son récit, qu'il peut mener de différentes manières.

- ▶ **Il reste à l'extérieur de l'histoire : c'est un narrateur externe. Dans ce cas, le récit est mené à la 3^e personne.**

ex Une énorme Rolls Royce venait de s'arrêter devant le bureau de poste de la petite ville. Une jeune fille en descendit prestement.
Agatha Christie, *Mort sur le Nil*, © Librairie des Champs-Élysées, 1948

Le narrateur externe peut choisir de ne pas faire entendre sa propre voix : c'est un narrateur absent.

Mais il peut aussi intervenir pour présenter le récit, donner une information ou un commentaire au lecteur sur ce qu'il raconte.

ex Dans la nouvelle « Pierrot » (1882), Guy de Maupassant raconte que Mme Lefèvre veut se débarrasser de son chien Pierrot en lui faisant « piquer du mas ». Et il explique : « Piquer du mas », c'est « manger de la marne ». « On fait piquer du mas à tous les chiens dont on veut se débarrasser. Au milieu d'une vaste plaine, on aperçoit une espèce de hutte [...]. C'est l'entrée de la marnière. [...] On descend une fois par an dans cette carrière, à l'époque où l'on marne les terres. Tout le reste du temps elle sert de cimetière aux chiens condamnés. »

- ▶ **Le narrateur se trouve à l'intérieur de l'histoire. On parle alors de narrateur interne. Le récit est mené à la première personne.**

ex C'est un roman policier. Siobhan **m'a conseillé d'écrire quelque chose que j'aurais envie de lire.**
Mark Haddon, *Le Bizarre incident du chien pendant la nuit*, © Nil Éditions, 2004

- ▶ **Le choix narratif peut varier au cours d'un récit.**

ex 1 Cette chronique touche à sa fin. Il est temps que le docteur Bernard Rieux avoue qu'**il en est l'auteur.**

Albert Camus, *La Peste*, © Gallimard, 1947

→ Dans ce récit mené à la 3^e personne, comme si le narrateur était absent, le narrateur interne révèle son identité au début du dernier chapitre du roman.

ex 2 Dans le roman *E = MC2, mon amour*, de Patrick Cauvin (© J.-C. Lattès, 1977), deux adolescents vivent un amour fulgurant. Lauren est la narratrice de tous les chapitres pairs, et Daniel le narrateur de tous les chapitres impairs.

C - LE POINT DE VUE DU NARRATEUR

Qu'il soit externe ou interne, le point de vue du narrateur peut varier.

- ▶ On dit que le narrateur est **omniscient** s'il a une connaissance des événements qui dépasse celle des personnages (il sait tout, voit tout, entend tout, et connaît souvent les pensées des personnages).

ex La voleuse de livre et son frère se rendaient à Munich où ils seraient bientôt accueillis par des parents adoptifs. **Nous savons maintenant que le petit garçon n'arriverait pas à destination.**

Markus Zusak, *La Voleuse de livres*, © Oh! Éditions, 2005

- ▶ Le point de vue est **interne** lorsqu'il se limite à ce que perçoit et sait un personnage; c'est toujours le cas lorsque le récit est à la **première personne**. Mais un narrateur externe peut aussi **se focaliser** sur le point de vue d'un personnage.

ex Assis près du moteur, Fred Narracot se disait qu'il s'agissait d'une drôle d'équipe. Ce n'était pas ça l'idée qu'il s'était faite des invités de Mr O'Nyme. Il s'attendait à un peu plus de classe. À des femmes sur leur trente-et-un. Et à des hommes en tenue de Yatching – tous pleins aux as et l'air important.

Agatha Christie, *Dix petits nègres*, © Librairie des Champs-Élysées, 1940

- ▶ Le point de vue est **externe** si le narrateur ne communique que ce que pourrait voir et entendre un spectateur extérieur à l'action. Le narrateur enregistre ce qui se passe comme le ferait une **caméra** et transmet le « film » de l'histoire au récepteur.

ex Zazie examine la maison. **Elle ne communique pas ses impressions.**

Raymond Queneau, *Zazie dans le métro*, © Gallimard, 1959

- ▶ Il existe en général un **point de vue dominant**, mais le narrateur peut en changer au cours d'un passage. C'est le cas notamment lorsqu'un glissement du point de vue produit une focalisation.

ex Traçant un long sillon, le canot contourna le rocher. Alors la maison apparut. [...] **Une maison sensationnelle – une maison à la mesure de leur attente!**

Agatha Christie, *Dix petits nègres*, © Librairie des Champs-Élysées, 1940

II

LES PERSONNAGES

- ▶ **Les personnages** sont des êtres (un homme, une femme, un enfant, une autre créature: animal, fée, divinité, etc.), parfois des objets ou des forces agissantes, qui jouent un rôle dans le récit.

Lorsqu'il s'agit d'un animal, d'un objet ou autre, le narrateur peut choisir de lui donner la capacité de s'exprimer, ou non.

ex 1 Sam Savage a écrit un roman intitulé *Firmin, autobiographie d'un grignoteur de livres* (© Actes Sud, 2009); Firmin est un rat qui vit dans une librairie de Boston et apprend à lire les livres au lieu de les ronger.

ex 2 Dans *Le Vieil homme et la mer* d'Ernest Hemingway (© Gallimard, 1952), la mer et le poisson traqué par le pêcheur sont des personnages de l'histoire.

- ▶ Un personnage peut faire le récit: c'est le **narrateur interne**. On le reconnaît au fait qu'il dit je et qu'il inscrit le récit dans sa situation d'énonciation.

ex **Aujourd'hui, maman** est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile: « Mère décédée. Enterrement demain. Sentiments distingués. »

Albert Camus, *L'Étranger*, © Gallimard, 1942

Plusieurs personnages peuvent assumer le récit à tour de rôle.

ex Dans *Le Quatuor d'Alexandrie* de Lawrence Durrell (© Buchet Chastel, 1957-1960), **Justine, Balthazar, Mountolive et Clea racontent** les mêmes événements, chacun à sa manière dans un des quatre romans auquel il donne son nom.

III

LE SYSTÈME DES TEMPS DANS LE RÉCIT

Définition

- Dans le récit fictionnel, le narrateur opère un **choix narratif** qui concerne le **système des temps verbaux**.
- Le **système du présent** adopte le **présent** comme temps de référence.
- Le **système du passé** adopte soit le **passé composé**, soit le **passé simple** comme temps de référence, selon la visée du texte.
- Quel que soit le système de référence, les actions exprimées peuvent se trouver dans un rapport de **succession**, de **simultanéité**, d'**antériorité** ou de **postériorité**.

A - LE CHOIX DU SYSTÈME DE TEMPS

Le narrateur choisit de mener le récit soit dans le système du présent, soit dans le système du passé.

SYSTÈME DU PRÉSENT	SYSTÈME DU PASSÉ
Zazie examine la maison. Elle ne communique pas ses impressions. Raymond Queneau, <i>Zazie dans le métro</i> , © Gallimard, 1959	Une énorme Rolls Royce venait de s'arrêter devant le bureau de poste de la petite ville. Une jeune fille en descendit prestement. Agatha Christie, <i>Mort sur le Nil</i> , © Librairie des Champs-Élysées, 1945

Remarque

Le temps de référence (présent ou passé) doit en principe rester le même tout au long d'un texte.

B - LA SUCCESSION, LA SIMULTANÉITÉ, L'ANTÉRIORITÉ, LA POSTÉRIORITÉ

Dans un texte, les actions exprimées peuvent se trouver dans un rapport :

- ♦ de **succession** si elles se suivent;
- ♦ de **simultanéité** si elles se passent en même temps;
- ♦ d'**antériorité** si une action se passe avant le moment de référence;
- ♦ de **postériorité** si l'action se passe après le moment de référence. ➔ LES TEMPS DU VERBE

C - LE SYSTÈME DU PRÉSENT

Dans le **système du présent**, le **temps de référence** est le **présent**. La suite des verbes au présent donne l'**ordre de succession des actions** qui constituent le récit.

Des **organiseurs temporels** ne sont nécessaires que si l'on veut indiquer un rapport plus précis (**ex** une seconde plus tard, trois jours après, etc.).

ex Notre enseignante d'anglais **entre, ferme** la porte, **s'assied** derrière le pupitre.

- ▶ Si deux actions se passent en même temps, elles sont **simultanées**. Elles sont dans un rapport de **simultanéité**.
 - ex** Pendant qu'elle **salue** les élèves, elle **baisse** les yeux pour consulter le registre de classe.

- ▶ Il y a **antériorité** lorsqu'une action se déroule avant le moment d'énonciation. Pour exprimer l'antériorité, l'émetteur peut utiliser l'imparfait ou le passé composé :
 - ◆ l'imparfait exprime les actions qui sont non bornées : elles durent ou se répètent.
 - ➔ L'ASPECT DU VERBE
 - ex** À la même époque, l'an passé, nous **avions** un remplaçant ; à chaque leçon, il nous **racontait** une blague en anglais.
 - ◆ le passé composé exprime les actions bornées : elles sont achevées. ➔ L'ASPECT DU VERBE
 - ex** Notre nouvelle « prof » **est arrivée** à la rentrée d'août.

- ▶ Il y a **postériorité** lorsqu'une action se déroule après le moment d'énonciation. Pour exprimer la postériorité, on peut utiliser le futur proche ou le futur simple.
 - ex** Quand le cours est fini, elle **va** probablement boire un café à la salle des maîtres.
 - Futur proche
 - Aujourd'hui, nous **avons** une évaluation. Comme elle est sympathique, elle la **corriger**a ce soir et nous la **rendra** demain. → Futur simple

➔ Le système du présent en un clin d'œil

Dans un texte mené au système du présent, les actions exprimées peuvent se trouver dans les rapports suivants.

Le système du présent				
VERBE AU PRÉSENT	AUTRE VERBE AU PRÉSENT	AUTRE VERBE AU PRÉSENT	VERBE AU PASSÉ : imparfait / passé composé	VERBE AU FUTUR SIMPLE
Temps de référence → elle entre	Succession → elle s'assied	Simultanéité → elle salue / elle consulte	Antériorité → nous avions / elle est arrivée	Postériorité → elle corrigera
Un organisateur peut indiquer le moment du récit : aujourd'hui, à treize heures, etc.	Un organisateur n'est pas nécessaire pour marquer la simple succession.	Organisateurs : en même temps, au même instant, simultanément, etc.	Organisateurs : auparavant, hier, la veille, etc.	Organisateurs : plus tard, après, demain, le lendemain, etc.

D - LE SYSTÈME DU PASSÉ

- ▶ Dans le système du passé le temps de référence est le **passé simple** ou le **passé composé**. Il faut choisir entre les deux dans un texte pour le récit.

Le **passé simple** est le plus souvent le temps de référence du récit.

Dans certains récits fictionnels comme dans la relation d'événements vécus, le **passé composé** est le temps de référence. Ainsi, Albert Camus a écrit en 1942 un roman intitulé *L'Étranger* dont le temps de référence, sur l'ensemble du texte, est le passé composé.

ex J'**ai pris** l'autobus à deux heures. Il faisait très chaud. J'**ai mangé** au restaurant, chez Céleste, comme d'habitude. Ils avaient tous beaucoup de peine pour moi et Céleste m'**a dit** : « On a qu'une mère ». Quand je **suis parti**, ils m'**ont accompagné** jusqu'à la porte. Albert Camus, *L'Étranger*, © Gallimard, 1942

- Comme dans le système du présent, la suite des verbes conjugués au temps de référence donne l'ordre de succession des actions qui constituent le récit. C'est le **premier plan** du récit.

Des organisateurs temporels ne sont nécessaires que si l'on veut indiquer un rapport plus précis (**ex** une seconde plus tard, trois jours après, etc.) ou différent.

ex Raymonde la **repoussa** et **s'élança** dans le corridor, bientôt suivie de Suzanne qui chancelait d'un mur à l'autre en poussant des cris. Elle **parvint** à l'escalier, **dégingola** de marche en marche, **se précipita** sur la grande porte du salon et **s'arrêta** net, clouée au seuil, tandis que Suzanne s'affaissait à ses côtés.

Maurice Leblanc, *L'Aiguille creuse*, 1907

- Dans le système du passé, l'imparfait s'ajoute au temps de référence pour réaliser une description, exprimer des actions non bornées qui durent ou se répètent. C'est l'**arrière-plan** du récit. ➔ L'ASPECT DU VERBE

ex 1 C'**était** une belle nuit calme. Les étoiles **scintillaient**.
Un pâtre, assis sur les marches de l'étable, **songeait** à sa fiancée.

→ Si deux actions se passent en même temps, le système du passé demande d'utiliser :

- l'**imparfait** pour les actions non bornées qui insistent sur la durée ;
- le **temps de référence** (passé simple ou passé composé) pour les actions bornées qui sont achevées.

ex 2 Tandis qu'il **songeait** (action non accomplie, qui dure) à elle, une étoile filante **brilla** (action achevée) au firmament.

L'imparfait de narration est un emploi particulier de l'imparfait qui a une valeur proche du passé simple. Dans cet emploi, l'imparfait indique le déroulement d'une action.

ex Dans la plaine rase, sous la nuit sans étoiles, d'une obscurité et d'une épaisseur d'encre, un homme **suivait** seul la grande route de Marchiennes à Montsou, dix kilomètres de pavé coupant tout droit, à travers les champs de betteraves. Devant lui, il ne **voyait** même pas le sol noir, et il n'**avait** la sensation de l'immense horizon plat que par les souffles du vent de mars, des rafales larges comme sur une mer, glacées d'avoir balayé des lieues de marais et de terres nues.

Émile Zola, *Germinal*, 1885

- Les actions antérieures et les actions postérieures
Comme dans le système du présent, des actions peuvent être antérieures ou postérieures au temps de référence. ➔ ANTÉRIORITÉ, POSTÉRIORITÉ

Les actions antérieures, c'est-à-dire celles qui se passent avant une action au temps de référence, sont présentées à un **temps composé du passé** :

- ◆ le **plus-que-parfait** exprime la plupart des actions antérieures ;

ex Il **pensait** à sa fiancée qu'il n'**avait** pas **vue** depuis huit semaines.

- ◆ le **passé antérieur** exprime les actions accomplies à un moment précis avant une autre action au passé simple.

ex Lorsque l'étoile **eut disparu**, il **se releva** en soupirant tristement.

Les actions postérieures, c'est-à-dire celles qui se passent après une action au temps de référence, sont exprimées au futur du passé, qui emprunte ses formes au conditionnel présent.

- ex** Il espérait (temps du passé) qu'il la **reverrait** à la fête des moissons.
 → C'est la transposition dans le passé de la phrase : Il espère (présent) qu'il la reverra à la fête des moissons.

▶ **Dans le système du passé, le présent permet d'introduire un commentaire du narrateur.**

- ex** Aujourd'hui Amour est tourné en fable. Ceux qui l'ignorent disent qu'ils aiment mais ils mentent. Ils se vantent d'être amoureux mais ce droit-là, ils ne l'ont point car ce n'est que fable et mensonge.
 Parlons des hommes d'autrefois, cela vaut mieux. Oui, m'est avis qu'homme courtois mort vaut mieux que vilain en vie ! C'est pour cela qu'il me plaît de raconter une histoire digne d'être écoutée touchant un roi qui fut si grand qu'en tous lieux on célébra sa gloire. Chrétien de Troyes, *Yvain, le chevalier au lion*

➡ Le système du passé en un clin d'œil

Dans un texte au passé, les actions exprimées peuvent se trouver dans les rapports suivants :

Le système du passé				
VERBE AU PASSÉ : passé simple/ passé composé	AUTRE VERBE AU PASSÉ : passé simple/ passé composé	AUTRE VERBE AU PASSÉ : imparfait (fréquent) ou passé simple/ passé composé	VERBE À UN TEMPS COMPOSÉ DU PASSÉ : plus-que-parfait/ passé antérieur	VERBE AU FUTUR DU PASSÉ (conditionnel présent)
Temps de référence → la montagne s'effondra	Succession → les rochers roulèrent	Simultanéité → le pâtre songeait/il espérait	Antériorité → il ne l'avait pas vue	Postériorité → il la reverrait
Un organisateur peut indiquer le moment du récit : pendant l'été de l'année 1714	Un organisateur n'est pas nécessaire pour marquer la simple succession.	Organisateurs : en même temps, au même instant, simultanément, etc.	Organisateurs : auparavant, la veille, depuis huit semaines, etc.	Organisateurs : plus tard, après, le lendemain, bientôt, etc.
		Subordonnants : tandis que, pendant que, etc.	Subordonnants : lorsque, après que, quand, etc.	Subordonnants : que, quand, dès que, lorsque, etc.

E - LE PRÉSENT DE NARRATION

Dans certains récits, des événements qui se déroulent dans le passé sont racontés au présent. C'est le **présent de narration**.

L'utilisation du présent de narration produit un effet d'**immédiateté**. Il abolit la distance temporelle entre le moment de la narration et le moment de l'histoire et donne ainsi un relief particulier à certains événements.

Il est souvent utilisé dans des romans épiques ou historiques.

ex Tristan saisit aussitôt son épée, le Morholt dégaina la sienne et les deux lames s'entrecroisent avec des éclairs que la foule parfois aperçoit du rivage. Tout à coup, l'épée de Tristan heurte avec une telle violence le casque du géant que la lame tranche le métal et s'enfonce dans le crâne. Tristan cherche à l'en arracher, mais alors qu'il la secoue de toute son énergie, l'acier grince et se brise; la lame est ébréchée et un fragment d'acier reste enfoncé dans le crâne du géant.

René Louis (adaptation de), *Tristan et Iseult*, © Librairie générale française, 1972

Le présent de narration appartient au système du passé. Il est d'ailleurs souvent introduit par un verbe au passé simple.

ex Ainsi Dieu seul déciderait de la fortune des armes et manifesterait de quel côté était le droit. Tous les conseillers du roi ratifièrent cet accord. Au matin du jour fixé, Tristan **se présente** dans le palais du roi; Marc lui **lace** le heaume, lui **ceint** l'épée, le **recommande** à Dieu; tout le peuple **prie** pour le preux.

René Louis (adaptation de), *Tristan et Iseult*, © Librairie générale française, 1972

IV

LA CHRONOLOGIE DU RÉCIT

Définition

- Dans le récit fictionnel, le narrateur opère des choix narratifs qui concernent la chronologie.
- La chronologie du récit peut être linéaire ou discontinue. Le narrateur peut pratiquer des anticipations (prolepses) ou des retours en arrière (analepses).

Le récit peut se dérouler dans le temps de différentes manières.

A - LE RÉCIT CHRONOLOGIQUE OU LINÉAIRE

Le récit est **chronologique** ou **linéaire** si les événements sont racontés dans l'ordre où ils se produisent.

ex Dans *L'île mystérieuse*, Jules Verne raconte comment cinq hommes et un chien naufragés sur une île déserte finissent par être sauvés, **entre 1865 et 1869**.

B - LE RÉCIT DISCONTINU

Le récit est **discontinu** si le narrateur raconte des événements qui se situent avant ou après le moment de la narration.

ex Jenkins descendit la colline sans regarder à gauche, ni à droite car il préférerait ne pas voir certaines choses. Un arbre se dressait là où dans un autre monde un autre arbre se trouvait planté. Là se trouvait le terrain dont des millions de pas avaient imprimé l'image dans son cerveau, **dix mille ans plus tôt**.

Clifford Donald Simak, *Demain les chiens*, © Club français du livre, 1953

N.B. : Jenkins est un robot qui revient sur sa planète d'origine après une longue absence.

C - L'ANALEPSE OU LE RETOUR EN ARRIÈRE

Le narrateur peut pratiquer le **retour en arrière (analepse)** pour présenter des événements antérieurs au moment du récit. Ces retours en arrière s'étendent parfois sur plusieurs chapitres.

ex 1 L'année 1866 fut marquée par un événement bizarre, un phénomène inexplicable et inexplicable que personne n'a sans doute oublié. [...] En effet, **depuis quelque temps**, plusieurs navires **s'étaient rencontrés** sur mer avec « une chose énorme » un objet long, fusiforme, parfois phosphorescent, infiniment plus vaste et plus rapide qu'une baleine. [...] Le 20 juillet 1866, le steamer Governor-Higginson, de Calcutta and Burnach steam navigation Company, **avait rencontré** cette masse mouvante à cinq milles dans l'est des côtes de l'Australie...

Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*, 1870

ex 2 Dans le train du retour, Grandieux repensait à cet instant de sa panique, quand le Dr Galay, se tournant vers lui, lui **avait enjoint** brusquement de rejoindre sa chambre, à l'hôtel que le Dr Denom leur **avait réservé** pour la nuit, et de l'y attendre.

Anne-Marie Garat, *Dans la main du diable*, © Actes Sud, 2006

D - LA PROLEPSE OU L'ANTICIPATION

Le narrateur peut aussi pratiquer l'anticipation (prolepse) en annonçant des événements qui se passeront plus tard dans le cours du récit.

ex 1 La voleuse de livre et son frère se rendaient à Munich **où ils seraient bientôt accueillis** par des parents adoptifs. Nous savons maintenant que le petit garçon **n'arriverait pas** à destination.

Markus Zusak, *La Voleuse de livres*, © Oh! Éditions, 2005

ex 2 **Eût-elle su quel périple elle commençait**, qu'elle eût peut-être reculé devant l'épreuve de cette course folle qui l'avait menée aux quatre coins de Paris [...].

Anne-Marie Garat, *Dans la main du diable*, © Actes Sud, 2006

Le narrateur peut adopter une chronologie compliquée pour surprendre le récepteur.

ex **Bien des années plus tard, face au peloton d'exécution**, le colonel Aureliano Buendia devait se rappeler ce lointain après-midi au cours duquel son père l'emmena faire connaissance avec la glace. Macondo **était alors** un village d'une vingtaine de maisons en glaise et en roseaux [...].

Gabriel García Márquez, *Cent ans de solitude*, © Éditions du Seuil, 1968

→ Dans la narration, l'auteur combine l'anticipation et le retour en arrière. Il s'agit dans cet exemple de la première phrase du roman : le retour en arrière occupe plus de 150 pages.

V

LE RYTHME (OU LA VITESSE) DU RÉCIT

Définition

- La durée du récit (celle du texte) ne correspond pas forcément à celle de l'histoire racontée. Le rythme (ou la vitesse) du récit est précisément le rapport entre cette double temporalité :
 - celle du texte qui raconte ;
 - celle de l'histoire racontée.
- Le décalage entre ces deux axes provoque des effets de rythme : l'ellipse, la pause, la scène, le sommaire.

A - L'ELLIPSE

L'ellipse consiste à **passer sous silence certains événements de l'histoire afin d'accélérer le rythme de la narration ou de la relation. Un segment inexistant du récit correspond donc à une durée variable de l'histoire.**

ex Six semaines après, un soir, j'avais donné congé à mon domestique. C'était la veille du 14 juillet. Il faisait une chaleur d'orage, et l'idée de sortir ne me souriait guère.

Maurice Leblanc, *L'Aiguille creuse*, 1907

B - LA PAUSE

La pause consiste à **suspendre l'histoire racontée. Le récit continue sous la forme d'une description, d'une explication, d'un commentaire.**

ex Il fut immédiatement décidé qu'on se débarrasserait de Pierrot. Personne n'en voulut. Tous les habitants le refusèrent à dix lieues aux environs. Alors on se résolut, faute d'autre moyen, à lui faire « piquer du mas ».
« Piquer du mas », c'est « manger de la marne ». On fait piquer du mas à tous les chiens dont on veut se débarrasser.
Au milieu d'une vaste plaine, on aperçoit une espèce de hutte, ou plutôt un tout petit toit de Chaume, posé sur le sol. C'est l'entrée de la marnière. Un grand puits tout droit s'enfonce jusqu'à vingt mètres sous terre, pour aboutir à une série de longues galeries de mines.

Guy de Maupassant, *Contes de la Bécasse*, « Pierrot », 1883

C - LA SCÈNE

La scène est le moment du récit ou de la relation où **la narration et l'histoire progressent à la même vitesse. La scène est le plus souvent dialoguée.**

ex – Quelle sorte de voiture ?
 – Un coupé à quatre places.
 – Et quel jour était-ce ?
 – Quel jour ? Mais ce matin.
 – Ce matin ? Qu'est-ce que vous me chantez là ?
 – La casquette a été achetée ce matin.
 – Mais c'est impossible, puisqu'elle a été trouvée cette nuit dans le parc.
 Pour cela il fallait qu'elle y fût, et par conséquent qu'elle eût été achetée auparavant.
 – Ce matin. Le chapelier me l'a dit.

Maurice Leblanc, *L'Aiguille creuse*, 1907

D - LE SOMMAIRE

Le sommaire permet d'**accélérer le rythme du récit ou de la relation. La narration va plus vite que l'histoire et résume en quelques lignes ou quelques pages des événements qui se déroulent sur plusieurs jours, mois ou années.**

ex On entendit plus du tout parler du petit Jean Vallin. Les parents, **chaque mois**, allaient toucher leurs cent vingt francs chez le notaire ; et ils étaient fâchés avec leurs voisins parce que la mère Tuvache les agonisaient d'ignominies, répétait sans cesse de porte en porte qu'il fallait être dénaturée pour vendre son enfant, que c'était une horreur, une saleté, une corromperie.

Guy de Maupassant, *Contes de la Bécasse*, « Aux champs », 1883

VI

LE SCHÉMA NARRATIF ET LE SCHÉMA ACTANCIEL

Définition

- Un récit raconte une histoire constituée d'une suite d'événements qui s'enchaînent dans un ordre logique.
- Le schéma narratif permet de restituer la structure du récit et ses différentes parties en cinq étapes.
- Le schéma actanciel présente et décrit les fonctions des personnages ou des forces agissantes, concrètes ou abstraites, d'un récit.

A - LE SCHÉMA NARRATIF

Le schéma narratif décrit la structure d'un texte narratif en cinq étapes : la situation initiale, la complication, les actions, la résolution, la situation finale.

- ▶ **La situation initiale** : c'est une situation stable au début de l'histoire. La situation initiale donne souvent des informations sur les personnages, le lieu, l'époque.
- ▶ **La complication (ou l'élément déclencheur)** : un événement se produit et provoque une rupture de la stabilité. Les actions peuvent alors commencer.
- ▶ **Les actions (ou les péripéties)** : c'est l'ensemble des actions que la complication va entraîner jusqu'au dénouement du récit.
- ▶ **La résolution (ou le dénouement)** : c'est le dernier élément de l'action qui amène une solution au récit.
- ▶ **La situation finale** : c'est une situation stable qui découle du dénouement et qui est différente de la situation initiale.

Le schéma narratif est très utile pour effectuer le résumé d'un texte court, une nouvelle par exemple.

Dans un roman, le schéma narratif peut se répéter à plusieurs reprises en fonction de la longueur et de la complexité de la narration.

B - LE SCHÉMA ACTANCIEL

Le schéma actanciel présente et décrit les fonctions des personnages ou des forces agissantes d'un récit. Il est utile pour décrire la structure d'un conte, d'un récit de quête ou encore d'une pièce de théâtre.

Le schéma actanciel s'organise autour de trois axes : sujet/objet – destinataire/destinateur – adjuvant/opposant.

SUJET	OBJET
▼ Le héros de la quête	▼ Ce que le héros recherche, convoite, veut atteindre (une personne, un objet, un idéal, etc.).
DESTINATEUR	DESTINATAIRE
▼ Le personnage ou la force agissante (un idéal, une conviction, un désir de changement, etc.) qui va inciter le sujet (héros) à accomplir une quête.	▼ Le bénéficiaire de la quête du sujet (héros)

OPPOSANT(S)	ADJUVANT(S)
▼ Ils contrarient la quête du sujet (héros).	▼ Ils aident le sujet (héros) dans ses périples.

En résumé

Le héros ou **sujet** est chargé de trouver ou conquérir une personne, un bien matériel, un idéal (l'**objet** de sa quête) qu'il doit remettre à un **destinataire**. Il reçoit sa mission d'un **destinateur** (personnage, force agissante, ou même une idée, un concept). Pour réussir, il affronte des épreuves. Certains personnages (**adjuvants**) aident le héros; d'autres (**opposants**) contrarient son projet.

Un même personnage peut remplir plusieurs fonctions. Ainsi, le **sujet** (héros) peut être le **destinataire** de sa propre quête.

ex Un chevalier doit affronter une créature immonde qui terrorise tout un royaume pour obtenir la main de la femme qu'il aime. S'il réussit, il sera un des destinataires de sa propre quête.

LA GRAMMAIRE DE LA PHRASE

La **phrase** est l'unité supérieure qui permet d'analyser les classes et les fonctions. Elle est constituée de groupes, eux-mêmes formés de mots.

Les **classes grammaticales** regroupent des mots qui partagent des propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques communes.

Les **fonctions** désignent les relations qu'un constituant entretient avec un autre à l'intérieur de la phrase.

Pour identifier les classes et, surtout, les fonctions grammaticales, on peut procéder à des manipulations à l'intérieur de la phrase : **les tests opératoires**. Les plus courants sont le déplacement, l'effacement ou la suppression, le remplacement, l'encadrement et l'addition. ➔ **LES FONCTIONS GRAMMATICALES**

Définition

- La **phrase** est l'unité supérieure dans laquelle on analyse les classes et les fonctions.
- Elle est constituée de **groupes**, eux-mêmes formés de mots, qui font sens et entretiennent entre eux des **relations syntaxiques**.
- La phrase contient au moins un **verbe conjugué** (sauf les phrases à construction particulière).
- Sa **structure s'organise** autour de deux constituants obligatoires : le **sujet** et le **prédicat**.

Dans une autre perspective, la phrase est définie comme une section de texte clairement délimitée, que ce soit à l'écrit ou à l'oral.

- ▶ **À l'écrit, la phrase** est définie comme une unité délimitée, à son commencement, par une majuscule et, à sa fin, par un point ou une ponctuation forte (... / ? / !). On parle alors de **phrase graphique**.
- ▶ **À l'oral, la phrase** est caractérisée par des intonations particulières et elle est délimitée par deux pauses importantes de la voix. On parle alors de **phrase orale**.

La phrase graphique et la phrase orale ne sont pas des unités d'analyse sur le plan grammatical. Elles relèvent de l'énonciation et du choix que fait l'émetteur pour produire un texte écrit ou oral. ➔ TEXTE

I

LA PHRASE SIMPLE ET LA PHRASE COMPLEXE

A - LA PHRASE SIMPLE

Une **phrase simple** est organisée autour d'un seul verbe conjugué. Elle peut être plus ou moins développée.

- ex 1** Les manifestants chantent.
- ex 2** Les manifestants envahissent la place centrale.
- ex 3** Après une longue discussion et de nombreuses hésitations, les manifestants envahissent la place centrale en début d'après-midi.

B - LA PHRASE COMPLEXE

Une **phrase est complexe lorsqu'au moins un des groupes qui la constituent est lui-même une phrase**.

- ▶ Dans cette structure, il y a au moins deux verbes conjugués.
- ▶ La phrase qui est insérée est appelée **phrase subordonnée**.

- ex 1** Il a cru **qu'il était perdu**.
- ex 2** La course reprendra **dès que le brouillard se sera dissipé**.
- ex 3** Les derniers coureurs **qui se sont élancés** ont bénéficié de bonnes conditions de course.
- ex 4** **Dès que le brouillard se sera dissipé**, les organisateurs décideront **quand la course pourra reprendre**.

Remarque

Pour certaines grammaires et manuels scolaires, une phrase est complexe lorsqu'elle contient deux ou plusieurs verbes conjugués. Dans cette perspective, un enchaînement de phrases (juxtaposition, coordination) constitue également une phrase complexe.

C - LA PHRASE À CONSTRUCTION PARTICULIÈRE

Dans certaines constructions particulières, le noyau de la phrase n'est pas un verbe.

- ▶ Le noyau est un **présentatif tel que** voici, voilà.

ex 1 Voici mon père.
ex 2 Voilà le résultat!

- ▶ Le noyau est un **groupe nominal ou infinitif**. C'est le cas dans certains écrits tels qu'une annonce, un panneau d'interdiction, un titre ou dans certains énoncés de type exclamatif.

ex 1 Fermeture pour cause d'inventaire.
ex 2 Chatons blancs et roux à donner contre bons soins.
ex 3 Ne pas marcher sur le gazon.
ex 4 *Le Rouge et le noir* (titre d'un roman de Stendhal)
ex 5 Quel résultat catastrophique!
ex 6 Superbe, ce match!

- ▶ La phrase est constituée d'un **mot-phrase**. Ce mot est souvent un nom, un adjectif, un adverbe. Il peut prendre la forme d'une interjection.

ex Courage. Silence! Non. Oui. Certainement. Incroyable! Bravo!

II L'ANALYSE DE LA PHRASE

A - LA STRUCTURE DE BASE

Définition

- La **structure de base** est un outil d'analyse qui sert à décrire, classer et expliquer les phrases.
- Elle contient **deux constituants obligatoires**, le **sujet** et le **prédicat**, et éventuellement un ou plusieurs **constituants facultatifs**, le(s) **complément(s) de phrase**.
- La structure de base est par définition une phrase **simple** de type **déclaratif**, de forme **non transformée** et **non pronominalisée**.
- À partir de cette structure, on peut décrire les transformations effectuées pour produire n'importe quelle phrase.

On peut décrire la structure de base avec le schéma ci-dessous.

CONSTITUANTS OBLIGATOIRES	CONSTITUANTS FACULTATIFS
Sujet + prédicat	Complément(s) de phrase

B - LES ENCHAÎNEMENTS DE PHRASES

Définition

- Il y a **enchaînement** lorsque les phrases se succèdent et n'entretiennent pas de liens de dépendance syntaxique entre elles.
- Deux ou plusieurs phrases peuvent s'enchaîner par juxtaposition, coordination ou insertion (phrase incise).

1) La juxtaposition

Deux ou plusieurs phrases sont **juxtaposées** lorsqu'elles se succèdent et sont simplement séparées par des signes de ponctuation (une virgule, un point-virgule ou deux points).

- ex 1** L'avion traîne une banderole; il vole à basse altitude.
- ex 2** Édouard se dresse précipitamment: il a entendu du bruit dans le jardin.
- ex 3** Marie ouvrit le tiroir de son bureau: elle prit sa plume, elle commença à écrire.

Deux ou plusieurs phrases subordonnées peuvent également être juxtaposées.

- ex** Il m'a dit qu'il partait en vacances, qu'il était fatigué de rédiger des pages et des pages, qu'il allait se reposer en montagne.

2) La coordination

Deux ou plusieurs phrases sont **coordonnées** lorsqu'elles se succèdent et sont reliées entre elles par un mot qui remplit la fonction de **coordonnant**.

- ▶ Les mots coordonnants appartiennent à différentes classes grammaticales:
 - ◆ les conjonctions de coordination: mais, ou, et, donc, or, ni, car;
 - ◆ certains adverbes: puis, cependant, toutefois, néanmoins, pourtant, en effet, par contre, etc.
 - ex 1** L'avion traîne une banderole **donc** il vole à basse altitude.
 - ex 2** Édouard se dresse précipitamment, **en effet** il a entendu du bruit dans le jardin.
 - ex 3** Marie prit sa plume **et** commença à écrire.
 - ex 4** Il travaille beaucoup, **pourtant** il n'obtient pas les résultats désirés.
- ▶ Deux ou plusieurs phrases subordonnées peuvent également être coordonnées.
 - ex 1** Je vous enverrai le manuscrit dès que j'en aurai terminé la rédaction **et** que je l'aurai relu.
 - ex 2** Les vacanciers espèrent que la pluie cesse **et** que le soleil revienne.
 - ▶ Lorsque plusieurs phrases se succèdent, les premières sont généralement juxtaposées et les deux dernières coordonnées.
 - ex 1** Le ministre se lève, prend sa veste, salue l'assemblée **et** quitte la salle.
 - ex 2** Le chien se démène, aboie, tire sur sa chaîne **et** finit par la briser.
 - ex 3** L'excursion aura lieu qu'il pleuve, qu'il neige **ou** qu'il vente.
 - ▶ Lorsque des phrases sont juxtaposées ou coordonnées, le sujet ou le verbe peut ne pas être répété. Dans ce cas, on dit que la phrase est elliptique.
 - ex 1** L'avion traîne une banderole et (il) vole à basse altitude.
 - ex 2** Le pont était peu sûr et le ravin (était) profond.

3) La phrase incise

La phrase incise indique que l'on rapporte les paroles ou les pensées de quelqu'un.

➔ LES PAROLES RAPPORTÉES DIRECTEMENT

- ex 1** Regardez, **s'écria** Gaston, l'avion perd de l'altitude.
- ex 2** Ce spectacle est vraiment ennuyeux, **pensa** Elisabeth.

Elle peut également introduire dans la phrase un commentaire de l'émetteur. On parle alors de phrase **incidente**.

- ex 1** La partie est perdue, **j'en ai bien peur**.
- ex 2** Ce restaurant, **il est vrai**, mérite sa réputation.

C - LES TRANSFORMATIONS DE PHRASES

Définition

- Une phrase est transformée lorsque sa **structure de base** a subi un **changement**.

1) Les changements de types de phrases

Définition

- Pour traduire ses intentions et pour exprimer son attitude par rapport à l'information qu'il transmet ou par rapport à sa relation avec le récepteur, l'émetteur dispose de quatre structures syntaxiques : les types de phrases.

2) Les quatre types de phrases

TYPES DE PHRASES	DÉFINITIONS	EXEMPLES
La phrase déclarative	Elle exprime une constatation, une opinion, un sentiment qu'elle présente sur un mode neutre.	→ Paul a pris deux semaines de vacances.
La phrase interrogative	Elle permet de poser une question et se termine par un point d'interrogation. Elle peut être introduite par un mot interrogatif. Dans le langage soutenu, le sujet est inversé ou repris par un pronom personnel.	→ Penses-tu prendre des vacances prochainement ? → Paul a-t-il pris des vacances ? → Combien de semaines de vacances Paul a-t-il prises ?
La phrase impérative	Elle exprime un ordre, une interdiction, un conseil et se termine par un point ou un point d'exclamation. Le sujet est effacé dans la phrase impérative.	→ Prends des vacances. → Faites attention à la marche. → Fermons la porte !
La phrase exclamative	Elle exprime un sentiment, une émotion. Elle se termine par un point d'exclamation. Elle peut être introduite par un mot exclamatif.	→ Quel paysage magnifique ! → Vive le roi !

Les types de phrases ne peuvent se combiner entre eux. Toute phrase réalisée appartient obligatoirement à un seul type. Elle ne peut être à la fois interrogative et exclamative, déclarative et impérative, etc.

3) Les actes de langage

Il n'y a pas toujours correspondance entre le type de phrase et l'acte de langage. Un type de phrase peut exprimer des actes de langage différents.

- ex 1** Que fais-tu ce soir ? → Question
- ex 2** Voudrais-tu enfin sortir ? → Ordre
- ex 3** Pourquoi n'irait-on pas au cinéma ? → Suggestion

Inversement, un même acte de langage peut être exprimé par différents types de phrases. Ainsi, l'ordre, qui est généralement exprimé par une phrase impérative, peut l'être par une phrase déclarative ou interrogative.

- ex 1** Soyez à l'heure! → Type impératif
- ex 2** Vous viendrez demain à huit heures. → Type déclaratif
- ex 3** Voudrais-tu enfin sortir? → Type interrogatif

4) Les changements de forme de phrase

Définition

- Selon le sens à communiquer et l'intention de l'émetteur, une phrase peut prendre différentes formes. Ces formes s'opposent deux à deux : **positive/négative, neutre/emphatique, active/passive**.

On distingue les formes de phrases suivantes :

FORME DE BASE	TRANSFORMATIONS	FORME TRANSFORMÉE
<p>La phrase positive</p> <p>→ Paul a pris l'avion pour Oslo. → Elle aime vraiment ce jeune homme.</p>	<p>La phrase négative contient une marque syntaxique de négation : ne...pas, ne...guère, ne...plus, etc.</p>	<p>La phrase négative</p> <p>→ Paul n'a pas pris l'avion pour Oslo. → Elle n'aime guère ce jeune homme.</p>
<p>La phrase neutre</p> <p>→ Paul a pris l'avion pour Oslo. → Elle aime vraiment ce jeune homme.</p>	<p>La phrase emphatique met un mot ou un groupe de mot en valeur par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'utilisation d'un présentatif comme c'est...qui, c'est ...que ; • le détachement d'un groupe de mots ou d'un mot généralement repris par un pronom. 	<p>La phrase emphatique</p> <p>→ C'est pour Oslo que Paul a pris l'avion. → Ce jeune homme, elle l'aime vraiment.</p>
<p>La phrase active</p> <p>→ Les supporters envahissent la pelouse. → La foule applaudit l'arrêt du gardien.</p>	<p>La phrase passive se construit en ajoutant l'auxiliaire être au même temps que le verbe à la forme active et en mettant ce verbe au participe passé. Dans la phrase passive, il y a une inversion des groupes qui sont en position de thème et de propos.</p> <p>➔ LE THÈME ET LE PROPOS</p>	<p>La phrase passive</p> <p>→ La pelouse est envahie par les supporters. → L'arrêt du gardien est applaudi par la foule.</p>

Une phrase ne peut pas être à la fois positive et négative, neutre et emphatique, active et passive. Par contre, une phrase revêt toujours plusieurs formes.

- ex 1** La foule applaudit l'arrêt du gardien. → Phrase positive, neutre et active
- ex 2** C'est par les supporters que la pelouse est envahie. → Phrase positive, emphatique et passive
- ex 3** Ce jeune homme, elle ne l'aime guère. → Phrase négative, emphatique et active

Toute phrase appartient à un type précis (déclaratif, interrogatif, impératif ou exclamatif) qui peut revêtir plusieurs formes (neutre ou emphatique, affirmative ou négative, active ou passive).

5) La pronominalisation → LA CLASSE GRAMMATICALE DU PRONOM

Toute phrase pronominalisée est une **phrase transformée**. Pour réaliser la transformation pronominale, on opère une **substitution** (le pronom remplace un groupe nominal) et, souvent, un **déplacement**.

PHRASE DE BASE	PHRASE SIMPLE TRANSFORMÉE
Pierre lit le journal.	→ Pierre le lit.
Je renonce à mon projet.	→ J'y renonce.
Marie offre des fleurs à sa mère.	→ Marie lui en offre.
J'ai oublié mon stylo.	→ J'ai oublié le mien.
Pierre préfère cette montre.	→ Pierre préfère celle-ci.

Le déplacement avant le verbe est fréquemment effectué lorsqu'on pronominalise le complément de verbe ou le complément de phrase.

6) Le déplacement

Un constituant de la structure de base a été déplacé dans une position inhabituelle.

- ex 1** Ainsi va **la vie**. → La phrase commence par un adverbe, le sujet est déplacé après le prédicat.
- ex 2** Au-dessus de la cheminée se trouvaient **deux fusils**. → La phrase commence par un complément de phrase, le sujet est déplacé après le prédicat.
- ex 3** Où se trouve **la place centrale** ? → La phrase est de type interrogatif, le sujet est déplacé après le prédicat.
- ex 4** Je **vous** annonce mon départ à la retraite. → Le CVI est pronominalisé, il est déplacé avant le verbe.

7) La suppression

Un constituant de la structure de base a été supprimé. Cela peut être le cas dans la phrase elliptique, dans la phrase de type impératif et dans la phrase passive.

- ex 1** L'avion traîne une banderole et (∅) vole à basse altitude. → La phrase est elliptique. Le sujet de la seconde phrase est le même que celui de la première et n'est pas répété.
- ex 2** Le pont était peu sûr et le ravin (∅) profond. → La phrase est elliptique. Le verbe de la seconde phrase est le même que celui de la première et n'est pas répété.
- ex 3** (∅) Sortons immédiatement ! → La phrase est de type impératif, le sujet est effacé.
- ex 4** L'incendie a été éteint en début de soirée (∅). → La phrase est de forme passive et le complément du verbe passif est effacé.

8) La subordination

Définition

- Il y a **subordination** lorsqu'une phrase complète syntaxiquement une autre phrase et qu'elle remplit une fonction grammaticale par rapport à celle-ci.
- La phrase qui est insérée est une **phrase subordonnée**.

- Une phrase subordonnée perd son autonomie et est introduite dans la phrase qu'elle complète par un mot ou une locution qui remplit la fonction de subordonnant.

ex 1 Il a cru qu'il était perdu. → La phrase subordonnée est CVD du verbe **croire**.

ex 2 La course reprendra dès que le brouillard se sera dissipé. → La phrase subordonnée est complément de phrase.

ex 3 Les derniers coureurs qui se sont élancés ont bénéficié de bonnes conditions de course. → La phrase subordonnée est complément du nom **coureur**.

→ La structure d'une phrase avec subordination

La structure de la phrase transformée par subordination est la même que celle de toute phrase réalisable : elle contient **deux constituants obligatoires**, le sujet et le prédicat et, éventuellement, un ou plusieurs complément(s) de phrase.

SUJET	PRÉDICAT	COMPLÉMENT DE PHRASE
Il	a cru qu'il était perdu .	
L'avion qui traîne une banderole	vole à basse altitude.	
Elle	viendra	dès qu'elle pourra se libérer.

→ Les mots subordonnants

Les subordonnants permettent d'introduire une phrase subordonnée dans une autre phrase. Ils appartiennent à différentes classes grammaticales.

Les principaux subordonnants sont :

- ◆ les **conjonctions de subordination simples** : que, comme, quand, si, **etc.** ;
- ◆ les **locutions conjonctives** : depuis que, avant que, dès que, afin que, alors que, non que, à condition que, en attendant que, **etc.** ;
- ◆ **certains mots interrogatifs** : qui, que, quoi, comment, pourquoi, où, combien, si, **etc.**
- ◆ les **pronoms relatifs** : qui, que, quoi, dont, où, **etc.**

ex 1 **Quand** il vit ses ennemis, il crut **qu'il était perdu**.

ex 2 Il viendra **dès qu'il pourra se libérer**.

ex 3 Il viendra **à condition que** tu l'accompagnes.

ex 4 Paul se demande **pourquoi** l'avion perd de l'altitude.

ex 5 L'avion **qui traîne une banderole** vole à basse altitude.

→ Les phrases subordonnées sans subordonnant

Certaines phrases subordonnées n'ont pas de subordonnant. Ce sont certaines subordonnées infinitives et participiales.

→ LA PHRASE SUBORDONNÉE INFINITIVE ET LA PHRASE SUBORDONNÉE PARTICIPIALE

ex 1 Les touristes entendaient **la musique résonner dans la cathédrale**.
→ Subordonnée infinitive

ex 2 **L'avalanche ayant coupé la route**, les habitants de la vallée ne peuvent regagner leur domicile. → Subordonnée participiale

III

LES DIFFÉRENTES PHRASES SUBORDONNÉES

A - LA RECONNAISSANCE DES DIFFÉRENTES PHRASES SUBORDONNÉES

On peut classer les phrases subordonnées selon deux critères :

- ▶ en repérant et en identifiant le subordonnant qui introduit la phrase subordonnée;
- ▶ en identifiant la fonction que la phrase subordonnée remplit par rapport à la phrase qu'elle complète.

Tableau des différentes phrases subordonnées et des critères de reconnaissance

PHRASES SUBORDONNÉES	SUBORDONNANTS	FONCTIONS
La subordonnée conjonctive	La conjonction de subordination que	Complément de verbe, sujet, attribut, complément de nom, complément de pronom, complément d'adjectif, complément d'averbe, complément de présentatif
	Les conjonctions de subordination simples et les locutions conjonctives : quand, comme, lorsque, puisque, avant que, dès que, parce que, sans que, afin que, alors que, à condition que, etc.	Complément de phrase
La subordonnée interrogative	Les pronoms, les déterminants et les adverbes interrogatifs : qui, que, quoi, lequel, quel, quand, comment, si, combien, pourquoi, etc.	Complément de verbe
La subordonnée relative	Les pronoms relatifs : qui, que, quoi, dont, où, lequel, duquel, auquel, etc.	Complément de nom
La subordonnée corrélatrice	La conjonction de subordination que	Modificateur du groupe nominal, du groupe verbal, du groupe adjectival ou du groupe adverbial

B - L'INSERTION DE LA PHRASE SUBORDONNÉE

La phrase subordonnée peut occuper différentes positions dans la phrase qu'elle complète. Elle peut être insérée :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ◆ dans le groupe nominal; ◆ dans le pronom; ◆ dans le groupe verbal; ◆ dans le groupe adjectival; ◆ dans le groupe adverbial; | <ul style="list-style-type: none"> ◆ dans le groupe infinitif; ◆ dans le groupe participial; ◆ dans la phrase en position de sujet; ◆ dans la phrase en position de complément de phrase. |
|---|---|

LA PHRASE SUBORDONNÉE COMPLÈTE UN CONSTITUANT

Le groupe nominal	→ L' <u>avion</u> que Lucien pilote vole à basse altitude. → Cet avion vole à une <u>altitude</u> que je trouve trop basse. → Le <u>fait</u> que tu arrives en retard ne m'étonne pas.
Le pronom	→ J'aime bien tous les tableaux, mais je préfère <u>ceux</u> qui montrent un paysage.

LA PHRASE SUBORDONNÉE COMPLÈTE UN CONSTITUANT

Le groupe verbal	→ Je <u>pense</u> que cet avion vole à une altitude trop basse. → Je <u>m'attends</u> à ce que tu arrives à l'heure. → Je ne <u>sais</u> pas pourquoi cet avion vole à basse altitude.
Le groupe adjectival	→ Je suis <u>content</u> que tu sois venu.
Le groupe adverbial	→ Il travaillait <u>tellement</u> qu'il finit par tomber malade.
Le groupe infinitif	→ <u>Croire</u> que tout est facile en grammaire est une illusion.
Le groupe participial	→ Les randonneurs attendent le lever du jour <u>en espérant</u> que la neige cesse de tomber.

LA PHRASE SUBORDONNÉE EST INSÉRÉE DANS LA PHRASE

En position de sujet	→ Que cet avion vole à basse altitude m'inquiète.
En position d'attribut du sujet	→ Mon souhait est que tu rejoignes notre équipe.
En position de complément de phrase	→ Cet avion vole à basse altitude lorsqu'il traîne une banderole publicitaire.

C - LA PHRASE SUBORDONNÉE CONJONCTIVE

Définition

- La phrase subordonnée conjonctive peut compléter différents groupes et occuper différentes positions dans la phrase dont elle dépend.
- On distingue :
 - les **subordonnées conjonctives** qui complètent un groupe de la phrase et remplissent généralement la fonction de **complément du noyau du groupe**. Elles sont introduites par la conjonction de subordination **que**;
 - les **subordonnées conjonctives** introduites par **que** qui remplissent la fonction **sujet** ou **attribut du sujet**;
 - les **subordonnées conjonctives** dont la fonction est **complément de phrase**. Elles sont introduites par certaines conjonctions de subordination (**ex** quand, comme, etc.) et par les locutions conjonctives (**ex** parce que, afin que, depuis que, etc.).

1) La subordonnée conjonctive introduite par **que**

Définition

- La phrase subordonnée introduite par **que** s'insère dans un groupe de la phrase qu'elle complète, soit : le groupe verbal, le groupe nominal ou le pronom, le groupe adjectival, le groupe adverbial, le groupe infinitif ou le groupe participial.
- Elle peut également remplir à elle seule la fonction **sujet** ou **attribut du sujet**.

- ex 1** Le pilote demande **qu'on dégage la piste.**
- ex 2** Les passagers attendent **que les portes s'ouvrent.**
- ex 3** J'espère **que l'atterrissage s'effectuera en douceur.**
- ex 4** **Qu'il se mette toujours en évidence** m'énerve.
- ex 5** Mon souhait est **que tu rejoignes notre équipe.**
- ex 6** L'espoir **que tu fasses équipe avec moi** me motive.

- ➔ **La construction de la subordonnée conjonctive introduite par que et le mode du verbe**
- ▶ La phrase subordonnée conjonctive introduite par que ne peut pas être supprimée ni déplacée.
 - ▶ Dans une phrase subordonnée conjonctive introduite par que, on emploie généralement l'indicatif après les verbes déclaratifs (**ex** dire, affirmer, expliquer, etc.), les verbes qui expriment une opinion (**ex** penser, croire, estimer, etc.) ou qui manifestent une connaissance (**ex** savoir, apprendre, etc.).
 - ex 1** Le pilote affirme qu'il **peut** décoller.
 - ex 2** Le pilote estime que les conditions météorologiques **sont** favorables.
 - ex 3** Le pilote sait que certains passagers **ont peur** de l'avion.
 - ▶ Dans une phrase subordonnée conjonctive introduite par que, on emploie généralement le subjonctif après les verbes qui expriment une volonté, un désir (**ex** vouloir, souhaiter, désirer, etc.), un sentiment (**ex** craindre, redouter, détester, aimer, douter, etc.) ou avec certains verbes à la forme négative (**ex** ne pas affirmer, ne pas croire, ne pas penser, etc.).
 - ex 1** Le chef de la tour de contrôle veut que l'aéroport **soit fermé**.
 - ex 2** Le pilote souhaite que nous **mettions** nos ceintures.
 - ex 3** Les passagers craignent que le vol **ait** du retard.
 - ex 4** Le pilote ne pense pas qu'il **soit** possible de décoller.
 - ▶ La phrase subordonnée conjonctive introduite par que peut aussi être réalisée, dans certaines conditions, par une phrase infinitive. ➔ LA PHRASE SUBORDONNÉE INFINITIVE
 - ex** La foule voit **le cortège défiler**.
- ➔ **La fonction de la phrase subordonnée conjonctive introduite par que**
La subordonnée conjonctive introduite par que est le plus souvent complément de verbe.
- ex** Le pilote demande **qu'on dégage la piste**.
→ La phrase subordonnée est complément du verbe **demande**.

Elle peut toutefois remplir d'autres fonctions.

FONCTIONS	EXEMPLES
Sujet	→ Qu'il se mette toujours en évidence m'énerve. → Que les ouvriers se mettent en grève ne m'étonne pas.
Attribut du sujet	→ Mon souhait est que tu rejoignes notre équipe.
Complément de nom	→ Je ne me fais pas à l'idée qu'il mette un terme à sa carrière. → L'espoir que tu fasses équipe avec moi me motive.
Complément d'adjectif	→ Je suis heureux que tu sois venu. → Je suis fier que tu aies obtenu ton diplôme.
Complément d'adverbe	→ Heureusement que la pluie cesse. → Peut-être qu'il a oublié le rendez-vous.
Complément du groupe infinitif	→ Croire que tout est facile en grammaire est une illusion.
Complément du groupe participial	→ Les randonneurs attendent le lever du jour en espérant que la neige cesse de tomber.

➔ Phrase subordonnée conjonctive introduite par **que** ou subordonnée relative ?

Il ne faut pas confondre la phrase conjonctive complément de verbe avec la phrase subordonnée relative introduite par **que**.

- ex 1** Je sais **que tu aimes la lecture**.
→ La subordonnée est une phrase conjonctive complément du verbe **savoir**.
- ex 2** Je déteste l'ouvrage **que tu lis**.
→ La subordonnée est une phrase relative complément du groupe nominal **l'ouvrage**. Le pronom relatif **que** a un antécédent : **l'ouvrage**.

Attention

La subordonnée conjonctive introduite par **que** peut également compléter un groupe nominal. Il ne faut pas la confondre avec la subordonnée relative.

- ex 1** Je ne me fais pas à l'idée **qu'il mette un terme à sa carrière**.
→ La subordonnée conjonctive complète un nom : on peut la remplacer par **de cela**.
- ex 2** L'idée **que tu as émise** est intéressante.
→ On ne peut pas remplacer la subordonnée relative par **de cela**.

2) La phrase subordonnée conjonctive complément de phrase

Définition

- La phrase subordonnée conjonctive complément de phrase s'insère dans la phrase en position de groupe facultatif. Elle complète la phrase, comme son nom l'indique.
- Elle est introduite par une conjonction de subordination (**ex** quand, comme, si, etc.) ou une locution conjonctive (**ex** depuis que, avant que, alors que, à condition que, etc.).

- ex 1** Le pilote atterrira **quand la neige cessera de tomber**.
- ex 2** Le pilote décollera **dès que la piste sera dégagée**.
- ex 3** L'aéroport est fermé **parce que les aiguilleurs du ciel sont en grève**.
- ex 4** **Si la neige cesse de tomber**, l'avion pourra décoller.

➔ La construction de la phrase subordonnée conjonctive complément de phrase

- ▶ Une phrase subordonnée conjonctive complément de phrase peut occuper différentes positions. Elle est donc généralement **déplaçable**. Lorsqu'elle est déplacée au début ou au milieu de la phrase, une subordonnée conjonctive complément de phrase est séparée du reste de la phrase par une virgule (en début de phrase) ou isolée par deux virgules (au milieu de la phrase).

- ex** L'avion pourra décoller **dès que le brouillard se dissipera**.
→ **Dès que le brouillard se dissipera**, l'avion pourra décoller.
→ L'avion, **dès que le brouillard se dissipera**, pourra décoller.

- ▶ Une phrase subordonnée conjonctive complément de phrase peut être **supprimée** sans nuire à la construction syntaxique de la phrase. Cependant, sa suppression modifie le sens du texte.

- ex** Ces froids intenses durèrent jusqu'au 15 août, **sans qu'ils ne dépassassent toutefois ce maximum de degré Fahrenheit observé jusqu'alors**. **Quand l'atmosphère était calme**, cette basse température se supportait facilement; mais, **quand la bise soufflait**, cela semblait dur à des gens insuffisamment vêtus.

Jules Verne, *L'Île mystérieuse*, 1874

Ces froids intenses durèrent jusqu'au 15 août. Cette basse température se supportait facilement; mais cela semblait dur à des gens insuffisamment vêtus.
 → Le texte est modifié: le lecteur ne sait pas dans quelles conditions la température est supportable et dans quelles conditions elle est dure à supporter.

- Dans une phrase subordonnée conjonctive complément de phrase, le mode du verbe de la subordonnée dépend du subordonnant.

SUBORDONNANTS	MODES
Après que, dès que, depuis que, quand, alors que, tandis que, si, parce que, etc.	Indicatif
Avant que, bien que, quoique, pour que, afin que, à condition que, pourvu que, etc.	Subjonctif
Au cas où, quand bien même, etc.	Conditionnel

- Une phrase subordonnée conjonctive complément de phrase peut être réalisée par une phrase subordonnée participiale. ➔ LA PHRASE SUBORDONNÉE PARTICIPIALE

ex 1 Le cours étant terminé, vous pouvez récupérer vos téléphones mobiles.

ex 2 Le train ayant un retard important, les passagers quittèrent le quai.

- ➔ La fonction de la phrase subordonnée conjonctive complément de phrase
 Comme son nom l'indique, cette phrase subordonnée est toujours complément de phrase.

- ➔ Les valeurs sémantiques de la phrase subordonnée complément de phrase
 La phrase subordonnée complément de phrase peut exprimer diverses valeurs sémantiques.

VALEURS SÉMANTIQUES	EXEMPLES
Le temps	→ Il est heureux depuis qu'il vit en Valais .
La cause	→ Elle ne peut pas entrer chez elle parce qu'elle a oublié ses clés .
La conséquence	→ La pluie a endommagé la piste si bien que la compétition est annulée .
Le but	→ Les volontaires s'activent afin que la piste soit prête à temps .
La comparaison	→ Il ment comme il respire .
La manière	→ J'ai utilisé son vélo sans qu'il s'en aperçoive .
La concession	→ Bien que je me sois dépêché , je suis tout de même en retard.
L'opposition	→ Je suis débordé de travail alors que mes collègues n'ont rien à faire .
La condition	→ Si le temps ne change pas , nous renoncerons à l'excursion.
L'hypothèse	→ Si j'avais travaillé plus , j'aurais réussi mes examens.

D - LA PHRASE SUBORDONNÉE INTERROGATIVE

Définition

- La phrase subordonnée interrogative s'insère dans le groupe verbal et remplit la fonction de complément de verbe. Elle est introduite par un mot interrogatif (**ex** que, quand, pourquoi, comment, où, etc.), par une locution interrogative (**ex** ce que, ce qui, etc.) ou par la conjonction si.
- La subordonnée interrogative complète le verbe en exprimant une demande d'information, une interrogation, un doute.

ex 1 Le pilote demande **où il doit atterrir**.

ex 2 Les passagers ne savent pas **si l'avion pourra décoller**.

ex 3 Je ne comprends pas **pourquoi l'avion ne décolle pas**.

ex 4 Je me demande **ce que fait le pilote**.

1) La construction de la phrase subordonnée interrogative

- ▶ La phrase subordonnée interrogative suit le verbe qu'elle complète. Elle ne peut pas être supprimée, ni déplacée.
- ▶ La phrase subordonnée interrogative est introduite par un mot interrogatif, soit :
 - ◆ un pronom interrogatif : qui, que, quoi, lequel, etc.;
 - ◆ un déterminant interrogatif : quel, quels, quelle, quelles, etc.;
 - ◆ un adverbe interrogatif : quand, combien, pourquoi, etc.;
 - ◆ la conjonction si.

ex 1 Je me demande **qui** a déposé ce paquet devant chez moi.

ex 2 Je ne sais pas **quel** motif le pousse à agir ainsi.

ex 3 J'ignore **quand** il reviendra.

ex 4 Je ne sais pas **si** c'est une bonne idée.

Le mot interrogatif peut être précédé par une préposition ou un groupe nominal avec préposition.

ex 1 Je ne sais pas **depuis** quand il est parti.

ex 2 Je me demande **pour le compte de** qui il travaille.

- ▶ La phrase subordonnée interrogative est une interrogation indirecte. Elle se termine par un point (et non un point d'interrogation) et ne réclame pas l'inversion du sujet et du verbe.

ex J'ignore quand il reviendra.

→ *J'ignore quand reviendra-t-il ?

- ▶ Le mode utilisé dans la subordonnée interrogative est l'indicatif.
- ▶ Un groupe infinitif peut être l'équivalent d'une phrase subordonnée interrogative.

ex 1 Il ne sait pas **à qui s'adresser**.

ex 2 Il se demande **comment poursuivre son chemin**.

2) La fonction de la phrase subordonnée interrogative

La phrase subordonnée interrogative remplit toujours la fonction de complément de verbe.

E - LA PHRASE SUBORDONNÉE RELATIVE

Définition

- La phrase subordonnée relative s'insère dans le **groupe nominal** ou complète le **pronon**. Elle est introduite par un **pronom relatif** (qui, que, quoi, dont, où, lequel, auquel, duquel) qui reprend l'**antécédent** (→ LES PRONOMS DE REPRISE) et qui remplit une fonction syntaxique dans la phrase subordonnée.
- Elle apporte au nom des informations supplémentaires non essentielles (relatives explicatives) ou essentielles (relatives déterminatives).
- L'antécédent ne fait pas partie de la subordonnée relative. Il est le **noyau du groupe nominal** ou du **pronom** dans lequel la subordonnée est insérée.

ex 1 Les maisons que j'ai visitées me plaisaient toutes.

ex 2 J'ai finalement acheté celle qui avait le plus grand jardin.

ex 3 Pierre a enfin acheté la voiture dont il rêvait, celle qu'il nous avait montrée le mois passé.

1) La construction et la place de la phrase subordonnée relative

- ▶ La phrase subordonnée relative suit son antécédent. Elle ne peut être déplacée.

ex 1 Il habitait dans une ferme où vivaient de nombreux animaux.

ex 2 Le cinéma qui se trouve en face de chez moi a été détruit par un incendie.

- ▶ Dans certains cas, la subordonnée relative peut être séparée de l'antécédent.

ex 1 Il habitait dans une ferme isolée du village où vivaient de nombreux animaux.

ex 2 Le cinéma du quartier, qui se trouve en face de chez moi, a été détruit par un incendie.

- ▶ Le groupe nominal ou le pronom dans lequel s'insère la phrase subordonnée relative peut remplir diverses fonctions: sujet, complément de verbe, complément de phrase, etc.

ex 1 L'odeur qui se répand est insupportable.

→ La subordonnée relative s'insère dans le GN sujet.

ex 2 L'avion traîne une banderole qui vante une limonade.

→ La subordonnée relative s'insère dans le GN complément de verbe.

ex 3 Paul se promène dans la forêt où il a passé son enfance.

→ La subordonnée relative est insérée dans le GN complément de phrase.

2) La fonction de la subordonnée relative

La subordonnée relative remplit la fonction de **complément du groupe nominal** ou du **pronon**, sauf lorsqu'elle est indéfinie. Dans ce dernier cas, la subordonnée relative est introduite par le pronom qui (ou sa variante quiconque) et celui-ci n'a pas d'antécédent.

ex 1 Qui vivra verra.

ex 2 Il racontait la même histoire à qui voulait bien l'écouter.

3) La fonction du pronom relatif

Pour repérer la fonction du pronom relatif, il faut restituer la structure de base de la phrase relative en remplaçant le pronom par son antécédent. Le pronom relatif remplit la même fonction que l'antécédent ainsi remplacé.

ex 1 L'avion traîne une banderole qui vante une limonade.

→ Une banderole vante une limonade. → **qui** est sujet de **vanter**.

ex 2 Le film **que** j'ai loué est un classique du cinéma.
→ J'ai loué **un film**. → **que** est CVD de **louer**.

ex 3 Le film **dont** je t'ai parlé sortira dans une semaine.
→ Je t'ai parlé **du film**. → **dont** est CVI de **parler**.

4) La phrase subordonnée relative explicative ou déterminative

→ La phrase subordonnée relative explicative

La phrase subordonnée relative explicative apporte une information supplémentaire non essentielle. Elle est souvent entre virgules et peut être supprimée.

ex 1 Les élèves, **qui ont fini leurs devoirs**, sortent de la classe.

ex 2 L'homme, **qui portait un ensemble gris**, se faufilaient entre les passants.

ex 3 Ce projet, **dont nous avons longuement parlé**, me semble parfaitement prêt.

ex 4 Le cinéma du quartier, **que je fréquentais régulièrement**, a été détruit par un incendie.

→ La phrase subordonnée relative déterminative

La phrase subordonnée relative déterminative est essentielle et permet d'identifier le groupe nominal qu'elle complète. Sa suppression modifie le sens de la phrase.

ex 1 Les élèves **qui ont fini leurs devoirs** peuvent sortir.

ex 2 Il choisit le sentier **qui lui paraissait le moins pentu**.

ex 3 N'oublie pas d'amener le livre **dont nous avons parlé hier**.

ex 4 Après de longues recherches, il a retrouvé la maison **où il avait passé son enfance**.

5) Phrase subordonnée relative ou subordonnée conjonctive ?

Il ne faut pas confondre une phrase subordonnée relative introduite par **qui**, **que** et **où** avec une phrase subordonnée conjonctive ou interrogative complément de verbe.

ex 1 Je déteste l'ouvrage **que tu lis**.
→ La phrase subordonnée est une relative complément du nom **ouvrage**.

ex 2 Je sais **que tu aimes la lecture**.
→ La phrase subordonnée est une conjonctive complément du verbe **savoir**.

ex 3 J'ai visité le village **où tu es né**.
→ La phrase subordonnée est une relative complément du nom **village**.

ex 4 Je me demande **où j'ai posé mes lunettes**.
→ La phrase subordonnée est une interrogative complément du verbe **se demander**.

ex 5 Le cinéma **qui se trouve en face de chez moi** a été détruit par un incendie.
→ La phrase subordonnée est une relative complément du nom **cinéma**.

ex 6 Les pompiers se demandent **qui a provoqué l'incendie**.
→ La phrase subordonnée est une interrogative complément du verbe **se demander**.

Un indice supplémentaire est fourni par la présence ou non de l'antécédent du pronom relatif.

ex 1 Je déteste l'ouvrage **que** tu lis.
→ Le pronom relatif **que** a pour antécédent le nom **livre**.

ex 2 Je sais que tu aimes la lecture.
→ La conjonction de subordination **que** n'a pas d'antécédent.

F - LA PHRASE SUBORDONNÉE CORRÉLATIVE

Définition

- La phrase subordonnée corrélatrice s'articule avec l'adverbe modificateur d'un groupe nominal, d'un groupe verbal, d'un groupe adjectival ou d'un groupe adverbial.
- Elle est introduite par la conjonction de subordination **que** qui est en lien avec l'adverbe.

- ex 1** Il y avait **tant** de bruit **que nous avons quitté la salle.**
→ La subordonnée corrélatrice s'articule avec le modificateur du groupe nominal qu'elle complète.
- ex 2** Le public a **autant** crié **qu'il a chanté.**
→ La subordonnée corrélatrice s'articule avec le modificateur du groupe verbal qu'elle complète.
- ex 3** La voiture roulait **si vite** **que le radar n'a pas fonctionné.**
→ La subordonnée corrélatrice s'articule avec le modificateur du groupe adverbial qu'elle complète.
- ex 4** Le match est **tellement** médiocre **que les spectateurs quittent le stade.**
→ La subordonnée corrélatrice s'articule avec le modificateur du groupe adjectival qu'elle complète.

1) La place et la construction de la subordonnée corrélatrice

- ▶ La subordonnée corrélatrice est toujours dépendante d'un adverbe modificateur. Elle n'est pas réalisable sans la présence de l'adverbe.

ex Le match est **tellement** médiocre **que les spectateurs quittent le stade.**
→ *Le match est médiocre **que les spectateurs quittent le stade.**

- ▶ Généralement, la subordonnée corrélatrice ne suit pas directement l'adverbe dont elle est séparée. Elle est donc constituée de deux éléments distincts et distants, sauf dans certains cas où elle est insérée dans le modificateur du groupe verbal.

ex Ces sportifs s'entraînent **autant qu'ils le peuvent.**

- ▶ La subordonnée corrélatrice ne peut pas être supprimée.

ex La voiture roulait **si vite** **que le radar n'a pas fonctionné.**
→ *La voiture roulait si vite.

- ▶ La subordonnée corrélatrice ne peut être déplacée.

ex Le match est **tellement** médiocre **que les spectateurs quittent le stade.**
***Que les spectateurs quittent le stade,** le match est **tellement** médiocre.

2) La fonction de la subordonnée corrélatrice

La subordonnée corrélatrice remplit avec l'adverbe (ou l'adjectif tel) qu'elle complète la fonction de modificateur du groupe nominal, du groupe verbal, du groupe adjectival ou du groupe adverbial.

LA SUBORDONNÉE CORRÉLATIVE MODIFIE :	
le groupe verbal	→ Le public a davantage crié qu'il a chanté.
le groupe nominal	→ Ce livre a eu un tel succès que tous les exemplaires ont été vendus.
le groupe adjectival	→ Le match est tellement médiocre que les spectateurs quittent le stade.
le groupe adverbial	→ Je skie aussi bien que toi. (La phrase subordonnée corrélatrice est elliptique.)

3) La subordonnée corrélatrice comparative et consécutive

Les subordonnées corrélatives peuvent apporter une valeur sémantique de comparaison ou de conséquence.

→ La comparative

Définition

- La **corrélatrice comparative** exprime, comme son nom l'indique, le degré ou la gradation d'une comparaison.
- Elle est reliée à des adverbes tels que aussi, moins, plus, autant, davantage, mieux, d'autant plus, qui permettent d'introduire une marque de **supériorité**, **d'égalité** ou **d'infériorité**.

LA COMPARATIVE EST INSÉRÉE DANS LE MODIFICATEUR :	
du groupe nominal	→ Il ressentait plus de tristesse qu'il ne le montrait .
du groupe verbal	→ Ce président est autant respecté qu'il est craint .
du groupe adjectival	→ Cette situation est moins dangereuse que je le pensais .

Il est fréquent que certains éléments de la corrélatrice comparative soient effacés. Cet effacement concerne principalement le groupe verbal.

- ex 1** Il est plus bête que (il n'est) méchant.
- ex 2** Je travaille autant que mes collègues (travaillent).
- ex 3** Il marche plus vite que moi (je marche).

→ La consécutive

Définition

- La **corrélatrice consécutive** exprime une **conséquence**.
- Elle est reliée à des adverbes d'intensité tels que tant, tellement, si, suffisamment, assez, trop, qu'elle complète.

LA CONSÉCUTIVE EST INSÉRÉE DANS LE MODIFICATEUR :	
du groupe nominal	→ Il a tant de volonté qu'il réussira .
du groupe verbal	→ Elle rit tellement qu'elle en a mal au ventre .
du groupe adjectival	→ Le match est tellement médiocre que les spectateurs quittent le stade .
du groupe adverbial	→ La voiture roulait si vite que le radar n'a pas fonctionné .

Lorsqu'elle complète certains adverbes (**ex** assez, suffisamment, trop), la corrélatrice consécutive est introduite par pour que.

- ex 1** La situation est **suffisamment** délicate **pour qu'on appelle de l'aide**.
- ex 2** Le brouillard est **trop** épais **pour que l'hélicoptère puisse décoller**.

La corrélatrice consécutive peut être reliée à l'adjectif tel suivi d'un nom.

- ex** Il y a un **tel brouillard** que l'hélicoptère ne peut pas décoller.

G - LA PHRASE SUBORDONNÉE INFINITIVE ET LA PHRASE SUBORDONNÉE PARTICIPIALE

Définition

- Une phrase subordonnée peut se construire avec un verbe à l'infinitif ou au participe. Dans ce cas, on parle de **phrase subordonnée infinitive** et de **phrase subordonnée participiale**.

ex 1 La foule voit le cortège défiler dans la rue. → Phrase subordonnée infinitive

ex 2 Le professeur ayant terminé son cours, les élèves peuvent récupérer leurs téléphones mobiles. → Phrase subordonnée participiale

1) La phrase subordonnée infinitive

Remarque

La définition de la phrase infinitive s'appuie sur une tradition scolaire souvent citée par les grammaires de référence (Grévisse, Riegel, etc.) mais dont les fondements linguistiques ne sont pas toujours clairement explicités¹.

Dans la phrase subordonnée infinitive, l'infinitif a son propre sujet sémantique qui est exprimé et différent de celui du verbe principal.

ex 1 La foule voit le cortège **défiler**. → **La foule** est le sujet de **voit**, **le cortège** est le sujet de **défiler** et **défiler** le prédicat de la phrase infinitive.

ex 2 Il envoie son chien **chercher le journal**. → **Il** est le sujet de **envoie**, **son chien** est le sujet de **chercher** et **chercher le journal** est le prédicat de la phrase infinitive.

Bien que le subordonnant de la phrase subordonnée infinitive soit effacé, celle-ci est toutefois l'équivalent d'une phrase subordonnée conjonctive. Certains verbes admettent la double construction (**ex** voir, entendre), d'autres n'admettent que la construction avec un verbe conjugué (**ex** remarquer que, annoncer que) ou avec un infinitif (**ex** tenter de).

Les verbes qui régissent une subordonnée infinitive sont restreints. Ce sont des verbes comme laisser, empêcher, envoyer, inciter, mener, emmener, etc. ou des verbes qui expriment une perception (**ex** apercevoir, entendre, écouter, voir, regarder, sentir, etc.).

Une phrase subordonnée relative ou interrogative peut également avoir son verbe à l'infinitif. Dans ce cas, on parle plutôt de construction infinitive, le sujet de celui-ci étant le même que celui du verbe principal.

ex 1 Je connais un endroit où camper.

ex 2 Elle a des collègues sur qui compter.

ex 3 Je me demande où aller.

ex 4 Elle ne sait pas comment résoudre ce problème.

Certaines grammaires génératives (par exemple E. Genevay, *Ouvrir la grammaire*) donnent une définition plus large de la phrase subordonnée infinitive et admettent comme telle la construction où le sujet de l'infinitif est effacé.

¹ Selon Riegel, « la grammaire traditionnelle parle de proposition infinitive si l'infinitif a un sujet propre et exprimé, elle considère sans l'expliciter a) que ni l'infinitif ni son sujet ne doivent être prépositionnels et b) que l'infinitif ne doit pas exprimer le but de l'action... Ces considérations assez arbitraires semblent surtout avoir pour but de préparer les élèves à la grammaire latine où l'infinitif complément de verbe, selon une construction beaucoup plus largement répandue qu'en français, a son sujet à l'accusatif. » (opus cité, p. 832)

- ex 1** Jean travaille beaucoup **pour réussir ses examens**.
→ **Jean** est le sujet de **travaille** et de **réussir**.
- ex 2** Anouk nous a téléphoné **avant de partir pour le Canada**.
→ **Anouk** est le sujet de **a téléphoné** et de **partir**.
- ex 3** L'entraîneur a décidé **d'adopter un système très défensif pour ce match**.
→ **L'entraîneur** est le sujet de **a décidé** et **d'adopter**.

2) La phrase subordonnée participiale

Dans la phrase subordonnée participiale, le participe a son propre sujet qui est exprimé et différent de celui du verbe principal.

- ex 1** Le professeur ayant terminé son cours, les élèves peuvent récupérer leurs téléphones mobiles. → **Le professeur** est le sujet de **ayant terminé**, **les élèves** est le sujet de **peuvent**.
- ex 2** Le chat parti, les souris dansent. → **Le chat** est le sujet de **parti**, **les souris** est le sujet de **dansent**.
- ex 3** Les invités arrivés, Jean-François prépara le repas. → **Les invités** est le sujet de **arrivés**, **Jean-François** est le sujet de **prépara**.

Bien que le subordonnant de la phrase subordonnée participiale soit effacé, celle-ci est l'équivalent d'une phrase conjonctive CP.

- ex 1** Le professeur ayant terminé son cours, les élèves peuvent récupérer leurs téléphones mobiles. → Quand le professeur a terminé son cours...
- ex 2** Le chat parti, les souris dansent. → Lorsque le chat est parti...
- ex 3** Les invités arrivés, Jean-François prépara le repas. → Quand les invités furent arrivés...

Certaines grammaires génératives (par exemple E. Genevay, *Ouvrir la grammaire*) donnent une définition plus large de la phrase subordonnée participiale et admettent comme telle la construction où le sujet du participe est effacé.

- ex 1** Jeanne a rencontré Liliane **en faisant son marché**.
→ **Jeanne** est le sujet de **a rencontré** et **en faisant**.
- ex 2** L'équipe se décourage **après avoir encaissé le premier but**.
→ **L'équipe** est le sujet de **se décourage** et **encaissé**.

Définition

- Une **classe grammaticale** désigne un ensemble de mots qui partagent des propriétés (morphologiques, syntaxiques et sémantiques) communes. Parmi ces propriétés, on distingue les **mots variables** (en genre, en nombre ou en personne) et les **mots invariables**.
- La plupart des classes grammaticales peuvent être divisées en sous-classes.

I LES CLASSES GRAMMATICALES

A - TABLEAU DES CLASSES GRAMMATICALES

MOTS VARIABLES		MOTS INVARIABLES	
Nom	chien, peur, André, etc.	Adverbe	très, bientôt, lentement, etc.
Déterminant	le, la, une, des, ce, mon, cinq, etc.	Préposition	à, de, par, pour, sans, etc.
Adjectif	grand, naïf, premier, etc.	Conjonction de coordination	mais, ou, et, donc, or, ni, car
Verbe	marcher, finir, prendre, etc.	Conjonction de subordination	que, si, comme, quand, alors que, etc.
Pronom	elle, la, qui, celui, etc.	Interjection	oh! ah! ouf!, etc.

B - LA NOTION DE GROUPE

Un **groupe** est une unité syntaxique organisée autour d'un **noyau** qui détermine la classe grammaticale du groupe. Le noyau peut être accompagné par des compléments ou des modificateurs qui constituent des **expansions**.

À l'intérieur d'une phrase, les groupes sont en relation entre eux : chaque groupe remplit une **fonction grammaticale**. ➔ LES FONCTIONS

Remarque

La dénomination **groupe pronominal** n'est pas utilisée dans cette grammaire. Bien que le pronom fonctionne comme un groupe dans la phrase, il est le plus souvent le substitut du groupe qu'il reprend et ne peut donc pas en constituer le noyau.

C - TABLEAU DES DIFFÉRENTS GROUPES

GROUPES	EXEMPLES (le terme souligné est le noyau du groupe)
Groupe nominal (GN)	→ Le <u>chien</u> de mes voisins a mordu le facteur.
Groupe verbal (GV)	→ Le chien de mes voisins <u>a mordu</u> le facteur.
Groupe adjectival (GAdj)	→ Je suis <u>satisfait</u> de mes résultats.
Groupe adverbial (GAdv)	→ Les vagues ondulent <u>très calmement</u> .
Groupe infinitif (GInf)	→ <u>Regarder le coucher du soleil</u> est toujours une émotion.
Groupe participial (GPart)	→ Il admire les rayons du soleil <u>se reflétant sur l'eau de la mer</u> .

D - CLASSES GRAMMATICALES ET DICTIONNAIRE

Les dictionnaires indiquent en abrégé la classe grammaticale de chaque mot.

E - CAS PARTICULIERS

Certains mots peuvent appartenir à plusieurs classes grammaticales.

- ex 1** Il a perdu tous ses **biens**. → Nom
- ex 2** Un travail **bien** fait. → Adverbe
- ex 3** Mon professeur est **bien**. → Adjectif

II

LA CLASSE GRAMMATICALE DU NOM

Définition

- La classe grammaticale du **nom** regroupe des mots qui désignent des êtres, des objets, des sentiments, des idées, des actions, des lieux, des quantités, des relations, etc.
- Le nom constitue le **noyau du groupe nominal**. Il est généralement précédé d'un **déterminant**.
- La classe grammaticale du nom peut être subdivisée en deux sous-classes : les **noms communs** et les **noms propres**.

A - LES SOUS-CLASSES DU NOM

1) Le nom commun

- ▶ Le **nom commun** désigne des êtres, des objets, des sentiments, des idées, des actions, des lieux, des quantités, des relations, etc. dont on peut donner une définition. Il commence par une minuscule et est généralement précédé d'un déterminant pour constituer un groupe nominal.

ex un lion, une maison, le bonheur, l'intelligence, un accident, une forêt, un kilo, le mariage

- ▶ Le **nom commun** peut être utilisé sans déterminant :

- ◆ dans certains écrits tels les titres et les annonces ;

ex 1 Chute mortelle de deux alpinistes.

ex 2 Fermeture pour cause d'inventaire.

- ◆ dans certains proverbes ;

ex Pierre qui roule n'amasse pas mousse.

- ◆ dans certains cas, lorsque le nom est attribut du sujet ;

ex 1 Mon père est médecin.

ex 2 Cette jeune fille est danseuse.

- ◆ dans certains cas, lorsque le nom est précédé d'une préposition.

ex avec difficulté, sans surprise, en sursaut

2) Le nom propre

- ▶ Le **nom propre** désigne des êtres, des lieux, des époques et permet de les identifier parce qu'ils ont été dénommés ainsi. Il commence par une majuscule et n'est généralement pas précédé par un déterminant.

ex Gustave Flaubert, Albert Camus, Lausanne, Sion, le Moyen Âge, le Jurassique

- ▶ Le nom propre peut être utilisé avec un déterminant :
 - ◆ avec les noms de pays, de régions, d'espaces géographiques naturels ;
 - ex** le Chili, le Chablais, le Sahara
 - ◆ avec les noms de peuples ou d'habitants d'une région ;
 - ex** les Suisses, les Jurassiens
 - ◆ avec les noms qui désignent une époque ;
 - ex** le Jurassique, le Moyen Âge
 - ◆ avec les noms et prénoms employés au pluriel. Dans ce cas, le nom propre ne prend pas de s ;
 - ex** les Lambert, les Julie
 - ◆ avec les noms et prénoms employés au singulier dans certains parlers régionaux.
 - ex 1** Le Pierre et la Julie, ils sont toujours ensemble.
 - ex 2** Le Fischer, il a encore fait des siennes !

B - LES CARACTÉRISTIQUES SÉMANTIQUES

Les noms possèdent des **traits sémantiques distinctifs** qui s'opposent deux à deux. Ces distinctions peuvent avoir des conséquences grammaticales : **choix du pronom interrogatif** (qui ou que/quoi), **choix du déterminant** (indéfini ou partitif).

ANIMÉ	NON ANIMÉ
Le nom désigne des êtres vivants.	Le nom ne désigne pas des êtres vivants.
→ le roi, la girafe, Tintin, Milou → la chanteuses à qui j'ai parlé	→ la nuit, la terre, le livre → *la jambe à qui j'ai donné des soins
COMPTABLE	NON COMPTABLE
Le nom désigne une réalité qu'on peut compter.	Le nom désigne une réalité qu'on ne peut pas compter.
→ une clef, deux frères, des arbres	→ du sel, du poivre, du courage

D'autres distinctions sont possibles (humain/non humain, concret/abstrait, individuel/collectif) sans avoir nécessairement des conséquences grammaticales. Un nom combine toujours plusieurs traits distinctifs.

C - LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES ET MORPHOLOGIQUES

Le nom a un **genre grammatical** (masculin, féminin) et peut varier en **nombre** (singulier, pluriel). Le nom donne son genre et son nombre au **déterminant** qui le précède et à ses expansions variables (adjectifs par exemple). ➔ **LES ACCORDS GRAMMATICaux**

1) Le genre

- ▶ Le **genre** est fondamentalement arbitraire : il n'est pas déterminé par la réalité qu'il désigne.

ex un bureau **mais** une table ; un panier **mais** une corbeille ; un couteau **mais** une fourchette

D'ailleurs, pour les noms qui désignent une même réalité, le genre varie fréquemment d'une langue à l'autre.

ex le soleil/die Sonne (allemand) ; le zèbre/das Zebra (allemand)/la cebra (espagnol) ; la mer/il mare (italien)

- Les noms qui désignent des êtres animés et sexués, des métiers, un rang social ont souvent une forme différente pour le masculin et le féminin. Pour construire le féminin des noms on ajoute généralement un e à la forme du masculin.

ex cousin → cousine ; marchand → marchande ; voisin → voisine

Dans les cas suivants, la forme du nom change au féminin.

FORMATION DU FÉMININ DES NOMS	EXEMPLES
Ajout d'un suffixe	un âne → une ânesse ; un ogre → une ogresse
Redoublement de la consonne finale du masculin	un chien → une chienne ; un gardien → une gardienne
Remplacement de la consonne finale du masculin	un veuf → une veuve ; un laïc → une laïque
Modification du suffixe du masculin	un cuisinier → une cuisinière (-er en -ère) un amoureux → une amoureuse (-eux en euse) un danseur → une danseuse (-eur en -euse) un directeur → une directrice (-teur en -trice)
Deux radicaux différents	un homme → une femme ; un frère → une sœur

Dans certains cas, c'est le déterminant uniquement qui indique le genre.

ex un enfant → une enfant ; un touriste → une touriste

Attention

Le genre grammatical ne correspond pas toujours au genre naturel. Par exemple, une personne peut être un homme ou une femme, une girafe un mâle ou une femelle.

2) Le nombre

Pour construire le pluriel des noms, on ajoute généralement un s à la forme du singulier.

ex un livre → des livres ; une chaise → des chaises

Dans les cas suivants, la forme du nom change au pluriel.

FORMATION DU PLURIEL DES NOMS	EXEMPLES
Ajout d'un x pour les noms en -au, -eau, -eu et -œu	un tuyau → des tuyaux ; un jumeau → des jumeaux ; un cheveu → des cheveux ; un vœu → des vœux MAIS : un bleu/des bleus ; un pneu/des pneus ; un landau/des landaus ; un sarrau/des sarraus
Ajout d'un x pour 7 mots en -ou	bijou → bijoux ; caillou → cailloux ; chou → choux, genou → genoux ; hibou → hiboux ; joujou → joujoux ; pou → poux
Remplacement de -al par -aux	un cheval → des chevaux ; un journal → des journaux MAIS : carnivals, chacals, festivals, récitals, régals, bals
Remplacement de -ail par -aux pour 7 mots	bail → baux ; corail → coraux ; émail → émaux ; soupirail → soupiraux ; travail → travaux ; vantail → vantaux ; vitrail → vitraux

Les noms terminés au singulier par s, x et z ne changent pas au pluriel.

ex un radis → des radis ; un prix → des prix ; un nez → des nez

D - LE GROUPE NOMINAL (GN)

- ▶ Le nom est le **noyau du groupe nominal**. Celui-ci peut être précédé ou non par une préposition (groupe nominal avec ou sans préposition).
- ▶ En plus de son noyau, le groupe nominal comporte généralement un déterminant et peut contenir **une ou plusieurs expansions** qui remplissent la fonction de **complément de nom** :
 - ◆ un **adjectif** ou un **groupe adjectival** ;
 - ex** un **vieil** homme ; un homme **heureux** ; un homme **fier de sa réussite**
 - ◆ un **nom** ou un **groupe nominal avec ou sans préposition** ;
 - ex** le chien **de mes voisins** ; la voiture **de ma mère** ; le dessinateur **Zep** ; Picasso, **célèbre peintre espagnol**
 - ◆ une **phrase relative** ;
 - ex** une décision **qui tarde à arriver** ; le dernier livre **que j'ai lu**
 - ◆ un **mélange d'expansions de même classe ou non**.
 - ex** la **très petite** voiture **de ma mère** **qui est garée** devant la maison

E - LES FONCTIONS DU GROUPE NOMINAL

FONCTIONS	EXEMPLES
Sujet du verbe	→ Le pilote rassure les passagers.
Attribut du sujet	→ Il sera bientôt pilote .
Attribut du complément de verbe	→ On a nommé Pauline directrice du collège .
Complément de verbe direct	→ Le pilote rassure les passagers .
Complément de verbe indirect	→ La séance est dirigée par le président .
Complément de phrase	→ Le pilote s'adresse au passager avant le décollage .
Complément de nom	→ Les paroles du pilote rassurent les passagers.
Modificateur	→ L'avion atterrit en douceur .
Complément de pronom	→ J'aime bien ta montre mais celle de Marie est plus jolie.
Complément d'adjectif	→ Je suis heureux de ta promotion .
Complément de présentatif	→ Voici ton cadeau .

III

LA CLASSE GRAMMATICALE DU DÉTERMINANT

Définition

- La classe grammaticale du **déterminant** regroupe les mots qui précèdent un nom commun pour constituer un groupe nominal.
- Les déterminants précisent le nom en **identifiant** et en **quantifiant** ce qu'il désigne. Plusieurs déterminants peuvent préciser le même nom.

ex 1 On dit que **les** chiens et **les** chats sont ennemis, mais **mon** chien et **mon** chat s'entendent à merveille.
 → Les déterminants permettent d'identifier ce que désigne le nom.

- ex 2** J'ai **deux** chiens et **plusieurs** chats.
→ Les déterminants permettent de quantifier ce que désigne le nom.
- ex 3** **Les deux** chiens de mon voisin sont des bergers allemands.
→ Le nom est précédé de deux déterminants.

A - LES SOUS-CLASSES DU DÉTERMINANT

Les déterminants se répartissent en plusieurs sous-classes.

DÉTERMINANTS	EXEMPLES
Articles définis	le, la, les, l', au, du
Articles indéfinis	un, une, des, d', de
Articles partitifs	du, de la, des
Possessifs	mon, ton, son, ma, ta, sa, notre, votre, leur, mes, tes, ses, nos, vos, leurs
Démonstratifs	ce, cet, cette, ces
Numéraux	un, deux, trois, dix, cent, mille, etc.
Indéfinis	chaque, quelque(s), plusieurs, aucun, tout, toute, toutes, beaucoup de, un tas de, etc.
Exclamatifs, interrogatifs	quel, quelle, quels, quelles

B - LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES ET MORPHOLOGIQUES

Le déterminant reçoit le **genre** et le **nombre** du nom qu'il précède.

C - CONSTRUCTIONS PARTICULIÈRES

- ▶ Les articles **le** et **la** s'élident : ils perdent leur voyelle devant une autre voyelle ou un h non aspiré.

ex l'enfant, l'émotion, l'hirondelle, l'hôpital, **mais le** héros, **le** handicap, **le** hibou, **la** hache

- ▶ Les articles définis **le** et **les** se combinent avec les prépositions **à** ou **de** pour former les formes contractées **aux**, **du** et **des**.

à + le = au → Je suis au restaurant.	de + le = du → Elle revient du restaurant.
à + les = aux → Il joue aux courses.	de + les = des → Paul revient des Baléares.

- ▶ L'article indéfini pluriel **des** et les articles partitifs **du**, **de la** deviennent **de** (**d'**) dans une phrase négative.

- ex 1** Le détective avait des pistes. → Le détective n'avait pas **de** pistes.
- ex 2** Ce couple a des enfants. → Ce couple n'a pas **d'**enfants.
- ex 3** Elle a eu de la peine. → Elle n'a pas eu **de** peine.
- ex 4** J'ai eu du plaisir pendant cette soirée. → Je n'ai pas eu **de** plaisir pendant cette soirée.

- ▶ Certains déterminants sont **composés** : ils sont formés de plusieurs éléments (**ex** beaucoup de, peu de, un tas de, etc.).

ex **beaucoup d'**imagination ; **peu d'**élèves du collège

IV

LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'ADJECTIF

Définition

- La classe grammaticale de l'adjectif regroupe des mots qui se rapportent au nom et au pronom afin de les caractériser.
- L'adjectif est le noyau du groupe adjectival.

ex une robe **rouge**, une histoire **ennuyeuse**, un discours **présidentiel**, rien de **nouveau**

Certains adjectifs sont issus d'un verbe au participe passé ou au participe présent.

ex 1 les cheveux **relevés** en chignon; **prise** en flagrant délit

→ L'adjectif est issu du participe passé des verbes **relever** et **prendre**.

ex 2 le jour **suivant**; une victoire **surprenante**

→ L'adjectif est issu du participe présent des verbes **suivre** et **surprendre**.

A - LES SOUS-CLASSES D'ADJECTIFS

On distingue deux sous-classes d'adjectifs.

1) Les adjectifs qualifiants

Les adjectifs **qualifiants** expriment une qualité positive ou négative.

ex un geste **regrettable**, un match **spectaculaire**, une soirée **agréable**

Ces adjectifs sont susceptibles d'être accompagnés d'un modificateur.

➔ LA FONCTION MODIFICATEUR

ex un geste **très** regrettable, un match **peu** spectaculaire, une soirée **très** agréable

2) Les adjectifs classifiants

Les adjectifs **classifiants** servent à former des catégories relatives à un même nom. Ils ne peuvent être accompagnés d'un modificateur. ➔ LA FONCTION MODIFICATEUR

ex un chemin **public** (*un chemin très public), un chemin **privé** (*un chemin très privé), le palais **fédéral** (*le palais très fédéral)

B - LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES ET MORPHOLOGIQUES**1) L'accord de l'adjectif**

- ▶ L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom.

ex 1 un homme **heureux** → une femme **heureuse**; des hommes **heureux** → des femmes **heureuses**

ex 2 **Fatiguée**, elle rentra chez elle.

- ▶ La différence du genre et du nombre n'est pas toujours marquée, que ce soit à l'oral ou à l'écrit.

ex un **jeune** homme → une **jeune** femme; un homme **heureux** → des hommes **heureux**

- ▶ Certains adjectifs sont invariables. C'est le cas :
 - ◆ lorsque les noms sont utilisés comme adjectifs tels que certains adjectifs qui expriment la couleur ;
 - ex** des yeux **marron** ; des vestes **émeraude**
 - ◆ lorsque deux adjectifs de couleur forment un adjectif composé ;
 - ex** des robes **vert clair**
 - ◆ lorsque les adverbes sont utilisés comme adjectifs.
 - ex** les roues **arrière** ; des filles **bien**

2) Le genre de l'adjectif

Pour construire le féminin de l'adjectif, on ajoute généralement un e à la forme du masculin.

ex normal → normale ; grand → grande ; joli → jolie

Dans les cas suivants, la forme de l'adjectif change au féminin :

FORMATION DU FÉMININ DE L'ADJECTIF	EXEMPLES
Ajout d'une consonne + -e	favori → favorite ; rigolo → rigolote ; andalou → andalouse ; coit → coite
Redoublement de la consonne finale + -e pour les adjectifs qui se terminent en -el, -eil, -en, -on	naturel → naturelle ; pareil → pareille ; ancien → ancienne ; bon/bonne
Redoublement de la consonne finale + -e pour certains adjectifs qui se terminent par -et, -s, -ot	coquet → coquette ; net → nette MAIS : complet/complète ; concret/concrète ; désuet/désuète ; discret/discrète ; inquiet/inquiète ; replet/replète ; secret/secrète bas → basse ; gros → grosse MAIS : gris/grise ; indécis/indécise pâlot → pâlotte ; sot → sottie MAIS : dévot/dévoté ; idiot/idiote
Changement de la consonne finale + -e	neuf → neuve ; curieux → curieuse ; pieux → pieuse ; blanc → blanche ; frais → fraîche ; tiers → tierce ; public → publique ; caduc → caduque ; malin → maligne ; faux → fausse
Modification du suffixe masculin :	léger → légère ; trompeur → trompeuse ; accusateur → accusatrice ; mou → molle ; heureux → heureuse (MAIS : vieux/vieille) ; jaloux/jalouse ; beau/belle
-er → -ère -eux → -euse -eur → -euse -oux → -ouse -teur → -trice -eau → -elle -ou → -olle	

Les adjectifs terminés par e au masculin ne changent pas au féminin.

ex rapide, brave, énorme, jaune

3) Le nombre de l'adjectif

Pour construire le pluriel de l'adjectif, on ajoute généralement un s à la forme du singulier.

ex bleu/bleus ; rond/ronds ; vide/vides

Dans les cas suivants, la forme masculine de l'adjectif change au pluriel :

FORMATION DU PLURIEL DE L'ADJECTIF	EXEMPLES
Ajout d'un -x pour les adjectifs terminés par -eau	beau → beaux; nouveau → nouveaux
Ajout d'un -x pour certains adjectifs	esquimau → esquimaux; hébreu → hébreux
Changement du suffixe -al en -aux	normal → norma ux ; original → origina ux (MAIS bancal/bancals; fatal/fatals; natal/natals; naval/navals) CAS PARTICULIERS : final admet les deux formes au pluriel : des examens final ou fina ux ; banal a son pluriel en -aux dans les expressions féodales moulins bana ux , fours bana ux et en -als lorsqu'il a le sens de commun, ordinaire.

Les adjectifs terminés au singulier par s ou x ne changent pas au pluriel.

ex un calcul précis → des calculs précis; un homme heureux → des hommes heureux

4) Le degré de l'adjectif

Les adjectifs peuvent être modifiés par un élément qui marque un degré d'intensité ou de comparaison. Ces adjectifs appartiennent à la sous-classe des qualifiants.

- ▶ L'adjectif est alors précédé d'un adverbe marquant l'intensité (**ex** assez, très) ou inséré dans une structure qui inclut un adverbe indiquant la comparaison (**ex** aussi...que, plus...que, moins...que).

Le superlatif (**ex** le plus, le moins) marque un degré élevé d'intensité.

L'INTENSITÉ	Marie est <u>peu</u> bavarde, <u>assez</u> intelligente, <u>très</u> élégante, <u>moyennement</u> grande...	
LE COMPARATIF	ÉGALITÉ	Paul est <u>aussi grand que</u> Marie.
	SUPÉRIORITÉ	Paul est <u>plus grand que</u> Marie.
	INFÉRIORITÉ	Paul est <u>moins grand que</u> Marie.
LE SUPERLATIF	Paul est <u>le plus grand de</u> sa classe et Marie <u>la plus talentueuse</u> .	
	C'est <u>le moins bon</u> match de la saison.	

- ▶ Meilleur, moindre, pire **et** mieux **sont respectivement des comparatifs de supériorité et des superlatifs de** bon, petit, mauvais **et** bien.

ex Il est aussi **bon** que moi. → Il est **meilleur** que moi. → C'est **le meilleur**.

- ▶ Avec les adverbes indiquant une comparaison ou l'intensité, le complément de l'adjectif est une phrase subordonnée, appelée corrélatrice, introduite par que. Cependant, pour éviter une répétition, il est fréquent qu'une partie de la phrase subordonnée ne soit pas formulée. ➔ LA PHRASE CORRÉLATIVE

COMPARAISON	Paul est <u>aussi grand que</u> Marie (est grande). → Le prédicat n'est pas exprimé. Paul est <u>plus intelligent que</u> je le pensais.
INTENSITÉ	La montagne était <u>si haute qu'</u> on n'en percevait même pas le sommet.

C - LE GROUPE ADJECTIVAL (GAdj)

L'adjectif peut avoir des **expansions** qui remplissent la fonction de complément ou de modificateur de l'adjectif. Dans ce cas, l'adjectif est le **noyau du groupe adjectival**.

- ex 1** Une sportive **extrêmement nerveuse**. → L'expansion est un adverbe dont la fonction est modificateur.
- ex 2** **Fier d'être valaisan**. → L'expansion est un groupe infinitif introduit par une préposition dont la fonction est complément.
- ex 3** **Heureux que vous soyez venus**. → L'expansion est une phrase subordonnée dont la fonction est complément.

D - LA PLACE DE L'ADJECTIF OU DU GROUPE ADJECTIVAL

► Dans le groupe nominal

- ◆ L'adjectif ou le groupe adjectival se place généralement après le nom.

ex une rue **piétonne**; un parcours **difficile**; une victoire très **importante**

- ◆ Dans certains cas, l'adjectif ou le groupe adjectival peut se placer devant ou derrière le nom. Le sens de l'adjectif peut changer selon sa place.

ex 1 une dame grande / une grande dame, un industriel gros / un gros industriel, un homme pauvre / un pauvre homme → Le sens change.

ex 2 une petite voiture / une voiture petite → Le sens ne change pas.

- ◆ L'adjectif ou le groupe adjectival peut être détaché du nom qu'il caractérise.

ex 1 **Légère** et **gracieuse**, la biche s'élança dans la forêt.

ex 2 Il rentra chez lui, **passablement fatigué**.

► En position d'attribut

Lorsqu'il est attribut du sujet ou du complément de verbe, l'adjectif se place généralement après le verbe, sauf pour des raisons stylistiques (effet de mise en valeur) ou si le complément de verbe dont il est attribut est suivi d'une expansion.

ex 1 La biche est **légère** et **gracieuse**.

ex 2 **Nombreuses** sont les espèces qui disparaissent. → Mise en valeur, détachement

ex 3 Je trouve la biche **légère** et **gracieuse**.

ex 4 Je trouve **légère** et **gracieuse** la biche des grandes forêts roumaines.
→ Le complément est suivi d'une expansion.

E - LES FONCTIONS DE L'ADJECTIF

1) Complément de nom

Dans le groupe nominal, l'adjectif ou le groupe adjectival remplit la fonction de **complément de nom**. L'adjectif peut être supprimé.

ex 1 Elle a accompli un acte **très courageux**.

ex 2 C'est une **bonne** idée.

ex 3 Il mérite une sanction **sévère**.

2) Attribut du sujet ou du complément de verbe

Dans la phrase, l'adjectif ou le groupe adjectival remplit la fonction d'**attribut du sujet** ou de **complément de verbe**. L'adjectif ne peut pas être supprimé.

▶ **Attribut du sujet**

L'adjectif remplit la fonction d'attribut du sujet avec des verbes tels que être, paraître, sembler, devenir, rester, passer pour, avoir l'air, naître, vivre, tomber, etc. ➔ **LES VERBES ATTRIBUTIFS**

ex 1 Les nuits sont **courtes**.

ex 2 La tâche paraît **facile**.

▶ **Attribut du complément de verbe**

L'adjectif remplit la fonction d'attribut du complément de verbe avec des verbes tels que rendre, faire, croire, trouver, estimer, déclarer, etc. ➔ **LES VERBES ATTRIBUTIFS**

ex 1 Je la crois **sérieuse**. (≠ Je la crois.)

ex 2 J'ai trouvé cette idée **excellente**. (≠ J'ai trouvé cette idée.)

F - L'EMPLOI DE L'ADJECTIF COMME ADVERBE OU COMME NOM

Dans de nombreux cas l'adjectif est utilisé comme un adverbe ou un nom.

ex 1 voir **rouge**, parler **fort**, coûter **cher** → L'adjectif est utilisé comme un adverbe.

ex 2 « Le **rouge** et le **noir** » est le titre d'un roman de Stendhal. → L'adjectif est utilisé comme un nom.

V

LA CLASSE GRAMMATICALE DU VERBE

Définition

- La classe grammaticale du **verbe** regroupe les mots qui expriment des actions, des processus, des états, des faits, etc. en les situant dans le temps.
- Le verbe est le noyau du groupe verbal, infinitif ou participial.

ex 1 Le règne des dinosaures **dura** 150 millions d'années. → Passé

ex 2 Le loup **fuit** la compagnie de l'homme. → Présent

ex 3 Certaines espèces animales **disparaîtront** lors des prochaines années. → Futur

A - LES CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES

1) Base et terminaison

Le verbe est composé d'une **base** et d'une **terminaison** qui indiquent la **personne**, le **nombre**, le **mode** ou le **temps** auquel le verbe est conjugué. Certains verbes ont plusieurs bases.

➔ LA BASE DU VERBE ET LA TERMINAISON

ex 1 cherch-**er**, recev-**oir**, sent-**ir**

ex 2 nous cherch-**ons**, vous recev-**ez**, je sent-**irai**, tu cherch-**erais**

ex 3 prend-**re**, pre-**nons**

2) Les modes conjugués et les modes non conjugués

La **conjugaison** est l'ensemble des formes que le verbe peut prendre selon :

- ♦ le **mode** (indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif, infinitif, participe);
- ♦ le **temps** (passé, présent, futur);
- ♦ l'**aspect** (accompli/non accompli, perfectif/imperfectif, borné/non borné);
- ♦ la **personne** (première, deuxième, troisième);
- ♦ et le **nombre** (singulier/pluriel).

Les formes du verbe sont donc nombreuses. ➔ LA BASE DU VERBE ET LA TERMINAISON

L'**infinitif** et le **participe** constituent les **modes impersonnels** du verbe et ne se conjuguent pas selon la catégorie de la personne. Ils peuvent s'utiliser au présent et au passé.

	INFINITIF	PARTICIPE
PRÉSENT	Aline aime lire .	Pierre sortit, oubliant ses clés sur la table.
PASSÉ	Après avoir lu pendant deux heures, Aline sortit.	Ayant oublié ses clés sur la table, Pierre doit attendre le retour d'Aline.

On appelle **gérondif** le participe présent précédé de la proposition en.

ex Pierre rencontra Aline **en sortant** de chez lui.

3) La conjugaison dans la phrase à forme passive

La phrase de forme passive se construit en ajoutant l'**auxiliaire être** au temps requis et en ajoutant le **participe passé** du verbe conjugué.

LE VERBE DANS LA PHRASE ACTIVE	LE VERBE DANS LA PHRASE PASSIVE
Ce spectacle impressionne les enfants.	Les enfants sont impressionnés par ce spectacle.
Tous les matins, le concierge ouvrait les portes à 7h30.	Tous les matins, les portes étaient ouvertes par le concierge à 7h30.
Dorénavant, le concierge ouvrira les portes à 7h15.	Dorénavant, les portes seront ouvertes par le concierge à 7h15.
Dorénavant, on ouvrira les portes à 7h15.	Dorénavant, les portes seront ouvertes à 7h15.

Cette transformation concerne tous les temps et tous les modes.

B - LES SOUS-CLASSES DU VERBE

On distingue plusieurs groupes de verbes selon leur construction.

1) Les verbes intransitifs et transitifs

▶ Les verbes **intransitifs n'ont pas de complément**.

ex Les enfants dorment. La pluie tombe. Mange proprement ! Elle partira à l'aube.

▶ Les verbes **transitifs régissent un ou deux compléments de verbe, directs ou indirects, et définissent la manière dont ceux-ci sont introduits dans le groupe verbal**.

Remarque

Régir signifie ici que le verbe définit et prévoit la structure dans laquelle le complément va être inséré : structure avec ou sans préposition, avec une préposition imposée ou librement choisie.

◆ Les verbes **transitifs directs** régissent un complément de verbe sans préposition (CVD).

ex 1 L'architecte élabore **les plans**. → les plans = CVD

ex 2 Janine distribue **les prospectus**. → les prospectus = CVD

- ◆ Les verbes **transitifs indirects** régissent un complément de verbe avec préposition (CVI). La préposition est parfois imposée par le verbe, parfois variable selon le sens qui est transmis.

ex 1 Le président s'adresse **à la foule**. → à la foule = CVI, préposition imposée

ex 2 Je reviens **de la piscine**. / Je reviens **vers toi**. / Je reviens **chez moi**.

→ La préposition des CVI est choisie en fonction du sens transmis.

- ▶ Certains verbes régissent deux compléments de verbe dont l'un au moins est introduit par une préposition.

ex Annie offre **des fleurs** (CVD) **à sa mère** (CVI).

- ▶ Certains verbes acceptent un **double emploi, intransitif et transitif, souvent accompagné d'un changement de sens plus ou moins important**.

ex 1 Le blé pousse. → Intransitif

ex 2 Le vent pousse les nuages. → Transitif

- ▶ La plupart des compléments régis par les verbes transitifs (directs ou indirects) ne sont pas obligatoirement présents dans la phrase.

ex 1 C'est maintenant à Janine de distribuer.

ex 2 Attends, je reviens.

Cependant, la connaissance de la structure régie par le verbe permet généralement de reconstruire ce complément, soit grâce au contexte (**ex** Attends-moi, je reviens.), soit parce qu'il est évident (**ex** C'est maintenant à Janine de distribuer **les cartes**.), comme si ce complément était en fait présent. C'est pourquoi, dans le modèle de la phrase de base, on considère qu'il est obligatoire.

Remarque

La connaissance de la structure des verbes (nommée aussi **valence des verbes**) est importante car elle aide à construire la phrase et à reconstruire le sens lorsque les compléments ne sont pas exprimés.

2) Les verbes attributifs

Les verbes attributifs introduisent un **attribut du sujet** ou du **complément de verbe**. Ils servent de support à une relation de caractérisation entre l'attribut et le sujet ou le complément.

Ce sont les **verbes** tels que être, paraître, sembler, devenir, demeurer, rester, **certaines locutions verbales** (**ex** passer pour, avoir l'air, etc.), **certaines verbes transitifs** (**ex** trouver, croire, juger, rendre, etc.), **certaines verbes intransitifs** (**ex** tomber, partir, naître, etc.), **certaines verbes passifs ou pronominaux** (**ex** être considéré comme, se croire, s'appeler, etc.).

ATTRIBUT DU SUJET	ATTRIBUT DU COMPLÉMENT DE VERBE
Annie semble guérie .	Je trouve <u>ton idée</u> étonnante .
Il passe pour un intellectuel .	L'éboulement rend <u>les travaux</u> difficiles .

3) Les verbes pronominaux

Définition

- Un verbe pronominal est précédé des pronoms me, te, nous, vous, se qui reprennent la même personne que le sujet.
- Aux temps composés, il se forme avec l'auxiliaire être.

ex Se promener

Je me promène, tu te promènes, elle se promène, etc. → Temps simples

Je me suis promené, tu t'es promené, elle s'est promenée, etc. → Temps composés

On distingue les verbes essentiellement pronominaux (ils n'existent qu'à la forme pronominale, **ex** s'enfuir), les verbes pronominaux à sens réfléchi (**ex** se regarder dans la glace), à sens réciproque (**ex** se jeter des boules de neige) ou à sens passif (**ex** se fabriquer, se vendre). ➔ LES ACCORDS GRAMMATICaux

4) Les verbes impersonnels

Les verbes impersonnels se construisent avec le pronom il qui, dans ce cas, ne désigne aucune réalité. Il n'est plus qu'un support à la conjugaison du verbe.

On distingue les verbes essentiellement impersonnels (**ex** il neige, il vente) et les verbes occasionnellement impersonnels (**ex** Il nous est arrivé une fâcheuse aventure. Il manque une roue à mon vélo).

5) Les auxiliaires

- ▶ Les auxiliaires être et avoir servent à former, avec un participe passé, les temps composés.

ex 1 Je mange au restaurant. → J'ai mangé au restaurant.

ex 2 Je reste à la maison. → Je suis resté à la maison.

- ▶ L'auxiliaire être sert à construire les formes verbales dans la phrase de forme passive. Il se met au temps requis et est suivi du participe passé du verbe conjugué à la forme passive.

ex 1 Les artistes sont applaudis par le public. → Applaudir: forme passive, présent

ex 2 L'exposition sera ouverte dès demain. → Ouvrir: forme passive, futur simple

ex 3 Le bâtiment a été détruit par l'incendie. → Détruire: forme passive, passé composé

- ▶ Il ne faut pas confondre le présent dans la phrase de forme passive (**ex** je suis invité à cette soirée) et le passé composé des verbes conjugués avec être dans la phrase de forme active (**ex** je suis arrivé à cette soirée).

Les verbes conjugués avec être dans les temps composés (arriver, rester, partir, etc.) sont généralement intransitifs et ne peuvent d'ailleurs pas être utilisés dans la phrase de forme passive.

ex 1 Il est arrivé. → *Il a été arrivé.

ex 2 Il était parti. → *Il avait été parti.

- ▶ Certains auxiliaires (aller, venir, être sur le point de, etc.) suivis d'un infinitif, donnent des informations sur le déroulement temporel ou aspectuel de l'événement exprimé par le verbe à l'infinitif.

ex Faire

Nous venons de faire nos devoirs. → Passé, accompli

Nous sommes en train de faire nos devoirs. → Présent, non accompli

Nous allons faire nos devoirs. → Futur, non accompli

- ▶ Les **auxiliaires de modalité** (devoir, falloir, pouvoir, vouloir), suivis d'un infinitif, expriment une possibilité ou une nécessité.

ex 1 Tu **dois** travailler plus.

ex 2 Ces sportifs **peuvent** s'améliorer.

ex 3 Il **faut** ranger la salle avant de partir.

C - LE GROUPE VERBAL (GV)

- ▶ Le verbe est le **noyau** du groupe verbal.
- ▶ Le groupe verbal peut contenir une ou plusieurs **expansions** qui remplissent les fonctions de **complément de verbe**, **d'attribut du sujet**, **d'attribut du complément** ou de **modificateur de verbe**. Ces expansions peuvent être :
 - ◆ un ou deux groupes nominaux avec ou sans préposition ;
 - ex 1** Le maître distribue **le matériel** (CVD) **aux élèves** (CVI).
 - ex 2** L'avion a atterri **avec douceur** (MOD).
 - ◆ un pronom personnel ;
 - ex** Tu aimes bien ce livre ? Je **te** (CVI) **le** (CVD) donne.
 - ◆ un autre pronom ;
 - ex 1** Je suis en retard, j'ai vu **quelqu'un** (CVD).
 - ex 2** J'aime bien ta montre mais je préfère **la mienne** (CVD).
 - ◆ un infinitif ou un groupe infinitif ;
 - ex 1** Nous souhaitons **partir** (CVD).
 - ex 2** Nous renonçons **à signer cet accord** (CVI).
 - ◆ une phrase subordonnée ;
 - ex** Les spectateurs attendent **que l'arbitre siffle le début de la rencontre** (CVD).
 - ◆ un adjectif ou un groupe adjectival (avec les verbes attributifs) ;
 - ex 1** Les joueurs semblent **fatigués** (Att du sujet).
 - ex 2** Nous sommes **fiers d'être valaisans** (Att du sujet).
 - ex 3** Le vent rend les recherches **difficiles** (Att du CVD).
 - ◆ un adverbe ou un groupe adverbial .
 - ex 1** Il parle **très lentement** (MOD).
 - ex 2** L'avion atterrit **doucement** (MOD).

D - LE GROUPE INFINITIF (GInf)

Le groupe infinitif est construit autour d'un verbe non conjugué, l'infinitif, qui en est le noyau. Le groupe infinitif peut avoir les mêmes constructions que le groupe verbal.

- ▶ Il peut être constitué d'un infinitif avec ou sans préposition.
 - ex 1** Faites moins de bruit, nous voulons **dormir paisiblement**.
 - ex 2** Il a arrêté **de fumer**.
- ▶ Il peut aussi avoir une ou plusieurs expansions.
 - ex 1** L'avocate renonce à déposer **un recours**.
 - ex 2** L'avocate renonce à le déposer.
 - ex 3** L'avocate ne déposera pas de recours sans consulter **son client**.

ex 4 Pour être **plus crédible**, l'accusé accepte de **se soumettre à un test ADN**.

ex 5 Il a oublié de **dire qu'il serait en retard**.

► Il remplit dans la phrase la plupart des fonctions du groupe nominal.

ex 1 **Rêver de vacances** fait du bien. → Sujet

ex 2 Faire du rangement n'est pas **se reposer**. → Attribut du sujet

ex 3 Faites moins de bruit, nous voulons **dormir paisiblement**. → Complément de verbe direct

ex 4 Elle m'a aidé **à faire mes devoirs**. → Complément de verbe indirect

ex 5 Je n'ai qu'une envie : **me reposer une semaine**. → Complément détaché de nom

E - LE GROUPE PARTICIPIAL (GPart)

Le groupe participial est construit autour d'un verbe non conjugué, le participe, qui en est le noyau.

Le groupe participial peut avoir les mêmes constructions que le groupe verbal.

ex 1 L'accusé entra dans la salle **en boitant**.

ex 2 Le juge, **étant arrivé**, invita le public à s'asseoir.

Le participe peut contenir une ou plusieurs expansions.

ex 1 **Regardant le juge**, l'avocat demanda la suspension provisoire de l'audience.

ex 2 **Étant suffisamment informé**, le juge mit un terme à l'audience, **renonçant à entendre le dernier témoin**.

Le participe remplit le plus souvent la fonction de complément de nom ou de pronom.

ex 1 Le juge, **étant arrivé**, invita le public à s'asseoir.

ex 2 Je me détends **en jouant au tennis**.

F - LA FONCTION DU GROUPE VERBAL

Le groupe verbal remplit toujours la fonction de prédicat.

VI

LA CLASSE GRAMMATICALE DU PRONOM

Définition

- La classe grammaticale du pronom regroupe trois types de mots qui partagent de nombreuses propriétés :
 - les mots qui désignent les personnes de l'énonciation (je, tu, nous, vous);
 - les mots qui reprennent un élément déjà présent dans le texte (il, elle, les, la tienne, celle-ci, etc.);
 - les pronoms indéfinis qui ont une signification indépendamment du référent et de la situation d'énonciation (personne, quelqu'un, rien, etc.).

A - LES PRONOMS JE, TU, NOUS, VOUS

Les pronoms je, te, nous, vous et leurs variantes moi, me, te, etc. désignent l'émetteur et le destinataire dans l'acte d'énonciation.

ex 1 Paul et **moi** allons au cinéma ce soir. Veux-**tu** venir avec **nous** ?

ex 2 **Vous** n'allez pas **me** croire ! Ce matin, **je** sors de chez **moi** et devinez qui **je** croise ?

B - LES PRONOMS DE REPRISE

Les pronoms de reprise renvoient à un élément (un mot ou un groupe) **déjà présent** dans un texte (une personne, un objet, une situation, un événement, etc.) et permettent de le répéter sans le reprendre. L'élément repris par le pronom est appelé **le référent** ou **l'antécédent** pour les pronoms relatifs.

- ex 1** Chantal se change, **elle** arrive dans un moment.
- ex 2** Paul ne retrouve plus **ses clés**; **il les** a sans doute oubliées au restaurant.
- ex 3** **Ma plume** n'a plus d'encre. Peux-tu me prêter **la tienne** ?
- ex 4** **Ces montres** sont très belles, mais je préfère **celle-ci**.

C - LES PRONOMS INDÉFINIS

Les pronoms indéfinis **n'ont pas nécessairement de référent** : ils ont une signification en eux-mêmes.

- ex 1** **Personne** n'a téléphoné pendant mon absence ?
- ex 2** Les voisins n'ont **rien** entendu.
- ex 3** **Quelqu'un** a-t-il vu mon agenda ?

D - LES SOUS-CLASSES DE PRONOMS

On regroupe les pronoms en sous-classes selon des **critères sémantiques et syntaxiques**. Ces sous-classes ne correspondent pas forcément aux trois regroupements décrits dans la partie précédente.

1) Le pronom personnel

Les formes du **pronom personnel** varient selon **la personne, le genre, le nombre et la fonction** qu'il remplit dans la phrase. Elles se répartissent en **formes simples et formes renforcées**.

- ex 1** **Lui** (forme renforcée), **il** (forme simple) veut toujours en faire à sa tête.
- ex 2** **Vous** (forme simple) ne pensez qu'à **vous** (forme renforcée) !

Formes du pronom personnel		
PERSONNES	FORMES SIMPLES	FORMES RENFORCÉES
Singulier 1 ^e	je (j'), me (m')	moi
Singulier 2 ^e	tu, te (t')	toi
Singulier 3 ^e	il, elle, on, le, la, l', lui, en, y, se, s'	lui, elle, soi
Pluriel 1 ^e	nous	nous
Pluriel 2 ^e	vous	vous
Pluriel 3 ^e	ils, elles, les, leur, eux, en, y, se (s')	eux, elles

La forme **se (s')** et ses variantes (**me, te, nous, vous**) sont les formes **réfléchies** du pronom personnel. Les formes **en** et **y** sont les formes **adverbiales** du pronom personnel.

➔ LES VERBES PRONOMINAUX

2) Le pronom possessif

Le pronom possessif est composé de deux éléments : un **déterminant article défini** et un élément qui indique la **personne grammaticale** (1^e, 2^e ou 3^e personne). Le pronom possessif

ne désigne pas la même réalité que son référent. Les pronoms possessifs ont essentiellement un rôle de reprise.

ex Ta montre est jolie mais je préfère **la mienne**. → Il y a deux montres différentes.

Formes du pronom possessif				
PERSONNES	SINGULIER		PLURIEL	
	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ
Singulier 1 ^e	le mien	la mienne	les miens	les miennes
Singulier 2 ^e	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
Singulier 3 ^e	le sien	la sienne	les siens	les siennes
Pluriel 1 ^e	le nôtre	la nôtre	les nôtres	les nôtres
Pluriel 2 ^e	le vôtre	la vôtre	les vôtres	les vôtres
Pluriel 3 ^e	le leur	la leur	les leurs	les leurs

3) Le pronom démonstratif

Le pronom démonstratif présente des formes simples et des formes composées.

ex 1 C'est **celle** que je préfère. → Forme simple

ex 2 Je préfère **celui-ci**. → Forme composée

Il peut désigner une réalité différente de celle du référent.

ex Ton premier projet n'est pas **celui** que j'ai retenu. → Il y a deux projets différents.

Formes du pronom démonstratif				
PRONOMS DÉMONSTRATIFS	SINGULIER		PLURIEL	
	MASCULIN	FÉMININ	MASCULIN	FÉMININ
Formes simples	celui, ce (c'), cela, ça, ceci	celle	ceux	celles
Formes composées	celui-ci, celui-là	celle-ci, celle-là	ceux-ci, ceux-là	celles-ci, celles-là

4) Le pronom relatif

Le pronom relatif reprend l'antécédent. Il appartient à la classe du pronom et remplit simultanément :

- la fonction de subordonnant ➔ LA SUBORDINATION
- une fonction nominale à l'intérieur de la subordonnée.

ex Je relis la lettre **que** tu m'as envoyée.

→ que **introduit** la subordonnée soulignée.

→ que **reprend** la réalité désignée par le groupe nominal **la lettre**.

→ que **remplit la fonction** de complément de verbe direct du verbe **as envoyée**.

Le pronom relatif présente des formes **simples** (qui, que, quoi, dont, où) et des formes **composées** (lequel, laquelle, auquel, etc.).

Les formes composées du pronom relatif sont moins fréquentes et sont utilisées surtout avec une préposition.

ex La théorie **à laquelle** tu penses est intéressante.

Formes du pronom relatif	
FORMES SIMPLES	FORMES COMPOSÉES
qui, que (qu'), quoi, dont, où	lequel /laquelle; lesquels/lesquelles; auquel/à laquelle; auxquels/auxquelles; duquel/de laquelle; desquels/desquelles

5) Le pronom interrogatif

Le pronom interrogatif joue le rôle de marqueur interrogatif et simultanément, lorsqu'il introduit une phrase subordonnée interrogative, le rôle de subordonnant.

Comme pronom, il est marqueur interrogatif dans la phrase interrogative.

- ex 1** Qui êtes-vous ?
ex 2 Parmi tous ces livres, lequel choisiras-tu ?

Comme subordonnant, il introduit une phrase subordonnée interrogative.

→ LA PHRASE SUBORDONNÉE INTERROGATIVE

- ex 1** Je me demande **qui** vous êtes.
ex 2 Je ne sais pas **lequel** est le plus intéressant.

Les formes du pronom interrogatif comportent des variantes liées aux registres de langue.

- ex** Que fais-tu ? Qu'est-ce que tu fais ? Tu fais quoi ?

Formes du pronom interrogatif		
FORMES SIMPLES	FORMES COMPLEXES	
qui, que (qu'), quoi	qui est-ce qui/qui est-ce que; qu'est-ce qui/qu'est-ce que	lequel/laquelle; lesquels/lesquelles; auquel/à laquelle; auxquels/auxquelles; duquel/de laquelle; desquels/desquelles

6) Le pronom indéfini

Le pronom indéfini ne dépend pas d'un référent et a une signification en lui-même.

- ex 1** Personne n'est parfait.
ex 2 Quelqu'un est entré pendant mon absence.

Dans certains cas, le pronom indéfini est un pronom de reprise.

- ex** Les joueurs quittent le stade la mine défaite. **Aucun** n'est satisfait du résultat.

Liste des principaux pronoms indéfinis		
PRONOMS INDÉFINIS	MASCULIN	FÉMININ
Singulier	aucun, chacun, l'un, l'autre, n'importe lequel, nul, le même, quelqu'un, tout, etc.	aucune, chacune, l'une, l'autre, n'importe laquelle, nulle, la même, etc.
Pluriel	certains, les uns, les autres, n'importe lesquels, les mêmes, quelques-uns, tous, etc.	certaines, les unes, les autres, n'importe lesquelles, les mêmes, quelques-unes, toutes, etc.

7) Le pronom numéral

Le pronom numéral reprend un référent en le précisant d'un point de vue quantitatif.

- ex 1** J'ai acheté trois livres. **Deux** sont des romans, le plus petit est un recueil de poèmes.
- ex 2** Le journaliste se mêla aux manifestants; il en interrogea **quatre** ou **cinq**.

E - LES EXPANSIONS DU PRONOM

Certains pronoms peuvent recevoir une expansion qui devient leur complément.

- ex 1** L'une **de mes sœurs** habite en France.
- ex 2** Qui d'entre nous l'emportera ?
- ex 3** J'aime bien ta voiture, mais je préfère celle **de mon père**.
- ex 4** Ceux **qui s'efforcent de mourir courageusement** peuvent vaincre. Cicéron

Remarque

La dénomination **groupe nominal** n'est pas utilisée dans cette grammaire dans la mesure où le pronom est le plus souvent le substitut d'un autre groupe. ➔ LA NOTION DE GROUPE

F - LES FONCTIONS DU PRONOM

Le pronom et ses expansions peuvent remplir toutes les fonctions du groupe nominal, **sauf** la fonction de **modificateur du verbe**.

FONCTIONS	EXEMPLES
Sujet du verbe	→ Il sera bientôt président. → Prête-moi ta plume, la mienne n'a plus d'encre. → La maison qui se trouve sur la colline est à vendre.
Attribut du sujet	→ Présidente, elle le sera bientôt. → Qui êtes-vous ?
Attribut du complément de verbe	→ Mon ami Kevin considère ma mère comme la sienne .
Complément de verbe direct (CVD)	→ Ces montres sont toutes jolies, mais je préfère celle-ci . → Je l' achète tout de suite. → La montre que j'ai achetée me plaît.
Complément de verbe indirect (CVI)	→ J'ai confiance en Paulina, je lui ai confié mes secrets. → Le livre dont je vous parle vient de paraître. → Ne compare pas ta sœur à la mienne .
Complément de phrase	→ Que fait Marius dans la salle de bain ? Il y répare la douche.
Complément de nom	→ C'est une histoire dont la fin est triste.
Complément d'adjectif	→ C'est la victoire dont je suis le plus fier.

VII

LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'ADVERBE

Définition

- La classe grammaticale de l'**adverbe** regroupe des mots invariables de formes différentes et dont le fonctionnement varie fortement.
- Il est donc difficile de donner une définition univoque de la classe de l'adverbe.

- L'adverbe **complète** ou **modifie un mot** (un verbe, un adjectif, un déterminant, un autre adverbe ou une préposition), une phrase ou il **modalise un énoncé**.
- L'adverbe est le **noyau du groupe adverbial**. Il peut recevoir des expansions.
 - ex 1** Nous resterons **ici**, nous n'irons pas **ailleurs**. → Les adverbes **ici** et **ailleurs** complètent les verbes **rester** et **aller**.
 - ex 2** Paul m'a **beaucoup** parlé. → L'adverbe modifie le verbe **parler**.
 - ex 3** Marie porte une **très** jolie robe. → L'adverbe modifie l'adjectif **jolie**.
 - ex 4** Il a **trop** de chance. → L'adverbe modifie le déterminant **de**.
 - ex 5** Jean se porte **remarquablement** bien. → L'adverbe modifie l'adverbe **bien**.
 - ex 6** Les élèves sont arrivés **longtemps** après la sonnerie. → L'adverbe modifie la préposition **après**.
 - ex 7** **Demain**, nous partons pour la Thaïlande. Le climat est agréable **là-bas**.
→ Les adverbes **demain** et **là-bas** complètent la phrase.
 - ex 8** **Malheureusement**, je n'ai aucune solution à votre problème.
→ L'adverbe modalise l'énoncé.

A - CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES ET MORPHOLOGIQUES

L'adverbe est **invariable**.

Exception

L'adverbe tout **varie devant un nom féminin commençant par une consonne ou un h aspiré**.
Il reste **invariable devant une voyelle ou un h qui ne sont pas aspirés**.

- ex 1** Elles sont arrivées, **toutes** confuses et **toutes** honteuses de leur retard.
- ex 2** Elles sont **tout** attentives et **tout** horrifiées.

Certains adjectifs fonctionnent comme des adverbes et sont alors invariables.

- ex 1** Ces livres coûtent **cher**.
- ex 2** Ces parfums sentent **bon**.
- ex 3** Ils chantent **fort**.

De nombreux adverbes sont formés à partir d'adjectifs, généralement à la forme du féminin, auxquels on ajoute le suffixe **-ment**. ➔ LES ADVERBES EN -MENT

- ex** grandement (**grand**), rapidement (**rapide**) **mais** joliment (**joli**), continûment (**continu**), etc.

B - LES CARACTÉRISTIQUES SÉMANTIQUES

On peut regrouper les adverbes en fonction de leurs valeurs sémantiques.

- ▶ **Le temps**: aujourd'hui, hier, demain, bientôt, toujours, etc.
- ▶ **Le lieu**: ici, là-bas, partout, ailleurs, etc.
- ▶ **La manière**: doucement, vite, sûrement, délicatement, sévèrement, bien, etc.
- ▶ **L'intensité**: extrêmement, tellement, très, trop, plus, moins, etc.
- ▶ **L'affirmation**: certainement, oui, vraiment, etc.
- ▶ **La négation**: ne...pas, ne...plus, ne...guère, ne...jamais, etc.
- ▶ **L'interrogation**: où, pourquoi, quand, etc.
- ▶ **Le doute, la probabilité**: sans doute, probablement, certainement, assurément, peut-être, etc.
- ▶ **La quantité**: à peu près, environ, presque, beaucoup, etc.

C - LES FONCTIONS DE L'ADVERBE

L'adverbe peut remplir différentes fonctions.

1) Modificateur

- ex 1** Marie porte une **très** jolie robe.
→ L'adverbe **très** est modificateur de l'adjectif **jolie**.
- ex 2** Paul m'a **beaucoup** parlé.
→ L'adverbe **beaucoup** est modificateur du verbe **parler**.
- ex 3** Il a **trop** de chance.
→ L'adverbe est modificateur du déterminant **de**. On considère toutefois la forme **trop de** comme un déterminant composé.
- ex 4** Jean se porte **remarquablement** bien. → L'adverbe **remarquablement** est modificateur de l'adverbe **bien**.
- ex 5** Les élèves sont arrivés **longtemps** après la sonnerie. → L'adverbe **longtemps** est modificateur de la préposition **après**.

2) Modalisateur d'un énoncé

Dans ce cas, l'émetteur porte un jugement sur son propre énoncé. ➔ LA MODALISATION, LA SITUATION D'ÉNONCIATION

- ex 1** Il a **probablement** oublié le rendez-vous.
- ex 2** **Malheureusement**, je n'ai aucune solution à votre problème.
- ex 3** **Naturellement**, tu es encore en retard.

3) Complément de phrase

- ex** **Demain**, nous partons pour la Thaïlande. Le climat est agréable **là-bas**.
→ Les adverbes **demain** et **là-bas** sont des compléments de phrase.

4) Complément de verbe (peu fréquent)

- ex** Nous resterons **ici**, nous n'irons pas **ailleurs**. → Les adverbes **ici** et **ailleurs** sont des compléments des verbes **rester** et **aller**.

D - LES CONNECTEURS

Certains adverbes qu'on appelle des connecteurs concernent la structuration du texte.

➔ LES ORGANISATEURS LOGIQUES OU CONNECTEURS

On ne leur attribue pas une fonction particulière dans la phrase. Ils fonctionnent comme des coordonnants. ➔ LA COORDINATION

- ex 1** **Certes**, il fait beau; je n'ai **pourtant** aucune envie de me promener.
- ex 2** **Tout d'abord**, vous faites saisir les oignons; **ensuite** vous ajoutez les légumes et, **finalement**, vous versez le bouillon.

Quelques adverbes connecteurs: puis, cependant, toutefois, néanmoins, pourtant, par contre, en revanche, en effet, de plus, ainsi, par conséquent, etc.

E - LE GROUPE ADVERBIAL (GAdv)

L'adverbe est le **noyau du groupe adverbial (GAdv)**.

Il peut avoir des expansions qui ont la fonction de **modificateur** sauf dans certaines expressions telles que **indépendamment de, conformément à, contrairement à, etc.**

- ex** Les joueurs se préparent sérieusement.
 → Les joueurs se préparent **très** sérieusement.

VIII

LA CLASSE GRAMMATICALE DE LA PRÉPOSITION

Définition

- La classe grammaticale de la **préposition** regroupe des mots qui servent à **introduire** un groupe syntaxique dans la phrase et à le **relier** à un autre groupe syntaxique qui le précède généralement.
- Le choix de la préposition est soit **commandé par le verbe** (**ex** parler **à**, revenir **de**, etc.) soit **par un autre élément** (**ex** difficile **à**, le fait **de**, etc.), soit **déterminé par son sens** (**ex** mettre **dans**, mettre **sur**, mettre **sous**, etc.).

▶ La préposition peut introduire :

- ◆ un **nom ou un groupe nominal** : de Paris, de ses vacances, de ma sœur, pour le combat, dans la forêt, etc.
- ◆ un **nom ou un groupe nominal déjà introduit par une préposition** : je viens de chez le coiffeur, etc.
- ◆ un **infinitif ou un groupe infinitif** : une machine à coudre, un travail à achever rapidement, partir sans payer, etc.
- ◆ un **participe ou un groupe participial** : en entrant dans la salle, en regardant le spectacle, etc.
- ◆ un **pronom avec ou sans expansion** : elle a voté pour toi, je suis fier de nous, je pense à ceux qui travaillent, etc.
- ◆ un **adverbe ou un groupe adverbial qui remplit la fonction de complément** : il est passé par là, etc.
- ◆ un **adjectif ou un groupe adjectival** : il n'a rien fait de bien méchamment, etc.

▶ Le choix de la proposition est déterminé par :

- ◆ un **verbe** : se souvenir de ses vacances, voter pour le premier ministre, s'attendre à une catastrophe, jouer aux cartes, en passant par l'Alsace, etc.
- ◆ un **nom** : le chien de ma sœur, une machine à coudre, etc.
- ◆ un **adjectif** : indispensable à la vie, prêt pour le combat, fier de sa réussite, etc.

A - LISTE DES PRINCIPALES PRÉPOSITIONS

Les prépositions peuvent être simples ou composées de plusieurs mots.

Prépositions	
SIMPLES	COMPOSÉES
à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, malgré, outre, par, parmi, pendant, pour, sans, selon, vu, vers, etc.	à cause de, à condition de, à force de, à travers, afin de, au-delà de, au-dessous de, au lieu de, avant de, en dépit de, en face de, en vue de, grâce à, près de, quant à, vis-à-vis de, etc.

B - LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES

La préposition est **invariable**.

Certaines prépositions s'amalgament avec un déterminant article défini pour former un déterminant contracté. ➔ LA CLASSE DU DÉTERMINANT, CONSTRUCTIONS PARTICULIÈRES

ex au = à le; du = de le, etc.

C - LES CARACTÉRISTIQUES SÉMANTIQUES

Certaines prépositions ont un sens relativement stable.

ex **chez** indique généralement le lieu; **malgré** la concession; **sans** la privation, etc.

D'autres prépositions peuvent recevoir des sens différents. C'est le cas notamment des prépositions de, à, avec, pour, en, vers.

ex 1 Revenir **de** Paris (lieu), pleurer **de** joie (cause), la voiture **de** Jean (relation), une statue de bronze (matière).

ex 2 Aller **vers** l'école (direction), arriver **vers** 9 heures (temps), se diriger **vers** un accord (évolution).

IX

LA CLASSE GRAMMATICALE DE LA CONJONCTION DE COORDINATION

Définition

- La classe grammaticale de la conjonction de coordination regroupe des mots qui relient ou coordonnent des unités syntaxiques le plus souvent d'un niveau équivalent mais parfois de niveaux différents.

ex 1 Le vent **et** la neige retardent le départ de la course.
→ La conjonction relie deux groupes.

ex 2 Il était fatigué **car** il avait beaucoup couru.
→ La conjonction de coordination relie deux phrases.

ex 3 Un sourire **et** c'est reparti.
→ Dans cet exemple, la règle d'équivalence n'est pas appliquée.

A - LES CONJONCTIONS DE COORDINATION

Elles sont au nombre de sept: mais, ou, et, donc, or, ni, car.

B - LES FONCTIONS DE LA CONJONCTION DE COORDINATION

- ▶ Une conjonction de coordination relie deux mots ou deux groupes syntaxiques.

ex 1 Alice **et** Nadine sont les meilleures amies du monde.

ex 2 Une idée surprenante **et** dangereuse.

ex 3 Je passerai chez toi aujourd'hui **ou** demain.

ex 4 Les fortes chutes de neige **et** le froid perturbent la circulation routière.

- ▶ Une conjonction de coordination relie deux phrases entre elles. Dans ce cas, les deux phrases sont coordonnées. ➔ LA COORDINATION

ex 1 Il se lève d'un bond **et** quitte la salle.

ex 2 Je te quitte **car** mon bus arrive.

ex 3 Il est malheureux **mais** il ne veut pas l'avouer.

ex 4 Ce tableau vaut une fortune, il faut **donc** en prendre soin.

► **Les conjonctions de coordination peuvent jouer un rôle de connecteur.**

- ex 1** Votre présence est indésirable, je vous prie **donc** de quitter immédiatement cette salle. → **donc** introduit une conclusion.
- ex 2** Je n'ai aucune preuve concrète, **mais** je suis persuadé qu'il ment. → **mais** introduit une opposition.
- ex 3** La course est annulée **car** les conditions météorologiques sont vraiment mauvaises. → **car** introduit une cause.

C - LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES DE LA CONJONCTION DE COORDINATION

Les conjonctions de coordination sont **invariables**. Elles se placent le plus souvent entre les deux unités qu'elles relient.

- ex 1** Une idée surprenante **et** dangereuse.
- ex 2** Je passerai chez toi aujourd'hui **ou** demain.
- ex 3** Il est malheureux **mais** il ne veut pas l'avouer.
- ex 4** Ce tableau vaut une fortune, il faut **donc** en prendre soin.
→ La conjonction de coordination **donc** peut se placer après le verbe de la seconde phrase.

X

LA CLASSE GRAMMATICALE DE LA CONJONCTION DE SUBORDINATION

Définition

- La classe grammaticale de la conjonction de subordination regroupe les mots ou locutions qui introduisent une phrase subordonnée. ➔ LA SUBORDINATION

- ex 1** Les loups chassent **dès que** la nuit tombe.
- ex 2** J'espère **que** tu me rendras visite prochainement.
- ex 3** Les souris dansent **quand** le chat n'est pas là.

A - LES PRINCIPALES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION

➔ Les conjonctions de subordination simples

La conjonction de subordination comprend un seul mot.

- ex** que, quand, comme, si, etc.

➔ Les conjonctions de subordination composées

La conjonction de subordination est précédée d'une préposition, d'un adverbe, d'une préposition et d'un nom ou d'un verbe suivis de la conjonction **que** ou du mot relatif **où**.

- ex 1** **Préposition + que**: depuis que, avant que, dès que, sans que, afin que, etc.
- ex 2** **Adverbe + que**: alors que, non que, etc.
- ex 3** **Préposition + nom ou verbe + que**: à condition que, en attendant que, à supposer que, etc.
- ex 4** **Préposition + nom + où**: dans le cas où (au cas où), dans l'hypothèse où, etc.

Dans certains cas, la locution est soudée.

- ex** puisque, lorsque, quoique, etc.

B - LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES

Les conjonctions de subordination sont **invariables**. Une conjonction de subordination est toujours placée au **début** de la phrase subordonnée.

- ex 1** Les loups chassent **dès que** la nuit tombe.
- ex 2** J'espère **que** tu me rendras visite prochainement.
- ex 3** **Quand** tu reviendras, n'oublie pas de me ramener mon livre.

C - LES VALEURS SÉMANTIQUES DES CONJONCTIONS DE SUBORDINATION

Les conjonctions de subordination peuvent exprimer différentes valeurs sémantiques.

- ▶ **Le temps** : lorsque, quand, après que, pendant que, etc.
- ▶ **La cause** : parce que, etc.
- ▶ **La justification** : puisque, comme, vu que, etc.
- ▶ **La conséquence** : si bien que, de sorte que, etc.
- ▶ **La condition** : si, à condition que, etc.
- ▶ **Le but** : afin que, pour que, de peur que, etc.
- ▶ **La concession** : bien que, quoique, etc.
- ▶ **L'opposition** : alors que, tandis que, etc.
- ▶ **La comparaison** : comme, de même que, ainsi que, etc.

XI

LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'INTERJECTION

Définition

- La classe grammaticale de l'**interjection** regroupe des mots qui expriment un sentiment, une émotion, une douleur, un enthousiasme, etc.
- Les interjections sont suivies d'un **point d'exclamation** et constituent une marque d'oralité dans un énoncé.

ex Ouf! Zut! Aïe! Bravo! Hélas! Quoi! etc.

A - LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES

L'interjection est **invariable**. Elle est l'équivalent d'une **phrase exclamative** et est donc souvent suivie d'un **point d'exclamation**.

B - L'ONOMATOPÉE

Certaines interjections servent à reproduire un son ou un bruit en l'imitant sous une forme définie par la langue.

ex dring! (la sonnerie), boum! (l'explosion), tic-tac (le bruit d'une horloge), etc.

Ces interjections s'appellent des onomatopées.

Définition

- La **fonction grammaticale** désigne la relation qu'un constituant entretient avec un autre à l'intérieur d'une phrase.
- Chaque fonction a des caractéristiques qu'on peut mettre en évidence par des manipulations : les **tests opératoires**. Les plus courants sont le **déplacement**, l'**effacement** ou la **suppression**, le **remplacement**, l'**encadrement** et l'**addition**.

I

LES TESTS OPÉRATOIRES

A - LE DÉPLACEMENT

Cette manipulation consiste à déplacer un groupe ou un mot dans la phrase pour identifier sa fonction. Ainsi, le **complément de phrase** est très souvent **déplaçable** contrairement au **complément de verbe**.

- ex** Les manifestants ont envahi la place centrale **en début d'après-midi**.
- **En début d'après-midi**, les manifestants ont envahi la place centrale.
 - Les manifestants ont envahi, **en début d'après-midi**, la place centrale.
 - **En début d'après-midi** est déplaçable, c'est donc un complément de phrase contrairement à la place centrale qui est un complément de verbe.

B - L'EFFACEMENT OU LA SUPPRESSION

L'effacement permet de distinguer les groupes (ou mots) **obligatoires** et les groupes (ou mots) **facultatifs** à l'intérieur de la phrase. Seuls les groupes (ou mots) **facultatifs** peuvent être effacés (un adjectif complément de nom ou un complément de phrase, par exemple).

Le **sujet** et le **prédicat** sont rarement effaçables (voir exemples ci-dessus).

L'effacement permet également de repérer le **noyau d'un groupe**.

- ex** Le gros chat noir de la voisine du premier étage est encore couché sur notre paillason.
- Dans le groupe nominal **Le gros chat de la voisine du premier étage**, seul le mot **chat** et son déterminant ne sont pas effaçables : c'est donc le noyau du groupe.

C - LE REMPLACEMENT

Le remplacement consiste à remplacer un groupe dans la phrase par un autre groupe. Par exemple, le remplacement du **groupe nominal** par un **pronom** permet souvent d'en identifier la fonction :

- ◆ il, ils, elle, elles **remplacent un groupe nominal sujet** ;
- ◆ le, la, les **remplacent un groupe nominal CVD** ;
- ◆ leur, lui **remplacent un groupe nominal CVI**.

- ex** Paul déclare son amour à Marie.
- Il (sujet) le (CVD) lui (CVI) déclare.

D - L'ENCADREMENT

Cette manipulation consiste à encadrer un groupe de la phrase pour identifier sa fonction. Ainsi, l'**encadrement par c'est...qui / c'est...que** permet d'identifier la fonction sujet.

- ex** L'athlète s'apprête à entrer dans le stade.
 → C'est l'athlète **qui** s'apprête à entrer dans le stade.

E - L'ADDITION

L'addition consiste à **ajouter un ou plusieurs mots à un groupe**. Ainsi, en ajoutant un **adverbe d'intensité à un adjectif**, on peut déterminer s'il est **qualifiant** ou **classifiant** car seuls les adjectifs qualifiants peuvent recevoir une marque d'intensité.

- ex 1** Il fait chaud → Il fait **très** chaud
ex 2 C'est le palais fédéral → *C'est le palais **très** fédéral.

En ajoutant et cela **devant un groupe ou un mot**, on peut souvent identifier la fonction **complément de phrase**.

- ex** Pierre a reçu une montre pour son anniversaire.
 → Pierre a reçu une montre **et cela** pour son anniversaire.
 → *Pierre a reçu **et cela** une montre pour son anniversaire.

II

LES FONCTIONS

A - LES FONCTIONS DANS LA PHRASE

La fonction **sujet** et la fonction **prédicat** relient les deux **constituants obligatoires** de la structure de base (→ L'ANALYSE DE LA PHRASE, LA STRUCTURE DE BASE). À ces deux constituants obligatoires peuvent s'ajouter un ou plusieurs **constituants facultatifs** qui remplissent la fonction de **complément de phrase**.

FONCTIONS	EXEMPLES
Sujet	→ François admire le coucher du soleil depuis son balcon.
Prédicat	→ François admire le coucher du soleil depuis son balcon.
Complément de phrase	→ François admire le coucher du soleil depuis son balcon .

B - LES FONCTIONS DANS LES GROUPES

À l'intérieur d'un groupe, un mot ou plusieurs mots peuvent remplir une fonction par rapport à un **nom**, à un **pronom**, à un **adjectif**, à un **verbe** ou à un **adverbe**.

- ▶ Autour du noyau nominal

Complément de nom → Le directeur **du musée** présente sa **nouvelle** exposition.

- ▶ Autour du pronom

Complément de pronom → Lequel **de ces deux tableaux** préfères-tu ? Celui **qui est à gauche**.

- ▶ Autour du noyau adjectival

Complément d'adjectif → Le peintre est **fier** **de sa première exposition**.

Modificateur d'adjectif → Un tableau **très réaliste**.

► Autour du noyau verbal

Complément de verbe direct	→ Le peintre a <u>vendu un tableau</u> .
Complément de verbe indirect	→ Il <u>renonce à la peinture</u> . → Ce tableau a <u>été peint par un grand maître</u> .
Attribut du sujet	→ <u>Ce tableau</u> est <u>surprenant</u> .
Attribut du complément de verbe	→ Je trouve <u>ce tableau</u> <u>surprenant</u> .
Modificateur de verbe	→ Le travail du peintre <u>avance lentement</u> .

► Autour du noyau adverbial

Modificateur d'adverbe	→ C'est <u>très probablement</u> sa dernière exposition.
Complément d'adverbe	→ <u>Tant pis pour toi!</u>

► La fonction modificateur peut également s'appliquer au déterminant et à la préposition.

Modificateur de déterminant	→ <u>À peine</u> trois personnes.
Modificateur de préposition	→ Le peintre est mort <u>juste avant</u> l'exposition.

C - LISTE RÉCAPITULATIVE DES FONCTIONS

Les différentes fonctions sont :

Sujet	→ François admire le coucher du soleil depuis son balcon.
Prédicat	→ François admire le coucher du soleil depuis son balcon.
Complément de phrase	→ François admire le coucher du soleil depuis son balcon .
Complément de nom	→ Le <u>directeur du musée</u> présente sa <u>nouvelle exposition</u> .
Complément de pronom	→ <u>Lequel de ces deux tableaux</u> préfères-tu ? <u>Celui qui est à gauche</u> .
Complément d'adjectif	→ Le peintre est <u>fier</u> de sa <u>première exposition</u> .
Complément d'adverbe	→ <u>Heureusement</u> pour lui, il n'a pas dû subir d'opération.
Complément de verbe direct	→ Le peintre a <u>vendu un tableau</u> .
Complément de verbe indirect	→ Il <u>renonce à la peinture</u> . → Ce tableau a <u>été peint par un grand maître</u> .
Attribut du sujet	→ <u>Ce tableau</u> est <u>surprenant</u> .
Attribut du complément de verbe	→ Je trouve <u>ce tableau</u> <u>surprenant</u> .
Modificateur (d'adjectif, de verbe, d'adverbe, de déterminant, de préposition)	→ Un tableau <u>très réaliste</u> . → Le travail du peintre <u>avance lentement</u> . → C'est <u>très probablement</u> sa dernière exposition. → <u>Beaucoup de</u> talent. → Le peintre est mort <u>juste avant</u> l'exposition.

III

LA FONCTION SUJET

Définition

- La fonction **sujet** est remplie par un groupe ou un mot avec lequel le verbe s'accorde en personne et en nombre dans la phrase.
- Le sujet constitue avec le **prédicat** un des deux constituants obligatoires de la phrase.
 - ➔ LA STRUCTURE DE BASE
- Sur le plan **communicatif**, le sujet est généralement le **thème** (ce dont on parle) de la phrase. ➔ LA PROGRESSION THÉMATIQUE
 - ex 1** Le vent souffle violemment.
 - ex 2** Il pousse les nuages.
 - ex 3** Se promener est agréable le soir.
 - ex 4** Les entraîneurs se succèdent à la tête de cette équipe.

A - LA RECONNAISSANCE DU SUJET

- ▶ Le sujet peut être **encadré par la tournure** *c'est... qui, ce sont... qui* en réponse à la question *qui / qu'est-ce qui ?* **suivi du verbe conjugué**.
 - ex 1** C'est **se promener** qui est agréable le soir.
 - ex 2** Ce sont **les entraîneurs** qui se succèdent à la tête de cette équipe.

Remarque

Encadrés par **c'est...qui**, les pronoms personnels prennent la forme renforcée :
je → moi, tu → toi, il → lui, etc.

- ex** C'est **le vent** qui souffle violemment.
 - C'est **lui** qui souffle violemment.
 - C'est **lui** qui pousse les nuages.

- ▶ Le sujet peut être **pronominalisé par** *il, elle, ils, elles, c', ça, cela*.
 - ex 1** Le vent souffle violemment. → **Il** souffle violemment.
 - ex 2** Se promener est agréable le soir. → **Cela** est agréable le soir.
 - ex 3** Les entraîneurs se succèdent à la tête de cette équipe. → **Ils** se succèdent à la tête de cette équipe.

B - LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES DU SUJET

- ▶ Le sujet est un **élément essentiel** de la phrase. **On ne peut pas le supprimer**.

Remarque

Le sujet n'est pas exprimé dans la phrase de type impératif. Il peut également être effacé lors d'un enchaînement de phrases juxtaposées.

- ex 1** Venez nombreux ! Prends ton parapluie !
- ex 2** Paul se lève, \emptyset prend sa veste et \emptyset se dirige vers la sortie.

- ▶ Le sujet régit l'**accord du verbe**. ➔ LES ACCORDS GRAMMATICaux

► Le sujet se place généralement devant le verbe.

Dans certains cas, le sujet peut toutefois se placer après le verbe pour des raisons stylistiques. Il en est ainsi lorsque la phrase commence par certains compléments de phrase, certains adverbes (**ex** ainsi, aussi, peut-être, sans doute, etc.) ou par l'attribut du sujet.

ex 1 Dans ce château vivait **un roi célèbre**.

ex 2 Sans doute a-t-il oublié le rendez-vous.

ex 3 Rares sont **les jeunes qui n'aiment pas la musique**.

Dans la phrase **interrogative** et dans la phrase **incise**, le sujet peut se placer après le verbe, notamment lorsque le registre de langue est soutenu, voire courant.

➔ **LES REGISTRES DE LANGUE**

ex 1 Viendrez-**vous** à l'exposition ce soir ?

ex 2 Je n'ai peur de rien ! s'exclama **Natacha**.

► Lorsque le verbe est utilisé à la forme impersonnelle (➔ **LES VERBES IMPERSONNELS**), on distingue le **sujet apparent** et le **sujet réel**. Le verbe s'accorde avec le sujet apparent.

ex 1 Il (sujet apparent) manque **une roue** (sujet réel) à mon vélo.

ex 2 Il (sujet apparent) manque **des pièces** (sujet réel) à mon puzzle.

► Un sujet unique peut être **commun à plusieurs verbes**. Chaque verbe s'accorde alors avec ce sujet. Inversement, un seul verbe peut avoir **plusieurs sujets**. Il s'accorde alors obligatoirement au pluriel.

ex 1 Le **renard** s'approche en rampant, longe la clôture et pénètre dans le poulailler.

ex 2 La **neige, le vent et le brouillard** retardent le départ de la course.

► Le sujet peut être éloigné du verbe.

ex **Cet artiste**, connu dans le monde entier pour sa peinture très particulière, exposera ses toiles à Genève.

C - LA CLASSE GRAMMATICALE DU SUJET

Le sujet peut être :

Un groupe nominal ou un nom	→ Les parents de cette jeune fille tiennent un restaurant à Lausanne. → Aline rêve d'un bon repas.
Un pronom	→ Je consacre mon temps à la rédaction de ce manuel. Celui-ci sera achevé dans quatre mois. → Les spectateurs applaudissent les joueurs qui entrent sur le terrain.
Un groupe infinitif ou un infinitif	→ Devenir célèbre n'est pas à la portée de tout le monde. → Lire m'intéresse.
Une phrase subordonnée	→ Que tu partes si vite me désole. → Qui tient à sa famille se bat pour elle.

IV LA FONCTION PRÉDICAT

Définition

- La fonction **prédictat** est remplie par le **groupe verbal** qui est, avec le **sujet**, un des deux constituants obligatoires de la phrase. ➔ LA STRUCTURE DE BASE
- Sur le plan **communicatif**, le **prédictat** est le **propos** (ce qu'on dit du thème) de la phrase.

➔ LA PROGRESSION THÉMATIQUE

- ex 1** Le vent **souffle violemment**.
- ex 2** Il **pousse les nuages**.
- ex 3** Ce tableau **m'inspire de la tristesse**.
- ex 4** Se promener **est agréable** le soir.
- ex 5** La nuit **tombe**.
- ex 6** Les passagers **espèrent que l'avion va enfin décoller**.

A - LA RECONNAISSANCE DU PRÉDICAT

Pour identifier le **prédictat** dans une phrase, il faut **repérer le sujet** et le ou les **compléments de phrases**. Ce qui reste est nécessairement le **prédictat**.

ex Les manifestants ont envahi la place centrale dès le début de l'après-midi.

SUJET	PRÉDICAT	COMPLÉMENT DE PHRASE
Les manifestants	ont envahi la place centrale	dès le début de l'après-midi.

B - LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES DU PRÉDICAT

- ▶ Le **prédictat** est un élément essentiel de la phrase. On ne peut pas le **supprimer**, ni le **déplacer avant le sujet**.

ex Les manifestants **ont envahi la place centrale** dès le début de l'après-midi.
 → *Les manifestants dès le début de l'après-midi.
 → ***Ont envahi la place centrale** les manifestants dès le début de l'après-midi.

- ▶ Le **verbe du prédictat** s'accorde en **personne** et en **nombre** avec le **sujet**, parfois en **genre** pour le **participe passé**.

- ex 1** Les manifestants **ont envahi la place centrale** dès le début de l'après-midi.
- ex 2** La police **a envahi la place centrale** dès le début de l'après-midi.
- ex 3** Nous **avons envahi la place centrale** dès le début de l'après-midi.
- ex 4** La place **est envahie par les manifestants**.

C - LA CLASSE GRAMMATICALE DU PRÉDICAT

La fonction **prédictat** est remplie par le **groupe verbal**, sauf dans la phrase à construction particulière. ➔ LA PHRASE À CONSTRUCTION PARTICULIÈRE

V

LA FONCTION COMPLÉMENT DE VERBE

Définition

- La fonction **complément de verbe** est remplie par un groupe ou un mot qui complète un verbe. Un complément de verbe est donc un **constituant du groupe verbal**.
- Il peut être relié au verbe **directement (CVD)** ou **indirectement (CVI)** par l'intermédiaire d'une préposition.
- Les compléments de verbes sont régis par des verbes qui sont prévus pour les recevoir. Par exemple, **abandonner a une place pour recevoir un CVD** tandis que **partir a une place pour recevoir un CVI**.
- On appelle les verbes qui régissent un complément les **verbes transitifs**.

- ex 1** Laure admire **le coucher du soleil** (CVD).
ex 2 Mes voisins regardent **la télévision** tous les soirs (CVD).
ex 3 Cet homme a abandonné **ses enfants** (CVD).
ex 4 Cet homme est parti **avec ses enfants** (CVI).
ex 5 La présidente s'adresse **aux journalistes** (CVI).
ex 6 J'ai renoncé **à mes projets** (CVI).

Un même verbe peut avoir plusieurs compléments.

- ex 1** Annie offre **des fleurs** (CVD) **à sa mère** (CVI).
ex 2 J'ai parlé **de mes vacances** (CVI) **à mes amis** (CVI).

Généralement, le CVD précède le CVI dans le groupe verbal.

A - LE COMPLÉMENT DE VERBE DIRECT : LE CVD

1) La reconnaissance du complément de verbe direct et ses caractéristiques syntaxiques

- ▶ Le complément de verbe direct est relié au verbe sans préposition.

ex J'ai acheté **ce chalet** en juin 2012.
- ▶ On ne peut le déplacer hors du groupe verbal, sauf dans la phrase de forme emphatique (avec ou sans pronominalisation) ou dans la subordonnée relative introduite par **que**.

ex 1 **Le chocolat**, j'aime.
ex 2 **Ce chalet**, je l'ai acheté en juin 2012.
ex 3 Le chalet **que** j'ai acheté en juin 2012 nécessite des réparations.
- ▶ Le complément de verbe direct peut être remplacé par **le, la, les, en, cela et ça**. Les pronoms personnels **le, la, l', les, en** se placent devant le verbe, sauf à l'impératif.

ex 1 Laure admire **le coucher du soleil**. → Laure l'admire.
ex 2 Mes voisins regardent **la télévision** tous les soirs. → Mes voisins **la** regardent tous les soirs.
ex 3 En été, j'observe **les étoiles**. → En été, je **les** observe.
ex 4 Je mange **des fruits** tous les jours. → J'**en** mange tous les jours.
ex 5 J'espère **que tu te portes bien**. → J'espère **cela**.
ex 6 Où dois-je mettre **la télévision**? → Pose-**la** sur le meuble du salon.

- ▶ Pour vérifier si un pronom personnel est CVD ou CVI, on remplace le pronom par le groupe qu'il remplace. Si le nom n'est pas précédé d'une préposition, le pronom est un CVD.

ex CVD ou CVI ?

Mes voisins **la** regardent tous les soirs. → Mes voisins regardent **la télévision** (CVD) tous les soirs.

Je **lui** ai envoyé une carte postale. → J'ai envoyé une carte postale **à mon frère** (CVI).

J'**en** mange tous les jours. → Je mange **des fruits** (CVD) tous les jours.

J'**en** parle tous les jours. → Je parle **de ces événements** (CVI) tous les jours.

2) La classe grammaticale du CVD

Le complément de verbe direct peut être :

Un groupe nominal ou un nom sans préposition	→ Laure admire le coucher du soleil . → Mes voisins regardent la télévision tous les soirs. → J'ai perdu trente minutes à t'attendre.
Un pronom personnel	→ Laure l' admire. → Mes voisins la regardent tous les soirs.
Le pronom relatif que	→ Les étoiles que j'admire brillent dans le ciel.
Un groupe infinitif ou un infinitif	→ Ces jeunes aiment nager . → Je veux réussir mes examens .
Une phrase subordonnée conjonctive, interrogative ou infinitive	→ J'espère que tu te portes bien . → Je me demande s'il va pleuvoir . → Les touristes regardent le cortège défiler .

B - LE COMPLÉMENT DE VERBE INDIRECT : LE CVI

1) La reconnaissance du complément de verbe indirect et ses caractéristiques syntaxiques

- ▶ Le complément de verbe indirect est relié au verbe par une préposition.

ex J'ai parlé **de mes vacances** à mes amis.

- ▶ On ne peut le déplacer hors du groupe verbal, sauf dans la phrase de forme emphatique (avec ou sans pronominalisation) ou dans la subordonnée relative introduite par dont.

ex 1 **À mon fils**, je lèguerai mon chalet, **à ma fille**, je donnerai ma maison en Provence.

ex 2 **À mes vacances**, j'y penserai plus tard.

ex 3 L'exposition **dont** je vous ai parlé fermera dans une semaine.

- ▶ Le complément de verbe indirect peut être remplacé par les pronoms lui, leur, elle(s), eux, en, y, ça, cela (parfois précédés d'une préposition).

ex 1 Les élèves parlent **de leurs vacances**. → Les élèves **en** parlent.

ex 2 J'ai envoyé une carte postale **à mon frère**. → Je **lui** ai envoyé une carte postale.

ex 3 Je renonce **à mon projet**. → J'y renonce.

ex 4 Le speaker demande **aux spectateurs** de ne plus siffler. → Le speaker **leur** demande de ne plus siffler.

ex 5 J'ai encore rêvé **de cette fille**. → J'ai encore rêvé **d'elle**.

ex 6 Le président s'adresse **aux sénateurs**. → Le président s'adresse **à eux**.

ex 7 Il ne pense qu'**à ses petits plaisirs**. → Il ne pense qu'**à cela**.

- Pour vérifier si un pronom personnel est CVI ou CVD, on remplace le pronom par le groupe qu'il reprend. Si le nom est précédé d'une préposition, le pronom est un CVI.

ex CVI ou CVD?

Je **lui** ai envoyé une carte postale. → J'ai envoyé une carte postale **à mon frère** (CVI).

Mes voisins **la** regardent tous les soirs. → Mes voisins regardent **la télévision** (CVD) tous les soirs.

J'**en** mange tous les jours. → Je mange **des fruits** (CVD) tous les jours.

J'**en** parle tous les jours. → Je parle **de ces événements** (CVI) tous les jours.

2) La classe grammaticale du CVI

Le complément de verbe indirect peut être :

Un groupe nominal avec préposition	→ Les élèves parlent de leurs vacances . → Le speaker demande aux spectateurs de ne plus siffler. → Mes parents reviennent de Paris .
Un pronom personnel	→ Les élèves en parlent. → Le speaker leur demande de ne plus siffler. → On parle de moi .
Un pronom relatif	→ Le livre dont je t'ai parlé vient de paraître. → Le public auquel je me suis adressé hier était attentif.
Un pronom indéfini, démonstratif, possessif, numéral, interrogatif	→ Il ne parle à personne . → Ne me parle pas des miens !
Un groupe infinitif	→ Je renonce à prendre des vacances . → L'accusé se décide à dire la vérité .
Une phrase subordonnée conjonctive	→ Je me doute bien que tu n'y es pour rien . → Il se plaint de ce que tu arrives toujours en retard .
Un groupe adverbial	→ Ils ont passé par ici .

VI

LA FONCTION COMPLÉMENT DE PHRASE

Définition

- La fonction **complément de phrase** est remplie par un mot ou un groupe de mots qui complète les deux constituants obligatoires de la phrase de base, le **sujet** et le **prédicat**.

➔ LA STRUCTURE DE BASE

- Le **complément de phrase** est **facultatif**.
- Il exprime différentes **valeurs sémantiques** : le lieu, le temps, la cause, le but, la manière, etc.

ex 1 Natacha se promène **dans la forêt**.

ex 2 **Tous les soirs**, Natacha se promène **dans la forêt**.

ex 3 Natacha se promène **parce qu'elle aime la nature**.

ex 4 Natacha se promène **pour conserver la forme**.

ex 5 **Quand arrive l'automne**, il est agréable de se promener.

- Le complément de phrase joue un rôle important dans un texte. Sa suppression peut en modifier le sens.

➔ LA CONSTRUCTION DE LA PHRASE SUBORDONNÉE CONJONCTIVE COMPLÉMENT DE PHRASE

A - LA RECONNAISSANCE DU COMPLÉMENT DE PHRASE ET SES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES

- ▶ Le complément de phrase est **facultatif**. Pour le reconnaître, on peut le **déplacer** dans la phrase ou le **supprimer**.

ex Les manifestants ont envahi la place centrale **dès le début de l'après-midi**.
 → Les manifestants ont envahi la place centrale.
 → **Dès le début de l'après-midi**, les manifestants ont envahi la place centrale.
 → Les manifestants, **dès le début de l'après-midi**, ont envahi la place centrale.

Lorsqu'il est déplacé au début ou au milieu de la phrase, le complément de phrase est séparé de celle-ci par une ou deux virgules.

- ▶ Le complément de phrase ne peut pas être pronominalisé.

Exception

Le complément de phrase peut être pronominalisé par y lorsqu'il exprime le lieu.

ex Paul prépare ses examens **à la montagne**.
 → Il **y** prépare ses examens.

- ▶ Une phrase peut avoir plusieurs compléments de phrase.

ex 1 **Dès le début de l'après-midi**, la police a envahi la place centrale **pour repousser les manifestants**.

ex 2 **Tous les soirs**, Natacha se promène **dans la forêt**.

B - LES PRINCIPALES VALEURS SÉMANTIQUES DU COMPLÉMENT DE PHRASE

Le complément de phrase peut exprimer :

Le temps	→ Natacha se promène tous les soirs .
Le lieu	→ Natacha se promène dans la forêt .
La cause	→ Nous avons perdu la partie à cause de tes maladresses .
La conséquence	→ Elle insista avec détermination si bien qu'on la laissa entrer .
Le but	→ On joue à la loterie pour gagner de l'argent .
Le moyen	→ J'observe les chamois avec mes jumelles .
La manière	→ Il est sorti en claquant la porte .
La comparaison	→ De même que son père , il aime le football.
L'accompagnement	→ Je visite Paris avec ma famille .
La concession	→ Malgré les efforts des organisateurs , la course a dû être annulée.
L'opposition	→ Je suis débordé de travail alors que mes collègues n'ont rien à faire .
La condition ou l'hypothèse	→ Si le temps ne change pas , nous renoncerons à l'excursion. → Par beau temps , la course aurait eu lieu.

C - LA CLASSE GRAMMATICALE DU COMPLÉMENT DE PHRASE

Le complément de phrase peut être :

Un groupe nominal avec ou sans préposition	→ Natacha se promène dans la forêt . → Natacha se promène tous les soirs .
Un adverbe	→ Demain , nous irons à la pêche. → Longtemps , je me suis couché de bonne heure. <i>Marcel Proust, À la recherche du temps perdu</i>
Un groupe participial ou un gérondif	→ Craignant le froid , elle renonça à sortir. → Il est sorti en claquant la porte .
Un groupe infinitif avec préposition	→ On joue à la loterie pour gagner de l'argent . → Il a pris sa décision sans hésiter .
Une phrase subordonnée	→ Si le temps ne change pas , nous renoncerons à l'excursion. → Je suis débordé de travail alors que mes collègues n'ont rien à faire .

VII

LA FONCTION MODIFICATEUR

Définition

- La fonction **modificateur** est généralement remplie par un adverbe qui modifie un mot ou un groupe de mots. Elle peut également être remplie par un groupe nominal ou infinitif (avec ou sans préposition).

Remarque

La distinction entre complément de phrase et modificateur du verbe s'avère parfois délicate. Ainsi, dans l'exemple suivant emprunté à Marie-José Béguelin, *Le camion passe lentement sur le boulevard* (op. cité p. 161), **lentement** est supprimable et déplaçable et pourrait donc être identifié comme un CP. Mais on peut tout aussi bien le considérer comme un modificateur de verbe dans la mesure où il ne dépasse pas la portée de celui-ci. En fait, comme de nombreux linguistes l'ont souligné, une structure syntaxique est parfois susceptible de deux analyses grammaticales concurrentes.

- Le modificateur exprime souvent un **degré de quantité ou de qualité**.

- ex 1** C'est un tableau **très réaliste**.
- ex 2** Il **ne marche pas vite**.
- ex 3** C'est **très probablement** sa dernière exposition.
- ex 4** Le peintre est mort **juste avant** l'exposition.
- ex 5** Il a agi **avec courage**.
- ex 6** Elle marche **sans se presser**.

A - LA RECONNAISSANCE DU MODIFICATEUR

- ▶ Le modificateur est un **constituant facultatif**. Il peut être supprimé.

- ex 1** C'est un tableau **très** réaliste.
- ex 2** Le travail du peintre avance **lentement**.

ex 3 C'est **très** probablement sa dernière exposition.

ex 4 Le peintre est mort **juste** avant l'exposition.

► **Le modificateur ne peut être déplacé hors du groupe qu'il modifie.**

ex 1 Il a agi **avec** courage.

ex 2 Elle marche **sans se presser**.

ex 3 Ce sportif a **énormément** de talent.

B - LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES DU MODIFICATEUR

► **Un adverbe peut modifier le déterminant de.**

ex 1 Il se donne **peu** de peine.

ex 2 J'ai **trop** de devoirs.

ex 3 Elle connaît **beaucoup** de personnes.

Peu de, trop de, beaucoup de **sont des déterminants composés.**

► **Un adverbe peut modifier un groupe adjectival.**

ex 1 C'est un tableau **très** réaliste.

ex 2 Cette exposition est **assez** étonnante.

ex 3 J'ai fait une rencontre **particulièrement** agréable.

► **Un adverbe, un groupe nominal ou infinitif (avec préposition) peuvent modifier le groupe verbal.**

ex 1 Le travail du peintre avance **lentement**.

ex 2 Il travaille **avec rapidité**. → On peut remplacer le groupe nominal **avec rapidité** par l'adverbe **rapidement**.

ex 3 Il travaille **sans se presser**.

► **Un adverbe peut modifier un autre adverbe.**

ex 1 C'est **très** probablement sa dernière exposition.

ex 2 Ce tableau est **beaucoup** trop cher.

ex 3 J'apprécie **assez** peu sa peinture.

► **Un adverbe peut modifier une préposition.**

ex 1 Le peintre est mort **juste** avant l'exposition.

ex 2 On a parlé de ce peintre **longtemps** après l'exposition.

C - LA CLASSE GRAMMATICALE DU MODIFICATEUR

Le modificateur peut être :

Un adverbe	→ Le travail du peintre avance lentement . → C'est très probablement sa dernière exposition.
Un groupe nominal avec préposition	→ Il a agi avec courage. → Il réfléchit avec rapidité.
Un groupe infinitif avec préposition	→ Il travaille sans se presser . → Elle a réagi sans réfléchir .

VIII

LA FONCTION COMPLÉMENT DE NOM

Définition

- La fonction **complément de nom** est remplie par une **expansion** qui complète le **noyau** du **groupe nominal**.

- ex 1** Un éboulement **important** a entraîné la fermeture **de la route**.
- ex 2** Les pierres ont dévalé la pente depuis le sommet **de la falaise**.
- ex 3** Les secouristes **qui se sont rendu sur place** ne déplorent aucune victime.
- ex 4** Le chemin **menant au village** n'a pas été endommagé.

A - LA RECONNAISSANCE DU COMPLÉMENT DE NOM ET SES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES

- ▶ Le **complément de nom** peut généralement être **supprimé**.

- ex 1** Les pierres ont dévalé la pente depuis le sommet **de la falaise**.
→ Les pierres ont dévalé la pente depuis le sommet.
- ex 2** Les secouristes **qui se sont rendus sur place** ne déplorent aucune victime.
→ Les secouristes ne déplorent aucune victime.

- ▶ Dans certains cas, le **complément de nom** ne peut être **supprimé**.

- ex 1** Un éboulement a entraîné la fermeture **de la route**.
→ *Un éboulement a entraîné la fermeture.
- ex 2** La ville de Genève et celle de Lausanne sont distantes de septante kilomètres.
→ *La ville et celle sont distantes de septante kilomètres.

- ▶ Le **complément de nom** ne peut généralement pas être **déplacé**; il se place **après le nom**.

- ex 1** Les secouristes **qui se sont rendus sur place** ne déplorent aucune victime.
- ex 2** L'éboulement a entraîné la fermeture **de la route**.

Remarque

Certaines grammaires utilisent le terme **apposition** pour désigner un complément de nom explicatif qui peut être déplacé.

- ex 1** L'hirondelle, **messagère du printemps**, est arrivée.
→ **Messagère du printemps**, l'hirondelle est arrivée.
- ex 2** Léonard de Vinci, **artiste de génie**, a peint la Joconde.
→ **Artiste de génie**, Léonard de Vinci a peint la Joconde.

- ▶ L'**adjectif complément de nom** peut parfois être **déplacé**. Ce déplacement s'accompagne souvent d'un **changement de sens**.

- ex** un homme **grand** → un **grand** homme; une femme **pauvre** → une **pauvre** femme, etc.

- ▶ Le **détachement** consiste à isoler le **complément de nom**, à l'aide d'une ou deux virgules, du nom qu'il complète.

- ▶ Lorsqu'il est **détaché du nom**, le **complément de nom** peut être **supprimé** et **déplacé**.

- ex** **Estimés à un million de francs**, les travaux commenceront prochainement.
→ Les travaux, **estimés à un million de francs**, commenceront prochainement.
→ Les travaux commenceront prochainement.

B - LA CLASSE GRAMMATICALE DU COMPLÉMENT DE NOM

Le complément de nom peut être :

Un adjectif ou un groupe adjectival	→ On nous a signalé un éboulement important . → On nous a signalé un éboulement très important .
Une groupe nominal avec ou sans préposition	→ L'éboulement a entraîné la fermeture de la route . → Claude, un habitant du village , a été témoin de l'éboulement.
Une phrase subordonnée relative ou conjonctive	→ <u>Les secouristes</u> qui se sont rendus sur place ne déplorent aucune victime. → <u>L'ingénieur</u> que les journalistes interrogent ne comprend pas la cause de la catastrophe. → <u>Le fait</u> que l'éboulement soit survenu la nuit est une chance.
Un groupe infinitif avec préposition	→ <u>Le droit</u> d'être entendu , <u>la possibilité</u> de s'exprimer , etc.
Un groupe participial	→ Le <u>chemin</u> menant au village n'a pas été endommagé. → L'éboulement est venu de la <u>falaise</u> surplombant la route .

IX

LA FONCTION COMPLÉMENT DE PRONOM

Définition

- La fonction **complément de pronom** est remplie par une **expansion** qui complète le pronom.

ex Laquelle **de ces montres** préfères-tu ?
→ Celle qui a un bracelet en cuir me plaît particulièrement.
→ Aucune **de ces montres** ne me plaît.

A - LA RECONNAISSANCE DU COMPLÉMENT DE PRONOM ET SES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES

- ▶ Le complément de pronom peut être supprimé et déplacé lorsqu'il complète un **pronom interrogatif**.

ex Laquelle **de ces montres** préfères-tu ?
→ Laquelle préfères-tu ?
→ **De ces montres**, laquelle préfères-tu ?

- ▶ Le complément du pronom peut être supprimé mais rarement déplacé lorsqu'il complète certains **pronoms indéfinis**.

ex Aucune **de ces montres** ne me plaît.
→ Aucune ne me plaît.
→ **De ces montres**, aucune ne me plaît. (Emploi rare mais possible)

- ▶ Le complément du pronom ne peut être supprimé ou déplacé lorsqu'il complète le **pronom démonstratif** celui (celle, ceux, celles) ou encore le pronom **un**.

ex 1 Celle qui a un bracelet en cuir me plaît particulièrement.
→ *Celle me plaît particulièrement.

ex 2 Je dois rencontrer un **de mes clients**.
→ *Je dois rencontrer de mes clients.

- ▶ Les formes composées du **pronom démonstratif** ne peuvent pas avoir de complément sauf si celui-ci est détaché.

ex 1 * Celui-là qui a pris ma montre est prié de me la rendre.

ex 2 Celui-là, qui a pris ma montre, est un voyou.

B - LA CLASSE GRAMMATICALE DU COMPLÉMENT DE PRONOM

Le complément de pronom peut être :

Un groupe nominal sans préposition	→ <u>Elle</u> arriva à son travail, la mine défaite.
Un groupe nominal avec préposition	→ <u>Laquelle</u> de ces montres préfères-tu ?
Un adjectif ou un groupe adjectival	→ <u>Fatiguée</u> , elle rentra à la maison. → <u>Elle</u> rentra à la maison, heureuse du travail accompli.
Une phrase subordonnée relative	→ <u>Celle</u> qui a un bracelet en cuir me plaît particulièrement.

X

LA FONCTION COMPLÉMENT D'ADJECTIF

Définition

- La fonction complément de l'adjectif est remplie par une expansion qui complète le noyau du groupe adjectival.

ex 1 Vous pouvez être fiers de vos enfants.

ex 2 Nous sommes fiers d'eux.

ex 3 Nous sommes heureux que tu sois venu.

ex 4 Ce problème est difficile à résoudre.

ex 5 Un ciel bleu d'azur.

A - LA RECONNAISSANCE DU COMPLÉMENT D'ADJECTIF ET SES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES

- ▶ Le complément de l'adjectif peut généralement être supprimé.

ex 1 Vous pouvez être fiers de vos enfants.

ex 2 Ce problème est difficile à résoudre.

- ▶ Certains adjectifs doivent être complétés obligatoirement (**ex** enclin, apte, exempt, etc.).

ex 1 Ce jeune homme est enclin à la dépression.

ex 2 Il est exempt de tout reproche.

- ▶ Le complément de l'adjectif se place après l'adjectif et ne peut être déplacé. Cette construction est différente de celle d'un adverbe modificateur qui se place devant un adjectif. ➔ LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'ADVERBE

ex Ce problème est **assez** (modificateur de l'adjectif, placé avant) difficile à résoudre (complément de l'adjectif, placé après).

- ▶ Un adjectif peut changer de sens selon qu'il s'emploie avec ou sans complément.

ex Cet homme est **fier**. (Il a une attitude hautaine.)

→ Cet homme est **fier de ses enfants**. (Il admire ses enfants.)

B - LA CLASSE GRAMMATICALE DU COMPLÉMENT D'ADJECTIF

Le complément de l'adjectif peut être :

Un groupe nominal (avec préposition)	→ Vous pouvez être <u>fiers</u> de vos enfants.
Un groupe infinitif (avec préposition)	→ Ce problème est <u>difficile</u> à résoudre.
Un pronom (avec ou sans préposition)	→ Je suis conscient de mon erreur. J' <u>en</u> suis <u>conscient</u> . (en = de mon erreur) → Nous sommes fiers de nos enfants. Nous sommes <u>fiers</u> d' <u>eux</u> . (d'eux = de nos enfants)
Une phrase subordonnée conjonctive	→ Nous sommes <u>heureux</u> que tu sois venu.

XI

LA FONCTION COMPLÉMENT D'ADVERBE

Définition

- La fonction complément d'adverbe, peu courante, est remplie par un groupe nominal avec préposition, un pronom ou une phrase subordonnée distincte de la fonction modificateur. L'expansion qui complète l'adverbe se situe toujours après celui-ci.

ex 1 Contrairement aux attentes du public, l'équipe n'a pas remporté le match.

ex 2 Hélas pour nous, la représentation n'aura pas lieu.

ex 3 Heureusement qu'il fait beau !

ex 4 Nous prendrons nos vacances là où il y aura du soleil.

XII

LA FONCTION ATTRIBUT DU SUJET

Définition

- La fonction attribut du sujet est remplie par un groupe ou un mot qui suit un verbe attributif (LES VERBES ATTRIBUTIFS). Celui-ci le relie syntaxiquement au sujet. L'attribut du sujet est un constituant obligatoire du groupe verbal.
- Sur le plan sémantique, l'attribut indique une caractéristique du sujet.

ex 1 Ma mère est avocate.

ex 2 Ce conducteur est prudent.

ex 3 Ce sportif deviendra un grand joueur.

ex 4 Mon vœu le plus cher est que tout se passe bien.

A - LA RECONNAISSANCE DE L'ATTRIBUT DU SUJET ET SES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES

- L'attribut du sujet ne peut être supprimé.
- L'attribut du sujet ne peut être déplacé hors du groupe verbal.

ex 1 Ma mère est avocate. → ***Avocate** est ma mère.

ex 2 Ce sportif deviendra un grand joueur. → ***Un grand joueur** deviendra ce sportif.

Exceptions

- ex 1** Rares sont les adolescents qui n'aiment pas la musique.
→ Forme emphatique, mise en évidence de l'attribut
- ex 2** Quel artiste il est devenu ! → Phrase exclamative
- ex 3** Quelle est ton adresse ? → Phrase interrogative

▶ **L'attribut du sujet se pronominalise par le (!) ou en.**

- ex 1** Ma mère est **avocate**. → Ma mère l'est.
- ex 2** C'est **du chocolat**. → C'en est.

▶ **Lorsque la fonction attribut du sujet est remplie par un adjectif, celui-ci s'accorde toujours en nombre et en genre avec le sujet.**

- ex** Ce conducteur est **prudent**. Cette conductrice est **prudente**. Ces conductrices sont **prudentes**.

▶ **Lorsque la fonction attribut du sujet est remplie par un groupe nominal ou un nom, celui-ci ne s'accorde pas avec le sujet.**

- ex 1** Ces fortes pluies sont **une catastrophe**.
- ex 2** La baleine est **un mammifère**.
- ex 3** L'homme qui est sur la tour est **une sentinelle**.

Toutefois le sujet et l'attribut sont souvent **porteurs du même nombre et parfois du même genre** lorsque le nom a des formes différentes pour le masculin et le féminin, ce qui est fréquemment le cas pour les noms qui désignent un métier.

- ex 1** Ce musicien est **une célébrité**. Ces musiciens sont **des célébrités**.
→ Le sujet et l'attribut ont le même nombre.
- ex 2** Ma mère est **avocate**. Mon père est **avocat**. Mes parents sont **avocats**.
→ Le sujet et l'attribut ont le même nombre et le même genre.

B - LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'ATTRIBUT DU SUJET

L'attribut du sujet peut être :

Un adjectif ou un groupe adjectival	→ <u>Ce conducteur</u> est prudent . → <u>Je suis fier de ton succès</u> .
Un nom ou un groupe nominal	→ <u>Ma mère</u> est avocate . → <u>Ce sportif</u> deviendra un grand joueur .
Un pronom	→ <u>Ce conducteur</u> l'est. (prudent) → <u>C'en</u> est. (du chocolat)
Un groupe infinitif ou un infinitif	→ <u>Son projet</u> restait de devenir président . → Il semblait dormir .
Un groupe adverbial ou un adverbe	→ Depuis qu'elle a vu le médecin, <u>elle</u> est nettement mieux .
Une phrase subordonnée	→ <u>Mon vœu le plus cher</u> est que tout se passe bien .

XIII

LA FONCTION ATTRIBUT DU COMPLÉMENT DE VERBE

Définition

- La fonction **attribut du complément de verbe** est remplie par un groupe de mots ou un mot qui suit le complément de certains verbes.
- L'attribut du complément de verbe se construit avec des verbes qui expriment un état, une transformation (**ex** rendre, faire, etc.), un jugement (**ex** croire, estimer, trouver, considérer comme, etc.), une déclaration (**ex** déclarer, proclamer, etc.) une désignation (**ex** nommer, élire, etc.).

- ex 1** Je trouve Sophie séduisante.
- ex 2** Je la trouve séduisante.
- ex 3** Le maire déclare la compétition ouverte.
- ex 4** Je considère ce tableau comme un chef-d'œuvre.
- ex 5** On a nommé cet élève délégué de la classe.

A - LA RECONNAISSANCE DE L'ATTRIBUT DU COMPLÉMENT DE VERBE ET SES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES

- ▶ L'attribut du complément de verbe ne peut être supprimé.
- ▶ Dans certains cas, la suppression de l'attribut du complément de verbe produit une phrase qui a un sens différent.
 - ex** Je crois Sophie riche. → Je pense qu'elle est riche.
 - Je crois Sophie. → Je crois ce qu'elle dit.
- ▶ L'attribut du CVD ne peut être déplacé hors du groupe verbal. Il se place généralement après le verbe et suit directement le complément dont il est attribut, sauf si celui-ci est un pronom personnel.
 - ex** Je trouve Sophie séduisante. → Je la trouve séduisante.
- ▶ Lorsque la fonction attribut du CVD est remplie par un adjectif, celui-ci s'accorde toujours en nombre et en genre avec le complément.
 - ex 1** Le maire déclare la compétition ouverte.
 - ex 2** Je trouve ces projets intéressants.
- ▶ Lorsque la fonction attribut du CVD est remplie par un groupe nominal ou un nom, celui-ci ne s'accorde pas en nombre et en genre avec le CVD. Toutefois le CVD et l'attribut sont souvent porteurs du même nombre et du même genre. → LA FONCTION ATTRIBUT DU SUJET
 - ex 1** On considère les rhinocéros blancs comme une espèce rare.
 - ex 2** On a nommé Claude directeur.
 - ex 3** On a nommé Claudine directrice.

B - LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'ATTRIBUT DU COMPLÉMENT DE VERBE

L'attribut du complément de verbe peut être :

Un adjectif ou un groupe adjectival	→ Le maire déclare <u>la compétition</u> ouverte. → Je trouve <u>ces projets</u> difficiles à réaliser.
Un groupe nominal ou un nom (avec ou sans préposition)	→ On a nommé <u>Claudine</u> directrice. → On a nommé <u>cet élève</u> délégué de la classe. → Je considère <u>ce tableau</u> comme un chef-d'œuvre. → Je tiens <u>cet artiste</u> pour un génie.

LE FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE : LE VOCABULAIRE, LA CONJUGAISON, L'ORTHOGRAPHE



Le fonctionnement de la langue est décrit, dans cette partie, selon trois entrées : le **vocabulaire**, la **conjugaison** et l'**orthographe**.

Le chapitre consacré au **vocabulaire** étudie l'**étymologie des mots**, leur **formation**, les **relations lexico-sémantiques** qu'ils entretiennent entre eux ainsi que les **variations de la langue française**.

Le chapitre consacré à la **conjugaison** présente la **morphologie du verbe** (base et terminaison), sa **temporalité** ainsi que ses **marques modales et aspectuelles**.

Le chapitre consacré à l'**orthographe** s'intéresse aux **unités sonores et graphiques minimales** (phonèmes et graphèmes), aux **accords grammaticaux**, aux différents **homophones** et à l'**orthographe lexicale**.

I

LES MOTS DU FRANÇAIS ET LEURS ÉTYMONS

A - LES MOTS DU FRANÇAIS

Le vocabulaire du français compte un grand nombre de mots. Il est toutefois difficile de définir précisément ce nombre. Une approximation peut être donnée par le nombre de mots contenus dans les dictionnaires. *Le Nouveau Petit Robert* (édition 2013) compte par exemple 60 000 entrées. Mais le *Trésor général des langues et parlers français* en cours d'élaboration, devrait arriver à plus d'un million de mots, incluant des termes extraits des œuvres littéraires, des variantes régionales et de très nombreux termes techniques.

B - VOCABULAIRE, RÉGIONALISMES ET REGISTRES DE LANGUE

Les mots du français sont souvent caractérisés par leur appartenance à une région de la francophonie (Suisse romande, Côte d'Ivoire, Guadeloupe, Québec, Belgique, régions françaises, etc.) d'une part et à un registre de langue d'autre part (registres soutenu ou littéraire, courant, familier, argotique, etc.).

- ex 1** **Taxieur** est un mot dérivé de **taxi** qui, en français d'Algérie, désigne un chauffeur de taxi.
- ex 2** **Réfectionner** est un mot dérivé de **réfection**, utilisé au Rwanda et qui signifie : renouveler, remettre à neuf.
- ex 3** En Suisse, on téléphone avec un **natel**, au Québec avec un **cellulaire**.
- ex 4** Des **bleuets**, au Québec, ce sont des myrtilles.
- ex 5** **Effroi** relève du langage soutenu ; **peur** du langage courant ; **trouille** du langage familier.
- ex 6** **S'éclipser** relève du langage soutenu ; **partir** du langage courant ; **se casser**, **se tirer**, **s'arracher** du langage familier.

Les régionalismes sont traités dans ce chapitre, les registres de langue sont abordés dans

➔ LA SITUATION D'ÉNONCIATION.

C - L'ÉTYMOLOGIE

Définition

- **L'étymologie** est la science qui explique l'origine des mots. Elle permet de comprendre l'histoire des mots de la langue actuelle à partir de leurs formes les plus anciennes. De nombreux mots de la langue française proviennent du latin et du grec ancien. D'autres mots ont été empruntés à des langues qui sont encore parlées de nos jours.
- **L'étymon** est le mot d'origine dont est issu le mot de la langue actuelle.

- ex 1** **Château** provient du latin **castellum** (la forteresse) et s'écrivait **chastel** ou **castel** au XI^e siècle.
- ex 2** **Main** provient du latin **manus** (la main).
- ex 3** **Mythe** provient du grec **muthos** (la parole, le récit, la légende) qui est devenu **mythos** en latin.
- ex 4** **Athlète** provient du mot grec **athlos** (le combat, le concours).
- ex 5** **Cacao** provient de l'aztèque **cacauatl** qui a pris la forme **cacap** en espagnol au XVI^e siècle.
- ex 6** **Short** provient de l'anglais **short** (court).

1) Les familles de mots

La famille de mots (ou famille étymologique) désigne l'ensemble des mots qui ont un étymon commun.

- ex 1** Main, maintenir, maintien, mainmise mais aussi manette, menotte, manier forment une famille étymologique. → Ils ont le même étymon latin : **manus** (la main).
- ex 2** Maître, maîtresse, maîtrise, maîtriser, contremaître forment aussi une famille étymologique. → Ils ont le même étymon latin : **magister** (le maître).

2) L'étymologie, les graphèmes et les phonèmes

→ LES PHONÈMES ET LES GRAPHÈMES

- ▶ L'étymologie peut aider à orthographier et prononcer correctement un mot.
 - ex** Chronique, chronomètre, chronologie, anachronique ont le même étymon grec : **khronos** (le temps). → La lettre **c** a remplacé le **k** en français mais le graphème **ch** se prononce [k].
- ▶ Certains mots contiennent des lettres étymologiques qui rappellent leur origine.
 - LES GRAPHÈMES À VALEUR ÉTYMOLOGIQUE
 - ex 1** Le mot **doigt** provient du latin **digitus**; le graphème **gt** rappelle cette origine.
 - ex 2** Le mot **corps** provient du latin **corpus**; les consonnes **p** et **s** rappellent cette origine.
- ▶ Certains étymons peuvent être à l'origine de la formation de noms propres. C'est le cas de certains prénoms.
 - ex 1** Béatrice vient du latin **beata** (heureux).
 - ex 2** Sylvie, Sylviane, Sylvain viennent du latin **silva** (la forêt).
 - ex 3** Delphine vient de **Delphes** (ville de Grèce).
 - ex 4** Philippe vient du grec **phil** (qui aime) et **hippos** (les chevaux).

3) Étymologie et dictionnaires

La plupart des dictionnaires fournissent des renseignements étymologiques : origine du mot, étymon, évolution du mot dans la langue française.

Il existe également des dictionnaires spécifiquement étymologiques.

4) Les néologismes

Lorsqu'un nouveau mot apparaît dans la langue (le plus souvent pour dénommer un objet ou un phénomène nouveau), on l'appelle un néologisme.

Certains mots peuvent pendre un nouveau sens : ce sont des néologismes de sens. Un certain nombre de ces néologismes finissent par faire partie de la langue courante.

- ex 1** un courriel (de courrier électronique) → Néologisme
- ex 2** cascader une information (la transmettre à quelqu'un d'autre) → Néologisme de sens

Remarque

Dans son édition 2014, le dictionnaire *Le Robert* introduira les mots **texter** (écrire un SMS), **nobéliser** (attribuer un prix Nobel), **agender** (terme suisse romand qui signifie : inscrire une échéance dans son agenda).

II

LA FORMATION DES MOTS

Définition

- Le vocabulaire français est constitué de mots, simples ou complexes, de locutions et d'expressions.
- Le mot est la plus petite unité de la langue qui peut être utilisée de manière autonome dans une phrase.
- Les mots simples ne peuvent pas être décomposés.
- Les mots complexes peuvent être décomposés en plusieurs parties distinctes : un ou des mots simples, un ou des radicaux, un ou des préfixes, un ou des suffixes.
- La famille d'un mot se compose de l'ensemble des mots qui sont dérivés ou composés à partir d'un même radical.

A - LES RADICAUX

Un radical est une **unité porteuse de sens**. Il est à la base d'une famille de mots. Il est généralement complété par un préfixe et/ou un suffixe pour constituer un mot.

- ex 1** vor (radical qui signifie **manger**, du latin **vorare**)
→ vorace, voracement, dévorer, carnivore
- ex 2** géo (radical qui signifie la planète **Terre**, du grec **gê**)
→ géo, géographe, géographie, géomètre, géopolitique
- ex 3** duc (radical qui signifie **conducteur/conduire**, du latin **dux** (nom)/**ducere** (verbe))
→ duc, conducteur, conductible, mais aussi conduire, déduire, éducation

B - LES MOTS SIMPLES

Un mot simple est un radical qui peut être utilisé de manière autonome dans une phrase. Il est à la base d'une famille de mots.

- ex 1** vent → venter, venteux, ventilateur, paravent
- ex 2** lune → lunaire, lunatique, lunaison, alunir
- ex 3** neige → neiger, neigeux, déneiger, enneigé

C - LES MOTS COMPLEXES

Un mot complexe est formé de plusieurs parties.

- Il peut être construit par **dérivation**. On ajoute un préfixe et/ou un suffixe au radical qui sert de base.

- ex 1** neige → motoneige, neiger, neigeux, enneigement, enneigé
- ex 2** route → routard, dérouter, déroutement, ferroutage

- Il peut être construit par **composition**. On distingue la **composition courante**, à partir de mots de la langue courante, et la **composition savante**, lorsqu'on associe des unités empruntées au latin ou au grec ancien. Un mot composé a un sens qui lui est propre.

- ex 1** **Composition courante** : un contretemps, un garde-manger, un coffre-fort, un arc-en-ciel, un gendarme couché
- ex 2** **Composition savante** :
→ dans **conifère**, on retrouve les éléments latins **conus** (le cône) et **(i)fer** (qui porte, qui contient) ;
→ dans **orthographe**, on retrouve les éléments grecs **ortho** (droit, correct) et **graph** (écrire, écriture).

D - AUTRES TYPES DE FORMATION

Un mot peut être construit par :

- ▶ l'utilisation d'un sigle qui se prononce comme un mot (acronyme) ;

- ex** - le Sida → Syndrome d'Immuno Déficience Acquisée ;
- l'ONU → Organisation des Nations Unies ;
- le laser → Light Amplification by Stimulated Emission of Radiation ;
- la hifi → High Fidelity ;
- un dj → Disque Jockey.

Ces mots peuvent donner lieu à des dérivations : le Sida → sidéen, l'ONU → onusien, etc.

- ▶ l'utilisation de codes qui jouent avec la langue. Le verlan consiste par exemple à inverser les syllabes d'un mot initial (🔗 LES REGISTRES DE LANGUE) ;

- ex** béton pour tomber, ripou pour pourri ; louf pour fou (selon un autre procédé qui consiste à insérer un l en début de mot et à reprendre la lettre initiale à la fin ; louf a donné le mot loufoque)

- ▶ la réduction d'un mot initial (troncation) ;

- ex** ciné → cinématographe ; auto → automobile ; vélo → véloce ; psy → psychologue ; ado → adolescent ; bus → autobus ; labo → laboratoire

- ▶ l'utilisation d'un nom propre comme mot commun.

- ex 1** Poubelle, du nom du préfet de la Seine qui imposa, en 1884, le ramassage des ordures dans des boîtes, a donné le nom commun poubelle.
- ex 2** Sandwich, du nom du comte de Sandwich qui demandait à son cuisinier de lui préparer des mets froids afin de ne pas quitter sa table de jeu, a donné le nom commun sandwich.
- ex 3** Pantalon, du nom d'un personnage de théâtre italien (XVI^e siècle) vêtu d'un habit vénitien tout d'une pièce, a donné le nom commun pantalon.

III

LA DÉRIVATION

Définition

- La dérivation consiste à former un nouveau mot à partir d'un radical en lui ajoutant un préfixe et/ou un suffixe. Le nouveau mot ainsi obtenu est un mot dérivé.
- Un mot dérivé peut servir de base pour former un autre mot dérivé.

- ex 1** long → long-er → al-long-er
- ex 2** norm(e) → norm-al → norm-al-e-ment
- ex 3** enclav(e) → enclav-er → dés-enclav-er

Remarque

Lorsqu'un mot est dérivé, il peut subir une modification orthographique.

- ex** mineur → minorité ; paix → paisible ; achat → acheter

A - LE PRÉFIXE

- ▶ Le préfixe se place au début. Il ne modifie pas la classe grammaticale de ce mot.

- ex** mentir → démentir (verbes) ; visible → invisible (adjectifs) ; vol → antivol (noms)

- ▶ Il a souvent une valeur sémantique ; il nuance ou modifie le sens du radical.
 - ex** lisible → illisible (négation) ; doué → surdoué (intensité) ; aide → entraide (réciprocité)
- ▶ L'orthographe d'un préfixe peut être modifiée. ➔ L'ORTHOGRAPHE LEXICALE
 - ex** Le préfixe **in-** peut prendre les formes **im-**, **il-**, **ir-**, dans **impossible**, **illisible**, **irrecevable**.
- ▶ Un même préfixe peut avoir plusieurs sens.
 - ex** Le préfixe **re-** peut exprimer le retour en arrière ou à un état antérieur (**revenir**, **redescendre**, **renoncer**, **retrait**) ou signifier à nouveau, une seconde fois (**recompter**, **rechuter**, **recommencer**, **revivre**).

Les préfixes les plus courants		
VALEURS	PRÉFIXES	EXEMPLES
La négation, la privation, la séparation, le manque	a-, an- dé-, dés-, des- di-, dis- in-, im-, ir-, il- mé-, més-	anormal, an alphabète dé tourner, dés agréable, dess ervir diff amer, dis continu in connu, im possible, ir recevable, ill isible mé priser, més entente
La position et le mouvement dans l'espace, le rapprochement	ad-, ac- en-, em- entr(e)- ex- inter- pré- sous-, sou- super- sur- télé-, télé trans-	ad joindre, ac courir enc adrer, emm urer ent resol exp atrier, exp ulser inter médiaire pré fixe, pré position sous -marin, sou ligner super position sur voler télé phone, téle scope trans versal
La position et le mouvement dans le temps	anté-, anti- entr(e)- ex- post- pré-	anté rieur, anti ciper ent retemps, entr acte ex -directeur post dater, post natal pré décesseur, pré histoire
L'intensité	archi- extra- hyper- super- sur-	archi connu extra fort hyper marché super -intelligent sur doué
La quantité	mi-, semi- mono-, uni- bi-, bis- multi-, pluri-, poly-	mi -journée, semi -remorque mono lingue, uni voque biling ue, bis annuel multi plication, pluri cellulaire, poly valent
L'opposition, l'association, la réciprocité ou la hiérarchie	anti-, co-, con-, com- contr(e)- entr(e)- inter- para- pro- sous-, vice-	anti vol cop ropriétaire, con frère, comp ère contr edire s' entr aider inter changeable para tonnerre pro -mondialiste sous -chef, vice -président
La répétition	re-, r-, ré-	re commencer, rach eter, ré organiser

B - LE SUFFIXE

- Le suffixe se place à la fin d'un mot. Il permet souvent d'indiquer la classe grammaticale de ce mot.

- ex 1** Le suffixe **-age** permet de former ou repérer les noms (maquillage, jardinage).
ex 2 Le suffixe **-able** permet de former ou repérer les adjectifs (valable, réglable).
ex 3 Les suffixes **-ment**, **-emment** et **-amment** permettent de former ou repérer les adverbes (rapidement, violemment, puissamment).

- Les suffixes ont souvent une valeur sémantique. Ils peuvent exprimer différentes idées :

- ◆ une action (une noyade);
- ◆ l'agent de l'action (un chanteur);
- ◆ une personne qui exerce un métier (le boulanger);
- ◆ un lieu (la boulangerie);
- ◆ une qualité (la générosité), etc.

- Certains suffixes peuvent s'appliquer à des classes grammaticales différentes.

- ex 1** Le suffixe **-ment** permet de former les mots appartement (nom) ou rapidement (adverbe).
ex 2 Le suffixe **-ien** permet de former les mots musicien (nom) ou autrichien (adjectif).

- Le suffixe des noms permet souvent d'indiquer le genre.

- ex 1** Suffixes masculins :
 → **-age** (le bavardage); **-eur** (un danseur); **-isme** (le cyclisme), etc.
ex 2 Suffixes féminins :
 → **-ade** (la baignade); **-euse** (une chanteuse); **-esse** (la tendresse), etc.

Les suffixes les plus courants		
CLASSES GRAMMATICALES	SUFFIXES	EXEMPLES
Noms	-ade -age -ain, -aine -aire -ance -ence -eur, -euse -ien, -ienne -isme -iste -ment -oir, -oire -on, -ion -teur, -trice -tion, -ation, -ition -tude, -itude -ure	glissade patinage quatrième, centaine vestiaire souffrance prudence danseur, danseuse magicien, magicienne organisme pianiste appartement dortoir, laboratoire veston, lampion présentateur, présentatrice pollution, agitation, supposition quiétude, aptitude écriture
Adjectifs	-able -ain, -aine -aire -ais, -aise -(i)al, -(i)ale	responsable mondain, mondaine solitaire français, française sentimental, sentimentale, génial, géniale

CLASSES GRAMMATICALES	SUFFIXES	EXEMPLES
Adjectifs (suite)	-ant, -ante -éen, -éenne, -ien, -ienne -(u)el, -(u)elle -(i)eux, -(i)euse -ible -if, -ive -in, -ine -ique -oire, -atoire -ois, -oise	amusant, amusante lycéen, lycéenne, australien, australienne naturel, naturelle, actuel, actuelle malheureux, malheureuse éligible hâtif, hâtive féminin, féminine tragique provisoire, préparatoire chinois, chinoise
Adverbes	-ment -emment -amment	rapidement violemment suffisamment

IV

LA COMPOSITION

Définition

- La **composition** consiste à associer des mots simples et /ou des radicaux afin de créer un nouveau mot.
- On distingue :
 - la **composition courante** qui associe des mots existants pour en faire un mot composé qui a son propre sens;
 - la **composition savante** qui associe des éléments empruntés au latin ou au grec ancien.

ex 1 Composition courante : un **contretemps**, un **coffre-fort**, un **garde-frontière**, un **pot-de-vin**, etc.

ex 2 Composition savante : l'**arboriculture**, un **quadrapède**, l'**orthographe**, la **thalassothérapie**, etc.

A - LA COMPOSITION COURANTE

- ▶ La **composition courante** permet de former des mots composés ou des locutions. Les éléments d'un mot composé peuvent appartenir à des classes grammaticales différentes : nom, adjectif, verbe, adverbe ou préposition. ➔ LES ACCORDS GRAMMATICaux

ex 1 Mots composés : un **timbre-poste** (nom + nom) ; un **porte-bonheur** (verbe + nom) ; ma **grand-mère** (adjectif + nom) ; une **arrière-pensée** (adverbe + nom) ; un **arc-en-ciel** (nom + préposition + nom)

ex 2 Locutions : **tout à coup**, **tout à fait**, **sur-le-champ**

- ▶ Les différents éléments d'un mot composés sont généralement reliés par un trait d'union.

ex un arc-en-ciel ; un couvre-lit ; une porte-fenêtre ; une arrière-pensée

- ▶ Dans certains cas, les éléments d'un mot composé peuvent être soudés. Le document annexé *Les Rectifications de l'orthographe du français* favorise la soudure des mots composés dans de nombreux cas.

ex un portefeuille ; un portemanteau ; un passeport ; un gentilhomme ; un bonhomme

- ▶ Dans d'autres cas, les éléments du mot composé sont séparés ou reliés par une préposition sans trait d'union.
 - ex 1** Éléments séparés par un espace : une chaise longue, bon marché, un gendarme couché, tout à fait
 - ex 2** Éléments reliés par une préposition : une pomme de terre, un four à pain, une salle à manger, un trait d'union
- ▶ Les mots composés n'ont pas toujours une entrée spécifique dans le dictionnaire. Ils sont souvent mentionnés dans l'entrée d'un des éléments qui le composent.

B - LA COMPOSITION SAVANTE

- ▶ La composition savante permet de former des mots à partir d'éléments empruntés au latin ou au grec. Ce procédé est souvent utilisé pour créer des mots dans les domaines scientifiques et technologiques, tout particulièrement avec des éléments d'origine grecque.
 - ex** Le mot **hélicoptère**, apparu dans la langue française en 1862, est composé de deux éléments :
 - **hélíc(o)** qui signifie **l'hélice** vient du grec **helix, helikos** (la spirale) ;
 - **ptèr(e)** qui signifie **l'aile** vient du grec **pteros** (l'aile).
- ▶ Les éléments d'origine latine ou grecque ne peuvent généralement pas être utilisés indépendamment dans la langue. Ils se combinent le plus souvent entre eux et sont souvent complétés par un suffixe.
 - ex 1** Le mot **agriculture** vient des éléments **agri** (du latin **ager**, le champ) et **cult** (du latin **cultum**, la culture) complétés par le suffixe **-ure**.
 - ex 2** Le mot **homonyme** vient des éléments **homo-** (du grec **homos**, semblable) et **-onym-** (du grec **onoma**, le nom).
- ▶ Les éléments d'origine latine sont souvent réunis par la lettre **i** et les éléments d'origine grecque par la lettre **o** (ce sont des lettres intercalaires).
 - ex 1** Éléments latins : **pédicure** → **ped-i-cur-e** (**ped** signifie le pied et **cur** le soin)
 - ex 2** Éléments grecs : **graphologie** → **graph-o-log-ie** (**graph** signifie l'écriture et **log** l'étude, la science)
- ▶ Un élément d'origine grecque ou latine peut occuper différentes positions dans un mot.
 - ex** L'élément **-graph-** (du grec **graphein**, écrire) peut se placer :
 - en début de mot dans **graphologie** (l'étude de l'écriture) ;
 - en fin de mot dans **calligraphie** (la belle écriture).

Éléments d'origine latine		
ÉLÉMENTS	SENS	EXEMPLES
agr(i)-	le champ	agriculture , agriculteur , agricole
aqu(a)-	l'eau	aquarium , aquatique , aqueduc
arbor(i)-	l'arbre	arboriculture , arboriculteur
-carn(i)	la chair	carnivore , carnassier
-cord-	le cœur	accord , discorde , cordial
-cide	tuer	homicide , insecticide , suicide
-cult 1	faire pousser, cultiver	culture , agriculture , arboriculture

Éléments d'origine latine (suite)		
ÉLÉMENTS	SENS	EXEMPLES
-cult 2	faire entrer dans l'esprit	culture , pluriculturel, inculte
-duc(t)-	mener, faire aller	duc , conducteur , aqueduc , producteur
equ(i)-	égal	équation , équilibre , équitable
-fère	porter	calor ifère , conif ère , somnif ère
horti-	le jardin	horticulture , horticulteur
omni-	tout	omniprésent , omniscient , omnivore
ovo(i, a, u)-	l'œuf	ovale , ovipare , ovulation
-par(e)-	mettre au monde, engendrer	parent , ovipare , vivipare
quadri(u)-	quatre	quadragénaire , quadrupède , quadruplés
vir-	l'homme (par rapport à la femme)	viril , virilité , virilement
-vor(e)-	manger, absorber	carnivore , dévorer , insectivore , vorace
Éléments d'origine grecque		
ÉLÉMENTS	SENS	EXEMPLES
-anthrop(o)-	l'homme, l'humain	anthropologie , anthropologue , philanthrope
-arch,- arque	le pouvoir	anarchie , hiér archie , monar que
biblio-	le livre	bibliographie , bibliothèque , bibliothécaire
bio-	la vie	antib iotique , biologie , biochimie
-card(io)-	le cœur	myoc arde , cardiologie , cardiologue
chron(o)-	le temps	chronique , chronologie , chronomètre
dermato-	la peau	dermatologie , dermatologue , dermatose
géo-	la terre	géographie , géologie , géomètre
-graph-	écrire, l'écriture	graphème , biographie , typographe
hydr(o)-	l'eau	hydrogène , hydrater , hydraulique
-log-	la raison, la science	logique , logiciel , astrologie
myth(o)-	le récit, la légende	mythe , mythologie , mythomane
ortho-	droit, correct	orthographe , orthopédie , orthophonie
-path-	la souffrance	antip athique , symp athie , pathétique
-phil-	qui aime	anglo phile , bibli ophile , philosophie
-phob-	qui déteste	phobie , claustro phobe , agor aphobe
-phon-	le son, la voix	franco phone , phonétique , télé phone
psych-	l'âme, l'esprit	psychose , psychiatre , psychologue
télé-	au loin, à distance	télescope , téléphone , télévision
therm-	la chaleur	thermal , thermique , thermomètre
syn-, sym-	ensemble	synthèse , sympathique

V

LES EMPRUNTS

Définition

- On parle d'**emprunt** lorsqu'une langue intègre un mot provenant d'une autre langue, ancienne ou moderne.
- Dans son évolution, la langue française a emprunté de nombreux mots à d'autres langues telles que l'allemand (~400 mots), l'anglais (~2 600 mots), mais aussi les dialectes romans (~1000 mots), l'italien (~1200 mots), l'espagnol (~400 mots), l'arabe (~400 mots), le néerlandais (~400 mots), etc.
- Les mots empruntés à d'autres langues peuvent conserver leur forme d'origine (**ex** spaghetti, penalty) ou subir des transformations (**ex** opéra, de l'italien opera; tou-bib, de l'arabe tabib).

A - LE PLURIEL DES MOTS EMPRUNTÉS

Traditionnellement, les mots empruntés suivent les règles du pluriel de la langue d'origine.

- ex** des **penalties** (pluriel anglais en **-ies**); les **media** (pluriel latin en **-a**);
des **spaghetti** (pluriel italien en **-i**)

Selon les rectifications de l'orthographe du français (1990 pour la France, 1996 pour la Suisse romande), il est dorénavant possible de généraliser pour ces mots la règle orthographique du pluriel français. ➔ ANNEXES

- ex** des pénaltys, les médias, des spaghettis

B - LES MOTS EMPRUNTÉS À L'ALLEMAND

Le vocabulaire allemand a très vite influencé la langue française, dès le V^e siècle déjà. Les mots provenant de l'allemand appartiennent souvent au domaine militaire.

- ex** hallebarde, heaume, épée, sabre, bivouac, képi, **mais aussi** choucroute, bûche, trinquer, soupe, héron

C - LES MOTS EMPRUNTÉS À L'ANGLAIS

L'influence de l'anglais est plus récente et prend de nos jours une importance grandissante. Le vocabulaire d'origine anglaise appartient à des domaines très différents.

- ex** - Le sport: **penalty, goal, shooter, tie-break, smash, set**;
- la technologie (l'informatique, par exemple): **mail, hacker, zoomer, power point, slash**;
- l'alimentation: **steak, sandwich, toast, barbecue, cake, milk-shake**;
- le commerce: **shopping, discount, self-service, marketing, leasing, sponsor**;
- la vie courante: **weekend, budget, briefing, blue-jeans, short, ticket, film**.

D - LES MOTS EMPRUNTÉS À L'ITALIEN

C'est essentiellement au XVI^e siècle que le vocabulaire italien a influencé la langue française, particulièrement dans les domaines de l'art, de l'architecture, du vocabulaire militaire et de l'alimentation.

- ex** - L'art et l'architecture: **opéra, concert, intermède, violon, fresque, esplanade, aquarelle**;
- le domaine militaire: **canon, cartouche, colonel, escorte, soldat**;
- l'alimentation: **pizza, pizzeria, spaghetti, sorbet, vermicelle**.

E - LES MOTS EMPRUNTÉS À L'ESPAGNOL

L'espagnol a souvent servi de langue intermédiaire pour des mots empruntés aux populations indigènes notamment sur le continent américain. Ces mots désignent fréquemment des produits naturels.

ex 1 Cacao → de l'espagnol **capap** → de l'aztèque **cacautl**

ex 2 Chocolat → de l'espagnol **chocolate** → de l'aztèque **chocolatl**

Certains mots en rapport avec la musique sont également empruntés à l'espagnol.

ex Boléro, guitare, castagnette, tango

F - LES MOTS EMPRUNTÉS AU NÉERLANDAIS

Les mots empruntés au néerlandais sont essentiellement en rapport avec la vie maritime (des noms de poissons, des termes de navigation).

ex Colin, hareng, cabillaud (noms de poissons), amarrer, accore (écueil), bâbord (côté gauche d'un bateau), tribord (côté droit d'un bateau)

G - LES MOTS EMPRUNTÉS À L'ARABE

Beaucoup de mots empruntés à l'arabe sont passés par l'espagnol et l'italien avant d'enrichir la langue française. Ces mots appartiennent souvent au domaine scientifique (astronomie, chimie, mathématiques).

ex - Astronomie : azimut, zénith ;
- chimie : alambic, alchimie, élixir, alcool ;
- mathématiques : algèbre, algorithme, chiffre, zéro.

H - LES EMPRUNTS AUX DIALECTES ROMANS

De nombreux mots ont été empruntés aux divers dialectes ou patois romans issus du latin, en usage dans les différentes régions des pays francophones. Ils renvoient fréquemment à des coutumes ou produits propres à ces régions. ➔ L'HISTOIRE DE LA LANGUE

ex - Franco-provençal (Suisse romande, Savoie, Vallée d'Aoste, etc.) : arolle, appondre, bondelle, foyard (hêtre), pive, raclette, bringuer, etc.
- Occitan (Sud et Sud-Ouest de la France) : abeille, amour, cadenas, cramer, mousse, cèpe, caserne, cocon, langouste, mistral, pétanque, resquiller, etc.
- Wallon (Belgique francophone) : estaminet, rescapé, pistolet (petit pain rond), etc.
- Picard (Nord de la France) : à la queue leu-leu, etc.
- Normand (Nord-Ouest de la France) : caillou, pieuvre, potin, etc.
- Franc-comtois (Canton du Jura et région française bordant la Suisse, au Nord du Jura) : chneuquer (fouiller), menée (amas de neige soufflé par le vent), cramias (pissenlits), totché (gâteau), cheni(t) (désordre), etc.

I - LES EMPRUNTS À D'AUTRES LANGUES

De nombreux mots (~1600) proviennent d'autres langues du monde entier. Ils sont généralement liés à des coutumes ou produits propres aux pays d'origine.

ex - Jungle, pyjama → de l'hindi (langue de l'Inde) ;
- jaguar, piranha, tatou, ananas → du tupi (langue amérindienne) ;
- lama, puma → du quechua (langue amérindienne) ;
- igloo, anorak → de la langue esquimau ;
- samouraï, aikido, judo → du japonais ;

- **safari, gri-gri** → du swahili (langue de l'Ouest africain);
- **tomate, chocolat** → d'une langue aztèque (Amérique);
- **ski, fjord, iceberg, slalom** → du norvégien;
- **pagaie** → du malais (Asie);
- **litchi** → du chinois;
- **kangourou** → d'une langue australienne;
- **divan** (salle garnie de coussins), **douane** → du turc.

VI

LES RÉGIONALISMES

Définition

- Les régionalismes sont des mots, des expressions ou des tournures de phrase qui sont propres à une région de la francophonie et à ses habitants. Ils peuvent provenir, en Suisse par exemple, d'emprunts aux patois locaux (**ex** s'encoubler, bisse, etc.), d'emprunts aux langues voisines (**ex** röstis, caquelon, etc.), de réalités propres à la région (**ex** syndic, rebibes, etc.).

A - LA FRANCOPHONIE ET LES RÉGIONALISMES

Comme dans toutes les régions francophones (en France, en Belgique, au Québec, dans certains pays d'Afrique, etc.), les habitants de la Suisse romande utilisent des **expressions locales**. Ces régionalismes ne sont pas toujours compris dans le reste de la francophonie ou même, parfois, par les résidents d'une autre région du même pays.

Les habitants d'une région utilisent fréquemment tel mot ou expression sans se douter qu'il s'agit d'un régionalisme. Il existe un **dictionnaire suisse romand** (André Thibault et Pierre Knecht, *Dictionnaire suisse romand*, © Éditions Zoé, 2004, pour l'édition révisée) qui présente près de **1200 mots et expressions caractéristiques**.

- ex 1** Le mot **foehn** qui désigne un **sèche-cheveux** vient du vent du même nom, un vent souvent violent et chaud qui souffle dans certaines régions romandes.
- ex 2** Le mot **bisse** désigne un **canal d'irrigation creusé dans la terre ou construit à l'aide de planches en bois**. Ce système existe essentiellement dans les régions montagnardes du Valais et sert à amener l'eau des glaciers dans les vallées. Ce mot provient du patois local (Franco-provençal) et n'a pas d'équivalent en français.
- ex 3** Le mot **Natel** désigne un téléphone mobile. C'est la contraction des premières lettres de **NAtional TELefon** en allemand.
- ex 4** Les mots **septante** et **nonante** (également utilisés en Belgique) sont des mots anciens, issus du latin, et correspondent, en France par exemple, à **soixante-dix** et **quatre-vingt-dix**.

B - QUELQUES RÉGIONALISMES DE SUISSE ROMANDE

Mots propres à la Suisse romande		
RÉGIONALISMES	EXEMPLES	ÉQUIVALENTS FRANÇAIS
baster (v.)	Il a basté devant son chef.	céder, s'incliner
biscôme (n.m.)	J'aime les biscômes de Noël.	pain d'épice
bobet (adj. et n.m.)	Il n'a rien compris, c'est vraiment un bobet .	niais, sot

RÉGIONALISMES	EXEMPLES	ÉQUIVALENTS FRANÇAIS
carnotzet (n.m.)	La fête se déroulera au carnotzet .	local rustique souvent aménagé dans une cave
cocoler (v.)	Elsa cocoler trop sa petite-fille.	dorloter, câliner
cornet (n.m.)	J'ai oublié de demander un cornet à la vendeuse.	sac, sachet
dérupe (n.f.)	Ne passe pas par la dérupe , c'est trop dangereux !	pente abrupte
fourre (n.f.)	une fourre d'oreiller, la fourre d'un disque	housse, étui
fricasse (n.f.)	Avec une telle fricasse , je ne sors pas !	grand froid
gicler (v.)	La voiture m' a giclé en passant dans la gouille.	asperger, éclabousser
gouille (n.f.)	Je suis mouillé, j'ai marché dans une gouille .	flaque
lavette (n.f.)	J'ai acheté des lavettes en éponge.	gant de toilette
livret (n.m.)	On dit livret en Suisse, table de multiplication en France.	table de multiplication
panosse (n.f.)	Rince la panosse avant de nettoyer le sol.	serpillière
patte (n.f.)	Où as-tu rangé la patte à poussière ?	chiffon
pougnier (v.)	Il a pougné et il s'est fait prendre.	tricher (lors d'un examen)
poutzer (poutser) (v.)	Aujourd'hui, on poutze la maison à fond.	nettoyer
redzipéter (v.)	Elle a tout redzipété à ses parents.	rapporter, moucharder
roiller (v.)	Il roille depuis deux heures.	pleuvoir très fort
s'encoubler (v. pron.)	Elle s'est encoublée dans les fils de la lampe.	trébucher, s'empêtrer

Expressions de Suisse romande

RÉGIONALISMES	ÉQUIVALENTS FRANÇAIS
Tracer un mot	biffer, barrer un mot
Être sur le balan (ballant)	être en déséquilibre, instable, sur le point de tomber (souvent au sens figuré); hésiter
Ne plus pouvoir en avant	ne plus avancer, être épuisé
Avoir meilleur temps de	avoir intérêt à
Voyons voir, attendez voir	L'adverbe voir atténue ou renforce l'impératif.

C - LA VARIÉTÉ DES RÉGIONALISMES

D'une région à l'autre de la francophonie, les habitants utilisent des expressions et des mots différents pour exprimer les mêmes réalités. Les régionalismes offrent une grande variété et une grande richesse.

- ex** Pour exprimer, dans le registre familier, l'idée qu'un élève **manque volontairement un cours**, on trouve les régionalismes suivants :
- en Belgique: **brosser** un cours;
 - au Québec: **lôfer**, **foxer** ou **skipper** un cours;
 - en France: **sécher** un cours;
 - en Suisse romande: **courber**, **gatter**, **schwentser** ou **flûter** (rare) un cours.

VII

LE CHAMP SÉMANTIQUE ET L'UTILISATION DU DICTIONNAIRE

Définition

- Le **champ sémantique** d'un mot regroupe l'ensemble des sens que peut prendre ce mot selon le contexte dans lequel il est utilisé. Il correspond aux différentes définitions données dans un dictionnaire.

A - LE CHAMP SÉMANTIQUE

- ▶ Un mot peut en général prendre plusieurs sens. C'est la **polysémie** du mot.
- ▶ La polysémie repose souvent sur un ou plusieurs sens figurés du mot: ce sont des sens produits par analogie (ressemblance) ou par image.

ex Se partager le fromage → Sens produit par image: on partage l'argent entre les bénéficiaires comme un fromage entre les convives.

- ▶ Le contexte permet de comprendre le sens que prend un mot dans une phrase. Les définitions correspondantes sont données dans les dictionnaires.

ex FROMAGE n. m. (anc. fr. fromage, du lat. pop. formaticus, fait dans une forme).

1. Aliment produit par coagulation du lait, égouttage du caillé et éventuellement affinage; masse de cet aliment moulée de façons diverses. ◇ Québec. Fromage en grains: caillé de fromage, génér. de cheddar ou de gouda, égoutté et non pressé, se présentant sous forme de petits morceaux à texture souple. – Fam. Entre la poire et le fromage: à la fin du repas, quand la gaîté et la convivialité sont plus grandes. – Fam. **Faire (tout) un fromage de qqch: donner une importance exagérée à, monter en épingle une chose, un événement mineurs, etc.** **2.** Fam. Bénéfices qui découlent d'une situation lucrative et peu fatigante. Se partager le fromage. (Sens produit par image: on partage l'argent entre les bénéficiaires comme un fromage entre les convives.) **3.** Fromage de tête: pâté fait de morceaux de tête de porc assemblés par de la gelée. (Sens produit par analogie: le pâté est moulé comme un fromage. *Le Petit Larousse illustré*, © Larousse 2010, 2011)

- ▶ La première définition du dictionnaire ne donne pas obligatoirement le sens que le mot a dans un texte.

ex Titre d'un article du journal *La Liberté*, du lundi 6 février 2012 relatant l'inauguration du Parc naturel Gruyère Pays-d'Enhaut, producteur de fromages:

Son label, il en fait tout un **fromage**.
Les **fromages** sont les premiers produits
à bénéficier du label « parc naturel ».

- Les **fromages** sont les premiers produits → définition **1.** du dictionnaire de l'exemple ci-dessus.
- Son label, il en fait tout un **fromage** (expression figurée) → définition **1.** du dictionnaire de l'exemple ci-dessus, sens familier – Fam.

B - LES INFORMATIONS DONNÉES PAR LE DICTIONNAIRE

Le dictionnaire comporte plusieurs informations pour chaque mot. Il est important de connaître les différentes rubriques pour trouver ce que l'on cherche.

LES INFORMATIONS DU DICTIONNAIRE	DÉFINITIONS ET EXEMPLES
L'entrée	C'est le mot à définir: FROMAGE
Les abréviations	Pour gagner de la place, le dictionnaire utilise des abréviations. Une liste des abréviations utilisées figure dans les annexes de cette grammaire.
La classe grammaticale	n. m.: nom masculin
L'origine du mot	C'est l'étymologie du mot: (anc[ien] fr[ançais] <u>fromage</u> , du lat[in] pop[ulaire] <u>formaticus</u> , fait dans une forme).
La prononciation	Elle est donnée en alphabet phonétique international (API): <i>Le Petit Larousse</i> ne la fournit que pour les mots difficiles, par exemple: solarium [sɔlarjɔm]. La prononciation phonétique du mot fromage est la suivante: [frɔmaz].
La définition n°1	Elle donne le sens propre du mot, son sens premier. 1. Aliment produit par coagulation du lait, égouttage du caillé et éventuellement affinage; masse de cet aliment moulée de façons diverses.
Les autres définitions	Elles présentent souvent les sens figurés du mot. 2. Fam. Bénéfices qui découlent d'une situation lucrative et peu fatigante. <i>Se partager le fromage.</i> 3. Fromage de tête: pâté fait de morceaux de tête de porc assemblés par de la gelée.
Les expressions	Une expression correspond à une manière habituelle de s'exprimer. Elle est souvent propre au français et impossible à traduire littéralement. Fam. <i>Entre la poire et le fromage</i> : à la fin du repas, quand la gaîté et la convivialité sont plus grandes.
Les registres de langue	Sans indication, les sens indiqués dans un dictionnaire correspondent au registre de langue courant. fam.: familial; arg.: argotique; litt.: littéraire (ce qui correspond au registre soutenu). L'indication: cour. (couramment) indique une utilisation habituelle, mais éloignée du sens premier du mot.
Les régionalismes	Ce sont des mots, des sens d'un mot ou des expressions qui ne sont utilisés qu'à un endroit précis. ◇ Québec. Fromage en grains.
Les usages spécialisés	Ce sont les sens que prend un mot dans un contexte précis. LITTÉR.: littérature; MÉD.: médecine; AGRIC.: agriculture; etc.
Les sens anciens	anc., vx, vieilli: (ancien, vieux, vieilli) ce sont des sens devenus rares, voire disparus, qu'un mot peut prendre dans des textes du passé.

VIII

LES SYNONYMES, LES CHAÎNES LEXICALES,
LES CONNOTATIONS**Définition**

- Les **synonymes** sont des mots de sens proche.
- Des synonymes peuvent correspondre à des registres de langue différents. Ils peuvent être neutres ou connotés.
- L'ensemble des synonymes d'un mot peut constituer une chaîne lexicale.

A - LES DIFFÉRENTS SYNONYMES

- Des synonymes sont des mots qui ont un sens proche. Ils appartiennent à la même classe grammaticale.

ex un homme (n.) → un individu, une personne, un vieillard, un bonhomme, un quidam, un humain, un bipède, etc.

- Lorsqu'un mot a plusieurs sens, il aura des synonymes différents. ➔ LE CHAMP SÉMANTIQUE

Champ sémantique du mot « père »	
SYNONYMES	EXEMPLES
Papa, géniteur, « paternel » (fam.)	→ C'est mon père.
Chef	→ Le père de famille
Créateur, inventeur	→ Le père de l'imprimerie
Religieux	→ Un père (qui donne le catéchisme)

B - LES CHAÎNES LEXICALES

- Les synonymes de certains mots permettent de constituer une chaîne lexicale. Elle va du mot **spécifique**, celui qui a le sens le plus précis, au mot **générique**, celui qui a le sens le plus général, ou inversement.

Chaînes lexicales		
MOTS SPÉCIFIQUES	EXEMPLES	MOTS GÉNÉRIQUES
Une marguerite	un chrysanthème, un composée (ou composacée), une fleur, une dicotylédone, une plante, etc.	un végétal
Un rorqual	un baleinoptère, une baleine, un cétacé, un mammifère, un vertébré, etc.	un animal
Une Citroën	une berline, une auto (automobile), une voiture, une camionnette, etc.	un véhicule

- Un mot **générique** a plusieurs synonymes spécifiques.

MOTS GÉNÉRIQUES	SYNONYMES SPÉCIFIQUES
Sport	football, tennis, ski, alpinisme, cyclisme, judo, karaté, ping-pong, etc.
Dire	déclarer, marmonner, chuchoter, marmonner, crier, etc.

C - LES SYNONYMES CONNOTÉS

Les synonymes d'un mot peuvent amener des idées supplémentaires, appelées **connotations**. Ces connotations sont classées selon qu'elles amènent :

- ▶ une idée positive : ce sont les **connotations mélioratives** (du latin *melior*, meilleur) ;
- ▶ une idée négative : ce sont les **connotations péjoratives** (du latin *pejor*, plus mauvais).

Synonymes connotés		
EXEMPLES	CONNOTATIONS MÉLIORATIVES	CONNOTATIONS PÉJORATIVES
Homme	monsieur, citoyen, époux, père, etc.	individu, quidam, malandrin, malfrat, etc.
Maison	demeure, résidence, palais, etc.	bicoque, taudis, etc.
Parler	déclarer, déclamer, scander, etc.	bafouiller, marmonner, ânonner, etc.

D - SYNONYMES ET REGISTRES DE LANGUE

Souvent les synonymes peuvent correspondre à des registres différents.

ex effroi (registre soutenu) ; peur (registre courant) ; trouille (registre familier)

IX

LES ANTONYMES

Définition

- Les **antonymes** sont des mots opposés par leur sens.
- De nombreux antonymes sont formés en ajoutant un préfixe à un mot.

A - LES DIFFÉRENTS ANTONYMES

- ▶ Un **antonyme** est un mot qui a un sens opposé à celui d'un autre. Cette opposition peut reposer sur différents rapports entre les mots.

L'ANTONYME EXPRIME :	
deux idées totalement opposées	présent /absent ; vivant /mort ; pair /impair, etc. → C'est l'un ou l'autre : on est présent ou absent, vivant ou mort, etc.
deux degrés opposés de la même idée	chaud /froid ; propre /sale ; connu /inconnu ; savant /ignorant, etc. → Dans l'idée de chaleur, il y a brûlant / glacé ; chaud / froid, etc.
deux idées inverses (réciproques)	acheter /vendre ; sur/sous ; dedans /dehors, etc. → Si quelqu'un achète, quelqu'un d'autre vend ; s'il y a un dedans, il y a un dehors, etc.

- ▶ Lorsqu'un mot a plusieurs sens, il aura des antonymes différents. ➔ **LE CHAMP SÉMANTIQUE**

Champ sémantique du mot « honnête »	
ANTONYMES	EXEMPLES
Malhonnête, trompeur	→ C'est un homme honnête /malhonnête.
Mauvais	→ C'est un roman honnête /un mauvais roman.
Maigre, malsain, immangeable	→ C'est un honnête repas /un repas immangeable.
Malhonnête, inacceptable	→ C'est une honnête proposition /une proposition inacceptable.

- Comme les synonymes, les antonymes peuvent correspondre à différents registres de langue ou introduire des connotations.

EXEMPLES	ANTONYMES CONNOTÉS
Construire	défaire, démolir (courant); détruire, abattre, raser (péjoratif); bousiller (péjoratif et fam.), etc.
Jeune	âgé, vieux (courant); chenu, décati, décrépit, sénile (péjoratif); antique, vénérable (mélioratif), etc.
Haut	bas (courant); inférieur, faible, subalterne, méprisable (péjoratif); modeste (souvent mélioratif), etc.

B - LA FORMATION DES ANTONYMES

Un certain nombre d'antonymes sont formés par l'**adjonction** (efficace / inefficace) ou le **remplacement** (sympathique / antipathique) d'un **préfixe**. Ce préfixe provoque parfois un redoublement de consonne ou une modification du mot simple. ➔ L'ORTHOGRAPHE LEXICALE

QUELQUES PRÉFIXES DE SENS « NÉGATIF »	EXEMPLES	ANTONYMES
in- (du latin) → idée négative	efficace inflammable	inefficace inflammable
a- (du grec) → idée de privation	moral normal	amoral anormal
dé(s)- (du latin) → idée de destruction	faire construire	défaire détruire
anti- (du latin) → idée d'opposition	conformiste démocratique	anticonformiste antidémocratique

X

LES HOMONYMES ET LES PARONYMES

Définition

- Les **homonymes** sont des mots semblables par leur prononciation, leur graphie, ou les deux, mais différents par leur sens.
- Les **paronymes** sont des mots proches par la forme, mais différents par leur sens.

A - LES DIFFÉRENTS HOMONYMES

- Les homonymes peuvent être semblables par leur prononciation : ce sont **des homophones**.
D'autres homonymes sont semblables par leur graphie : ce sont **des homographes**.
Certains homonymes ont la même graphie et la même prononciation : ce sont **des homophones homographes**.

HOMONYMES	EXEMPLES
Homophones	→ la mère / la mer / l'amer (breuvage) / l'amère (boisson) / le maire (de la ville) → le père / le pair (de France) / la paire (de gants) / (un chiffre) pair / (des yeux) pers

HOMONYMES	EXEMPLES
Homographes	→ le couvent / elles couvent → le jet (d'eau) /le jet (l'avion à réaction)
Homophones homographes	→ la voile (du bateau) /le voile (de la mariée) → le poêle (à charbon, à pellets) /la poêle (à frire, à crêpes) → le courant (électrique, du fleuve) /en courant / (un modèle de téléphone) courant

► **Comment distinguer les homonymes ?**

Les homophones, en particulier, sont une source fréquente de confusion. Pour les éviter, il faut :

◆ **réfléchir au sens ;**

ex le **maire** de notre ville → C'est l'homme qui dirige la ville (du latin **majior**, plus grand).

◆ **réfléchir à la classe grammaticale ;**

ex l'**amère** boisson → C'est un adjectif dans un groupe nominal, entre le déterminant et un nom féminin.

◆ **manipuler la phrase ;**

ex 1 Nous allons à la **mer**. → Nous allons à la plage.

ex 2 Ma **mère** m'a dit → Mon père m'a dit.

◆ **consulter le dictionnaire (sur papier ou en ligne).**

➔ **LES HOMOPHONES GRAMMATICaux ET LEXICAUX**

► **Jouer avec les homonymes**

Les homophones sont aussi une source de plaisir : ils permettent de jouer avec la langue.

ex J'avais dit : " Pendant les vacances, je ne fais rien !... rien !... je ne veux rien faire ".
Je ne savais pas **où** aller.
Comme j'avais entendu dire : "À **quand** les vacances?... À **quand** les vacances?..."
Je me dis : "Bon!... je vais aller à **Caen**... Et puis à **Caen** !... ça tombait bien, je n'avais rien à y faire." Je boucle la valise... je vais pour prendre le car... je demande à l'employé :
– Pour **Caen**, **quelle heure** ?
– Pour **où** ?
– Pour **Caen** !
– Comment voulez-vous que je vous dise **quand**, si je ne sais pas **où** ?
– Comment ? Vous ne savez pas **où** est **Caen** ?
– Si vous ne me le dites pas !
– Mais je vous ai dit **Caen** !
– Oui !... mais vous ne m'avez pas dit **où** !

Raymond Devos, *Le Car pour Caen*, © Raymond Devos, 1948

→ Caen [kɑ̃] est une ville du Nord de la France. Les homophones **Caen / quand** permettent d'étendre le jeu de mots à **Caen / quelle heure**, puis à **Caen / où**.

B - LES PARONYMES

Les paronymes sont des mots proches par la forme, mais différents par leur sens. Leur ressemblance crée le risque de les confondre. Dans le doute, il faut consulter le dictionnaire.

ex 1 **Allusion / illusion :**

→ Le professeur a fait **allusion** à la Révolution française.

→ Ce skieur a l'**illusion** de se trouver en sécurité.

ex 2 Inclinaison / inclination :

- Cette pente a une forte **inclinaison**.
- Il le salua d'une **inclination** de la tête.

ex 3 Notable / notoire :

- Cet élève a réalisé des efforts **notables**.
- C'est un paresseux **notoire**, tout le monde le sait.

ex 4 Rabot / robot :

- Le menuisier dégrossit une planche avec un **rabot**.
- Dans *La Guerre des étoiles*, C-3PO est un **robot** humanoïde.

XI

LE CHAMP LEXICAL

Définition

- Un champ lexical regroupe les mots qui se rapportent à une même idée, un même sujet. Un champ lexical est un élément de cohésion du texte. Les mots d'un champ lexical n'appartiennent pas tous à la même classe grammaticale.

A - LE CHAMP LEXICAL

Un champ lexical regroupe les mots qui se rapportent à une même idée. Dans un texte complexe, par exemple, ces mots qui expriment les multiples aspects de la même idée peuvent aider à comprendre quel est le sujet traité. La présence d'un champ lexical assure la cohésion du texte.

Voici un l'extrait de *L'Île mystérieuse* de Jules Verne, où le thème de la caverne amène une série de mots qui constituent le champ lexical de la spéléologie (l'étude des cavernes).

ex [...] La lumière entra à flots et produisit un effet magique en inondant **cette splendide caverne** ! Si, dans sa partie gauche, elle ne mesurait pas plus de trente pieds de haut et de large sur une longueur de cent pieds, au contraire, à sa partie droite, elle était énorme, et sa voûte s'arrondissait à plus de quatre-vingts pieds de hauteur. En quelques endroits, des piliers de **granit**, irrégulièrement disposés, en supportaient les retombées comme celles d'une nef de cathédrale. Appuyée sur des espèces de pieds-droits latéraux, ici se surbaissant en cintres, là s'élevant sur des nervures ogivales, se perdant sur des travées obscures dont on entrevoyait les capricieux arceaux dans l'ombre, ornée à profusion de **saillies** qui formaient comme autant de pendentifs, cette voûte offrait un mélange pittoresque de tout ce que les architectures byzantine, romane et gothique ont produit sous la main de l'homme. Et ici, pourtant, ce n'était que l'œuvre de **la nature** ! Elle seule **avait creusé** ce féerique Alhambra dans **un massif de granit** !

Les colons étaient stupéfaits d'admiration. Où ils ne croyaient trouver qu'une **étroite cavité**, ils trouvaient une sorte de palais merveilleux, et Nab s'était découvert, comme s'il eût été transporté dans un temple !

Jules Verne, *L'Île mystérieuse*, 1874

B - COMBIEN Y A-T-IL DE CHAMPS LEXICAUX DANS UN TEXTE ?

Plusieurs champs lexicaux peuvent être associés dans un texte.

- Le thème du texte est développé par un **champ lexical principal** ou dominant. Dans le texte de Jules Verne, le champ principal est celui de la **spéléologie**.

CHAMP LEXICAL PRINCIPAL	MOTS COMPOSANT LE CHAMP LEXICAL
La spéléologie (étude des cavernes)	Idée principale : caverne, étroite, cavité, saillies → La minéralogie : massif, granit → Processus naturels : creuser, nature

- ▶ **Un champ lexical secondaire est souvent associé au champ lexical principal. Dans sa description de la caverne, Jules Verne utilise le champ lexical de la dimension.**

ex Si, dans sa partie gauche, elle ne **mesurait** pas plus de **trente pieds de haut** et **de large** sur **une longueur** de **cent pieds**, au contraire, à sa partie droite, elle était **énorme**, et sa voûte s'arrondissait à plus de **quatre-vingts pieds de hauteur**, etc.

CHAMP LEXICAL SECONDAIRE	MOTS COMPOSANT LE CHAMP LEXICAL
La dimension	Idée principale : mesurer, trente pieds, cent pieds, quatre-vingts pieds , etc. → L'orientation : de haut, de large, la partie droite, de hauteur , etc.

- ▶ **Une figure de style peut amener un champ lexical imageant. Jules Verne compare la caverne à une cathédrale, un palais ou un temple grâce aux mots voûte, piliers, pieds-droits, ceintres, nervures, travées, arceaux empruntés au domaine de l'architecture. C'est une métaphore.**

ex [...] sa voûte s'arrondissait à plus de quatre-vingts pieds de hauteur.

CHAMP LEXICAL IMAGEANT	MOTS COMPOSANT LE CHAMP LEXICAL
L'architecture gothique (métaphore : sa voûte)	Idée principale : voûte, piliers, nef, cathédrale, disposés, s'arrondir, irrégulièrement, gothique, arceaux, cintres , etc. → Autres architectures : romane, byzantine, Alhambra, palais

C - LA CLASSE GRAMMATICALE DES MOTS DANS LE CHAMP SÉMANTIQUE

Les mots d'un champ lexical n'appartiennent pas tous à la même classe grammaticale.

Le champ lexical de l'architecture gothique dans la description de la caverne par Jules Verne				
CHAMP LEXICAL	NOMS	ADJECTIFS	VERBES	ADVERBE(S)
L'architecture gothique	voûte, pilier, nef, cathédrale, etc.	disposés, appuyés, latéral, obscur, etc.	s'arrondir, supporter, retomber, etc.	irrégulièrement

Définition

- La conjugaison désigne l'ensemble des formes que le verbe peut prendre : c'est ce qu'on appelle la flexion du verbe. Ces formes varient selon cinq catégories : la **personne**, le **nombre**, le **temps**, le **mode** et l'**aspect**.
- Une forme verbale conjuguée se compose de la **base** du verbe et d'une **terminaison** (ou **désinence**). La terminaison comporte elle-même une **marque de personne** et de **nombre** et une ou plusieurs **marques de temps** et de **mode**.
- La présentation de la conjugaison selon le **système des bases** permet de mettre en évidence la régularité des terminaisons de presque tous les verbes aux temps courants.

I LE CLASSEMENT DES VERBES

A - LE CLASSEMENT EN GROUPES

De nombreux manuels utilisent un classement traditionnel des verbes et les répartissent en **trois groupes** (voire quatre dans certaines grammaires) selon la terminaison de l'infinitif : -er, -ir, -oir, -re.

- ▶ Les verbes du premier groupe ont un infinitif en -er et représentent environ 90% des verbes. La plupart des nouveaux verbes qui apparaissent dans la langue appartiennent à ce groupe (**ex** zapper, budgéter, etc.). ➔ **LES NÉOLOGISMES**
- ▶ Les verbes du deuxième groupe ont un infinitif en -ir et contiennent une base élargie -iss à certains temps : pluriel de l'indicatif présent, imparfait, subjonctif présent et participe présent (**ex** finir).

Remarque

La conjugaison des verbes de ces deux premiers groupes est assez régulière.

- ▶ Le troisième groupe rassemble les verbes dont l'infinitif se termine par -ir (sans la base élargie, **ex** sentir), -oir et -re. Ce dernier groupe, très hétéroclite, réunit des verbes dont la conjugaison est souvent irrégulière.

B - LE CLASSEMENT PAR LES BASES

Chaque verbe peut également être classé selon le **nombre de bases** qu'il contient. Ainsi, la majorité des verbes en -er n'a qu'une seule base (**ex** aimer, chanter, parler, etc.). D'autres verbes ont plusieurs bases, comme aller (six bases) et être (sept bases) par exemple.

Le classement par bases permet de mettre en évidence la variation des formes verbales à l'écrit et à l'oral.

Ainsi, certains verbes à une base dans la conjugaison écrite, en ont deux à l'oral. Cette différence n'est pas toujours respectée à l'oral.

ex Je cri-e [cri]. → Nous cri-ons [rij].

Inversement, certains verbes à une seule base orale ont une alternance dans leur forme écrite.

ex Je lanc-e [lans]. → Nous lanc-ons [lans].

Le classement par bases ne tient pas compte des formes verbales du passé simple et du subjonctif imparfait, temps essentiellement destinés à l'écrit dans un registre soutenu.

II

LA BASE DU VERBE ET LA TERMINAISON

Définition

- Toute forme verbale conjuguée se compose :
 - d'une **base** du verbe qui porte sa signification ;
 - d'une **terminaison** composée d'une **marque de personne et de nombre** (très rarement effacée) et d'une ou deux **marques de temps et de mode** (à l'imparfait, au futur, au passé simple, au conditionnel présent et au subjonctif présent).

FORME VERBALE CONJUGUÉE	BASE DU VERBE	TERMINAISON	
		MARQUE(S) DE TEMPS ET DE MODE	MARQUE DE PERSONNE ET DE NOMBRE
j'aime	aim	/	-e
je prends	prend	/	-s
il prend	prend	/	/
nous trouvions	trouv	-i	-ons
je voudrai	voud	-r	-ai
je chercherais	cherch	-er- + -ai(s)	-s

Remarque

À la première et à la deuxième personne du conditionnel présent, la marque de personne est également une marque de temps puisqu'elle permet de différencier le conditionnel (en tant que futur du passé) du futur.

A - LES BASES DU PRÉSENT DE L'INDICATIF, TEMPS DE RÉFÉRENCE
1) Les bases des verbes

Au présent, la plupart des verbes se conjuguent sur une, deux ou trois bases.

Répartition des bases au présent de l'indicatif			
1 BASE	2 BASES A	2 BASES B	3 BASES
1 j'aime	1 je finis	1 j'envoie	1 je veux
1 tu aimes	1 tu finis	1 tu envoies	1 tu veux
1 il aime	1 il finit	1 il envoie	1 il veut
1 nous aimons	2 nous finissons	2 nous envoyons	2 nous voulons
1 vous aimez	2 vous finissez	2 vous envoyez	2 vous voulez
1 ils aiment	2 ils finissent	1 ils envoient	3 ils veulent

2) Les verbes irréguliers

Certains verbes présentent plusieurs bases et des terminaisons particulières au présent de l'indicatif. Ils sont dits **irréguliers**. Les plus fréquemment utilisés sont : être, avoir, faire, dire, aller, voir, savoir, pouvoir, falloir, vouloir, venir, devoir.

FORMES VERBALES IRRÉGULIÈRES	AVOIR	ÊTRE	FAIRE	ALLER	DIRE
INDICATIF PRÉSENT	ai, as, a, ont	suis, es, est, sommes, êtes, sont	faites, font	vais, vas, va, vont	dis, dites, disent

3) Les verbes défectifs

Les verbes défectifs ont une conjugaison incomplète. Ils ne se conjuguent pas à tous les temps et tous les modes. C'est le cas notamment des verbes impersonnels (**ex** falloir, neiger, pleuvoir, venter, etc.).

4) Les autres bases du verbe

Pour certains verbes et à certains temps, de nouvelles bases peuvent apparaître :

► à l'indicatif futur ;

ex vouloir → je voud-rai

► au subjonctif présent ;

ex vouloir → que je veuill-e

► à l'indicatif passé simple, où certains verbes présentent une base réduite.

ex venir → je v-ins (base : v*) ; croire → je cr-us (base : cr*)

B - LES MARQUES DE PERSONNE ET DE NOMBRE

► À l'indicatif présent, la plupart des verbes respectent la répartition des terminaisons suivantes :

Répartition des marques de personne à l'indicatif présent		
VERBES	SINGULIER	PLURIEL
Verbes en -er	-e, -es, -e	-ons, -ez, -ent
Autres verbes	-s, -s, -t	

Remarques liées à certains verbes

- Quelques verbes en -ir (**ex** cueillir, ouvrir, offrir, souffrir, etc. et leurs composés) se conjuguent comme les verbes en -er.
- **Pouvoir** et **vouloir** présentent les marques de personne : -x, -x, -t au singulier.
- Les verbes comme **prendre** (-endre), le verbe **vaincre** et ses composés n'ont pas de marque de troisième personne du singulier à l'indicatif présent (**ex** il prend, il vainc).

► Les marques de personne et de nombre aux autres temps.

- ◆ À l'indicatif imparfait et au conditionnel présent, les marques de personne et de nombre sont celles des verbes qui font -s, -s, -t au présent de l'indicatif.
- ◆ Au subjonctif présent, les marques de personne et de nombre sont celles des verbes en -er au présent de l'indicatif.

- ◆ À l'**impératif présent**, les verbes en -er, les verbes cueillir, ouvrir, offrir, souffrir, etc. et leurs composés, présentent la marque de deuxième personne du singulier -e.
- ◆ Les marques de personne du **futur** sont reprises du verbe avoir au présent de l'indicatif (ce fait est dû à la formation historique de ce temps) : -ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont.
- ◆ Le **passé simple** et le **subjonctif imparfait**, temps de la langue écrite du registre soutenu, présentent des terminaisons particulières. ➔ L'INDICATIF PASSÉ SIMPLE ET LE SUBJONCTIF IMPARFAIT
- ◆ Les verbes être et avoir sont également irréguliers au subjonctif et à l'impératif présent (soyons, soyez, ayons, ayez).
- ◆ Le verbe aller est irrégulier à l'impératif présent. Le verbe aller fait va, sauf pour la forme euphonique vas-y.

C - LES MARQUES DE TEMPS ET DE MODE

Certains temps sont construits par l'adjonction d'une marque. Ce sont :

À L'INDICATIF	AU SUBJONCTIF	AU CONDITIONNEL
l'imparfait, le futur et le passé simple*	le présent et l'imparfait*	le présent

* ➔ L'INDICATIF PASSÉ SIMPLE ET LE SUBJONCTIF IMPARFAIT

Marques de temps et de mode				
MODE	TEMPS	SINGULIER	PLURIEL	EXEMPLES
Indicatif	Imparfait	-ai	-i (1 ^{ère} , 2 ^e) / -ai (3 ^e)	j'aime + er + ai
	Futur	-r / -er (verbes en -er)		je mang + er + ai / je fini + r + ai
Subjonctif	Présent	/	-i (1 ^{ère} , 2 ^e)	que nous envoy + i + ons
Conditionnel	Présent	-r- /-er- + -ai	-r- /-er- + -i (1 ^{ère} , 2 ^e) -r- /-er- + -ai (3 ^e)	nous voud + r + i- ons elles gard + er + ai + ent

D - L'INDICATIF PASSÉ SIMPLE ET LE SUBJONCTIF IMPARFAIT

Ces deux temps appartiennent surtout au registre soutenu de la langue écrite et présentent des marques de temps et des terminaisons particulières.

1) Le passé simple

Le passé simple présente les marques de temps et les terminaisons suivantes.

	MARQUES DE TEMPS				MARQUES DE PERSONNE		
	VERBES EN -ER	AUTRES VERBES		TENIR, VENIR*	EN -ER	AUTRES	
1 ^{ère} S.	-ai	-i	-u	-in	/	-s	
2 ^e S.	-a				/	-s	-s
3 ^e S.					/	-t	
1 ^{ère} P.					-mes		
2 ^e P.					-tes		
3 ^e P.	-rent						

* et leurs composés

Les verbes se terminant par -indre et presque tous les verbes se terminant par -ir (mais pas courir et mourir) prennent la marque de temps i.

Les verbes se terminant par **-ôître**, et une grande majorité des verbes se terminant par **-oudre (mais pas coudre)**, **-âtre (mais pas naître)**, **-ôître (mais pas voir et asseoir)** prennent la marque de temps **u**.

2) Le subjonctif imparfait

Le subjonctif imparfait est apparenté à l'indicatif passé simple et présente les marques de temps ainsi que les terminaisons suivantes.

	MARQUES DE TEMPS			MARQUES DE PERSONNE	
	VERBES EN -ER	AUTRES VERBES	TENIR, VENIR*		
1 ^{ère} S.	a + ss	i + ss	u + ss	in + ss	-e
2 ^e S.					-es
3 ^e S.	a	i	u	in	- ^h t
1 ^{ère} P.	a + ss + i	i + ss + i	u + ss + i	in + ss + i	-ons
2 ^e P.					-ez
3 ^e P.	a + ss	i + ss	u + ss	in + ss	-ent

* et leurs composés

III

LE MODE, LE TEMPS, L'ASPECT

Définition

- Le **mode**, le **temps** et l'**aspect** sont des catégories qui permettent de décrire le fonctionnement du verbe et fournissent des indications :
 - sur le plan des **contraintes syntaxiques (la concordance des temps, la sélection du mode)** ;
 - sur le **rapport qu'entretient l'émetteur avec les énoncés qu'il produit** (choix de l'indicatif ou du subjonctif, moment de l'action ou de l'état que le verbe exprime dans le temps) ;
 - sur la manière d'envisager le **déroulement** interne de l'action ou de l'état exprimé par le verbe (l'action est accomplie/non accomplie, bornée/non bornée, etc.).

A - LES MODES DU VERBE

Définition

- Les modes expriment l'attitude de l'émetteur par rapport à l'énoncé qu'il produit et sur son déroulement, le procès. Ainsi, l'indicatif situe le procès dans sa réalité (**ex** || **part**), le subjonctif dans sa virtualité (**ex** Je souhaite qu'il **parte**), l'impératif de manière directive (**ex** **Partez!**). (Voir Riegel, Pellat, Rioux, *Grammaire méthodique du français*, © PUF, 2009, pages 510 et 511.)
- On distingue :
 - les **modes personnels** où le verbe est conjugué et varie en personne et en nombre (indicatif, subjonctif, conditionnel, impératif) ;
 - les **modes impersonnels** où le verbe n'est pas conjugué (infinitif et participe).

Remarque

Certaines grammaires ne considèrent pas le conditionnel comme un mode spécifique mais comme un temps de l'indicatif complémentaire du futur (op. cité, Vilmet, Riegel).

1) Le mode indicatif

L'indicatif est le mode du verbe **le plus utilisé**. C'est un mode **personnel**. Il permet de situer une affirmation, une négation, une question, une action, un fait, etc. dans le temps. Il insiste sur la **réalité** dans laquelle l'émetteur situe son énoncé, même si celle-ci est formulée sous forme d'une condition. C'est le seul mode qui a une véritable valeur temporelle.

ex 1 Je **pense** que cela **est** vrai.

ex 2 Nous **viendrons** ce soir à la réunion mais nous **arriverons** avec un peu de retard.

ex 3 Si j'**étais** riche, je ne changerais rien à ma façon de vivre.

2) Le mode subjonctif

► Le **subjonctif** est un mode personnel. Il s'utilise rarement dans une phrase simple. Dans ce cas, il apporte une valeur de virtualité et peut exprimer :

- ◆ un ordre (aux personnes où l'impératif n'existe pas), un souhait ;

ex 1 Qu'ils **entrent** !

ex 2 Qu'ils **vivent** et **soient** heureux !

- ◆ une affirmation atténuée, une supposition, une concession.

ex 1 Je ne **sache** pas que cela **soit** vrai. (Emploi rare)

ex 2 Que l'hiver **soit** sans neige ? J'en doute.

ex 3 **Soit** un cercle de 10 cm de rayon.

► Dans une phrase complexe, le choix du subjonctif est largement imposé par des contraintes syntaxiques (verbe principal, fonction et type de la subordonnée).

Le verbe de la subordonnée est au subjonctif dans :

- ◆ les phrases subordonnées conjonctives CV, lorsque le verbe principal de la phrase exprime une volonté (un ordre, une défense), un souhait, un sentiment. Les verbes d'opinion peuvent demander le subjonctif dans une phrase négative ou interrogative ;

ex 1 Mes parents veulent que je **parte** en camp linguistique cet été.

ex 2 Ils souhaitent que je **fasse** des progrès en anglais.

ex 3 Je n'aime pas qu'on me **contraigne** à travailler pendant les vacances !

ex 4 Crois-tu que je **sois** obligée d'obéir ?

- ◆ les phrases subordonnées conjonctives CP exprimant le but (pour que, de peur que, etc.), la concession (bien que, quoique, etc.), le temps (postériorité : avant que, jusqu'à ce que, en attendant que), la condition (locutions conjonctives à condition que, en admettant que), etc. ;

ex 1 On construit des pare-avalanche pour que la route **soit** protégée.

ex 2 Bien que les derniers hivers **aient été** doux, c'est une prudente précaution.

ex 3 Il faudra terminer les travaux avant que **viennent** les premières neiges.

ex 4 Les travaux seront réglés par la Confédération à condition que la loi ne **soit** pas modifiée.

Remarque

Les dictionnaires indiquent quels modes verbaux requièrent les conjonctions de subordination qui introduisent une phrase subordonnée conjonctive CP.

- ◆ les phrases subordonnées relatives, quand elles expriment un but à atteindre ou une restriction à ce qu'on déclare. On peut aussi mettre au subjonctif le verbe d'une relative qui complète un antécédent contenant un adjectif au degré superlatif, ou une expression comme le seul, le premier, le dernier, etc.

- ex 1** Choisis une feuille qui **soit** assez grande pour dessiner le plan de l'école.
- ex 2** On trouve peu d'élèves qui **veulent** davantage de devoirs !
- ex 3** Harrison Schmitt et Eugene Cernan sont les derniers hommes qui **aient marché** sur la Lune.

3) Le mode impératif

L'**impératif** est un mode qui peut exprimer un ordre, un conseil, une prière, une défense. Il n'existe qu'aux personnes auxquelles il est possible de réaliser ces actes de langage, soit la première personne du singulier, et les deuxièmes personnes du singulier et du pluriel.

- ex 1** Sortons !
- ex 2** Pour tourner, **plante** le piolet.
- ex 3** **Donnez**-moi à boire !
- ex 4** Ne vous **penchez** pas.
- ex 5** **Cherche** et tu trouveras.

4) Le mode conditionnel

► Certaines grammaires considèrent le conditionnel comme un temps apparenté au futur de l'indicatif avec lequel il partage de nombreuses caractéristiques communes.

- ◆ Sur le plan morphologique, il partage les mêmes marques de temps (-r-, -er-) que le futur.
- ◆ Sur le plan temporel, le conditionnel exprime le futur par rapport au passé, de même que le futur simple situe un événement dans l'avenir par rapport au présent.

ex Ils espèrent que l'autorisation **arrivera** prochainement. → Futur
Ils espéraient que l'autorisation **arriverait** prochainement. → Conditionnel

- ◆ Sur le plan modal, le conditionnel se présente souvent comme un futur hypothétique.

ex Si tu travailles mieux, tu **réussiras**. → Futur
Si tu travaillais mieux, tu **réussirais**. → Conditionnel

► Le conditionnel est un mode personnel qui peut exprimer :

- ◆ un fait qui est soumis à une condition ou à une hypothèse (futur hypothétique) :

ex 1 À condition que ta mère soit d'accord, nous **pourrions** aller au cinéma.
ex 2 Si la calotte polaire **fondait**, des inondations **se produiraient**. (Le conditionnel ne s'utilise pas après la conjonction de subordination **si**.)

- ◆ un fait éventuel ou probable mais non confirmé :

ex 1 Un attentat **aurait eu** lieu hier soir.
ex 2 98% des élèves suisses **disposeraient** d'une connexion Internet à l'école ou à domicile.

- ◆ une demande atténuée placée dans un futur hypothétique, ce qui la rend plus polie.

ex Est-ce que vous me **passeriez** le sel ?

► Le conditionnel peut aussi exprimer la valeur temporelle de futur du passé lorsqu'il marque la postériorité par rapport à un verbe principal conjugué à un temps du passé. Dans cet emploi, on le nomme souvent futur du passé.

ex 1 Hier, mon « prof » m'a demandé (verbe principal à un temps du passé) si mon exposé **serait** prêt à temps.
ex 2 Aujourd'hui, il me demande (verbe principal au présent) encore une fois s'il **sera** prêt la semaine prochaine.

5) Le mode infinitif

- ▶ L'infinitif peut être **employé comme nom ou comme verbe**.
 - ◆ **Comme nom, il est précédé d'un déterminant et suit les règles du nom.**
 - ex 1** Le **savoir** est un progrès parfois mal utilisé.
 - ex 2** Les **parlers** régionaux sont souvent originaux.
 - ◆ **Comme verbe, l'infinitif est un mode impersonnel qui s'emploie au présent ou au passé. Lorsqu'il est utilisé ainsi, il conserve la possibilité d'avoir des compléments.**

INFINITIF PRÉSENT	INFINITIF PASSÉ (infinitif de l'auxiliaire + participe passé du verbe)
chanter	avoir chanté
dormir	avoir dormi
rester	étant resté

- ▶ L'infinitif peut exprimer :
 - ◆ **un ordre ou une défense ;**
 - ex 1** Lâcher l'arbalète ici.
 - ex 2** Ne pas se pencher.
 - ◆ **une interrogation ou une exclamation.**
 - ex 1** Que faire ?
 - ex 2** Quoi, revoir cet individu !
- ▶ L'infinitif peut compléter un verbe de perception (**ex** voir, entendre, sentir, etc.). Dans ce cas, il peut être seul ou constituer le noyau d'un groupe ou être à la base d'une phrase subordonnée infinitive.
 - ex 1** Ma sœur aime **lire**. → Inf
 - ex 2** Elle a décidé **de visiter** la bibliothèque nationale. → GInf
 - ex 3** J'ai vu **ma sœur partir** avec mes parents. → Phrase subordonnée infinitive, sujet exprimé : ma sœur
- ▶ L'infinitif présent marque la **simultanéité et la postériorité**. L'infinitif passé marque l'**antériorité** (valeur temporelle) ou l'**accompli** (valeur aspectuelle).
 - ex 1** Ma grand-mère regarde les enfants **jouer** dans la rue. → **Regarde** et **jouer** sont des actions simultanées.
 - ex 2** Les alpinistes se félicitent d'**être arrivés** à la cabane avant la tempête. → **Être arrivés** exprime une action antérieure à **se félicitent**. Cette action est accomplie.
- ▶ Avec un **sujet exprimé** (différent de celui du verbe principal de la phrase), l'infinitif est à la base d'une **phrase subordonnée infinitive**. Cette subordonnée remplit la fonction de complément de verbe ou de complément de nom. ➔ LA PHRASE SUBORDONNÉE INFINITIVE

6) Le mode participe

- ▶ Le participe peut être utilisé comme adjectif ou comme verbe.
 - ◆ **Comme adjectif, le participe caractérise un nom ou un pronom et peut remplir les différentes fonctions de l'adjectif :**
 - complément de nom ou de pronom ;
 - ex** la leçon **étudiée** ; le ticket **gagnant**

- attribut du sujet ou du CVD.

ex 1 Ce clown est **étonnant**. → Attribut du sujet

ex 2 Je croyais ta sœur **mariée**. → Attribut du CVD

◆ **Comme verbe, le participe est un mode impersonnel qui s'emploie au présent ou au passé.**

PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ FORME SIMPLE	PARTICIPE PASSÉ FORME COMPOSÉE
chantant	chanté	ayant chanté
dormant	dormi	ayant dormi
restant	resté	étant resté

◆ **Comme verbe, le participe présent conserve la possibilité d'avoir des compléments.**

ex 1 C'est une maison **accueillante**. → Adjectif verbal

ex 2 Nous avons passé la nuit dans une maison **accueillant** les randonneurs.
→ Participe présent

▶ Les formes simples du participe passé sont notamment utilisées pour former les temps composés.

▶ **Concernant l'accord du participe :**

◆ **le participe passé est variable ;**

◆ **le participe présent est variable quand il est employé comme adjectif ;**

◆ **quand il est employé comme verbe, le participe présent est invariable et peut avoir un complément de verbe.**

ex 1 Surpris par la pluie, les touristes se sont **réfugiés** sous le porche de l'église. **Intimidés**, ils se sont assis sur le dernier banc. → Participes passés (variables)

ex 2 La rame de métro **entrante** a trois minutes de retard. → Participe présent (adjectif variable)

ex 3 **Entrant** dans la nef, ils ont aperçu un prêtre en prière. → Participe présent (employé comme verbe invariable)

ex 4 **Remarquant** cet homme, ils se sont tus. → Le participe présent **remarquant** a pour CVD **cet homme**.

▶ **Lorsqu'il est précédé de la préposition -en, le participe présent est appelé gérondif. Le gérondif est toujours invariable. Seul ou dans un groupe, il exprime différentes valeurs sémantiques : la cause, le temps, la manière, la condition, etc.**

ex 1 **En tombant**, mon oncle s'est cassé la jambe. → Cause

ex 2 **En entrant** à l'hôpital, il a dû remplir un questionnaire. → Temps

ex 3 **En pratiquant** la rééducation, il retrouvera rapidement sa mobilité. → Condition

▶ **Avec un sujet exprimé (différent de celui du verbe principal de la phrase), le participe est à la base d'une phrase subordonnée participiale. Cette subordonnée remplit la fonction de complément de phrase. Elle peut exprimer différentes valeurs sémantiques : le temps et la cause sont les plus fréquentes. ➔ LA PHRASE SUBORDONNÉE PARTICIPIALE**

ex 1 La faim **venant**, ils sont entrés dans un restaurant. → Cause

ex 2 Le repas **terminé**, ils ont repris leurs pérégrinations. → Temps

B - LES TEMPS DU VERBE

En relation avec le verbe, le terme **temps** est ambigu car il peut désigner deux réalités différentes :

- ▶ le **temps chronologique** d'un événement exprimé par le verbe. Dans ce cas, l'événement se situe dans le passé, le présent ou le futur ;
- ▶ la **forme grammaticale du verbe** (**ex** De quel temps s'agit-il ? → Du futur simple ou du conditionnel présent ?).

Dans le second emploi, on utilisera plutôt l'expression **forme verbale** car celle-ci n'exprime pas uniquement le **temps** mais également la **modalité** et l'**aspect**.

Certaines langues disposent de deux termes pour exprimer ces deux sens du mot **temps** : **time** (chronologie) et **tense** (forme verbale) en anglais, **Zeit** (chronologie) et **Tempus** (forme verbale) en allemand.

Définition

- L'émetteur situe chronologiquement le déroulement d'une action ou un état exprimé par le verbe par rapport à trois époques : le **passé**, le **présent**, l'**avenir**. Pour interpréter la temporalité d'un événement, il est nécessaire de distinguer :
 - le **moment d'énonciation** ;
 - le **moment où se déroule l'événement** par rapport au moment de l'énonciation et/ou par rapport un autre verbe (**antériorité**, **simultanéité**, **postériorité**).
- La temporalité exprimée généralement par une forme verbale ne coïncide pas toujours avec l'époque désignée. Un imparfait peut exprimer le présent ou le futur (**ex** Si la pollution **n'existait pas**, quel soulagement ! / Les humains seraient heureux si la pollution **n'existait pas**), le futur antérieur un événement passé (**ex** Ce sportif **n'aura connu** qu'une brève carrière).
- Le **verbe** est le mot qui, par excellence, porte une **marque de temporalité** dans l'énoncé. D'autres mots ou locutions peuvent remplir le même rôle. ➔ LES ORGANISATEURS TEMPORELS

1) Les temps simples du verbe à l'indicatif

➔ Le présent

Le **présent** est le **temps de référence** du système du présent.

C'est le temps verbal qui présente le plus grand nombre de **valeurs** dans un contexte donné.

- ▶ Le **présent d'énonciation** permet d'exprimer une action ou un fait qui se déroule au moment où l'émetteur parle ou écrit.

ex Vous **lisez** la Grammaire de référence.

- ▶ Le **présent de narration** permet à l'émetteur d'exprimer des actions ou des faits qui ont eu lieu au passé comme s'ils étaient en train de se produire. Il permet de rendre plus vivant un récit. C'est aussi le temps qui permet de résumer un récit fictionnel quand on fait une fiche de lecture ou quand on présente un livre en classe.

ex Ainsi Dieu seul déciderait de la fortune des armes et manifesterait de quel côté était le droit. Tous les conseillers du roi **ratifièrent** cet accord.

Au matin du jour fixé, Tristan **se présente** dans le palais du roi ; Marc lui **lace** le heaume, lui **ceint** l'épée, le **recommande** à Dieu ; tout le peuple prie pour le preux.

René Louis (adaptation de), *Tristan et Iseult*, © Librairie générale française, 1972

- ▶ Le **présent d'habitude** permet d'exprimer des actions ou des faits répétés.

ex Tous les jours, Emmanuel **prend** le bus à 7 heures 30 pour se rendre à l'école.

- ▶ **Le présent de description permet de faire voir les personnages, les objets et le décor.** Il peut être utilisé dans le système du passé pour les objets et les éléments du décor qui n'ont pas subi de modification au moment de l'énonciation.

ex Un quart d'heure plus tard, nous étions dans Blommsburry, à l'Alpha Inn, un petit pub au coin de l'une des rues qui **descend** vers Hloborn.

Conan Doyle, *L'Escarboucle bleue*, 1892

- ▶ **Le présent de vérité générale permet d'exprimer un fait considéré comme toujours vrai (un fait scientifique, une maxime, un proverbe, etc.).**

ex 1 L'eau **bout** à cent degrés au niveau de la mer.

ex 2 Qui **va** à la chasse **perd** sa place.

- ▶ **Le présent permet également d'exprimer des faits qui se situent dans le passé proche ou le futur proche (immédiatement avant ou après le moment de l'énonciation).**

ex 1 J'**arrive** à l'instant. → Je viens d'arriver.

ex 2 Je **pars** dans une minute. → Je vais partir.

- ▶ **Le présent exprime une condition à venir après la conjonction de subordination si (en relation avec un verbe principal au futur).**

ex Si tu **arrives** dans dix minutes, tu rateras le train !

◆ L'imparfait

L'imparfait est le temps du passé qui présente les actions ou les éléments d'une situation dans le cours de leur déroulement. ➔ L'ASPECT DU VERBE

Il permet d'exprimer :

- ▶ **une action présentée dans sa durée;**

ex Il **pleuvait** depuis trois jours; le ciel **était** bas, l'eau **ruisselait** sur les rues.

- ▶ **une action de second plan par rapport à l'action principale présentée au passé simple ou au passé composé (temps de référence dans le système du passé);**

ex Les marins **jouaient** aux dés dans la cursive quand le capitaine **apparut**.

- ▶ **une description;**

ex La mer **se perdait** dans un horizon de brume.

- ▶ **une action répétée ou habituelle;**

ex Tous les matins à six heures, le capitaine **montait** sur le pont.

- ▶ **une situation fictive;**

ex 1 Il **était** une fois une sorcière qui **habitait** une maison avec des pattes de poulet.

ex 2 Tu **étais** le gendarme et moi le voleur (dans un jeu d'enfants).

- ▶ **une condition après la conjonction de subordination si (en relation avec un verbe principal au conditionnel);**

ex Si tu **prenais** un maillot de bain, nous **pourrions** piquer une tête dans la rivière.

- ▶ **le déroulement d'une action. Dans ce cas, il a une valeur proche du passé simple.**

➔ LE SYSTÈME DU PASSÉ

◆ Le futur simple

Le futur simple permet d'exprimer :

- ▶ **une action postérieure dans le système du présent;**

ex Ma mère **termine** une lettre que je **porterai** à la poste.

- ▶ **un ordre;**

ex Tu **rendras** son album à ta petite sœur.

▶ une promesse;

ex Je t'**aimerai** toute ma vie.

▶ une demande polie;

ex Je vous **demanderais** de bien vouloir me remettre vos travaux.

▶ une vérité générale (dans un proverbe).

ex Rira bien qui **rira** le dernier.

⇨ Le passé simple

Le passé simple est un des deux temps de référence du système du passé. Dans les textes et les séquences qui relatent et qui racontent (➔ LES REGROUPEMENTS DE GENRES, LES CARACTÉRISTIQUES DES SÉQUENCES TEXTUELLES), il présente les actions de premier plan et fait avancer le récit. Il présente des actions ou des faits qui sont délimités dans leur déroulement (➔ L'ASPECT DU VERBE). Si nécessaire, un modificateur ou un organisateur temporel permet d'apporter des précisions sur la durée et la réalisation de l'action.

ex La nuit était glaciale. Nous nous **couvrîmes** chaudement et nous **enroulâmes** une écharpe autour du cou. Au dehors, les étoiles brillaient d'un éclat froid dans un ciel sans nuages; le souffle des passants se transformait en fumée comme autant de coups de pistolet. [...] Holmes **poussa** la porte du bar et **commanda** deux verres de bière au patron, un homme au teint coloré, en tablier blanc.

Conan Doyle, *L'Escarboucle bleue*, 1892

2) Les temps composés du verbe à l'indicatif

⇨ Le passé composé

Le passé composé exprime une action antérieure au temps de référence dans le système du présent. Cette action est présentée comme accomplie. ➔ L'ASPECT DU VERBE

ex 1 Je te **donne** la lettre que j'**ai écrite** à ta tante pour la mettre à la poste.

ex 2 Je **sais** qu'il **a vécu** une vie heureuse.

ex 3 Je ne **sais** pas où est Pierre, il **est parti** sans rien me dire.

Dans les textes et séquences qui relatent ou qui racontent (➔ LES REGROUPEMENTS DE GENRES), le passé composé sert de temps de référence au système du passé dans le registre courant. Dans cet emploi, le passé composé peut exprimer toutes les valeurs du passé simple.

ex 1 Le coup **est parti**. L'homme **est tombé**.

ex 2 Il **s'est levé** d'un bond, **a pris** sa veste et **est sorti** alors que toute l'assemblée l'observait.

Il ne faut pas mêler le passé composé et le passé simple comme temps de référence du passé.

Le passé composé exprime une action ou un fait dont le résultat est en lien avec le présent. Il peut aussi exprimer des vérités nées de l'expérience.

ex 1 Les Alpes **sont nées** de la collision des plaques tectoniques africaine et européenne.

ex 2 Le chien **a toujours été** le meilleur ami de l'homme.

⇨ Le plus-que-parfait

Le plus-que-parfait exprime une action antérieure dans le système du passé, il peut exprimer l'antériorité par rapport à l'imparfait, au passé simple ou au passé composé.

ex 1 Le ciel que les nuages **avaient quitté** était clair.

→ Plus-que-parfait / imparfait

ex 2 J'ai terminé hier soir le livre que tu m'**avais prêté** il y a deux mois.
→ Plus-que-parfait / passé composé

ex 3 Il tira de son sac le casse-croûte que la vieille aubergiste lui **avait préparé**.
→ Plus-que-parfait / passé simple

Le plus-que-parfait peut exprimer une action antérieure d'arrière-plan dans un récit.

ex Les fuyards **s'étaient cachés** quand les gardes pénétrèrent dans la clairière.

Après la conjonction de subordination si (en relation avec un verbe principal au conditionnel), le plus-que-parfait exprime une condition qui n'a pas été réalisée.

ex Si tu m'**avais prévenu** de ton arrivée, je t'aurais préparé un goûter.

➡ Le futur antérieur

Le futur antérieur peut exprimer une action antérieure à une autre action ou à un fait présenté au futur (antériorité dans le futur).

ex Je te donnerai cette lettre à mettre à la poste quand je l'**aurai terminée**.
→ Je la terminerai d'abord, puis je te la donnerai.

Le futur antérieur peut exprimer une probabilité.

ex Tiens, il y a une lettre par terre : ton frère l'**aura perdue** !

Pour le futur antérieur du passé ➡ LES TEMPS DU VERBE AU CONDITIONNEL

➡ Le passé antérieur

Le passé antérieur peut exprimer une action ou un fait antérieur dans le système du passé, toujours en lien avec le passé simple. Il est réservé aux actions de premier plan qui font avancer le récit, présentées comme accomplies. ➡ L'ASPECT DU VERBE

ex Lorsque le cavalier **eut sauté** à terre, il **attacha** sa monture.

3) Les temps du verbe au subjonctif

▶ Dans la phrase simple, on utilise presque toujours le subjonctif présent, sauf dans les textes littéraires.

▶ Dans la phrase complexe, le temps du verbe au subjonctif dépend du rapport temporel avec le verbe principal de la phrase : **simultanéité, antériorité ou postériorité**. Les tableaux suivants résument la **concordance des temps au subjonctif**.

VERBE NOYAU DE LA PHRASE COMPLEXE	VERBE DE LA PHRASE SUBORDONNÉE (USAGE TRADITIONNEL)		
	ANTÉRIORITÉ	SIMULTANÉITÉ	POSTÉRIORITÉ
Présent	Passé	Présent	Présent
→ Je souhaite	qu'il soit arrivé (hier)	qu'il arrive (maintenant)	qu'il arrive (demain)
Passé*	Plus-que-parfait	Imparfait	Imparfait (présent)
→ Je souhaitais	qu'il fût arrivé (la veille)	qu'il arrivât (à ce moment-là)	qu'il arrivât (le lendemain)
	(Passé**)	(Présent**)	(Présent**)
→ Je souhaitais	*qu'il soit arrivé	qu'il arrive	qu'il arrive
Futur	Passé	Présent	Présent
→ Je souhaiterai (demain)	qu'il soit arrivé (cette nuit)	qu'il arrive (demain)	qu'il arrive (plus tard)

* tout temps du passé ** usage moderne

- ▶ Dans l'usage moderne, excepté lorsque l'émetteur choisit un registre particulièrement soutenu, le subjonctif plus-que-parfait est remplacé par le subjonctif passé pour exprimer l'antériorité, et le subjonctif imparfait par le subjonctif présent dans tous les autres cas. La concordance des temps est donc simplifiée.

VERBE NOYAU DE LA PHRASE COMPLEXE	VERBE DE LA PHRASE SUBORDONNÉE (USAGE MODERNE)		
	ANTÉRIORITÉ	SIMULTANÉITÉ	POSTÉRIORITÉ
Passé, présent, futur	Passé	Présent	
→ Je souhaitais → Je souhaite → Je souhaiterai	qu'il soit arrivé	qu'il arrive	

4) Les temps du verbe au conditionnel

- ▶ Le conditionnel est utilisé pour exprimer le futur par rapport à un moment du passé. Il exprime la postériorité dans le système du passé (futur du passé).

- ex 1** Il lui a promis qu'il **passerait** le lendemain.
- ex 2** Il lui promet que la vie **changerait**.
- ex 3** Il lui promettait tous les jours que la vie **changerait**.

- ▶ Le conditionnel passé est utilisé pour exprimer l'antériorité par rapport à un futur du passé (futur antérieur du passé).

- ex 1** Jules César dit à son légat qu'il le **verrait** (postériorité) le lendemain.
→ Système du passé
- ex 2** Jules César lui dit qu'il le **verrait** quand il **aurait reçu** les émissaires des Eduens.
→ Antériorité

- ▶ Le conditionnel sert également à introduire des paroles rapportées librement dans un récit dont le temps de référence est le passé.

- ex** Le chat s'approcha lentement de l'aquarium. Il hésitait. Il **déjeunerait** bien d'un petit poisson ! Il n'en **prendrait** qu'un seul... Cela **passerait** peut-être inaperçu.

- ▶ Le conditionnel ne s'utilise jamais dans une phrase subordonnée conjonctive CP introduite par si.

- ▶ Le conditionnel peut avoir une valeur modale. Dans ce cas, il exprime une incertitude par rapport à un événement à venir (futur hypothétique ➔ LE MODE CONDITIONNEL).

- ex** Je te **ramènerais** volontiers chez toi, mais je n'ai plus d'essence.

5) Les temps du verbe à l'impératif

- ▶ L'impératif se trouve toujours dans les énoncés ancrés dans la situation d'énonciation et s'utilise généralement au présent.

- ▶ L'impératif passé marque l'antériorité par rapport à une action future.

- ex** Fais tes devoirs. **Aie terminé** (antériorité) quand je redescendrai (action future) du grenier.

C - L'ASPECT DU VERBE

Définition

- L'aspect désigne le procès ou l'état exprimé par le verbe dans son déroulement interne, indépendamment de toute référence à un repère temporel (passé, présent, futur).
- L'aspect donne donc des informations sur le déroulement de ce qu'exprime le verbe (le procès est en cours de réalisation) ou sur la globalité de ce déroulement (le procès est accompli ou non accompli).
- L'aspect est décrit par des **oppositions binaires** : accompli/non accompli, perfectif/imperfectif, etc. Celles-ci sont nombreuses et souvent désignées par des termes différents selon les grammaires. Nous nous limiterons, ci-après, aux oppositions les plus courantes.

1) L'aspect lexical et l'aspect grammatical

L'aspect peut s'exprimer par des **moyens lexicaux** (le sens du verbe) ou des **moyens grammaticaux** (la forme verbale utilisée).

Des verbes comme commencer, finir, naître, mourir, durer, cesser fournissent, de par leur sens, une information sur le déroulement du procès.

L'utilisation d'une **forme composée**, par opposition à une **forme simple**, fournira une information sur l'accomplissement de l'action exprimée par le verbe.

ex 1 L'agent rédige son rapport. → Présent, l'action est en cours d'accomplissement.

ex 2 L'agent a rédigé son rapport. → Passé composé, l'action est accomplie.

2) Quelques oppositions aspectuelles

↪ Accompli/non accompli

L'aspect **accompli** présente le procès au-delà de sa réalisation. L'aspect **inaccompli** le situe en cours de réalisation.

LE PROCÈS EST INACCOMPLI. L'ACTION EST EN COURS DE RÉALISATION.	LE PROCÈS EST ACCOMPLI. L'ACTION EST ACHÉVÉE.
Le facteur distribue le courrier.	Le facteur a distribué le courrier.
Le vent soufflait avec violence.	Le vent avait soufflé avec violence.

L'opposition **accompli/inaccompli** se manifeste souvent par l'opposition entre les formes composées et les formes simples indépendamment du temps auquel on fait référence (passé, présent, futur).

↪ Perfectif/imperfectif

L'aspect **perfectif** inclut le terme du procès. Celui-ci est limité et ne se réalise qu'au moment de son achèvement.

C'est le cas de verbes comme naître, mourir, entrer, sortir, tomber, trouver, etc.

ex Il est sorti en oubliant sa veste. / Il a trouvé un portefeuille sur le trottoir.
→ Le procès est perfectif. Il est limité et ne se réalise qu'à l'achèvement de l'action.

L'aspect **imperfectif** envisage le procès dans son déroulement, sans limitation de l'action, sauf si un événement extérieur vient l'interrompre.

C'est le cas de verbes comme aimer, songer, travailler, vivre, voyager, etc. ainsi que de tous les verbes qui expriment une **activité précise** : marcher, parler, nager, courir, ramper, etc.

LE PROCÈS EST IMPERFECTIF. L'ACTION N'EST PAS LIMITÉE, ELLE PEUT SE POURSUIVRE.	LE PROCÈS POURRAIT SE POURSUIVRE, C'EST UNE CIRCONSTANCE EXTÉRIEURE QUI L'INTERROMPT.
Les manifestants marchaient dans la rue.	Les manifestants marchaient dans la rue lorsque les forces de l'ordre interrompirent leur progression.
Il travaille à la poste.	

Cette opposition est **lexicale** et se manifeste par le sens même du verbe.

➤ **Borné/non borné (limitatif/non limitatif, non sécant/sécant)**

L'**aspect borné** situe le procès entre des limites connues, avec un début et une fin.

ex Le président **s'adressa** au journaliste pendant trente minutes et **quitta** la salle de conférence.

L'**aspect non borné** ne situe pas le procès dans des limites précises. Il ne donne pas d'informations sur le début et la fin du déroulement de l'action.

ex Les journalistes **posaient** encore des questions lorsque le président quitta la salle.

Cette opposition permet de comprendre l'utilisation de certains temps du verbe : le passé simple et le passé composé sont bornés (premier plan), l'imparfait non borné (arrière-plan).

L'opposition borné/non borné, caractérisée par **les temps du verbe**, s'articule avec l'opposition perfectif/non perfectif caractérisée par **le sens du verbe**.

I

LES PHONÈMES ET LES GRAPHÈMES

Définition

- Un **phonème** est une unité sonore minimale de la langue : [s] ou [ɔ] dans soleil par exemple. Le français compte 36 phonèmes (16 voyelles, 20 consonnes).
- Un **graphème** est une unité graphique minimale de la langue permettant de transcrire les phonèmes : par exemple a pour [a] ou ch pour [ʃ] dans cheval, eau pour [o] dans seau. Le français compte plus de 100 graphèmes, mais seulement 26 lettres. Un graphème peut donc correspondre à une ou plusieurs lettres.
- Certains graphèmes ne transcrivent aucun phonème et ont une valeur morphologique (**ex** -nt → ils chantent) ou étymologique (**ex** -gt → doigt).
- L'alphabet phonétique international (API) fait correspondre un seul signe à chaque phonème.

A - LES PHONÈMES ET LES GRAPHÈMES

Le français utilise l'alphabet latin composé de **26 lettres** pour former les graphèmes et transcrire les **36 phonèmes** de la langue, **16 voyelles** et **20 consonnes**. ➔ L'HISTOIRE DE LA LANGUE

La correspondance **1 lettre = 1 son** n'est donc pas toujours possible.

Les **lettres** et les **accents** servent à former les graphèmes pour transcrire les phonèmes. Un graphème est une lettre ou une suite de lettres qui a une fonction dans la chaîne® des mots écrits. La plupart des graphèmes transcrivent des phonèmes. Mais certains graphèmes peuvent donner des **informations morphologiques** (par exemple l'accord d'un mot), des **informations étymologiques** ou servir à distinguer deux homophones.

L'alphabet phonétique international (API) attribue un **signe unique** à chaque **phonème**; on le trouve au début des principaux dictionnaires. La prononciation de chaque mot est généralement indiquée en API avant sa définition dans les entrées alphabétiques.

B - DES PHONÈMES AUX GRAPHÈMES

Un phonème peut être transcrit de différentes manières. Voici deux exemples :

	PHONÈME [k]		PHONÈME [ã]		
Une lettre	c k q	comme kayak cinq, squalé			
Deux lettres (digramme)	cc ch ck cu kk qu	occasion chaos, orchestre ticket cueillir drakkar qui, que	Deux lettres (digramme)	am an em en	chambre, champ ancien, franc rempli, temps en, sens, vent
Trois lettres (trigramme)	ccu cqu	accueil acquérir	Trois lettres (trigramme)	aon	paon, faon

Comme on le voit, un graphème peut être formé d'une ou de plusieurs lettres (2 lettres, c'est un **digramme**; 3 lettres, c'est un **trigramme**).

C - LA VALEUR DES LETTRES

Une lettre n'a pas toujours la même valeur.

- ▶ Dans un graphème, une même lettre peut se prononcer de différentes manières.

ex La lettre **c** peut transcrire les phonèmes [k] : cas; [s] : cire; [g] : seconde.

- ▶ Une lettre peut ne pas se prononcer.

ex La lettre **c** ne se prononce pas dans le mot « tronc » [trɔ̃].

- ▶ Une lettre peut se combiner avec une ou deux autres lettres pour former un graphème.

ex La lettre **c** se combine avec la lettre **h** pour transcrire le phonème [ʃ], comme dans le mot « chat » : c'est un digramme.

- ▶ Une lettre peut modifier la prononciation de la lettre qui précède.

ex La lettre **e** modifie la prononciation du **t** de « subite ». → Le **e** a pour effet de rendre le **t** audible.

D - LES GRAPHÈMES À VALEUR GRAMMATICALE

Certains graphèmes ont une valeur grammaticale. Ils constituent :

- ▶ les marques de temps et de personne de la conjugaison du verbe ;

ex Dans **tu chantes**, le **s** ne transcrit aucun phonème ; il indique la 2^e personne du singulier du verbe (je-il-elle chante / tu chantes).

- ▶ les marques du pluriel ;

ex Dans **les chants**, le **s** indique le nombre (le chant / les chants).

- ▶ les marques du féminin.

ex Dans **une amie**, le **e** indique le genre (ami / amie).

↳ LES ACCORDS GRAMMATICaux

E - LES GRAPHÈMES À VALEUR ÉTYMOLOGIQUE

Certains mots portent la trace de leur histoire et comportent des graphèmes étymologiques. ↳ L'ÉTYMOLOGIE

Le plus souvent, un graphème étymologique rappelle l'origine latine du français.

↳ L'HISTOIRE DE LA LANGUE

ex 1 Le mot **doigt** provient du latin **digitus** ; le graphème **gt** rappelle cette origine.

ex 2 Le mot **chant** provient du latin **cantus** ; le graphème muet **t** rappelle cette origine.

ex 3 Le mot **champ** provient du latin **campus** ; le graphème muet **p** rappelle cette origine.

Les graphèmes à valeur étymologique permettent de rapprocher les mots d'une même famille. ↳ LA FORMATION DES MOTS

ex 1 doigt → doigté, digital

ex 2 chant → chanter, chanteur, déchanter

ex 3 champ → campagne, champêtre, champignon

F - LES GRAPHÈMES QUI SERVENT À DISTINGUER DEUX HOMOPHONES

Un graphème peut servir à marquer la différence de sens entre deux homophones d'une syllabe. ↳ LES HOMOPHONES GRAMMATICaux ET LEXICAUX

ex a/à ; du/dû ; sur/sûr ; etc.

II

LES ACCORDS GRAMMATICaux

Définition

- L'accord désigne le système des marques grammaticales de genre, de nombre et de personne qu'un mot peut donner à un autre mot ou recevoir de lui.
- Le nom et le pronom donnent leurs marques grammaticales aux autres mots variables.
- Le déterminant, l'adjectif, le verbe et le participe passé les reçoivent du nom et du pronom.

A - L'ACCORD DANS LA PHRASE

1) L'accord du verbe

Définition

- Le verbe s'accorde toujours en personne et en nombre avec le sujet.
- ▶ Lorsque le sujet correspond à un groupe, l'accord du verbe se fait avec son noyau.
- ex 1** Theresa travaille en silence.
 - ex 2** Les élèves travaillent en silence.
 - ex 3** Les locataires de l'appartement d'en-dessus sont des gens très sympathiques.
 - ex 4** Pas mal ta voiture, mais celle de mes parents est plus puissante.
 - ex 5** Nous travaillons en silence.
- ▶ Lorsque le verbe a plusieurs sujets, il est toujours au pluriel.
- ex** La neige, le vent et le brouillard retardent le départ de la course.
- ▶ Le sujet est parfois séparé du verbe par un groupe syntaxique (CV, CP). Dans ce cas, il faut être attentif à repérer le sujet afin d'effectuer l'accord correctement. ➔ LA FONCTION SUJET
- ex 1** Les chiens sont fatigués, le chasseur les ramène à la maison. ➔ C'est le chasseur qui ramène les chiens.
 - ex 2** Le président, après de longues minutes d'attente, put enfin pénétrer dans la salle de presse. ➔ C'est le président qui put pénétrer dans la salle de presse.
- ▶ Le sujet peut être inversé. C'est le cas dans une phrase interrogative, dans une phrase incisive ou après certains compléments placés en tête de phrase.
- ex 1** Combien de litres contient ce réservoir ?
 - ex 2** À quelle heure arrive-t-il ?
 - ex 3** « Nous avons eu un public merveilleux », ont déclaré les acteurs.
 - ex 4** Au-dessus de la cheminée se trouvaient deux fusils.
- ▶ Lorsque le verbe a un sujet apparent et un sujet réel, le verbe s'accorde toujours avec le sujet apparent. ➔ LA FONCTION SUJET
- ex 1** Il (sujet apparent) manque deux pièces (sujet réel) à mon puzzle.
 - ex 2** Il (sujet apparent) existe des espèces animales (sujet réel) en voie de disparition.
- ▶ Lorsque le sujet est un pronom indéfini exprimant une valeur de pluriel (**ex** beaucoup, plusieurs, certains, peu, la plupart, etc.), le verbe est au pluriel.
- ex 1** Peu ont échoué, beaucoup ont réussi.
 - ex 2** La plupart sont dans l'expectative.

- ▶ **Lorsque le sujet est un pronom indéfini exprimant une valeur de singulier (ex nul, aucun, chacun, tout, personne, rien), le verbe est au singulier.**
 - ex 1** Chacun **prendra** une part du chargement pour la marche.
 - ex 2** Nul **n'est censé** ignorer la loi.
 - ex 3** Il est incroyable, rien ne lui **échappe**.

- ▶ **Lorsque le sujet est introduit par l'expression plus d'un, le verbe s'accorde au singulier. Lorsque le sujet est introduit par l'expression moins de deux, le verbe s'accorde au pluriel.**
 - ex 1** Plus d'un invité **était ravi** de la soirée.
 - ex 2** Moins de deux ans **ont été** nécessaires à la construction du stade.

- ▶ **Lorsque le sujet est un nom collectif (ex une foule de, une troupe de, un groupe de, etc.), le verbe peut s'accorder au singulier ou au pluriel selon que l'accent est mis sur l'ensemble ou sur les parties ou individus.**
 - ex 1** Un groupe de musiciens **succède** au précédent.
→ L'accent est mis sur l'ensemble.
 - ex 2** Ce groupe de musiciens **jouent** de beaucoup d'instruments.
→ L'accent est mis sur les individus.

- ▶ **Lorsque le sujet est le pronom relatif qui, celui-ci reçoit les marques du genre et du nombre de l'antécédent.**
 - ex 1** C'est l'ami qui m'**a aidé**.
 - ex 2** Ce sont les amis qui m'**ont aidé**.
 - ex 3** C'est vous qui m'**avez aidé**.
 - ex 4** C'est moi qui t'**ai aidé**.

- ▶ **Lorsque le sujet du verbe est le pronom indéfini on, l'accord du verbe se fait généralement au singulier.**
 - ex 1** On **est parti** sous la pluie et on **revient** avec le soleil.
 - ex 2** On **renonce** à l'excursion à cause du mauvais temps.

- ▶ **Lorsque le sujet est composé de noms et de pronoms de personnes différentes, le verbe se met au pluriel et prend la marque de la personne grammaticale qui a la priorité :**
 - ◆ **la première personne l'emporte sur la deuxième et la troisième ;**
 - ◆ **la deuxième personne l'emporte sur la troisième.**
 - ex 1** Pierre, toi et moi **formons** une fameuse équipe.
 - ex 2** Toi et moi **formons** une fameuse équipe.
 - ex 3** Pierre et toi **formez** une fameuse équipe.

- ▶ **Lorsque le sujet du verbe est un groupe infinitif ou une phrase subordonnée, le verbe s'accorde toujours à la troisième personne.**
 - ex 1** Lire me **passionne**.
 - ex 2** Qu'ils soient partis si vite me **désole**.
 - ex 3** Lire et écrire **sont** des activités complémentaires.

2) L'accord de l'adjectif attribut

L'adjectif qui remplit la fonction attribut du sujet ou du complément de verbe s'accorde avec le nom ou le pronom dont il est attribut. ➔ LES FONCTIONS

ex La patineuse est **élégante** et **gracieuse**. → Je trouve la patineuse **élégante** et **gracieuse**, je la trouve **élégante** et **gracieuse**.

3) L'accord du participe passé

Définition

- Employé sans auxiliaire, le participe passé s'accorde avec le nom qu'il complète, comme un adjectif.
- Employé avec l'auxiliaire être, le participe passé s'accorde avec le sujet du verbe, sauf pour certains verbes pronominaux.
- Employé avec l'auxiliaire avoir, le participe passé s'accorde avec le CVD lorsque celui-ci est placé avant le verbe.

a. ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ SANS AUXILIAIRE

Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il complète.

- ex 1** Après cette charmante soirée, Marie rentra chez elle, **fatiguée** mais **ravie**.
- ex 2** Au terme d'une partie très **disputée**, les joueurs regagnèrent les vestiaires, **épuisés**.

b. ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ CONJUGUÉ AVEC L'AUXILIAIRE ÊTRE

Le participe passé faisant partie d'une forme verbale conjuguée avec l'auxiliaire être s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet de la forme verbale.

- ex 1** Suite à l'accident, les joueurs sont **arrivés** en retard.
- ex 2** Une nouvelle route sera **construite** pour faciliter le contournement de la ville.
- ex 3** De fortes chutes de neige sont **tombées** pendant vingt-quatre heures.

Remarque

Dans les temps composés de la voix passive, le verbe **être** est conjugué avec l'auxiliaire **avoir**. Mais le participe passé s'accorde avec le sujet car il est en fait employé avec l'auxiliaire **être** conjugué à un temps composé.

- ex 1** Nous **avons été retardés** par l'accident.
- ex 2** À l'entrée du stade, les spectateurs **ont été fouillés** par les forces de l'ordre.

c. ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EMPLOYÉ AVEC L'AUXILIAIRE AVOIR

► Le participe passé ne s'accorde généralement pas, comme dans les cas suivants.

◆ Le verbe n'a pas de CVD.

- ex 1** Nous avons bien dormi.
- ex 2** Nous avons parlé de nos projets. → De nos projets est CVI.

◆ Le CVD suit le verbe.

- ex 1** Nous avons invité nos voisins.
- ex 2** Mes parents ont acheté une nouvelle voiture.

◆ Le CVD placé avant le verbe est le pronom en.

- ex** Les fraises, j'en ai **mangé** tous les jours.

◆ Le verbe est à une forme impersonnelle. ➔ LES VERBES IMPERSONNELS

- ex** Que de sacrifices il a **fallu** pour obtenir ce succès !

◆ Le participe passé des verbes laisser et faire est suivi d'un infinitif.

- ex 1** Ces vases, il les a **laissé**® tomber.

ex 2 Les clients que tu as **fait** attendre sont partis.

Pour tous les participes passés des autres verbes suivis d'un infinitif, l'accord est facultatif. On peut donc ne pas accorder un participe passé suivi d'un infinitif¹.

► **Le participe passé s'accorde avec le CVD lorsque celui-ci est déplacé avant le verbe.**

◆ **Le CVD qui suit le verbe a été pronominalisé.**

ex 1 Hier j'ai rencontré mes voisins, je les ai vus au jardin botanique.

ex 2 Le capitaine de l'équipe a pris la coupe dans ses mains et l'a soulevée devant le public.

ex 3 Le propriétaire nous a aperçus alors que nous sortions de sa maison.

Remarque

Le pronom placé avant le verbe peut être un CVI. Dans ce cas, le participe passé ne s'accorde pas.

ex 1 Hier, j'ai croisé Anouk et je lui ai **parlé** de mes vacances.

ex 2 Ces touristes sont perdus. Je leur ai **expliqué** la route à suivre.

◆ **Le CVD est le pronom relatif que et précède le verbe de la phrase subordonnée relative. L'accord se fait alors avec que qui reçoit les marques du genre et du nombre de l'antécédent.**

ex 1 Les **amis** que je t'ai présentés hier sont repartis en Bretagne.

ex 2 La **performance** que vous avez réalisée est impressionnante.

ex 3 J'admire les **œuvres** que vous avez peintes.

◆ **Le CVD est en tête de phrase car la phrase est interrogative ou exclamative.**

➔ **LES CHANGEMENTS DE FORME DE PHRASE**

ex 1 Quels voyages avez-vous effectués cette année ?

ex 2 Quelle idée tu as eue !

d. L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ DES VERBES PRONOMINAUX

Définition

● Un verbe pronominal est précédé des pronoms *me, te, nous, vous, se* qui reprennent la même personne que le sujet. Il se forme aux temps composés avec l'auxiliaire *être*.

➔ **LES VERBES PRONOMINAUX**

- Un participe passé de verbe essentiellement pronominal s'accorde avec le sujet du verbe.
- Un participe passé de verbe pronominal à sens passif s'accorde avec le sujet du verbe.
- Un participe passé de verbe occasionnellement pronominal suit les règles d'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir*.

Remarque

Il existe une règle d'accord simplifiée.

➔ Les verbes essentiellement pronominaux

Le participe passé des verbes essentiellement pronominaux s'accorde avec le sujet du verbe. Ce sont des verbes qui n'existent qu'à la forme pronominale, comme *s'envoler, s'enfuir* (**envoler* et **enfuir* n'existent pas).

¹ Selon « Arrêté relatif aux tolérances grammaticales ou orthographiques », René Haby, 28 décembre 1976. Cet arrêté figure en appendice dans *Le Bon usage*, Grévisse, Duculot, 1986, édition refondue par André Goosse.

ex 1 Les hirondelles se sont envolées en automne.

ex 2 Les cambrieurs se sont enfuis avec le butin.

Certains verbes **changent de sens à la voix pronominale et doivent être considérés comme des verbes essentiellement pronominaux** (**ex** s'apercevoir de **dans le sens de** constater quelque chose, se battre **au sens de** livrer combat, se jouer de **dans le sens de** tromper quelqu'un ou le vaincre facilement, s'y prendre, etc.)

ex 1 La chercheuse s'est aperçue d'une erreur dans les essais du laboratoire.

ex 2 Comment Marie Curie s'y est-elle prise pour démontrer l'existence de la radioactivité ?

➤ Les verbes pronominaux à sens passif

Le participe passé des verbes pronominaux à sens passif s'accorde avec le sujet. On repère un verbe pronominal à sens passif en le remplaçant par le même verbe à la voix passive.

➔ LES CHANGEMENTS DE FORME DE PHRASE

ex À la vente aux enchères, ces toiles se sont vendues à un prix incroyable !

→ Transformation passive: ces toiles ont été vendues.

➤ Les verbes occasionnellement pronominaux

Les verbes occasionnellement pronominaux sont des verbes auxquels on peut ajouter une forme pronominale.

ex promener/se promener; regarder/se regarder; téléphoner/se téléphoner; etc.

Un verbe occasionnellement pronominal est **réfléchi** si le sujet fait l'action du verbe sur ou pour lui-même.

ex La cantatrice se prépare/s'est préparée, les machinistes se tiennent prêts/se sont tenus prêts. → La cantatrice prépare/a préparé **elle-même**, les machinistes tiennent/ont tenu **eux-mêmes** prêts.

Un verbe occasionnellement pronominal est **réciroque** si les sujets font l'action du verbe les uns envers les autres; il est donc toujours au pluriel.

ex Les ambassadeurs de Suisse et de France se saluent/se sont salués cérémonieusement. → L'ambassadeur de Suisse salue/a salué l'ambassadeur de France, et l'ambassadeur de France salue/a salué l'ambassadeur de Suisse, réciproquement: ils se saluent **l'un l'autre**.

Le participe passé des verbes occasionnellement pronominaux suit les règles d'accord du participe passé conjugué avec l'auxiliaire avoir :

- ▶ lorsque le pronom réfléchi (me, te, se, nous, vous) fonctionne comme un CVD, on accorde le participe passé avec celui-ci;
- ▶ lorsque le pronom réfléchi fonctionne comme un CVI on accorde le participe passé avec le CVD placé devant la forme verbale, lorsqu'il y en a un;
- ▶ lorsque le pronom réfléchi fonctionne comme un CVI et qu'aucun CVD n'est placé devant la forme verbale, on n'accorde pas le participe passé.

➤ La recherche du CVD des verbes pronominaux

Les verbes pronominaux réfléchis ou réciproques ont toujours un complément de verbe. Mais ce CV est difficile à repérer aux temps composés à cause de l'auxiliaire être. La phase doit être transformée: on remplace l'auxiliaire être par l'auxiliaire avoir.

ex 1 L'actrice s'est peignée avec soin. → L'actrice a peigné qui? L'actrice a peigné elle-même. → Le pronom réfléchi est CVD.

- ex 2** L'actrice **s'est peigné** les cheveux. → L'actrice **a peigné** quoi? L'actrice **a peigné** les cheveux. → Le GN **les cheveux** est CVD. Par conséquent le pronom réfléchi est CVI: l'actrice **a peigné** les cheveux à qui? L'actrice **a peigné** les cheveux à elle-même.
- ex 3** Les ambassadeurs **se sont salués**. → Les ambassadeurs **ont salué** qui? Les ambassadeurs **ont salué** l'un l'autre. → C'est-à-dire l'un des ambassadeurs **a salué** l'autre, et réciproquement. → Le pronom réfléchi est CVD.
- ex 4** Les ambassadeurs **se sont parlé** aimablement. → Les ambassadeurs **ont parlé** *qui ou *quoi? → La question est incorrecte. En revanche, on peut demander: les ambassadeurs **ont parlé** à qui? Les ambassadeurs **ont parlé** l'un à l'autre. → Le pronom réfléchi est CVI.

➔ **Quand faut-il accorder le participe passé d'un verbe réfléchi ou réciproque?**
Le participe passé s'accordera donc avec le CVD dans les cas suivants:

Verbes pronominaux réfléchis et réciproques	
ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ AVEC LE CVD	EXEMPLES
Le pronom réfléchi est CVD.	→ Les coureurs se (CVD) sont levés à l'aube.
Le verbe pronominal a un pronom réfléchi CVI mais il a aussi un CVD pronominalisé.	→ Cette lettre anonyme, le maître chanteur se l' (CVD) est adressée à lui-même !
Le verbe pronominal a un pronom réfléchi CVI mais il a aussi un CVD placé en tête d'une phrase exclamative.	→ Quels beaux voyages (CVD) tu t'es offerts quand tu habitais l'Asie!
Le verbe pronominal a un pronom réfléchi CVI mais il a aussi un CVD placé en tête d'une phrase interrogative.	→ Quels voyages (CVD) t'es-tu offerts l'an dernier?
Le verbe pronominal a un pronom réfléchi CVI mais il a aussi le pronom relatif que pour CVD.	→ J'aimerais faire les voyages que tu t'es offerts.

➔ **La règle simplifiée**

Le participe passé des verbes pronominaux s'accorde avec le sujet si le pronom de forme réfléchie n'est pas un CVI.

Le participe passé des verbes pronominaux s'accorde avec le CVD placé devant la forme verbale si le pronom de forme réfléchie est un CVI.

B - L'ACCORD DANS LE GROUPE NOMINAL

Définition

- Le nom ou le pronom, qui peut être au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel, donne son genre et son nombre au déterminant et à l'adjectif dans le groupe nominal.

ex 1 un exploit surprenant; une défaite surprenante / des exploits surprenants; des défaites surprenantes

ex 2 Attentif, il écoutait les conseils de son professeur / attentive, elle écoutait les conseils de son professeur; attentifs, ils écoutaient les conseils de leur professeur / attentives, elles écoutaient les conseils de leur professeur.

1) L'accord du déterminant

Le déterminant s'accorde en **genre** et en **nombre** avec le nom et le pronom.

ex 1 le chat /les chats; la vache /les vaches

ex 2 le mien /les miens; la mienne /les miennes

Le choix du déterminant qui accompagne le nom (déterminant article, possessif, démonstratif, indéfini, etc.) dépend de la situation d'énonciation et de la progression textuelle.

➔ LA SITUATION D'ÉNONCIATION

2) L'accord de l'adjectif

L'adjectif s'accorde en **genre** et en **nombre** avec le nom et le pronom.

➔ Le genre de l'adjectif

On ajoute généralement un -e à la forme masculine de l'adjectif.

➔ LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'ADJECTIF

ex normal/normale; complet/complète; joli/jolie

La marque du genre n'est pas toujours repérable, que ce soit à l'oral ou à l'écrit.

ex un **jeune** homme/une **jeune** femme; un garçon **étrange**/une fille **étrange**

➔ Le nombre de l'adjectif

On ajoute généralement un -s à la forme du singulier de l'adjectif. Les adjectifs masculins en -eau prennent un -x. La plupart des adjectifs masculins en -al ont un pluriel en -aux.

➔ LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'ADJECTIF

ex bleu/bleus; rond/ronds; vide/vides; beau/beaux; spécial/spéciaux

La marque du nombre n'est pas toujours repérable, que ce soit à l'oral ou à l'écrit.

ex un homme **heureux**/des hommes **heureux**; un chien **peureux**/ des chiens **peureux**

L'adjectif verbal ainsi que le participe passé employé comme adjectif s'accordent également en genre et en nombre avec le nom ou le pronom. ➔ LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'ADJECTIF

ex 1 J'ai rencontré une fille **charmante**.

ex 2 Les cheveux relevés en chignon lui vont bien.

ex 3 Après tant d'efforts, ils rentrèrent chez eux, **fatigués**.

→ Dans cet exemple, l'adjectif, qui s'accorde avec le nom, est éloigné de celui-ci.

Certains adjectifs sont invariables. Ils ne portent pas les marques de l'accord. Il s'agit :

▶ des adjectifs formés à partir de noms qui expriment la couleur;

ex des vestes **marron**; des yeux **émeraude**

mais des tissus roses; écarlates; fauves; mauves; pourpres, etc.

▶ des adjectifs de couleur composés;

ex des robes **vert clair**; des pantalons **gris vert**

▶ des adjectifs composés comprenant un mot invariable ou un élément abrégé. Dans ce cas, seul le second adjectif s'accorde;

ex des personnalités **haut-placées**; des accords **franco-allemands**

▶ des adjectifs formés à partir d'adverbes;

ex les roues **avant**

▶ demi et mi, **placés avant un nom, ne s'accordent pas.**

ex deux **demi**-litres; à **mi**-jambes

III

LES HOMOPHONES GRAMMATICaux ET LEXICAUX

Définition

- Les **homophones grammaticaux ou lexicaux** sont des mots qui ont des sens différents mais qui se prononcent de façon identique.
- Ils peuvent appartenir à une même classe grammaticale (**ex** le maire, la mer et la mère sont tous des noms) ou à des classes différentes (**ex** sont est une forme du verbe être, son est un déterminant possessif).
- Les homophones sont à l'origine de nombreuses erreurs d'orthographe. Il est donc important de les distinguer à l'aide de critères grammaticaux (leur classe grammaticale) ou lexicaux (leur sens).

Liste des homophones grammaticaux et lexicaux les plus courants

La liste qui suit présente les homophones grammaticaux et lexicaux les plus courants et propose des moyens de les distinguer.

A		À	
Verbe avoir, 3 ^e personne du présent de l'indicatif		Préposition	
Mon père a une profession intéressante.		En tombant, Marie s'est blessée à une cheville et à un bras.	
Remplaçable par l'imparfait → Mon père avait une profession intéressante.		Pas de remplacement possible.	
DU		DÙ	
Article défini, forme contractée		Participe passé du verbe devoir au masculin singulier	
Tous les soirs, il rentre du collège à cinq heures.		Suite à son accident, il a dû annuler ses vacances.	
		Remplaçable par une forme simple du verbe devoir → ... il doit annuler ses vacances.	
-É		-ER	
Terminaison du participe passé des verbes en -er		Terminaison de l'infinitif des verbes en -er	
J'ai mangé, il a nagé, etc.		Je dois manger, j'aime nager, etc.	
Remplaçable par le participe passé d'un verbe qui ne se termine pas par -er → J'ai vendu, il a rendu, etc.		Remplaçable par l'infinitif d'un verbe qui ne se termine pas par -er → Je dois vendre, il aime vivre, etc.	
ET	ES/EST	AIE/AIES/AIT/AIENT	
Conjonction de coordination	Verbe être au présent de l'indicatif (tu, il)	Verbe avoir au présent du subjonctif (je, tu, il ou elle, ils, elles)	
Le ciel et la mer ont toujours inspiré les poètes.	Le ciel est couvert.	Je ne pense pas qu'elle ait oublié le rendez-vous.	
Remplaçable par ou → Le ciel ou la mer...	Remplaçable par l'imparfait → Le ciel était couvert.	Remplaçable par nous ou vous → Je ne pense pas que vous ayez oublié le rendez-vous.	

LA	LÀ	LA	L'AS/L'A
Déterminant article défini	Adverbe de lieu	Pronom personnel	Verbe avoir précédé d'un pronom personnel
La pluie se mêle à la neige.	Pierre n'est pas là , il vient de partir.	Cette amie, il la considère comme sa sœur.	Le rendez-vous, il l'a sans doute oublié.
Remplaçable par un autre déterminant → Cette pluie... cette neige.	Remplaçable par à cet endroit → Pierre n'est pas à cet endroit , il vient de partir.		Remplaçable par l'imparfait → Le rendez-vous, il l'avait sans doute oublié.
LEUR		LEUR/LEURS	
Pronom personnel (invariable)		Déterminant possessif (variable)	
Paul et Chantal déménagent : je leur ai promis de les aider.		Les élèves quittent leur classe ; ils vont faire leurs devoirs.	
Remplaçable par lui → Paul déménage : je lui ai promis...		Remplaçable par son, sa ou ses → Ariane quitte sa classe ; elle va faire ses devoirs.	
MÊME/MÊMES	MÊME/MÊMES	MÊME	
Adjectif indéfini (variable)	Pronom indéfini (variable)	Adverbe (invariable)	
J'ai acheté les mêmes chaussures que toi.	Tu as de belles chaussures, je voudrais bien les mêmes .	Même les savants peuvent se tromper.	
Remplaçable par identique → ... des chaussures identiques		Remplaçable par aussi → Les savants aussi peuvent se tromper.	
MA/TA/MON/TON	M'A/T'A/M'ONT/T'ONT		
Déterminant possessif	Verbe avoir précédé du pronom personnel me ou te		
Ton père et ma mère ont fait connaissance.	Chantal m'a dit qu'ils t'ont engagé hier.		
Remplaçable par sa ou son → Son père et sa mère...	Remplaçable par l'imparfait → Chantal m'avait dit qu'ils t'avaient engagé.		
NI	N'Y		
Adverbe de négation	Adverbe de négation ne suivi de y		
Je n'ai plus de force ni de courage.	Je ne viendrai pas à la réunion si vous n'y voyez pas d'inconvénient.		
Toujours dans une double négation.	Remplaçable par à cela, à cet endroit. → ... si vous ne voyez pas d'inconvénient à cela .		
ON	ONT		
Pronom indéfini	Verbe avoir au présent		
On part dans dix minutes.	Ces musiciens ont un talent exceptionnel.		
Remplaçable par nous → Nous partons dans dix minutes.	Remplaçable par l'imparfait → Ces musiciens avaient un talent exceptionnel.		

ON A		ON N'A	
Verbe avoir précédé du pronom indéfini on		Verbe avoir à la forme négative précédé du pronom on	
On a de la chance !		On n'a pas de chance !	
Remplaçable par nous avons.		Remplaçable par nous n'avons pas.	
OU		OÙ	
Conjonction de coordination		Adverbe interrogatif ou pronom relatif	
Pour l'entrée, j'hésite entre une soupe ou une salade.		Où habites-tu ? C'est le village où je suis né.	
Remplaçable par ou bien → Pour l'entrée, j'hésite entre une soupe ou bien une salade.		Indique généralement un lieu.	
PEU		PEUX/PEUT	
Adverbe de quantité		Verbe pouvoir	
Il a peu mangé.		Est-ce que tu peux me prêter ton stylo ?	
Remplaçable par beaucoup → Il a beaucoup mangé.		Remplaçable par une autre forme verbale → Est-ce que tu pourrais me prêter ton stylo ?	
PRÈS		PRÊT	
Adjectif		Adjectif	
Il travaille près de la gare. Il a parcouru à peu près quinze kilomètres.		Le repas est prêt . Il est prêt à tout pour réussir ses examens.	
Remplaçable par l'antonyme loin ou l'adverbe environ dans l'expression à peu près → Il habite loin de la gare. → Il a parcouru environ quinze kilomètres.		Remplaçable par préparé, disposé → Le repas est préparé . → Il est disposé à tout pour réussir ses examens.	
QUAND	QUANT À	QU'EN	
Adverbe interrogatif ou conjonction de subordination	Locution prépositionnelle	Adverbe interrogatif que suivi de en	
Quand as-tu appris cette triste nouvelle ? Je me demande quand il arrivera.	Les skieurs aiment bien l'hiver ; quant à moi, je préfère l'été.	On fait une pause, qu'en penses-tu ?	
Remplaçable par à quel moment → À quel moment as-tu appris cette triste nouvelle ? → Je me demande à quel moment il arrivera.	Remplaçable par en ce qui me concerne → En ce qui me concerne , je préfère l'été.	Remplaçable par de cela → Que penses-tu de cela ?	

QUELQUES	QUELQUE	QUEL(S) ... QUE/ QUELLE(S) ... QUE
Déterminant indéfini (variable)	Adverbe (invariable)	Locution conjonctive devant un verbe (souvent être) ou un pronom
Je vais acheter quelques provisions.	Pour retrouver son chemin, il a parcouru quelque dix kilomètres.	Quelles que soient tes idées, je ferai équipe avec toi. Quel qu' en soit l'enjeu, je suis partant.
Remplaçable par plusieurs → Je vais acheter plusieurs provisions.	Remplaçable par environ → Il a parcouru environ dix kilomètres.	Le verbe est au subjonctif.

QUOI QUE	QUOIQUE
Pronom indéfini quoi + pronom relatif que	Conjonction de subordination à valeur concessive suivie du subjonctif
Quoi qu' il fasse, gardons notre sang froid.	Il est resté modeste quoiqu' il soit devenu célèbre.
	Remplaçable par bien que → Il est resté modeste bien qu' il soit devenu célèbre.

SA	ÇA
Déterminant possessif	Pronom démonstratif
Sa veste et sa cravate ne vont pas ensemble.	Gagner à la loterie, ça n'arrive pas à tout le monde !
Remplaçable par un autre déterminant → Ma veste et ma cravate...	Remplaçable par cela → ... cela n'arrive pas à tout le monde !

SANS	S'EN	SANG	CENT
Préposition	Pronom réfléchi suivi de en	Nom commun	Déterminant numéral
Il est parti sans sa veste.	Tu t'es moqué de lui, mais il ne s'en rend pas compte.	Il a perdu beaucoup de sang .	Ce dictionnaire coûte cent francs.
Remplacer par avec → Il est parti avec sa veste.	Vérifier si le verbe pronominal existe : se rendre compte.		Remplacer par trente, quarante, cinquante... francs.

SE/S'	CE	CE/C'
Pronom réfléchi	Déterminant démonstratif	Pronom démonstratif
Il se lève le matin à sept heures.	Ce spectacle est remarquable.	C' est un accident stupide.
Vérifier si le verbe pronominal existe : se lever.	Remplaçable par ces → Ces spectacles sont remarquables.	Remplaçable par cela → Cela est un accident stupide.

SES	CES
Déterminant possessif	Déterminant démonstratif
Il a encore perdu ses clés et ses billets de train.	À qui sont ces clés et ces billets qui traînent® sur la table ?
Remplaçable par son ou sa → Il a encore perdu sa clé et son billet de train.	Remplaçable par ce ou cette → À qui sont cette clé et ce billet qui traînent® sur la table ?

S'EST	C'EST	SAIS/SAIT	
Verbe être précédé d'un pronom réfléchi	Verbe être précédé d'un pronom démonstratif	Verbe savoir	
Il s'est levé de bonne humeur.	C'est une belle journée.	Il sait beaucoup de choses.	
Vérifier si le verbe pronominal existe : se lever.	Remplacer par cela → Cela est une belle journée.	Remplacer par l'imparfait → Il savait beaucoup de choses.	
SI	S'Y	-CI, CI-	SCIE
Adverbe ou conjonction de subordination	Pronom réfléchi suivi de y	Adverbe ou pronom démonstratif	Nom commun
Elle est si intelligente ! Si le vent se lève, la course sera annulée.	Laure adore la montagne; elle s'y promène souvent.	Ci -joint, ci -après, etc. Celui- ci , celle- ci , etc.	J'ai acheté une nouvelle scie électrique.
Remplaçable par tellement ou à supposer que → Elle est tellement intelligente! → À supposer que le vent se lève...	Vérifier si la forme pronominale du verbe existe : se promener.	Signifie ici.	Remplaçable par un autre nom → J'ai acheté une nouvelle voiture ...
SOI	SOIT	SOIT	
Forme renforcée du pronom personnel	Conjonction exprimant une alternative	Verbe être, 3 ^e personne du subjonctif présent	
Il faut avoir confiance en soi .	Soit il ne comprend rien, soit il fait exprès.	Il est important que Camille soit au rendez-vous.	
	Remplaçable par ou → Ou il ne comprend rien, ou il fait exprès.	Remplaçable par une autre forme du subjonctif présent du verbe être → Il est important que tu sois au rendez-vous.	
SON	SONT		
Déterminant possessif	Verbe être		
Pierre promène son chien.	Mes parents sont en vacances.		
Remplaçable par un autre déterminant → Pierre promène mon chien.	Remplaçable par l'imparfait → Mes parents étaient en vacances.		
TOUT/TOUS/TOUTE(S)	TOUT/TOUS/TOUTE(S)	TOUT	TOUT
Déterminant indéfini (variable)	Pronom indéfini (variable)	Adverbe (invariable)	Nom commun
Tous les jours, toutes les semaines, etc.	Les joueurs sont tous déçus par la défaite.	Ce bâtiment est tout neuf.	Je vous cède le tout pour cent francs.
Remplaçable par chaque → chaque jour, chaque semaine, etc.	Remplaçable par sans exception → Les joueurs sont déçus sans exception .	Remplaçable par entièrement → Ce bâtiment est entièrement neuf.	Remplaçable par la totalité → Je vous cède la totalité pour cent francs.

IV

L'ORTHOGRAPHE LEXICALE

Dans ce chapitre, il est tenu compte des rectifications orthographiques du français. Lorsqu'un terme fait l'objet d'une tolérance, les deux orthographes sont données.

A - LES ADVERBES EN -MENT

Définition

- Les adverbes en -ment se forment à partir du féminin de l'adjectif. On ajoute le suffixe -ment au féminin de l'adjectif correspondant.

- ▶ La plupart des adverbes se forment sur le féminin régulier en e de l'adjectif.

ex grande → grandement; actuelle → actuellement; cruelle → cruellement; fort → fortement, etc.

- ▶ Certains adverbes se forment sur un féminin de forme différente.

ex 1 naïf → naïve → naïvement

ex 2 doux → douce → doucement

ex 3 franc → franche → franchement

ex 4 ancien → ancienne → anciennement

ex 5 public → publique → publiquement

- ▶ Certains adverbes prennent un accent aigu sur la lettre e finale de l'adjectif.

ex aveuglément, commodément, confusément, énormément, immensément, précisément, profondément, etc. **mais** inverse → inversement

- ▶ Lorsque l'adjectif masculin se termine par une voyelle, on ajoute directement le suffixe -ment.

ex aimable → aimablement; simple → simplement; vrai → vraiment; poli → poliment, etc.

- ▶ Certains adverbes prennent un accent circonflexe sur la lettre finale i ou u de l'adjectif. Cet accent circonflexe indique la perte du e du féminin.

Selon *Les Rectifications de l'orthographe du français*, l'accent circonflexe peut être omis sur les lettres i et u de ces adverbes :

ex assidûment / assidument[®]; gaîment / gaiment[®] (ou gaiement); crûment / crument[®], etc.

- ▶ Lorsque l'adverbe est formé à partir d'adjectifs qui se terminent par -ent, on remplace le suffixe -ent par le suffixe -emment. La lettre e du début du suffixe -emment se prononce [a].

ex violent → violemment; fréquent → fréquemment; évident → évidemment; patient → patiemment

- ▶ Lorsque l'adverbe est formé à partir d'adjectifs qui se terminent par -ant, on remplace le suffixe -ant par le suffixe -amment.

ex méchant → méchamment; vaillant → vaillamment; suffisant → suffisamment

- ▶ Il existe quelques cas particuliers.

ex - gentiment → réduction de la forme *gentillement;
 - impunément → la lettre -é- remplace le -i final de l'adjectif impuni;
 - lentement → l'adverbe, bien qu'il se termine par -ent, est formé à partir du féminin de l'adjectif;
 - notamment → l'adverbe est formé à partir de l'élément radical **not-** qui signifie **connu**;

- nuitamment → l'adverbe est formé à partir du nom **nuit** ;
- sciemment → l'adverbe est formé à partir du nom **escient** qui n'existe plus actuellement que dans l'expression **à bon/mauvais escient** ;
- traîtreusement/traîtreusement® → l'adverbe a été formé à partir de l'adjectif **traîtreux/traîtreux®** qui n'existe plus actuellement.

B - LA DOUBLE CONSONNE AU DÉBUT D'UN MOT

Définition

- Les mots qui commencent par les préfixes latins ad- (**ex** **ad**venir, **ad**mettre) ou in- (**ex** **in**connu, **in**fidèle) redoublent généralement la consonne de l'élément radical lorsque le préfixe s'orthographe différemment : ac-, af-, al-, an-, ap-, ar-, at-, pour ad- et il-, im-, ir-, pour in-.

Mots commençant par le préfixe ac-, af-, al-, an-, ap-, ar-, at-		
PRÉFIXE	EXEMPLES	CAS PARTICULIERS
ac-	accrocher, accueillir, accuser, accorder, etc.	acompte, s'acoquiner
af-	affaiblir, affamer, affecter, afficher, affirmer, etc.	
al-	alléger, allonger, allumer, allusion, etc.	alanguir, aligner, alourdir, alunir
an-	annexer, annoncer, annoter, annuler, etc.	anéantir, anoblir
ap-	apparaître/ apparaitre®, appeler, appréhender, apprivoiser, approcher, approfondir, etc.	apaiser, apercevoir, apitoyer, aplanir, aplatir, apostropher
ar-	arraisonner, arracher, arrêter, arrondir, etc.	
at-	attarder, atteler, attendrir, atténuer, atterrir, etc.	atermoyer, (s') atrophier

Certains mots ne prennent pas la double consonne car ils ont un étymon grec ou latin différent du préfixe ad-.

- ex 1** **Académie** vient du grec **akadèmia** qui désigne le jardin d'Akadèmos où le philosophe Platon enseignait.
- ex 2** **Animal** vient du latin **anima** qui signifie souffle de vie.

Mots commençant par le préfixe il-, im-, ir-	
PRÉFIXE	EXEMPLES
il-	illégal, illettré, illimité, illisible, etc.
im-	immangeable, immanquable, immortalité, etc.
ir-	irréaliste, irréel, irrégulier, etc.

C - LA DOUBLE CONSONNE À LA FIN D'UN MOT

Les noms et les adjectifs se terminant par le suffixe **-ien** redoublent la consonne au féminin.

ex un chien/une chienne; un meuble ancien/une maison ancienne

Les adjectifs se terminant par les suffixes **-et, -ot, -el** redoublent la consonne au féminin.

↳ LA CLASSE GRAMMATICALE DE L'ADJECTIF

ex coquet/coquette; net/nette; sot/sotte; vieillot/vieillotte; actuel/actuelle; formel/formelle **mais** secret/secrète; discret/discrète; dévot/dévote; idiot/idiote, etc.

D - LES DIMINUTIFS

Les diminutifs (les noms auxquels on ajoute un suffixe afin d'exprimer une idée de petitesse) des noms terminés par **-on** redoublent la consonne finale.

ex maison/maisonnette; camion/camionnette

E - LES CONSONNES À DOUBLE PRONONCIATION

▶ La lettre **c** se prononce :

♦ **[k]** devant les voyelles **a, o, u**. Pour obtenir le son **[s]** devant les voyelles **a, o, u**, il faut placer une cédille (**ç**) sous la lettre **c**;

♦ **[s]** devant les voyelles **e, i, y**.

ex 1 une **ca**rabine; un **co**rtège; une **cu**vette → La lettre **c** se prononce **[k]**.

ex 2 un **ce**rce; le **ci**rcue; un **cy**clone → La lettre **c** se prononce **[s]**.

ex 3 il comm**ç**a; un gar**ç**on; un re**ç**u → La lettre **c** se prononce **[s]** grâce à la cédille.

▶ La lettre **g** se prononce :

♦ **[g]** devant les voyelles **a, o, u**. Pour obtenir la prononciation **[ʒ]** devant les voyelles **a, o, u**, il faut ajouter un **e** après la lettre **g**;

♦ **[ʒ]** devant les voyelles **e, i, y**. Pour obtenir la prononciation **[g]** devant les voyelles **e, i**, il faut ajouter un **u** après la lettre **g**.

ex 1 un **ga**rage; une **go**mmе; **ingur**giter → La lettre **g** se prononce **[g]**.

ex 2 un bour**ge**on; nous mang**eo**ns → La lettre **g** se prononce **[ʒ]** grâce à la lettre **e** qui la suit.

ex 3 **ge**ntil; une **gi**rafe; la **gy**mna**stiq**ue → La lettre **g** se prononce **[ʒ]**.

ex 4 la **gu**erre; un **gu**ichet → La lettre **g** se prononce **[g]** grâce à la lettre **u** qui la suit.

▶ La lettre **s** se prononce :

♦ **[s]** lorsqu'elle est au début d'un mot ou qu'elle est précédée ou suivie d'une autre consonne;

♦ **[z]** lorsqu'elle est entourée de deux voyelles. Pour obtenir le son **[s]**, il faut doubler la lettre **s**.

ex 1 satisfait; le son; un **sa**vant → La lettre **s** se prononce **[s]** car elle est au début d'un mot.

ex 2 la **dan**se; **pen**ser; une **man**sarde → La lettre **s** se prononce **[s]** car elle est précédée d'une consonne.

ex 3 la **pe**ste; **triste**; **rest**er → La lettre **s** se prononce **[s]** car elle est suivie d'une consonne.

ex 4 une pause; peser; la cuisine → La lettre **s** se prononce [z] car elle est entourée de deux voyelles.

ex 5 un poisson; un passant; une laisse → La lettre **s** se prononce [s] car elle est doublée.

F - LA PRONONCIATION DES SONS [e] / [ɛ]

Les sons [e] et [ɛ] peuvent se transcrire de manières très différentes. Les tableaux qui suivent présentent les transcriptions les plus courantes.

Les transcriptions du son [e]	
TRANSCRIPTIONS	EXEMPLES
La lettre e devant une consonne muette	les, mes, et
La lettre é	la santé, la beauté, gelé
Les lettres er	manger, garder, un berger
Les lettres ez	chez, vous dormez
Le digramme ai	je mangerai, je gardai
La lettre a suivi de y	le pays, le paysage
Les lettres œ et æ	un fœtus, et cœtera

Les transcriptions du son [ɛ]	
TRANSCRIPTIONS	EXEMPLES
La lettre e suivie de deux consonnes qui se prononcent séparément	la peste, excessif, sectionner, une ferme
La lettre e suivie de deux consonnes identiques	belle, un ennemi, nettement, serrer
La lettre e devant un c ou un t final	sec, le cadet
La lettre è	une règle, la mère
La lettre ê	la fête, la tête
La lettre ë	Noël, Joël
Le digramme ai (ai)	le lait, la chair, naïtre/naître®, paraître/paraître®
Le digramme ei	la reine, un peigne, la neige
Les terminaisons de conjugaison ais , aient et aient	tu dormais, il fumait, ils applaudissaient

G - LA TRANSCRIPTION DES PRINCIPAUX DIGRAMMES ET TRIGRAMMES

Un **digramme** est une association de deux lettres qui transcrivent un seul son. Les **trigrammes** sont une association de trois lettres. Le tableau qui suit présente les principaux digrammes et trigrammes du français.

Valeur des principaux digrammes et trigrammes		
PHONÈMES (SONS)	GRAPHÈMES (TRANSCRIPTIONS)	EXEMPLES
[o]	au	au tre, chaud , un au teur
	eau	l' eau , un bateau , beau
[u]	ou	une poule , couvrir , le hibou
	où	Où es-tu ? Où vas-tu ?
	où	le goût /gout®, le coût /cout®
[œ]	eu	jeune , un fleuve , une fleur
	œu	un vœu , une œuvre
	œ	un œil
	ue	cueillir , un accueil
[â]	an	un an , lancer , une danse
	am (devant les lettres b et p)	ample , ambitieux , une ampoule
	en	une dent , lent , sentir
	em (devant les lettres b , m et p)	embêter , empêcher , emmener
	aon	un faon , un paon
[ɛ̃]	in	la fin , le matin , mincir , enfin
	im (devant les lettres b , m et p)	imbattable , immanquable , impossible
	ien	ancien , un chien , un lien
	ain	le bain , maintenant
	aïm	la faim , un daim
	ein	une ceinture , peindre
	yn, ym	une synthèse , un symbole
[œ̃]	un	un ours brun
	um	le parfum
[õ]	on	long , son , un melon
	om (devant les lettres b et p)	une tombe , un pompier

H - LES ACCENTS

- Les accents aigu (é), grave (è) et circonflexe (ê) modifient la prononciation de la lettre e. On met généralement un accent aigu lorsque le son voyelle qui suit é est sonore et un accent grave lorsque le son voyelle qui suit è est muet.

ex 1 une écharpe ; un éventail ; célèbre → Le son voyelle qui suit é s'entend.

ex 2 une règle ; un zèbre ; célèbre → Le son voyelle qui suit è est muet.

- ▶ Les accents graves et circonflexes servent également à différencier deux homonymes.

➔ LES DIFFÉRENTS HOMONYMES

- ex 1** Il est **sur** le mur.
mais Il est **sûr** de lui.
- ex 2** Il **a** perdu ses clés **à** la gare.

I - LE TRÉMA

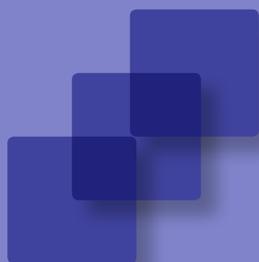
- ▶ Le tréma permet d'**isoler** la prononciation d'une lettre par rapport à la voyelle qui précède.

ex hair; aïeul, etc.

- ▶ Placé sur la lettre e à la fin d'un mot, le tréma indique la prononciation [gy] au lieu de [g]. Le document annexé *Les Rectifications de l'orthographe du français* encourage à mettre le tréma sur la voyelle qui se prononce.

ex aiguë/aigüe®; ambiguë/ambigüe®

ANNEXES



LES RECTIFICATIONS DE L'ORTHOGRAPHE DU FRANÇAIS

Les Rectifications de l'orthographe du français, IRDP, juillet 1996, pages 9 et 10

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Nous détaillons ci-dessous les propositions de rectification en 14 principes :

1. Généralisation de la règle « è devant une syllabe muette » : on peut écrire évènement comme avènement, il cèdera comme il lèvera, etc.

Exceptions

 - a) Les préfixes **dé-** et **pré-** (dégeler, prévenir, etc.);
 - b) les **é-** initiaux (échelon, édredon, élever, etc.);
 - c) médecin et médecine.
2. Dans les verbes terminés à l'infinitif par **-eler** ou **-eter**, on favorisera la graphie **è** quand la syllabe qui suit contient un **e** muet, plutôt que de redoubler la consonne qui suit : il détèle comme il pèle, il époussète comme il achète, il détèlera comme il pèlera, etc. Les dérivés en **-ment** s'alignent sur le verbe.

Exceptions Appeler, interpeler et jeter, ainsi que leurs familles, conservent le redoublement de la consonne : j'appelle, tu jettes, elle rejette, tu interpelleras, etc.
3. On unit les numéraux composés par des traits d'union : vingt-et-un, deux-mille-trois-cent-quatre, etc.
4. Le participe passé de **laisser** suivi d'un infinitif est toujours invariable : les enfants que tu as laissé partir.
5. Les consonnes **t** et **l** qui suivent un **e** muet restent simples : lunetier, prunelier, interpeler, dentelière.
6. Le **tréma** est déplacé sur la lettre **u** prononcée dans les suites **-gue-** et **-gui-** (aigüe, ambigüe, ambigüité).
7. Les verbes en **-oter/-otter** gardent deux **t** s'il existe un nom de la même famille en **-otte** : botte → botter ; calotte → calotter. On préfère la graphie simple lorsque ce n'est pas le cas : danser → dansoter ; manger → mangeoter ; cracher → crachoter ; neiger → neigeoter, etc.
8. La finale **-illier** est abandonnée au profit de la finale **-iller** pour être conforme à la prononciation de serpillère, quinquiller, joailler (comme on écrit déjà pouailler, volailler).
9. On unifie la variation **-olle/-ole** des finales, en adoptant la seconde variante : corole, girole, grole, guibole, mariole, etc.

Exceptions colle, folle, molle
10. Les **circonflexes** disparaissent sur les lettres **i** et **u** : maitresse, aout, naitre, ile, bruler, flute, etc.

Exceptions

 - a) Ils doivent figurer dans les terminaisons verbales du passé simple, du subjonctif imparfait et plus-que-parfait : nous vîmes, vous lûtes, qu'il aimât, qu'elle eût mangé, etc. ;
 - b) ils doivent figurer quand leur présence permet de lever une ambigüité : du pain et j'ai dû, il croit et il croît, une poule sur un mur et je suis sûr.
11. Les **noms composés** formés, avec trait d'union, d'un verbe et d'un nom, ou d'une préposition et d'un nom, s'alignent sur le singulier et le pluriel des mots simples, c'est-à-dire qu'ils prennent la marque du pluriel sur le second élément : un après-midi → des après-midis ; un sèche-cheveu → des sèche-cheveux ; un arrière-gout → des arrière-gouts, etc.

Exceptions

- a)** Les noms composés dont le deuxième terme commence par une majuscule (des prie-Dieu);
- b)** les composés dont le deuxième terme contient un article (des trompe-l'œil, des trompe-la-mort).
- 12.** On favorise la soudure des mots composés lorsqu'ils sont formés :
- des prépositions **contr(e)-** et **entr(e)-** comme contre-pouvoir, contravis ou entrejambe, s'entraîner, etc.;
 - d'un préfixe savant comme agroalimentaire ou audiovisuel;
 - d'une onomatopée ou de redoublement expressif comme blablabla ou passepasse.
- Quelques composés divers sont ajoutés à cette liste (tirebouchon, portemonnaie, pique-nique, weekend, rondpoint, etc.).
- 13.** Les **emprunts** se conforment, dans la mesure du possible, au système graphique du français. Cela concerne surtout les accents et les pluriels : un satisfécit, des pénaltys, allégro, les médias, des tagliatelles ou même taliatelles, des roestis ou pourquoi pas reuchtis (graphie attestée sur l'internet).
- 14.** De manière générale, il est recommandé aux lexicographes et aux correcteurs de privilégier, en cas de concurrence entre plusieurs formes ou dans le cas de néologismes, la forme la plus simple : forme sans circonflexe, forme agglutinée, forme en **n** simple, graphie francisée, pluriel régulier, etc.

Au nombre de ces graphies rectifiées s'ajoutent celles rassemblées sous l'appellation « anomalies ». Il peut s'agir de familles réaccordées (bonhomme comme bonhomme) ou de rectifications isolées (ognon, assoir, nénufar, saccharine, etc.).

II

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CLASSES ET FONCTIONS GRAMMATICALES

CLASSES GRAMMATICALES	FONCTIONS POSSIBLES	EXEMPLES
Le nom (le groupe nominal)	Sujet	Le pilote rassure les passagers.
	Attribut du sujet	Il sera bientôt pilote .
	Attribut du complément de verbe	On a élu <u>Paul</u> commandant de bord .
	Complément de verbe direct	Le pilote <u>rassure</u> les passagers .
	Complément de verbe indirect	Le pilote <u>s'adresse</u> aux passagers .
	Complément de phrase	<u>Le pilote s'adresse aux passagers</u> avant le décollage .
	Complément de nom	<u>Les paroles</u> du pilote rassurent les passagers.
	Complément d'adjectif	Le pilote est <u>satisfait</u> de son vol .
	Complément d'adverbe	<u>Heureusement</u> pour les passagers , le vol s'est bien passé.
	Complément de présentatif	<u>Voici</u> le pilote qui salue les passagers .
Modificateur	L'avion <u>atterrit</u> en douceur .	
Le déterminant	Introduit le nom dans un GN	Le soleil et la lune ont toujours inspirés les poètes et les musiciens .

CLASSES GRAMMATICALES	FONCTIONS POSSIBLES	EXEMPLES
L'adjectif (le groupe adjectival)	Complément de nom	Un acte courageux , une bonne idée
	Attribut du sujet	En hiver, les nuits sont courtes .
	Attribut du complément de verbe	J'ai trouvé cette idée excellente .
Le verbe (le groupe verbal)	Prédicat	Le pilote s'adresse aux passagers . L'atterrissage sera problématique .
Le pronom	Sujet	Prête-moi ta plume, la mienne n'a plus d'encre.
	Attribut du sujet	Présidente, elle le sera bientôt.
	Attribut du complément de verbe	Je considère cet objet trouvé comme le mien .
	Complément de verbe direct	Quelle belle montre ! Je l'achète tout de suite.
	Complément de verbe indirect	Je lui ai prêté ma montre.
	Complément de phrase	Marius est parti avec elle .
	Complément de nom	C'est une histoire dont la fin est triste.
	Complément d'adjectif	C'est la victoire dont je suis le plus fier .
	Complément d'adverbe	Tant mieux pour lui !
Complément de présentatif	Te voici enfin !	
L'adverbe (le groupe adverbial)	Complément de verbe	Nous resterons ici .
	Complément de phrase	Demain , nous partirons pour la Thaïlande.
	Modificateur d'adjectif	Marie porte une très jolie robe.
	Modificateur de verbe	Il m'a beaucoup parlé. Ces robes coûtent cher .
	Modificateur de déterminant	Il a trop de chance.
	Modificateur d'adverbe	Il se porte remarquablement bien .
	Modificateur de préposition	Les élèves sont arrivés longtemps après la sonnerie.
Modalisateur de phrase	Malheureusement , je n'ai aucune solution à vous proposer.	
La préposition	Introduit un groupe dans la phrase	Le chien de ma sœur ; se souvenir de ses vacances ; être content de partir en vacances , etc.
La conjonction de coordination	Relie deux mots ou groupes de mots	Une idée surprenante et dangereuse . Un gâteau au chocolat ou une glace à la fraise .
	Relie deux phrases	Je te quitte car mon bus arrive .
La conjonction de subordination	Introduit une phrase subordonnée	Les loups chassent dès que la nuit tombe . J'espère que tu me rendras visite prochainement.
L'interjection	Marqueur d'oralité dans un énoncé	Ouf ! Zut ! Bravo !

ABRÉVIATIONS

Adj : adjectif

Adv : adverbe

Att : attribut

Conj : conjonction

C : complément

CP : complément de phrase

CV : complément de verbe

CVD : complément de verbe direct

CVI : complément de verbe indirect

D : déterminant

GAdj : groupe adjectival

GAdv : groupe adverbial

GInf : groupe infinitif

GN : groupe nominal

GPart : groupe participial

MOD : modificateur

N : nom

n.f. : nom féminin

n.m. : nom masculin

P : prédicat

Ph : phrase

PhPart : phrase participiale

PhSub : phrase subordonnée

Prép : préposition

Pro : pronom

S : sujet

V : verbe

SYMBOLES

➔ voir également

*phrase agrammaticale

® mot faisant l'objet d'une rectification orthographique

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

- ADAM J.-M. et REVAZ F., *L'Analyse des récits*, Seuil, Paris, 1996.
- ADAMCZEWSKI H., *Le Français déchiffré, clé du langage et des langues*, Armand Colin, Paris, 1991.
- BALMA P.-A. et SANDOZ J.-F., *La Grammaire au cycle d'orientation*, DIP, Genève, 1989.
- BÉGUELIN M.-J. (sous la direction de), *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, De Boeck-Duculot, Bruxelles, 2000.
- BRONCKART J.-P., *Activité langagière, textes et discours : pour un interactionisme socio-discursif*, Delachaux et Niestlé, Paris, 1996.
- CATACH N., *L'Orthographe*, PUF, Paris, 1978.
- CHARTRAND S., AUBIN D., BLAIN R. et SIMARD C., *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Graficor, Québec, 1999.
- CHAURAN J., *Histoire de la langue française*, PUF, Paris, 1969.
- COMBETTES B., *Pour une grammaire textuelle*, De Boeck-Duculot, Bruxelles, 1988.
- COMBETTES B., *L'Organisation du texte*, Université de Metz, Metz, 1992.
- CONFAIS J.-P., *Temps - mode - aspect*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, 1996.
- DUBOIS J. et LAGANNE R., *La Nouvelle grammaire du français*, Larousse, Paris, 1973.
- GENETTE G., *Figure III*, Seuil, Paris, 1972.
- GENEVAY E., *Ouvrir la grammaire*, Éditions L.E.P., Lausanne, 1994.
- GRÉVISSE M. et GOOSSE A., *Le Bon usage*, 12^e éd., Duculot, Paris-Gembloux, 1986.

- GREIMAS A.-J., *Sémantique structurale*, PUF, Paris, 1986.
- LEROT J. et KLEIN J.-R., *Terminologie grammaticale, essai de clarification et d'harmonisation*, De Boeck, Bruxelles, 1984.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. et RIOUL P., *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 2009.
- THIBAUT A., *Dictionnaire suisse romand*, Zoé, Genève, 2004.
- WEINRICH H., *Le Temps*, Seuil, Paris, 1973.
- WILMET M., *Grammaire critique du français*, De Boeck-Duculot, Bruxelles, 2010.

DICTIONNAIRES

- ARRIVÉ M., GADET F. et GALMICHE M., *La Grammaire d'aujourd'hui : guide de linguistique française*, Flammarion, Paris, 1986.
- DAVID M., *Dictionnaire des expressions françaises et québécoises*, Guérin, 2009.
- DUCROT O. et TODOROV T., *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris, 1972.
- GUEMRICHE S., *Dictionnaire des mots français d'origine arabe*, Seuil, Paris, 2007.
- LEWANDOWSKI T., *Linguistisches Wörterbuch*, 3 vol., Quelle & Meyer Verlag, Heidelberg, 1990.

REVUES

- BÉGUELIN M.-J., DE PIETRO J.-F. et NÄF A., « La Terminologie grammaticale à l'école : perspectives interlinguistiques », *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)*, n° 31, Neuchâtel, 1999.
- BÉGUELIN M.-J., DE PIETRO J.-F. et NÄF A., « Approches interlinguistiques de la complémentation verbale : quels savoirs pour l'enseignant ? quels savoirs pour l'élève ? », *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)*, n° 37, Neuchâtel, 2002.
- COLLECTIF, « Descriptions de la langue et enseignement », *Le français aujourd'hui*, n° 162, Paris, 2008.

MANUELS SCOLAIRES

- BELTRANDO B. (sous la direction de), *L'Atelier du langage 9^e, 10^e, 11^e*, Hatier-CIIP, Paris, 2009-2011.
- BIÉTRY R., *Des mots aux textes*, L.E.P., Lausanne, 2002.
- CLAVIEN F., GUILLEMIN S., JOLIDON F. et SÖZERMAN C., *Activités en vocabulaire 7^e, 8^e, 9^e*, DGEO, État de Vaud, 2007.
- COMBETTES B., FRESSON J. et TOMASSONE R., *Bâtir la grammaire 6^e, 5^e, 4^e, 3^e*, Delagrave, Paris, 1977-1980.
- CUSINAY A., NICOLET C. et ROUGEMONT E., *Pratique de la langue*, DIP, Genève, 1987-1989.
- GENEVAY E., LIPP B., NOVERRAZ M. et SCHOENI G., *Collection L.E.P 7^e, 8^e, 9^e*, Éditions L.E.P., Lausanne, 1986-1993.
- POTELET H. (sous la direction de), *Livre unique 9^e, 10^e, 11^e*, Hatier-CIIP, Paris, 2009-2011.
- TISSOT Y., *Français 7^e, 8^e, 9^e*, Département de l'éducation, de la culture et des sports, Neuchâtel, 2006-2008.

DOCUMENTS PUBLIÉS PAR L'IRDP

- CONTI V. et DE PIETRO J.-F., *Français, propositions en vue de la définition d'une conception terminologique en Suisse romande*, IRDP, Neuchâtel, 2006.
- MATTHEY V., *Les Rectifications de l'orthographe du français*, IRDP, Neuchâtel, 1996.

DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LA CIIP

- CIIP, *Enseignement/apprentissage du français en Suisse romande*, CIIP, Neuchâtel, 2006.
- CIIP, *Plan d'études romand, cycles 1, 2, 3*, CIIP, Neuchâtel, 2010.

Cet index alphabétique reprend les notions développées dans le glossaire et les vocabulaires thématiques de la partie 1. Il référence leurs apparitions dans l'ensemble de l'ouvrage et met en évidence leurs occurrences principales. Pour se rendre sur une des pages où apparaît la notion, il suffit de cliquer sur le folio correspondant.

A

accord 18, 123, 146, 191, **201**, **207** ~ dans le groupe nominal **18**, **206-207**; ~ du participe passé **18**, 191, **203-206** ~ du verbe **18**, 146, **201-202**
accumulation **43**, 44, 73
acronyme **18**, 165
acrostiche **36**
acte de langage **18**, 30, 101, 189
acte (théâtre) **40**, 42
actif **18**
adjectif **18**, 25, 45, 99, 113, 114, 117, 121, **123-127**, 131, 137, 139, 143, 144, 155, 156, 159, 160, 167, 168, 182, 188, 190, 191, 201, 202, 203, 206, 207, 209, 210, 213, 215
adverbe **18**, 20, 24, 79, 80, 83, 99, 100, 110, 113, 114, 117, 124, 125, 127, 131, **136-139**, 141, 144, 147, 153, 154, 157, 159, 168, 182, 209, 210, 211, 212, **213-214**
aède **36**
agent **18**, **22**, 31, 167 VOIR AUSSI **forme de phrase**
alexandrin **36**, 37, 38, 39
allégorie **43**
allitération **36**
anagramme **36**
analepse **32**, 91 VOIR AUSSI **retour en arrière**
anaphore **18**, **36**, 71
antécédent **18**, 27, 111, 112, 133, 134, 188, 202, 204 VOIR AUSSI **réfèrent**
antériorité **18**, 29, 87, 88, 190, 192, 194, 195, 196 VOIR AUSSI **système des temps**
anticipation **32**, 34, 91, 92 VOIR AUSSI **prolepse**
antithèse **43** VOIR AUSSI **opposition**
antonyme **18**, 22, 23, 44, **178-179**
aparté **40**
argot **18**, **62-63**
article 122, 207 VOIR AUSSI **déterminant ~ défini** **21**, 122, 133, 140 ~ **défini contracté** **21** ~ **indéfini** **21**, 122 ~ **partitif** **21**, 122
aspect du verbe **19**, 20, 22, 127, 183, **187**, 192, **197-198**
association **43**, 44
assonance **36**, **37**
atténuation **43**, 44
attribut **19**, 51, 105, 126, 129, 202 ~ du complément de verbe **19**, 30, 121, **126-127**, 129, 131, 136, 145, **160**, 191, 202 ~ du sujet **19**, 30, 66, 106, 107, 118, 121, **126-127**, 129, 131, 136, 145, 147, **158-159**, 191, 202
auteur **19**, 23, 32, 33, 34, 36, 40, 41, 43, 49, 55, 56, **84-85**
auxiliaire **18**, 29, **31**, 102, 128, **130-131**, 203, 204, 205 ~ d'aspect **31** ~ de modalité **31**, 83, 131

B

ballade **37**
base (du verbe) **19**, 127, 161, 183, **184-185**

C

cadre **32**, **48-63**
catégorie **19**, 20, 22, 24, 25, 26, 40, 123, 128, 183, 187
catharsis **40**
césure **36**, **37**, 38
chaîne lexicale **19**, 29, 30, 177
champ **19** ~ lexical **19**, 66, **181-182** ~ sémantique **19**, **175-176**, 177, 178, 182 VOIR AUSSI **polysémie**
chronique **32**, 60
chronologie **32**, **91-92**, 192 ~ **discontinue** **32**, 91 VOIR AUSSI **anticipation** ET **retour en arrière** ~ **linéaire** **32**, 91
chute **32**, 33 VOIR AUSSI **nouvelle**
citation **19**, **69**, **74**
classe grammaticale **18**, **19**, 20, 21, 23, 24, 25, 27, 30, 43, **117-142**, 150, 151, 158, 159, 160, 165, 167, 176, 177, 180, 181, 182, 208 VOIR AUSSI **adjectif**, **adverbe**, **attribut**, **conjonction**, **interjection**, **nom**, **préposition**, **pronom** ET **verbe**
comédie **23**, 33, **40**, 57, 58, 60
comique **40**, 41
commentaire **22**, **32**, 34, 49, 52, 53, 56, 64, 85, 90, 93, 100
comparaison **36**, **43**, 44, 81, 109, 114, 125, 142, 152
complément ~ d'adjectif 105, 107, 121, 136, 144, 145, **157-158** ~ d'adverbe 107, 145, **158** ~ de nom **19**, 51, 105, 107, 121, 126, 132, 136, 143, 144, 145, **155-156**, 190 ~ de phrase **19**, 103, 104, 105, 106, 108, 109, 111, 121, 136, 138, 143, 144, 145, 148, **151-153**, 191 ~ de pronom 105, 121, 144, 145, **156-157** ~ de verbe **19**, 30, 103, 105, 107, 108, 110, 111, 112, 126, 127, 128, 129, 131, 138, 143, **149-151**, 190, 191, 202, 205
composition **20**, 53, 164, **168-169** ~ courante **20**, 164, **168-169**, 171 ~ savante **20**, 164, 168, **169-170**
conjonction **20**, 110, 212 ~ de coordination **20**, 80, 100, 117, **140-141**, 208, 210 VOIR AUSSI **coordonnant** ~ de subordination **20**, 81, 104, 105, 106, 108, 113, 117, **141-142**, 188, 189, 193, 195, 210, 211, 212 VOIR AUSSI **subordonnant**
conjugaison **19**, **20**, 127, 128, 130, 161, **183-198**, 200, 216
connecteur **20**, 48, 53, 59, 64, 66, 78, **80-81**, 138, 141
connotation **20**
constituant **19**, **20**, 22, 97, 103, 105, 106, 143, 149, 153, 158 ~ **facultatif** **20**, 29, 99, 144, 151, 152, 153 ~ **obligatoire** **20**, 26, 27, 29, 98, 99, 104, 144, 146, 148, 158
conte **23**, 29, **32**, 33, 58, 59, 64, 65, 66, 68, 82, 94 VOIR AUSSI **genre de texte** ET **regroupement de genres**
contexte **20**, 22, 27, 30, 35, 47, 48, **56-57**, 61, 129, 175, 176, 192
coordination **20**, 98, 99, **100**
coordonnant **20**, 79, 94, 100, 138
coup de théâtre **41**

D

déictique 20, 67 VOIR AUSSI énonciation (indices)
dénoûement 41, 42, 94
dérivation 20, 164, 165-168
description 25, 32, 34, 43, 47, 59, 78, 79, 89, 93, 182, 193 VOIR AUSSI séquence descriptive
destinataire 20, 21, 27, 28, 31, 35, 48, 56, 57, 61, 63, 67, 68, 69, 81, 82, 94, 95, 132 VOIR AUSSI énonciation ET récepteur
détachement 21, 102, 155
déterminant 18, 21, 24, 25, 28, 76, 105, 117, 118, 119, 120, 121-122, 137, 145, 154, 190, 201, 206, 207, 211, 212 ~ démonstratif 21, 122, 207, 211 ~ exclamatif 21, 102 ~ indéfini 21, 119, 122, 207, 211, 212 ~ interrogatif 21, 102, 110, 122 ~ numéral 21, 211 ~ possessif 21, 67, 68, 122, 207, 208, 209, 211, 212
dialogue 21, 51, 62, 67, 70 VOIR AUSSI paroles rapportées (directement) ~ théâtral 40, 41
didascalie 40, 41
diérèse 37 VOIR AUSSI synérèse
distique 37, 39
dramaturge 41, 42

E

ellipse 51, 92, 93 ~ narrative 32 ~ syntaxique 21
émetteur 18, 20, 21, 24, 26, 27, 28, 30, 31, 47, 48, 49, 52, 55, 56, 57, 61, 63, 64, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 81, 82, 83, 88, 98, 100, 101, 102, 132, 138, 187, 188, 192, 196 VOIR AUSSI énonciation
emprunt 17, 21, 171-173
enchaînement 20, 21, 23, 50, 98, 99, 146
enjambement 37
énoncé 18, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 30, 40, 41, 42, 48, 56, 57, 58, 67-69, 70, 81, 82, 83, 99, 137, 138, 142, 187, 188, 192, 196 ~ ancré 21, 67, 69 ~ coupé 21, 67
énonciation (situation d') 20, 21, 25, 27, 48, 56-57, 58, 61, 67, 69, 70, 71, 86, 132, 196, 207 ~ indices 21, 83 ~ lieu 20, 22, 56, 67, 70, 71 ~ moment 22, 56, 67, 70, 71, 82, 192, 193
envoi 37
épitexte 22, 49, 56
épopée 33, 58 VOIR AUSSI poésie (épique)
étymologie 22, 161, 162-163, 176
euphémisme 43, 44 VOIR AUSSI atténuation
expansion 19, 22, 25, 28, 66, 76, 117, 119, 121, 126, 131, 132, 136, 137, 139, 155, 156, 157, 158
explicite 22
exposition (scène d') 41

F

fable 23, 33, 65, 66 VOIR AUSSI genre de texte ET morale
fantasie (fantasy) 33
farce 41
fictionnel 33 VOIR AUSSI récit
figure de style 22, 37, 43-45, 182
flexion (du verbe) 20, 22, 183
focalisation 22, 33, 86 VOIR AUSSI point de vue
fonction (grammaticale) 19, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 43, 50, 75, 76, 97, 98, 100, 103, 104, 105, 106, 107,

109, 110, 111, 113, 117, 121, 126, 127, 131, 132, 133, 134, 136, 138, 139, 140, 143-160, 188, 190, 191, 202

forme de phrase 22, 102

G

genre (grammatical) 18, 19, 22, 117, 119-120, 122, 123, 124, 133, 148, 159, 160, 167, 201, 202, 203, 204, 206, 207
genre de textes 23, 27, 28, 33, 36, 47, 48, 57, 58-60, 61, 64, 65, 66, 69, 81 VOIR AUSSI regroupement de genres ~ littéraire 23, 28, 33, 35, 59, 60, 61 ~ social 23, 61
gradation 43, 44, 114
graphème 23, 161, 163, 199-200, 217
groupe 23, 115 ~ infinitif 71, 72, 105, 106, 107, 110, 117, 131-132, 139, 147, 150, 151, 153, 154, 156, 158, 159, 202 ~ nominal 18, 19, 21, 25, 71, 75, 76, 77, 99, 103, 105, 106, 108, 110, 111, 112, 113, 114, 117, 118, 121, 126, 132, 136, 139, 143, 147, 150, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 206 ~ participial 105, 106, 117, 127, 132, 139, 153, 156 ~ verbal 19, 27, 30, 105, 106, 110, 113, 114, 117, 127, 128, 131, 132, 148, 149, 150, 154, 158, 160

H

hémistiche 37
homonyme 23, 169, 179-180, 218; ~ homographe 23, 179, 180; ~ homophone 23, 161, 179, 180, 199, 200, 208-212
hyperbole 43, 44

I

image 37, 39, 175
implicite 23, 75
insistance 36, 43, 44
interjection 23, 49, 99, 117, 142
intrigue 33, 40, 41, 42

J

juxtaposition 23, 98, 99, 100

L

lapalissade 37
légende 33
litote 43, 44
locuteur 23, 58

M

marque 23, 186, 200, 207 ~ de personne 24, 30, 183, 184, 185-186, 187, 202, 203 ~ de temps 19, 23, 24, 30, 68, 183, 184, 186, 187, 189, 192, 202, 204
message 21, 24, 30, 47, 48, 56, 67
métaphore 36, 43, 44, 182 ~ filée 44
métonymie 43, 45
métrique 37, 39
mime 41
mise en scène 41
modalisation 24, 33, 47, 48, 82-83
mode 20, 22, 24, 83, 107, 109, 110, 127, 128, 183, 184, 185, 186, 187-191

modificateur 24, 83, 113, 114, 117, 121, 123, 126, 131, 136, 138, 139, 143, 145, **153-154**, 157, 158, 194

monologue **41** -intérieur 24, 25, **73** VOIR AUSSI **paroles rapportées (indirectement)**

morale **33**, 35 VOIR AUSSI **conte** ET **fable**

mot 24, 41, 48, 49, 52, 53, 54, 55, 61, 100, 102, 104, 110, 118, 133, 137, 141, 143, 144, 146, 149, 151, 153, 158, 160, **162-165**, 167, 168, 169, 171, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 199, 200, 201, 207, 214, 215, 218 ~ **complexe** **20**, **164** VOIR AUSSI **composition (courante)** ET **dérivation**

~ **simple** **20**, 21, **164**, 168, 179 VOIR AUSSI **dérivation**

mot-phrase **22**, 26, 99

mythe **33**

mythologie **37**, 38

N

narrateur 19, **24**, 25, 26, 32, **33**, 35, 64, 69, 71, 74, 84, **85**, 86, 87, 90, 91, 92 ~ **absent** **33**, 85 ~ **externe** **33**, 85, 86 ~ **interne** **33**, 85, 86

narration **24**, 32, **33**, 34, 35, 90, 91, 93, 94, 192

néologisme **24**, **163** -de forme **24** -de sens **24**, 163

noëud **33**, **41**

nom 18, 21, 23, **24**, 25, 26, 27, 28, 45, 51, 58, 66, 71, 74, 75, 76, 77, 79, 83, 99, 111, 114, 117, **118-121**, 122, 123, 124, 126, 127, 137, 139, 141, 144, 147, 150, 151, 155, 156, 159, 160, 167, 168, 182, 190, 201, 202, 203, 206, 207, 208, 212, 215 ~ **commun** **25**, **118**, 121, 211, 212 ~ **propre** **25**, 51, **119-120**, 163, 165

nombre 18, 19, 20, 22, **25**, 29, 30, 117, 119, **120**, 122, 123, 124, 127, 133, 146, 148, 159, 160, 183, 184, **185**, 187, 201, 202, 203, 204, 206, 207

nouvelle 29, **33**, 57, 60, 65, 66, 68, 94

noyau 18, 19, 23, **25**, 26, 30, 99, 106, 111, 117, 118, 121, 123, 126, 127, 131, 132, 137, 139, 143, 144, 145, 155, 157, 190, 195, 196, 201

O

opposition **43**, **45**

organisateur **25**, 33, 47, 48, 53, 65, 66, **78-80**, 88, 90 ~ **spatial** **25**, 64, 66, 67, 68, 71, 78, 79, 80 ~ **temporel** **25**, 64, 65, 66, 67, 68, 71, 78, 79, 80, 87, 89, 194

oxymore **43**, **45**

P

palindrome **38**

paratexte **25**, 26, 34, 47, 48, 49

paroles rapportées 21, **25**, 32, 34, 47, 50, 52, 70, 71, 72 ~ **directement** **25**, 50, 52, 69, 70, 72, 73, 74 ~ **indirectement** **25**, 69, 71, 72, 73 ~ **librement** **25**, 69, 72, 73, 196 ~ **non réalisées** **25**, 74

passage 28, 32, **33**, **34**, 48, 52, 64, 70, 71, 73, 78, 84, 86

passif 18, **25**, 30, 129, 130, 204, 205 VOIR AUSSI **forme de phrase**

patient **22**, **26**, 31 VOIR AUSSI **forme de phrase**

pause **26**, **34**, 49, 50, 51, 92, 93, 98

pensées rapportées **25**, **73-74**

périphrase **43**, **45**, 77

péritexte **26**, 49, 55

personnage 25, 26, 33, **34**, 35, 40, 41, 42, 69, 71, 74, **86-87**, 94, 95

personne (de conjugaison) 19, 20, 22, 24, **26**, 29, 30, 31, 71, 72, 117, 127, 128, 130, 132, 133, 134, 146, 148, 183, 184, **185-186**, 187, 188, 189, 200, 201, 202, 204 VOIR AUSSI **conjugaison**

personnification **43**, **45**

phonème **23**, **26**, 28, 38, 161, 163, **199-200**, 217

phrase 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, **26**, 27, 29, 30, 33, 37, 49, 50, 54, 62, 64, 70, 71, 72, 74, 75, 82, **97-116**, 117, 121, 122, 126, 128, 129, 130, 132, 133, 135, 137, 138, 139, 140, 142, 143, 144, 146, 147, 148, 149, 150, 158, 160, 164, 173, 175, 180, 188, 190, 191, 201, 204, 206 ~ **à construction particulière** **26**, 49, 98, **99**, 148 ~ **complexe** **26**, 51, **98**, 188, 195 ~ **simple** **26**, **98**, 99, 103, 188, 195 ~ **subordonnée** 20, 26, 29, 31, 69, 71, 79, 98, 103, 104, **105-116**, 125, 131, 134, 135, 141, 142, 147, 150, 151, 153, 156, 157, 158, 159, 188, 190, 191, 196, 202, 204

poésie **36**, **38** -**élégiaque** **38** -**épique** **38** -**lyrique** **38**

point de vue **26**, 33, 34, 84, **86** ~ **externe** **26**, 85, 86 ~ **interne** **26**, 85, 86 ~ **omniscient** **26**

polysémie **26**, 175

ponctuation 23, 25, **26**, 48, **49**, 52, 70, 71, 98, 100 ~ **expressive** **26**, 54, 66 ~ **forte** **26**, 49, 98

portrait **34**

postériorité **26**, 29, 87, 88, 89, 188, 189, 190, 192, 195, 196

prédicat 19, 20, 26, **27**, 29, 75, 98, 99, 104, 132, 143, 144, 146, **148**, 151

préposition 18, 19, 23, **27**, 79, 80, 83, 110, 117, 118, 121, 128, 129, 131, 134, 137, 138, **139-140**, 141, 145, 149, 150, 151, 153, 154, 156, 157, 158, 160, 168, 169, 191

présentatif **22**, **26**, **27**, 99, 102

procès 19, 22, 24, **27**, 31, 187, **197-198**

progression thématique **27**, 34, 47, 48, **74-77** ~ **à thème constant** **27**, 74, 75 ~ **à thèmes dérivés** **27**, 74, 75, 76 ~ **linéaire** **27**, 74, 75

prolepse **34**, 91, 92 VOIR AUSSI **anticipation**

pronom 18, 25, **27**, 28, 62, 71, 72, 74, 76, 79, 102, 103, 105, 106, 111, 117, 123, 130, 131, **132-136**, 139, 143, 144, 147, 150, 156, 158, 159, 190, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 210, 211

propos **27**, 32, 44, 74, **75**, 102, 148

prose **33**, **34**, **38**

Q

quatrain **38**, 39

quiproquo **40**, **42**

R

raconter **28**, 31, 32, **34**, 35, 57, 64 VOIR AUSSI **visée du texte** ET **récit (fictionnel)**

radical 164, 165, 166, 213, 214 ~ **du mot** **27** VOIR AUSSI **dérivation** ~ **du verbe** **19**, **27**

récepteur 21, 25, **27**, 31, 48, 50, 55, 57, 70, 71, 74, 76, 78, 83, 86, 92, 101

récit 24, 25, 27, 29, 32, **33**, **34**, 35, 43, 48, 53, 54, 55, 60, 64, 66, 68, 82, **84-95**, 162, 192, 194, 195, 196 ~ **fictionnel** 29, 32, 33, **34**, 35, 47, **84-95**, 192 ~ **non fictionnel** **34**

réal 34, 147, 201
réfèrent 18, 27, 71, 76, 77, 132, 133, 134, 135, 136
régionalisme 27, 162, 173-175, 176
registre de langue 27, 29, 61-63, 147, 162, 176
 ~ courant 23, 27, 29, 43, 48, 61, 62, 147, 162, 176, 178, 179, 194 ~ familier 28, 30, 48, 49, 52, 61-62, 63, 162
 ~ soutenu 28, 29, 30, 43, 48, 61, 62, 147, 162, 176, 184, 186, 196
règles (théâtre) 42
regroupement de genres 28, 47, 59 VOIR AUSSI **texte**
relater 23, 28, 31, 32, 34, 35 VOIR AUSSI **visée du texte**
relation 28, 32, 34, 35, 88, 93
repères alphanumériques 28, 52, 53, 54
réplique 40, 41, 42, 51, 70
reprise du nom 28, 77 ~ nominale 28, 134 ~ partielle 28, 77 ~ par une périphrase 28, 77 ~ pronominale 28 ~ totale 28, 77
retour en arrière 32, 34, 91-92, 166 VOIR AUSSI **ana-
 lepse**
rime 36, 38, 39 ~ alternée 38 ~ embrassée 38 ~ fémi-
 nine 38, 168 ~ masculine 38, 125, 207 ~ pauvre 38, 74,
 126, 155 ~ plate 38 ~ riche 38, 160, 188 ~ suffisante 38
roman 23, 29, 33, 34, 35, 48, 57, 59, 60, 64, 65, 66, 67,
 68, 82, 88, 94 ~ à thèse 34 ~ autobiographique 34
 ~ d'apprentissage 34 ~ d'aventures 34 ~ épistolaire
 34 ~ fantastique 34 ~ historique 35, 60, 90 ~ policier
 35, 60, 82 ~ de science-fiction 35, 60, 68, 77
rondeau 38
rythme (poésie) 36, 37, 38, 39
rythme (récit) 32, 35, 92-93

S

scène (récit) 35, 84, 92, 93
scène (théâtre) 42
schéma 35 ~ actanciel 35, 94 ~ narratif 35, 94
séquence 28, 32, 44, 47, 48, 64-66, 70, 79, 81, 83, 194
 ~ descriptive 28, 35, 64, 66, 78 ~ explicative 28, 35,
 64, 66, 80 ~ narrative 28, 35, 64, 65, 66, 78
signifiant 28, 36
signifié 28, 36
simultanéité 28, 29, 87, 88, 90, 190, 192, 195, 196
social 23, 29, 61 VOIR AUSSI **genre de texte**
sommaire 26, 35, 55, 92, 93
sonnet 38, 59, 60
sonorité 36, 38, 39, 43
strophe 37, 38, 39
structure de base 20, 26, 29, 99, 101, 103, 111
subordination 25, 29, 72, 103-104
subordonnant 21, 29, 72, 90, 104, 105, 109, 115, 116,
 134, 135 VOIR AUSSI **phrase**
substitution 43, 45, 103
succession 25, 29, 35, 78, 87, 88, 89, 90
sujet 16, 18, 19, 20, 21, 22, 26, 27, 29, 30, 31, 51, 62, 70,
 75, 98, 99, 100, 101, 104, 105, 106, 107, 110, 111, 115, 116,
 121, 130, 136, 143, 144-145, 146, 147, 148, 151, 158, 159, 190,
 191, 201, 202, 203, 204, 205, 206
symbole 39
synérèse 39
synonyme 19, 28, 29, 76, 177-178, 179

syntaxe 29

système des temps 29, 35, 48, 81, 87-91 ~ du passé 29, 35, 65, 66, 68, 71, 75, 81, 82, 87, 88-90, 91, 193, 194, 195, 196 ~ du présent 29, 35, 65, 66, 81-82, 87-88, 89, 90, 184, 192, 193, 194

T

temps de référence 29, 35, 184, 192, 193, 194, 196
temps du verbe 29, 192-196, 198 ~ composé 29, 31, 89, 90, 130, 194-195, 203, 204, 205 ~ simple 29, 192-194
tercet 38, 39
terme 29, 36, 39, 44, 45, 61, 62, 63, 102, 163, 172, 192, 197, 213 ~ générique 19, 28, 29, 76, 177
 ~ spécifique 19, 28, 30, 64, 76, 177
terminaison 19, 23, 24, 29, 30, 127, 161, 183, 184, 186, 187
tests opératoires 30, 97, 143-144
texte 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 47-95, 98, 108, 132, 133, 138, 151, 175, 176, 181, 194, 195 VOIR AUSSI **regroupement de genres** ~ argumentatif 28, 53, 74 ~ commentatif 30, 82 ~ explicatif 28, 53 ~ injonctif 28 ~ narratif 13, 28, 32-35, 64, 82, 94 ~ poétique 13, 28, 36-39, 60, 77 ~ théâtral 13, 28, 40-42
théâtre 30, 40-42, 60, 94 ~ classique 42 ~ moderne 42
thème 22, 27, 29, 30, 35, 74, 75, 76, 77, 102, 146, 148, 181
tirade 42
tragédie 40, 42, 60
tragi-comédie 42
troubadour 39
type (de phrases) 30 ~ déclaratif 30, 99, 102 ~ exclamatif 30, 49, 71, 102 ~ impératif 30, 71, 102, 103, 146 ~ interrogatif 30, 49, 71, 102
typographie 30, 52-53

V
valence 30, 129
valeur 33, 35 ~ sémantique 19, 30, 109, 114, 137, 142, 151, 166, 167, 191
verbe 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 49, 51, 63, 65, 66, 75, 79, 83, 87, 88, 89, 90, 91, 98, 99, 100, 102, 103, 107, 109, 110, 115, 116, 117, 121, 123, 126, 127-132, 136, 139, 141, 144, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 160, 161, 164, 168, 182, 183-198, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 211, 212 VOIR AUSSI **base du verbe**, **aspect du verbe**, **groupe (verbal)**, **mode** ET **temps du verbe** ~ attributif 19, 30, 66, 129, 131, 158 ~ de parole 25, 31, 69, 70, 71, 72, 73 ~ impersonnel 31, 130, 185, 190, 191 ~ intransitif 30, 31, 128-129, 130 ~ transitif 31, 128-129, 149
vers 33, 34, 36, 37, 38, 39, 42, 43, 65
versification 36, 38, 39
visée du texte 20, 23, 28, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 40, 48, 56, 57, 58, 59, 60, 64, 65, 66, 84, 87
voix 31 ~ active 22, 31, 102, 128, 130 ~ passive 22, 31, 102, 103, 128, 130, 203, 205 ~ pronominale 31, 205
vraisemblance 32, 35